

SECTION III,

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Description du Tombeau d'Osymandyas, désigné par quelques Voyageurs sous la dénomination de Palais de Memnon.

PREMIÈRE PARTIE.

De l'État actuel des Ruines.

LES ruines que nous nous proposons de décrire dans cette section, sont situées au nord-nord-ouest des grands colosses de la plaine de Thèbes, à la distance d'environ six cent cinquante mètres. Elles ont été désignées sous le nom de *Memnonium* par d'Anville (1), et sous celui de *palais de Memnon* par les voyageurs modernes, entre lesquels il faut plus particulièrement distinguer Norden (2), le dernier qui ait publié des dessins des monumens de la haute Égypte. M. Nouet leur a conservé cette dernière dénomination, dans le compte qu'il a rendu de ses observations astronomiques (3). Nous ferons voir bientôt (4) qu'elles appartiennent à un monument que les anciens historiens ont indiqué sous le nom de *tombeau d'Osymandyas*. Quoiqu'il en soit, pour conserver le souvenir des dénominations anciennes et modernes, nous désignerons indifféremment, dans le cours de cette section, les ruines qui en sont l'objet, sous la dénomination de *Memnonium*, ou de *palais de Memnon*. Le lecteur ne devra pas en conclure l'identité du monument que nous allons décrire et du *Memnonium* de Strabon, quoiqu'il paroisse certain que les voyageurs modernes ont emprunté de ce dernier le nom qu'ils lui ont donné, ni celle de Memnon et d'Osymandyas. Nous avons déjà discuté assez au long cette dernière question dans la section précédente, et nous en dirons encore quelques mots dans celle-ci.

Le palais de Memnon est situé sous le $30^{\circ} 18' 6''$ de longitude, et sous le

(1) Voyez les Mémoires sur l'Égypte, pag. 205.

(2) Consultez le Voyage d'Égypte et de Nubie par Norden, nouvelle édition, publiée par M. Langlès, t. II, pag. 127.

(3) Voyez le premier volume des Mémoires sur l'état moderne de l'Égypte, pag. 1.

(4) Voyez la seconde partie de cette section.

25° 43' 27" de latitude boréale. Il se présente en face du Nil, et son axe fait avec le méridien magnétique un angle de 35°. Les ruines de cet édifice sont peut-être les plus pittoresques de toutes celles qui existent encore sur l'emplacement de Thèbes (1). Vues du nord, elles présentent leur plus beau développement. On distingue les pylônes, les colonnes et les piliers cariatides qui sont encore debout, d'énormes débris de statues colossales, les colonnes en partie détruites et maintenant plus ou moins élevées au-dessus du sol, celles qui ont été renversées d'une seule pièce, et les fondations de quelques autres. A une assez grande distance, on aperçoit les deux colosses de la plaine et le bois d'acacias qui les environne; plus loin, coule le fleuve au milieu de l'emplacement de l'ancienne cité; à l'horizon, se montrent les sommets découpés de la chaîne Arabique. A sa droite, le spectateur voit les rochers escarpés de la montagne Libyque (2), où il découvre un nombre prodigieux d'ouvertures (3) qui toutes conduisent à des grottes profondes. Ces mêmes ruines, vues du sud, n'offrent pas un moindre intérêt : le fond du paysage se compose des beaux sycomores et de la petite forêt de palmiers de Qournah (4); on aperçoit, tout-à-fait dans le lointain, les magnifiques ruines de Karnak.

On entre dans le palais par une de ces grandes portes encastrées, pour ainsi dire, dans deux constructions pyramidales à l'ensemble desquelles nous avons donné le nom de *pylône*. C'est ce genre d'édifice, considéré dans ce lieu même, qui nous a conduits, comme on va bientôt le voir (5), à admettre cette dénomination. La partie située à gauche en entrant n'offre qu'un amas de pierres renversées les unes sur les autres. Le grès dont l'édifice est construit, est fort blanc et d'un grain très-fin. La face extérieure de tout le pylône est dans un si grand état de dégradation, qu'on aperçoit à peine les sculptures dont elle est ornée; mais il n'en est pas ainsi de la face intérieure, dont la partie à droite offre encore beaucoup de restes des bas-reliefs qui l'ont décorée. On y voit la représentation d'un combat (6) : l'infanterie s'avance en ordre de bataille; à sa tête est un chef d'une stature colossale, monté dans un char. Plus loin on voit une mêlée d'hommes, de chars et de chevaux : les uns courent à toute bride sur leurs adversaires, d'autres s'élancent sur les ennemis qui les attaquent; ceux-ci fuient, ceux-là poursuivent les fuyards; d'autres enfin sont renversés. Dans cette mêlée, on aperçoit des morts et des blessés épars de tous côtés, des chars renversés, et ceux qui les montent culbutés avec leurs chevaux. Les héros, c'est-à-dire, ceux qui sont figurés de stature colossale, fondent avec impétuosité sur les ennemis : avec leur arc tendu, ils sont prêts à décocher les flèches qu'ils ont tirées des carquois suspendus autour de leurs chars. Au milieu du pan de muraille sur lequel est représentée cette scène de carnage, on reconnoît, à de grandes lignes ondulées, la configuration d'un fleuve qui partage en deux, par des détours sinueux, le champ de bataille où se précipitent les guerriers. Des hommes se jettent dans le fleuve; d'autres se

(1) Voyez la planche 23, par M. Dutertre, *A. vol. II.*

(2) Voyez la planche 26, par M. Cécile, *A. vol. II.*

(3) Voyez la planche 24, par M. Balzac, *A. vol. II.*

(4) Voyez la planche 25, par M. Dutertre, *A. vol. II.*

(5) Voyez la seconde partie de cette section, pag. 142.

(6) Nous sommes redevables à M. Villoteau de la description de ce bas-relief, qu'il nous a permis d'extraire de son journal.

sauvent à la nage, ou se noient, tandis que, du côté opposé, quelques hommes de leur parti leur tendent les bras pour les secourir. Dans plusieurs endroits de cette scène si vivement animée, des guerriers se couvrent de leurs boucliers. Ces boucliers sont de deux espèces : les uns ont la forme d'un disque échancré sur les côtés ; les autres sont rectangulaires, un peu plus longs que larges : ils distinguent les guerriers qui les portent, et empêchent qu'on ne les confonde avec les Égyptiens (1).

L'autre partie à gauche du pylône, toujours dans l'intérieur du monument, offre aussi des restes de bas-reliefs où l'on remarque un héros (2) de stature colossale, assis sur un siège élégamment décoré ; ses pieds reposent sur un tabouret dont la face latérale est ornée de sculptures représentant deux captifs étendus par terre et les mains liées derrière le dos. Au-dessous d'eux sont des arcs. Les coussins du siège et du tabouret paroissent faits d'étoffes précieuses, parsemées d'étoiles. Le héros tient à la main gauche une espèce de sceptre terminé par une fleur de lotus ; il tend la main droite à vingt-une figures qui arrivent à lui inclinées et dans une attitude suppliante : deux d'entre elles portent des volumes (3), et la première élève la main droite vers le héros comme si elle lui adressoit la parole ; toutes ces figures sont habillées de longs vêtements. Derrière le trône du héros, sont des portenseignes et des étendards. Au-dessous de ce tableau, on voit deux figures agenouillées, tendant les mains comme pour implorer la clémence de quatre autres personnages qui les entourent.

Tout près de ce bas-relief, sont des guerriers et des chariots. On voit encore sur la même muraille une troupe nombreuse de fantassins armés d'une espèce de couteau recourbé, et tenant un javelot dans la main droite ; ils portent à la main gauche de grands boucliers qui les couvrent depuis les pieds jusqu'à la tête ; ces boucliers sont arrondis par le haut et terminés carrément dans la partie inférieure : ce sont les mêmes qui sont figurés à Medynet-abou (4), et que nous avons déjà reconnus pour égyptiens. L'armée dont ces fantassins font partie, a une arrière-garde nombreuse, soutenue par une assez grande quantité de chars, dans chacun desquels il ne se trouve qu'un seul guerrier. Plus haut, et comme au centre, sont les bagages de l'armée, chargés sur des ânes ; ils consistent en pots, marmites, sacs et autres ustensiles. Quelques-uns de ces bagages sont déjà pris par un parti ennemi ; d'autres sont attaqués, mais vigoureusement défendus. Des guerriers montés sur des chars sont assaillis et forcés de fuir. Par-tout, sur une même ligne droite suppléant à une perspective lointaine, on voit des partis de guerriers qui sont aux mains.

Ce premier pylône forme le côté d'une grande cour à peu près carrée, de quarante-six mètres et demi (5) de long, dont les clôtures, sur les côtés, sont presque entièrement détruites. Les fondations de deux colonnes que l'on aperçoit à gauche,

(1) Les Égyptiens ont de grands boucliers, comme nous l'avons déjà fait remarquer à Medynet-abou, et comme nous venons encore de le dire ici. Voyez la fig. 1, pl. 31, A. vol. II. Voyez aussi la description de Medynet-abou, sect. I, pag. 55, et la note 2.

A. D.

(2) Une partie de ce bas-relief est représentée pl. 31, fig. 2, A. vol. II.

(3) Voyez la fig. 2, pl. 31, A. vol. II.

(4) Voy. la description de Medynet-abou, sect. I, p. 55.

(5) Vingt-trois toises cinq pieds six pouces.

sont tout ce qui en subsiste encore (1). Dans quelques endroits, on voit les fondations du mur latéral qui, avec les colonnes dont nous venons de parler, formoit une galerie. Il en existoit indubitablement une semblable à droite, mais il n'en reste plus de traces. La largeur de la cour est de plus de cinquante-deux mètres (2).

Cette cour est remplie de tant de débris de granit, qu'on se croit transporté au milieu d'une carrière; ils sont épars dans un rayon de plus de vingt mètres (3): ce sont les restes d'un colosse énorme, dont on ne trouve plus réunis que la tête, la poitrine, et les bras jusqu'au coude. Un autre bloc qui contient le reste du corps et les cuisses, est tout voisin de celui-là, et n'en a été détaché qu'à force de coins; ce dont on ne peut douter à la vue des entailles qui ont été pratiquées pour les introduire. La tête du colosse a conservé sa forme: on y distingue très-bien les ornemens de la coiffure; mais la face est tout-à-fait mutilée. Parmi les débris dispersés, on retrouve le pied et la main gauches. Des mesures prises avec beaucoup de soin offrent les résultats suivans:

Longueur de l'oreille.....	1 ^m 05. [3 ^{ds} 2°]
D'une oreille à l'autre, en passant sur la face.....	2.08. [6 ^{ds} 4°]
D'une épaule à l'autre, en passant sur la poitrine.....	7.11. [21 ^{ds} 11°]
D'une épaule à l'autre, en ligne droite.....	6.84. [21 ^{ds} "]
De la jointure de l'épaule au pli du coude.....	3.90. [12 ^{ds} "]
Contour du bras au pli du coude.....	5.33. [16 ^{ds} 5°]
Diamètre du bras entre le coude et l'épaule.....	1.46. [4 ^{ds} 6°]
Longueur de l'index.....	1.00. [3 ^{ds} 11°]
Longueur de l'ongle du grand doigt de la main.....	0.19. [" 7°]
Largeur du même.....	0.16. [" 6°]
Largeur développée du pied, depuis l'articulation du pouce jusqu'à celle du petit doigt.....	1.40. [4 ^{ds} 4°]

Ce colosse est renversé dans la direction nord et sud, et sa tête touche l'endroit où existoit la porte du pylône formant l'entrée du péristyle suivant. Le piédestal de cette statue est encore en place. Il est orné, à sa partie supérieure, d'une ligne d'hieroglyphes où l'on remarque des couteaux, des demi-cercles, et des figures d'oiseaux et d'animaux. Il est adossé à la muraille du fond; il a onze mètres soixante-dix centièmes (4) de longueur, et une largeur à peu près moindre de moitié. La statue et son piédestal sont tout entiers de beau granit rose de Syène. Le poli de la matière est d'un fini précieux, que l'on ne s'attend point à trouver dans une aussi grande étendue et sur une roche aussi dure. D'après les proportions qui résultent des mesures que nous venons de rapporter, il est très-vraisemblable que ce colosse assis ne devoit pas avoir moins de dix-sept mètres et demi (5) de hauteur, depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds. Il pesoit plus de deux millions de

(1) Voyez la fig. 1, planche 27, A. vol. II, et l'explication de cette planche.

(2) Vingt-cinq toises trois pieds six pouces.

(3) Soixante pieds.

(4) Six toises environ.

(5) Cinquante-quatre pieds à peu près.

livres (1). Où trouvera-t-on plus de sujet d'admirer le goût des Égyptiens pour tout ce qui est grand, et ce penchant irrésistible qu'ils paroissent avoir eu pour vaincre des difficultés! On ne sait vraiment de quoi l'on doit le plus s'étonner, ou de la patience qu'il a fallu pour façonner en statue un si énorme bloc et lui donner un poli parfait, ou de l'art merveilleux et des moyens mécaniques extraordinaires qu'on a dû mettre en usage pour déplacer une aussi lourde masse.

Les traces de l'extraction de ce colosse ont été reconnues dans les carrières de Syène (2): c'est donc de quarante-cinq lieues de l'endroit où on le voit maintenant qu'il a été amené; et l'on auroit peine à concevoir la possibilité de ce transport, si le fleuve, en même temps qu'il répandoit la fertilité sur toutes les plaines de l'Égypte, n'avoit secondé les anciens Égyptiens dans cette entreprise audacieuse. On conçoit en effet que, pour transporter cette masse, on a pu d'abord, par un chemin uni et consolidé à dessein, la traîner sur des rouleaux, dans le court espace qui séparoit les carrières, du Nil, ou d'un canal dérivé tout exprès du fleuve. Là, un radeau chargé d'un poids au moins égal à celui du colosse aura été introduit sous l'énorme statue, posée en travers du canal: étant déchargé successivement, il a dû s'élever peu à peu au-dessus du niveau des eaux, et bientôt atteindre et soulever avec facilité cette masse prodigieuse. C'est par un procédé semblable, qu'au rapport de Callisthène, cité par Pline, on transporta, sous le règne de Ptolémée-Philadelphie, un obélisque de quatre-vingts coudées, que Nectanébis avoit autrefois fait tailler dans les carrières de Syène. Le colosse, placé sur le radeau, voguoit sur le Nil dans le temps des hautes eaux. Plusieurs années ont pu être employées à ce transport; car la constance des Égyptiens, leur résolution ferme et inébranlable, ne se laissoient point rebuter par les difficultés qui pouvoient se lever avec le temps. La statue, arrivée, par le moyen du fleuve, jusqu'à la hauteur du lieu de sa destination, dut être introduite dans un canal dérivé tout exprès du Nil, jusqu'à l'endroit où elle fut érigée.

Rien ne peut nous indiquer les moyens que les Égyptiens ont mis en usage pour élever et remuer, pour ainsi dire, à leur gré, ces masses énormes amenées de si loin. On est naturellement conduit à supposer que ces moyens leur étoient fournis par une mécanique perfectionnée; mais nulle part ils ne les ont représentés sur les monumens, et nous n'en connoîtrons probablement jamais que les étonnans résultats. Les procédés pratiqués, dans les temps modernes, pour élever ces fameux obélisques apportés d'Égypte, qui font encore aujourd'hui un des plus beaux ornemens de Rome, ne peuvent donner qu'une idée imparfaite de ceux dont les anciens Égyptiens faisoient usage: ces derniers mettoient sûrement, dans l'emploi des forces, l'économie et la réserve qui étoient les résultats d'une longue expérience et d'une grande habitude de remuer de pareilles masses; on peut même présumer, avec assez de vraisemblance, qu'ils cherchoient des points d'appui, non pas dans des échafaudages en charpente, dont la construction auroit été presque

(1) Ce colosse contient 412 mètres cubes, équivalens à 11965 pieds cubes; ce qui produit un poids de 2 225 510 livres, à raison de 186 livres pour le poids du pied cube de granit.

(2) Voyez la Description de Syène, par M. Jomard, chap. 11, pag. 11.

impossible à cause de la rareté du bois en Égypte, et qui d'ailleurs n'auroient point offert une résistance suffisante, mais dans des constructions solides, faites en gros matériaux, et que l'on détruisoit après l'érection du monument.

Les dimensions considérables de la statue que nous venons de décrire, portent à croire qu'elle a été transportée dans l'endroit où on en voit les restes, avant que l'édifice fût entièrement achevé; il est naturel de penser que la première cour est celle qui a été construite la dernière. On a déjà fait remarquer plus d'une fois l'espece d'enchevêtrement des diverses parties qui constituent les temples et les palais Égyptiens (1); il est donc assez probable que les architectes, après avoir conçu d'un seul jet les plans de leurs édifices, n'en exécutoient que successivement toutes les parties. Ils commençoient par les pièces centrales les moins considérables, mais les plus soignées; ils s'occupoient ensuite des constructions qui enveloppoient celles-là, et arrivoient ainsi, de proche en proche, aux salles de l'édifice qui devoient être les plus vastes. C'est au moins là l'idée que fera naître la vue des planches de l'ouvrage.

Au milieu de la foule d'objets remarquables que l'on rencontre sur l'emplacement des ruines de Thèbes, il seroit difficile à un seul voyageur de tout observer. C'est ce qui est effectivement arrivé à chacun de nous en particulier: les uns ont consigné, dans leurs journaux, des observations qui avoient échappé à d'autres, tandis que ceux-ci s'étoient proposé pour objets de recherches, des choses auxquelles les premiers n'avoient pas pensé. Pour offrir au lecteur un ensemble aussi complet que possible dans la description des ruines anciennes, il étoit nécessaire de nous concerter, et de nous communiquer réciproquement nos observations sur les matières que nous avons à traiter; c'est le parti que nous nous sommes empressés de prendre, et qui nous a toujours donné des résultats plus certains. C'est ainsi qu'un de nos collègues a constaté (2) qu'il existe, sur l'emplacement du palais de Memnon, quatre statues colossales en granit. Nous sommes très-portés à croire, d'après les nombreux débris que nous avons vus nous-mêmes, que, tout près du grand colosse, et contre le mur de fond (3), étoit une des statues de granit que notre collègue a remarquées; nous verrons bientôt où sont placées les deux autres.

Telle est la première partie du palais, à laquelle les Grecs ont donné, comme nous le verrons dans cette section, le nom de *péristyle* (4), dénomination plutôt justifiée par l'usage que par l'étymologie du mot (5). Le mur de fond de la cour est percé d'une très-belle porte qui conduit à un véritable péristyle. La partie qui est vers le sud, est presque entièrement détruite: celle qui est au nord est seule debout; encore ne présente-t-elle, dans l'intérieur de la cour, que l'aspect de la destruction. La moitié de l'épaisseur du mur a été démolie, et l'on ne voit plus que des arrachemens de pierres inégalement saillantes, qui se lioient

(1) Voyez ce que nous disons à ce sujet dans la description de Karnak, troisième partie de la section VIII de ce chapitre.

(2) M. Jomard dans son journal.

(3) Voyez le plan restauré, pl. 33, fig. 1 et 2, A. vol. II.

(4) Voyez ci-après la seconde partie de cette section, pag. 142.

(5) Le lecteur peut consulter ce que nous disons à ce sujet dans la description de Medynet-abou, sect. 1.^{re}, pag. 36, note 3.

au parement dont il n'existe presque plus de traces. Ce mur, comme il est aisé de le reconnoître à l'inclinaison de ses deux faces, faisoit partie d'un pylône semblable au précédent, mais moins épais, et d'une hauteur moins considérable. Si l'on pénètre dans le péristyle, on aperçoit quatre piliers cariatides en avant de la partie du pylône encore existante : c'est le reste d'une galerie dont les plafonds sont intacts. Deux rangées de colonnes qui ne subsistent plus en entier, mais dont on retrouve les fondations, formoient une galerie latérale. En avant du mur de fond, il existe une galerie pareille, si ce n'est que la première rangée de colonnes est remplacée par des piliers cariatides absolument semblables et correspondans parfaitement à ceux de la face opposée. L'intervalle qui sépare ces derniers piliers, étoit autrefois fermé par des murs peu élevés, dont nous n'avons retrouvé que quelques arrachemens et des débris. Tout ce que nous venons de décrire, et dont il reste des traces évidentes, et même des parties parfaitement conservées, existe au nord, et se répétoit probablement au sud; mais là il n'en subsiste plus rien. Il faut donc, pour se faire une idée exacte de l'ensemble de ces constructions, se représenter un vaste et beau péristyle, presque carré, de quarante-quatre mètres de long et de cinquante-deux mètres de large, décoré de galeries formées, à l'est, d'une seule rangée de piliers cariatides; au nord et au sud, d'une double rangée de colonnes; et à l'ouest, de colonnes et de piliers cariatides. Ce péristyle a une ressemblance parfaite avec celui de Medynet-abou (1), sur lequel nous nous sommes déjà fort étendus. Les statues adossées aux piliers sont ici vêtues d'une tunique longue et étroite, qui descend jusqu'aux pieds; elles sont élevées sur un double socle, et tiennent dans la main droite un fléau, et dans la main gauche un instrument terminé en forme de crochet. Au-devant de la robe, une ligne d'hiéroglyphes s'étend depuis le bas de la poitrine jusqu'aux pieds. Toutes ces figures sont plus ou moins mutilées; quelques-unes ont encore leur tête, et les fragmens que l'on trouve renversés par terre ont fait connoître la forme de leurs bonnets. Elles ont neuf mètres et demi (2) de hauteur. Les piliers auxquels elles sont adossées sont recouverts, sur toutes leurs faces, de tableaux allégoriques encadrés par des lignes d'hiéroglyphes : on y distingue sur-tout des offrandes faites aux divinités qui président à l'agriculture, telles qu'Harpocrate entouré de productions du règne végétal, et Isis coiffée d'un disque enveloppé des cornes du taureau. La première de ces divinités porte dans ses mains la houe et le fléau. Des prêtres leur présentent des fleurs et des fruits, sur lesquels ils font des libations; ou bien ils brûlent devant elles des parfums, dans une espèce de cassolette adaptée à un long manche.

L'architrave portée par les piliers cariatides est décorée d'hiéroglyphes; et la corniche qui la couronne, est ornée alternativement de légendes hiéroglyphiques et de cannelures. Les colonnes des galeries latérales et celles du fond ont des chapiteaux à boutons de lotus tronqués, qui sont décorés, dans la partie supérieure, de serpens et de légendes hiéroglyphiques; le haut du fût paroît figurer un faisceau

(1) Voyez la description de Medynet-abou, *sect. 1.^{re}*, pag. 37 et suiv.

(2) Vingt-neuf pieds deux pouces dix lignes.

de tiges de plantes, retenues par cinq bandeaux ou cercles. On voit encore, sur quelques colonnes, des restes de sculptures représentant des offrandes aux dieux; les tableaux sont séparés par des bandes circulaires d'hiéroglyphes. Les apophyses des colonnes sont terminées par une courbe convexe, et décorées d'espèces de triangles placés les uns dans les autres : dans les intervalles qui les séparent, sont des légendes hiéroglyphiques. Les colonnes s'élèvent sur des bases cylindriques d'une hauteur médiocre, et dont l'arête supérieure est arrondie. Si l'on prend pour module le demi-diamètre supérieur de la colonne, on trouve que le chapiteau a deux modules, que la colonne en a huit et demi, et que la base n'a qu'un quart de module. Un dé carré, placé sur le chapiteau, reçoit l'architrave qui porte elle-même la corniche.

Toutes les bases des colonnes de la cour et du péristyle ne sont point au même niveau; elles s'élèvent sur des espèces de gradins ou de marches dont l'existence a été constatée par des fouilles : ce n'est qu'ici qu'on en a vu de semblables, quoiqu'il soit infiniment probable qu'il en existe dans beaucoup d'autres monumens Égyptiens (1). Il semble que les architectes se soient proposé d'en tirer parti pour produire de grands effets. Rien sans doute ne devoit être plus imposant que ces degrés que l'on étoit obligé de franchir avant d'arriver au centre du monument, où la magnificence des arts et le mystère de la religion avoient rassemblé ce qui excitoit le plus vivement l'intérêt et la curiosité. Les effets de la perspective qui résultoient de cette disposition, étoient encore augmentés par la diminution graduée de la hauteur et de la largeur des portes des pièces successives de l'édifice, depuis la première entrée jusqu'au fond des appartemens les plus reculés.

La figure première de la planche 27, et les planches des vues (2), donnent exactement l'état actuel du péristyle, dont la plus grande partie est ruinée, comme nous venons de l'exposer. On y voit, au sud, les restes d'un très-beau colosse : la tête, qui est de la plus parfaite conservation, est en granit rose, tandis que le reste du corps dont elle a été détachée, est en granit noir : ces accidens du granit se présentent assez fréquemment dans les carrières de Syène. Voici les mesures des diverses parties de cette tête colossale (3) :

	centim.	pouc.	lig.
Du dessus de la tête à l'extrémité de la coiffure sur le front	40.60.	[15	"].
Du dessus du bonnet au-dessous du sourcil	56.84.	[21	"].
Largeur de la face	97.45.	[36	"].
Longueur du nez jusqu'à la ligne des sourcils	31.30.	[11	5].
Longueur du nez seulement	24.36.	[8	10].
Largeur du nez	21.66.	[8	"].
Longueur de l'œil	16.35.	[6	6].
Longueur de l'oreille	31.48.	[11	7].
Longueur de la bouche	29.77.	[11	"].
Depuis le dessous du nez jusqu'au menton	22.50.	[8	2].
Grosseur des lèvres	8.79.	[3	3].
Longueur du cou	32.48.	[12	"].

(1) La disposition des monumens d'Edfoû en a indiqué, et on les a restaurés dans les planches. Voyez la pl. 50, fig. 1 et 2, A. vol. I.

(2) Voyez les pl. 23, 24, 25 et 26, A. vol. II.

(3) Voyez la pl. 32, fig. 6 et 7, A. vol. II.

Ce buste représente un homme jeune encore. Sa poitrine est large et bien prononcée. Sa barbe, réunie en une seule natte, est adhérente au menton. La figure a ce calme plein de grâce, cette physionomie heureuse, qui plus que la beauté même a le don de plaire. Les coins de la bouche, un peu relevés vers l'œil, expriment le sourire. On ne peut représenter la divinité sous des traits qui la fassent mieux chérir et respecter. Peut-être la ligne des sourcils n'a pas tout-à-fait assez de saillie sur le globe de l'œil; peut-être aussi le bout du nez est-il trop arrondi; les oreilles, comme dans toutes les statues Égyptiennes, sont placées un peu haut: mais ces légers défauts n'empêchent pas que ce monument ne soit un des plus précieux de l'art Égyptien. L'exécution en est admirable; et l'on seroit tenté de le croire sorti de la main des Grecs dans les plus beaux temps de l'art, s'il ne portoit avec évidence l'empreinte de ce style Égyptien que les Grecs n'ont jamais imité avec précision, et qu'il est impossible de méconnoître, pour peu qu'on ait l'habitude d'observer les monumens de l'ancienne Égypte. On peut juger, d'après ce qui reste de cette statue, qu'elle pouvoit avoir de sept mètres à sept mètres et demi (1) de proportion.

Non loin de la tête dont nous venons de parler, on en voit une autre qui ne mérite pas moins de fixer l'attention des voyageurs. Elle a des proportions un peu moins considérables, et elle est tout en granit noir; elle est travaillée avec beaucoup d'art et de soin. Les débris granitiques qui sont voisins de là, sont, pour la plupart, de diverses couleurs, bien que primitivement ils aient fait partie du même bloc. On voit à quelque distance, vers l'est, la chaise et la moitié du corps de la statue qui étoit assise.

Pour achever de donner une description complète du beau péristyle qui renferme ces chefs-d'œuvre de l'art Égyptien, il nous reste à parler des sculptures dont les pans de mur encore subsistans sont ornés. Les plus intéressantes se voient sous la première galerie que l'on trouve à droite en entrant dans le péristyle: elles représentent des combats (2). La scène qu'on y a figurée, paroît être une invasion. Si l'on se met en face pour considérer ce tableau, on voit à sa gauche, et à la partie supérieure de la muraille, se précipiter un fleuve qui parcourt toute l'étendue inférieure du mur, en suivant des détours nombreux. Le fleuve se reconnoît à des lignes ondulées, qui présentent encore, dans quelques endroits, des restes de la couleur bleue dont elles ont été primitivement peintes: il entoure de ses eaux une citadelle, qui paroît être l'objet de tous les mouvemens que l'on remarque sur l'une et l'autre rives. Les habitans de la citadelle ont déjà passé le fleuve pour s'opposer aux efforts de leurs ennemis. On les voit défilér dans des chars portant chacun trois guerriers vêtus de longues tuniques (3). Celui qui est au milieu dirige les chevaux; et les deux combattans qui sont à ses côtés, sont armés, l'un, d'une lance dont il est prêt à frapper l'ennemi, et l'autre, d'un bouclier rectangulaire, qu'il porte en avant comme pour se couvrir ainsi que ses compagnons d'armes. Ces guerriers ont de longues barbes; ce qui contribue, avec la forme de leurs chars

(1) Vingt-deux à vingt-trois pieds.

(2) On n'a point eu le temps de dessiner ce bas-relief extrêmement curieux.

(3) Voyez la planche 32, fig. 3, A. vol. II.

et de leurs boucliers, à les distinguer des Égyptiens. Ces derniers, partie à pied, partie montés sur des chars, sont conduits par leur roi et divisés en corps d'armée, à la tête desquels on voit des héros de stature colossale. Ils renversent tout ce qu'ils rencontrent sur leur passage; ils foulent aux pieds les morts et les blessés. Trois ou quatre carquois renferment les traits qu'ils lancent de tous côtés. Des ennemis qui en sont atteints, sont étendus sur leurs chars et emportés par leurs chevaux blessés eux-mêmes et furieux. Beaucoup d'entre eux veulent repasser le fleuve et s'y noient. Sur l'une et l'autre rive, par-tout où s'étend la mêlée, on voit des guerriers se précipiter dans le fleuve, ou y être culbutés par les ennemis. Les uns, en nageant, cherchent à se sauver; les autres, morts, sont emportés par le courant. Les vainqueurs se jettent à la nage et poursuivent les vaincus. Quelques-uns des assiégés s'efforcent de parler aux assiégeans; du moins on le croiroit en voyant à la bouche de l'un d'eux des hiéroglyphes, qui sont les seuls qu'on ait figurés dans toute cette mêlée. Les assiégés se tiennent en file en avant du fort, comme pour soutenir le choc : ils sont armés de piques, et le premier a un poignard. On voit aussi une multitude sans armes, qui semble venue là pour être témoin de l'action. Quelques-uns renoncent au spectacle et fuient à toutes jambes. A gauche du spectateur et vers l'extrémité de la muraille, dans un groupe d'Égyptiens, sont des cavaliers renversés de dessus leurs chevaux qui se cabrent. Les harnois de ces chevaux ne paroissent pas avoir beaucoup de rapport avec ceux dont les Arabes et les Égyptiens font usage aujourd'hui. Dans la mêlée, on distingue une grande quantité de boucliers en forme de disques échancrés sur les côtés : ce sont, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ceux des guerriers ennemis des Égyptiens.

Plus bas que le fleuve, et sur toute la largeur du mur, est une armée d'hommes à pied avec des boucliers en forme de disques échancrés; elle est soutenue par des chars qui s'avancent sur deux de front et paroissent en protéger les flancs.

Le combat que nous venons de décrire, est un des plus distincts et des plus curieux que nous ayons vus sur les monumens de Thèbes : les détails sont nombreux, sans être trop surchargés; l'action principale peut être facilement saisie; et l'on reconnoît, au premier coup-d'œil, que les assiégés, pour éloigner l'ennemi de leur forteresse, ont lancé, à travers son armée, des chars qu'ils font soutenir par des troupes à pied.

On ne citera point comme des modèles d'exécution ces bas-reliefs, où toutes les règles de la perspective et du dessin sont continuellement violées; mais leur composition est naïve et pleine de chaleur et d'expression. L'action générale est bien exprimée, et tous les épisodes particuliers excitent vivement la curiosité du spectateur. Les Égyptiens sont les seuls qui aient confié à la sculpture d'aussi grands sujets relatifs à l'histoire. Peut-être un jour nos artistes, en cherchant à les imiter et en faisant à leurs procédés d'heureuses modifications, trouveront-ils le moyen de représenter de grandes compositions historiques sur les parois des murs de nos monumens, que l'on voit toujours lisses ou revêtues d'ornemens qui ne rappellent rien à l'esprit. La sculpture pourroit alors rivaliser, pour ainsi

dire, avec la peinture, et obtiendrait incontestablement sur elle l'avantage de transmettre à la postérité les faits de l'histoire sur le marbre et sur la pierre, qui, bien plus que la toile et les couleurs, résistent aux injures du temps.

Nous ne quitterons point ce sujet sans faire remarquer l'élégance de la construction des chars Égyptiens, et combien ils l'emportent sur les chars si vantés des peuples de la Grèce, que l'on imite encore aujourd'hui dans nos fêtes et nos jeux publics. La *planche 32* (1) en offre de quatre espèces. Ils présentent, dans leurs décorations, des différences qui devoient sans doute caractériser les personnages plus ou moins distingués auxquels ils étoient destinés. Les plus simples n'offrent qu'une caisse d'une coupe élégante, aux côtés de laquelle sont suspendus des carquois. Les plus beaux chars, ceux qui appartenoient probablement aux chefs des guerriers, aux rois, ont leur caisse entourée de ces mêmes carquois, mais en plus grand nombre et plus ornés : on y voit aussi des lions qui sont dans l'action de s'élançer sur leur proie, et qui, sans doute, doivent être considérés ici comme des emblèmes de la force et du courage des héros. La légèreté de la construction de ces caisses (2) nous porte à croire qu'elles étoient en métal. Elles sont arrondies, et présentent à peu près la même coupe que quelques-unes des voitures dont nous nous servons actuellement ; à cette différence près, que le devant se termine verticalement, et que la caisse est ouverte par derrière. Quelquefois le milieu de la caisse, mais le plus souvent son extrémité postérieure, reposent immédiatement sur l'essieu, qui est de métal. Les extrémités de l'essieu sont percées de trous destinés à recevoir des chevillettes dont l'objet est d'empêcher l'écartement des roues. Celles-ci ont ordinairement de quatre à six rais, dont la petite épaisseur est encore pour nous une raison de croire qu'ils étoient de métal, ainsi que les jantes. Les roues devoient avoir une certaine largeur que le défaut de perspective empêche de voir dans la sculpture, et qui étoit nécessaire pour éviter qu'elles n'enfonçassent trop dans le terrain sur lequel elles devoient rouler. A l'extrémité du timon du char, on voit le joug (3) terminé par des espèces d'anneaux qui servoient à l'attacher aux harnois. La *planche 32* présente un petit chariot couvert (4), qui, semblable aux fourgons dont on se sert dans nos armées, étoit probablement destiné à recevoir des munitions de bouche. Une traverse qui se trouve près du timon, et la forme de l'extrémité du timon lui-même, semblent indiquer que ces sortes de voitures étoient tirées à bras d'hommes.

Le mur de fond du péristyle est en partie ruiné. La portion la mieux conservée est celle qui se voit à gauche (5). On y remarque encore beaucoup de sculptures, parmi lesquelles on distingue une figure coiffée d'un bonnet symbolique, et accroupie sur les talons : elle est posée sur une espèce de vase, en présence de trois personnages assis, dont la barbe réunie en une seule tresse est un peu recourbée en avant. Elle semble recevoir de la première un bâton que l'on voit toujours à la main des personnages à tête d'ibis, représentant le Thot ou le Mercure des Égyptiens. A la

(1) Voyez cette planche, *A. vol. II, fig. 1, 2, 3, 4 et 5.*

(4) Voyez la *planche 32, A. vol. II, fig. 2.*

(2) Voyez la *pl. 32, A. vol. II, fig. 1, 2, 3, 4 et 5.*

(5) Voyez la *planche 27, A. vol. II, et l'explication de cette planche.*

(3) Voyez la *planche 32, A. vol. II, fig. 1.*

partie supérieure de ce bâton, est une espèce de lanterne (1) où l'on distingue plusieurs hiéroglyphes et plusieurs divinités. La première figure paroît étendre la main droite, comme pour accorder sa protection à celle qui est devant elle, dans une attitude suppliante; la seconde étend la main gauche sur la première; et la troisième, qui porte un disque sur la tête et dont les cheveux tombent sur les épaules, tient en ses mains plusieurs instrumens d'agriculture. Plus loin est un personnage à tête d'ibis, qui écrit sur une colonne avec un style. Sur la même ligne, sont trois figures qui se tiennent par la main: la première des trois a une tête d'épervier, et porte la croix à anse sur la bouche de celle du milieu. Au-dessus est le dieu Harpocrate, placé devant un autel où sont trois gros fruits: un prêtre brûle de l'encens devant lui. Plus loin encore sont d'autres sculptures où l'on remarque un personnage faisant une offrande à une divinité terminée en Hermès (2), ou plutôt vêtue d'une robe longue et unie, au travers de laquelle elle passe les deux poignets à la hauteur du ventre: elle tient en ses mains le fléau, la crosse, et un autre instrument en forme de triple croix.

Ce mur de fond est percé de trois portes. Celle du milieu est grande et élevée; les deux autres sont plus petites, mais construites entièrement en granit noir. Toutes trois donnent entrée dans une vaste salle, maintenant ruinée, dont les murs latéraux ne subsistent plus, et dont les plafonds étoient autrefois soutenus par soixante colonnes disposées sur dix rangées de six de profondeur (3). Il ne reste plus debout que quatre rangées entières, et çà et là quelques colonnes plus ou moins élevées au-dessus du sol; les autres ont entièrement disparu, ou il n'en reste plus que les fondations. Cette grande salle peut être considérée comme partagée en trois parties distinctes. La partie intermédiaire, qui s'élève au-dessus des deux autres, a son plafond soutenu par quatre rangées de colonnes de proportions et de diamètres différens. Celles qui forment l'entre-colonnement du milieu, sont les plus grosses: leur diamètre inférieur est de deux mètres; leur hauteur totale, en y comprenant le chapiteau et la base, est de onze mètres. Si l'on prend pour module le demi-diamètre supérieur, on trouve que le fût en renferme à peu près dix et demi, et le chapiteau un peu moins de deux. Ce chapiteau est très-évasé; sa saillie sur le nu de la colonne est d'un module et un quart. Il a la forme d'une fleur de lotus épanouie. Sa partie inférieure est décorée d'espèces de triangles curvilignes placés les uns dans les autres, et sur lesquels sont implantés des fleurs et des boutons de lotus avec leur tige. D'espace en espace, ces lotus sont surmontés de légendes hiéroglyphiques. Cinq anneaux circulaires, gravés sur le haut du fût, semblent réunir ce bouquet de plantes indigènes: au-dessus est un ornement de serpens et de légendes hiéroglyphiques. Le reste du fût, jusqu'aux apophyges, est orné de tableaux représentant des offrandes accompagnées d'hiéroglyphes. Toutes ces sculptures ont été peintes autrefois, et ce qui reste encore des peintures a la plus grande fraîcheur, et donne une haute idée de la vivacité des couleurs employées par les anciens

(1) Les planches 22, fig. 2, et 23, fig. 1, A. vol. I, offrent de semblables bâtons.

(2) Les planches 95, fig. 1, A. vol. I, et 32, fig. 4, A. vol. II, présentent des figures semblables.

(3) Voyez pl. 27, fig. 1, A. vol. II.

Égyptiens. Le fût de la colonne est de forme conique dans la plus grande partie de sa hauteur, et les apophyges se terminent par une courbe convexe, en sorte que le diamètre inférieur est égal au diamètre supérieur. Par cette disposition, la force et la solidité des supports ne sont point compromises, comme on pourroit d'abord le craindre. Les apophyges sont décorées des mêmes ornemens que nous avons décrits dans le péristyle précédent. Le galbe de la colonne, qui paroît étrange au premier abord, finit ensuite par plaire lorsqu'on a reconnu qu'il est le résultat de l'imitation des objets naturels. Qui pourroit douter, en effet, qu'on n'ait voulu imiter entièrement le lotus! Le fût de la colonne en est la tige, et le chapiteau la fleur. Bien plus, la partie inférieure de la colonne nous paroît être la représentation exacte de celle du lotus et des plantes en général (1). Cette courbe convexe qui la termine, se remarque plus particulièrement à la naissance de la tige des plantes bulbeuses. Les triangles curvilignes placés les uns dans les autres ne sont autre chose que ces espèces de follicules qui sont indiquées par les naturalistes sous le nom de *gaines*, et qui accompagnent toujours la naissance de la tige (2). C'est dans un monument tel que celui-ci, qui, portant plus particulièrement l'empreinte d'une haute antiquité, nous transporte à une époque plus rapprochée des temps de l'imitation, que ces remarques peuvent être mieux senties; à quoi il faut ajouter que c'est aussi le seul édifice de l'ancienne Égypte qui offre les bases de la plupart de ses colonnes entièrement dégagées des décombres. Cette circonstance favorable est due particulièrement à ce que le palais de Memnon est situé sur le penchant de la chaîne Libyque. Dans d'autres monumens, les apophyges des colonnes ne sont pas diminuées, et les triangles placés les uns dans les autres sont rectilignes. Il eût été difficile d'y reconnoître d'abord l'imitation; mais on en suit bien la trace, en considérant les colonnes dans l'état où le palais de Memnon nous les offre. On l'auroit encore moins soupçonnée dans ces mêmes triangles que nous avons trouvés tant de fois sculptés à la partie inférieure des pans de muraille. C'est une remarque générale à faire, que ce système d'imitation de la naissance de la tige des plantes se retrouve dans toutes les parties inférieures soit des pans de muraille, soit des colonnes, soit même de quelque membre d'architecture considéré isolément, tel, par exemple, que le chapiteau. Le monument qui nous occupe, et la plus grande partie des édifices de la haute Égypte, nous en fournissent de nombreux exemples. Au reste, les Grecs n'avoient point d'opinion différente de la nôtre sur l'imitation des productions de la nature dans l'architecture Égyptienne. Hérodote (3), en parlant des colonnes d'un temple de Saïs, dit positivement qu'elles avoient la forme du palmier, de cet arbre indigène qui croît en abondance dans toute l'Égypte. Les grandes colonnes que nous venons de décrire, sont élevées sur de larges bases cylindriques dont l'arête supérieure est arrondie.

Les autres colonnes de la partie intermédiaire de la salle sont moins élevées; elles ont sept mètres et demi de hauteur, en y comprenant la base, et leur diamètre a un mètre soixante-dix-huit centièmes à l'endroit où il est le plus gros. Les

(1) Voyez les planches 6 et 7 de la Botanique.

(2) Voyez *ibid.*

(3) Hérodote. *Hist.* lib. 11, cap. 169, pag. 156, edit. 1618.

chapiteaux ont la forme de boutons de lotus tronqués dans leur partie supérieure: ils sont ornés de légendes hiéroglyphiques et de serpens. Le haut du fût est décoré de bandeaux circulaires, au-dessous desquels sont des tiges de plantes. Le reste, jusqu'à l'apophyge, est orné de tableaux hiéroglyphiques représentant des offrandes aux dieux. Les apophyges ont les mêmes ornemens que celles des colonnes du grand ordre (1). En prenant pour module le demi-diamètre supérieur, on trouve que le fût en contient neuf et demi, et le chapiteau deux et un quart. Ces colonnes sont couronnées d'une architrave et d'une corniche sur lesquelles s'élève un mur d'une hauteur peu considérable, mais telle qu'il atteint au plafond de l'entre-colonnement du milieu. On y a pratiqué des ouvertures rectangulaires, qui répandent dans toute la salle un jour doux et mystérieux, tel qu'il convient au climat et au monument. Ce mur forme à l'extérieur une espèce d'attique couronné d'un cordon et d'une corniche.

Les deux autres portions de la salle hypostyle (2) renferment des colonnes à boutons de lotus tronqués, semblables à celles que nous venons de décrire: ces colonnes sont surmontées d'un dé et d'une architrave sur lesquels reposent les pierres du plafond. Il résulte de cette disposition, que les terrasses de la partie intermédiaire de la salle sont plus élevées de deux mètres que celles des deux parties contiguës. Les pierres du plafond du grand entre-colonnement ont six mètres et un tiers de longueur, deux mètres de largeur et soixante-cinq centimètres d'épaisseur; celles des autres entre-colonnemens n'ont guère moins de cinq mètres de longueur. Aucun des soffites, excepté celui du milieu, n'a été décoré. Le reste de la salle hypostyle est orné de sculptures peintes, dont les couleurs, par-tout où elles n'ont point été enlevées, brillent encore d'un très-vif éclat.

Cette pièce est parfaitement distribuée comme la grande salle hypostyle du palais de Karnak (3), et probablement aussi elle avoit une destination analogue. Le premier mur, qui est à gauche en entrant, et que nous avons dit être le mieux conservé, est décoré de sculptures d'un grand intérêt. On y voit représenté le siège d'une ville dont on escalade un des forts. Une partie de cette scène se trouve figurée dans la *planche 31* (4). Au pied des murs sont des machines pour l'escalade: elles sont soutenues par des militaires qu'elles cachent de telle manière qu'on n'aperçoit que leurs pieds; ce sont comme des espèces de boucliers énormes. Des guerriers armés d'un poignard sont au bas de ces machines, prêts à suivre ceux qui en ont déjà atteint le sommet et qui attaquent avec ardeur; d'autres soldats montent dessus, pour gagner une échelle qui est appuyée contre les murs, et dont le pied est soutenu par un guerrier. On voit à gauche un homme qui porte une grande *couffe* (5) où sont des vivres destinés aux assiégeans. Ceux qui montent à l'échelle, se couvrent de leurs boucliers; ils paroissent saisir, pour se maintenir, les joints des pierres qui forment les murs du fort: on en voit même dont

(1) Nous n'employons ici ce mot que pour indiquer la différence de grandeur des colonnes.

(2) On verra ci-après, *seconde partie*, pag. 150, sur quoi est fondée la dénomination de *salle hypostyle* que nous employons ici.

(3) Voyez la section VIII de ce chapitre.

(4) Voyez la *planche 31*, fig. 1, A. vol. II.

(5) Les couffes sont de grands paniers faits de feuilles de palmier.

les pieds reposent tout-à-fait sur ces joints. Il est difficile de concevoir qu'ils pussent s'y arrêter, à moins que les assises ne fussent en retraite les unes sur les autres; ce que n'a point exprimé l'artiste Égyptien qui a représenté cette scène, où le défaut de perspective se fait particulièrement remarquer. La forteresse a quatre étages. Les assiégeans ont déjà dépassé le premier, que les assiégés s'y défendent encore. Ces derniers montrent la plus grande ardeur, et lancent de toutes parts des flèches dont sont atteints quelques assaillans, que l'on voit tomber du haut des murs où ils étoient déjà parvenus. Dans la partie supérieure du fort, l'un des défenseurs de la citadelle jette des matières enflammées. Les assiégeans ne combattent pas avec moins d'ardeur, et des assiégés que l'on voit tomber du haut des remparts, attestent assez la vigueur de leur attaque. Le fort est couronné d'un étendard percé de flèches; il est construit sur un lieu élevé. On voit à gauche la porte qui y conduit; elle paroît hermétiquement fermée. Le système de construction de cette forteresse semble être une suite de tours carrées inscrites les unes dans les autres, en sorte que celle qui est au milieu doit être considérée comme entourée de quatre enceintes qu'il faut successivement escalader et franchir pour s'en rendre maître. Ces différentes enceintes sont surmontées de créneaux, tels que ceux qui couronnent encore, à Medynet-abou, les sommités des murs du pavillon (1). Dans le bas-relief curieux qui nous occupe, la forme des boucliers est ce qui distingue particulièrement les guerriers. Ceux des assiégeans sont arrondis dans la partie supérieure, et ceux des assiégés sont ronds, quelquefois échancrés sur les côtés, et aussi de forme rectangulaire. Les premiers (2) distinguent les Égyptiens, dont le costume d'ailleurs ne diffère pas essentiellement de celui de leurs ennemis.

Au pied du fort, on voit des archers lancer des flèches sur les soldats qui le défendent; tout près de là, un héros Égyptien, de stature colossale, monté sur un char, se précipite sur les ennemis, qui probablement arrivent au secours des assiégés: il les contraint de fuir dans le plus grand désordre. On le voit, l'arc en main, leur décocher des traits qui sont encore enfoncés dans le corps de plusieurs d'entre eux: ces derniers se retournent du côté du héros, en élevant les mains, comme pour implorer sa clémence. Ceux des ennemis qui sont montés sur des chars, lancent leurs chevaux et fuient à toute bride. Le héros est près de les atteindre, et renverse tout ce qu'il rencontre sur son passage: il paroît inexorable et insensible aux prières que semblent lui adresser les victimes qui tombent sous ses coups. Devant lui sont quelques archers qui prennent par les cheveux les ennemis qu'ils rencontrent, et les tuent à coups de massue, de poignard ou de sabre; les femmes, les enfans même, ne sont point épargnés.

Au-dessus de cette scène de carnage, sont des tableaux représentant des offrandes faites au héros vainqueur et aux dieux.

Le mur de fond de la salle hypostyle est décoré, dans la partie encore subsistante, de sujets de sculpture tels qu'on en voit par-tout. Ce sont des tableaux encadrés d'héroglyphes, et représentant des sacrifices à des divinités.

(1) Voyez la pl. 15, ordonnée 4, A. vol. II.

(2) Voyez la description de Medynet-abou, sect. 1.^{re}, p. 55

On passe de là dans une petite salle dont il ne reste plus que huit colonnes encore debout. Les murs de clôture sont détruits; mais il est facile de juger, sur les lieux, que les murs latéraux des pièces précédentes devoient s'étendre jusqu'à celle-là. Cette salle renfermoit donc probablement un plus grand nombre de colonnes. Peut-être aussi quelques pièces latérales en rétrécissoient-elles l'étendue. Les colonnes sont de même forme et de même hauteur que celles de la salle hypostyle. Les entre-colonnemens sont peu différens. Sur le mur de fond, on voit à droite deux figures enveloppées par le feuillage d'un arbre vert qui étend ses branches au-dessus de leur tête, et les prolonge presque jusqu'à leurs pieds : cet arbre porte des espèces de fruits qui présentent le même contour que ces légendes hiéroglyphiques auxquelles nous avons donné le nom de *scarabées*. Une des figures est debout devant l'autre qui est assise. Celle-là trace quelques caractères hiéroglyphiques sur un des fruits, avec un style qu'elle appuie sur un bâton à crans passé dans sa main gauche, et surmonté d'une espèce de lanterne. C'est l'attribut du personnage à tête d'ibis, représentant le Thot ou le Mercure des Égyptiens. Derrière la figure assise, et à une certaine distance, il s'en trouve une autre qui n'est point enveloppée par les branches de l'arbre : elle tient aussi un bâton à crans, et elle est occupée à graver une légende hiéroglyphique que l'on aperçoit sur un des fruits suspendus à l'arbre.

En sortant de cette salle, on entre dans une autre dont il ne reste plus aucun des murs de clôture. Huit colonnes de même forme que les précédentes subsistent encore, et ne portent plus que des architraves; le plafond est entièrement détruit.

Le palais de Memnon paroît avoir été entouré de constructions de briques d'un genre tout particulier. On en voit des parties intactes au nord de cet édifice, à la distance d'une cinquantaine de mètres. Ce sont deux rangées de voûtes (1) accolées les unes contre les autres, au nombre de dix ou douze, et laissant entre elles un intervalle assez considérable. Ces voûtes sont bâties au pied de la chaîne Libyque, et s'étendent jusqu'à la limite du terrain cultivé; elles sont en plein cintre, et les arcs sont formés par un seul rang de briques posées de champ. On a établi dessus une plate-forme, où l'on voit beaucoup de débris de poterie, et même quelques restes de constructions en pierre. Quelle pouvoit être la destination de ces voûtes, et sont-elles des restes d'antiques constructions Égyptiennes? Voilà les questions qui se présentent d'abord à la pensée. Un examen attentif ne nous a fait reconnoître rien d'Égyptien d'une haute antiquité, ni dans l'exécution des voûtes, ni dans les dimensions des matériaux. Les briques diffèrent de celles qui ont été employées dans la construction des enceintes antiques (2) et dans les grottes de Thèbes (3), en ce qu'elles sont d'un petit échantillon, et qu'elles ne portent point d'empreintes hiéroglyphiques. Bien plus, l'emploi des briques en vousoirs doit faire soupçonner que ces constructions ne sont point d'une haute antiquité, puisqu'à

(1) Voyez pl. 24, ordonnée 2, A. vol. II.

(3) Voyez la description des grottes de Thèbes,

(2) Ces briques ont jusqu'à trente-trois centimètres de longueur. section X de ce chapitre.

quelque distance du palais de Memnon, tout contre les rochers escarpés de la chaîne Libyque, un monument dont l'origine ne peut être douteuse, nous donne presque la certitude que les anciens Égyptiens n'ont jamais connu l'art de faire des voûtes (1). Nous sommes donc portés à croire que les constructions qui nous occupent ont été élevées dans des temps plus modernes; et leur disposition régulière autour du monument prouve qu'elles sont dues à des hommes qui respectoient encore cet antique édifice. Il est assez difficile de déterminer avec précision si elles datent du temps où les Romains gouvernoient l'Égypte. Cependant leur analogie parfaite avec les maisons figurées dans la mosaïque de Palestrine (2), où tous les savans s'accordent à voir la représentation d'une scène qui se passe en Égypte, fera conclure avec beaucoup de vraisemblance qu'elles ne sont que des habitations particulières bâties à l'époque où les Romains étoient maîtres de cette contrée. Cette conséquence trouve encore un appui dans la ressemblance de ces constructions avec les maisons actuelles de la ville de Syène, où l'on bâtit actuellement même comme au temps des Romains. En effet, ces maisons, de même que celles de la mosaïque de Palestrine, ne sont autre chose que de longs vestibules construits en briques et voûtés en plein cintre, dont l'entrée n'est point fermée: elles sont à l'abri des rayons brûlans du soleil, et laissent à l'air, si nécessaire dans ce climat ardent, un facile accès.

Quelques personnes ont voulu voir dans ces constructions, des tombeaux; d'autres, des espèces de caves bâties du temps des premiers Chrétiens, pour servir à la célébration de leurs cérémonies religieuses: mais nous devons dire que nous n'avons trouvé sur les lieux aucun indice qui puisse justifier ces conjectures.

Tels sont les restes du palais de Memnon, qui porte plus particulièrement l'empreinte de ce grandiose et de cette magnificence qui caractérisent les monumens de l'ancienne Égypte. Nous avons jugé sur les lieux mêmes, en le comparant à d'autres édifices encore existans, qu'il doit avoir été beaucoup plus considérable, et qu'il se prolongeoit plus avant vers la chaîne Libyque: mais nous allons voir bientôt que des raisons plus fortes et bien plus concluantes confirment cette opinion (3).

La régularité du plan de l'édifice, dont rien ne rompt les belles lignes, frappe d'abord, et l'on n'admire pas moins ensuite le style simple et noble de son architecture. Les amateurs de l'art y trouvent des statues remarquables non-seulement par leurs masses colossales et leur exécution parfaite, mais encore par le choix des matériaux dont elles sont formées. Celui qui cherche à pénétrer dans les annales des Égyptiens, voit en quelque sorte ouvert devant lui le livre des exploits de ce peuple. Ses actions guerrières y sont par-tout représentées. Il faudroit, pour en fixer les époques, savoir lire les hiéroglyphes qui probablement les constatent.

(1) Voyez la description de l'édifice avec un plafond en forme de voûte, section V de ce chapitre.

(2) Une opinion assez généralement reçue, c'est que la mosaïque de Palestrine représente l'arrivée d'Alexandre-Grand en Égypte.

Le savant abbé Barthélemy nous paroît être plus près de la vérité, en faisant voir, dans son ingénieuse explication, que la scène représentée dans la mosaïque de

Palestrine a pour objet de transmettre le souvenir du voyage de l'empereur Adrien dans la partie la plus reculée de la Thébàide, vers les rochers granitiques de Syène.

Winckelman voit, dans la mosaïque de Palestrine, un sujet tiré de la fable et emprunté d'Homère, qui représente les aventures de Ménélas et d'Hélène en Égypte.

(3) Voyez ci-après la seconde partie de cette section.

Les bas-reliefs historiques, loin d'annoncer la perfection de l'art, paroissent au contraire n'en déceler que l'enfance. Cependant on peut dire, à la louange des artistes Égyptiens, qu'il est impossible de mettre plus de mouvement qu'ils n'ont fait dans ces sortes de compositions. On a vraiment peine à concevoir comment se trouvent réunis dans le même édifice des statues qui supposent l'étude perfectionnée de la sculpture en ronde-bosse, et des bas-reliefs dont l'exécution n'atteste, pour ainsi dire, que la barbarie de l'art. Un pareil résultat ne peut s'expliquer que par la contrainte où étoient retenus les artistes Égyptiens dans l'exécution des bas-reliefs religieux; contrainte qui a toujours été telle, que les ressources leur ont manqué lorsqu'ils ont voulu se livrer à leur imagination et composer avec liberté, comme il est arrivé dans les batailles que nous avons décrites.

SECONDE PARTIE.

Identité du Monument qui vient d'être décrit, et du Tombeau d'Osymandyas.

LES constructions que nous venons de décrire, ont trop d'analogie avec un des édifices de Thèbes dont Diodore de Sicile nous a transmis la description sous la dénomination de *tombeau d'Osymandyas*, pour que nous ne nous occupions pas de comparer ces deux monumens et d'en démontrer l'identité.

Diodore vient de parler des tombeaux des rois et d'en indiquer le nombre. Il dit ensuite (1) : « Ce que j'avance est confirmé non-seulement par le témoignage » des prêtres de l'Égypte, qui le racontent d'après leurs livres, mais encore par » beaucoup de Grecs qui ont visité Thèbes sous Ptolémée-Lagus, et qui ont écrit » l'histoire d'Égypte, du nombre desquels est Hécatée. »

Ce préambule fait assez connoître que les faits que Diodore va rapporter, ne sont point le résultat de ses propres observations. On peut douter en effet, avec raison, que cet historien ait parcouru la haute Égypte. Quoi qu'il en soit, ses écrits portent un caractère d'authenticité d'autant plus grand, qu'ils sont puisés à des sources plus anciennes, et dans les ouvrages d'auteurs et de voyageurs qui avoient vu, à une époque très-éloignée, les monumens dont il parle. Hécatée est antérieur à Hérodote, qui est lui-même un des plus anciens historiens dont les ouvrages nous sont parvenus. On peut conjecturer que le premier a visité l'Égypte peu de temps après la conquête de ce pays par Cambyse. Alors les temples et les palais n'avoient point subi les altérations et les changemens qu'ils ont éprouvés depuis cette époque. Ils avoient été, à la vérité, pillés par les Perses; beaucoup de statues avoient été brisées et renversées : mais tous les élémens de ces édifices subsistoient encore, le souvenir en étoit récent, et l'on pouvoit, pour ainsi dire, se les représenter dans leur état primitif. D'ailleurs, si l'on s'en rapporte au jugement de Denys d'Halicarnasse sur les historiens du temps d'Hécatée, il paroît que ceux-ci se bornoient, dans leurs écrits, à publier les mémoires particuliers qui étoient conservés dans les temples : ils n'y faisoient aucun changement. Il pourroit donc se faire qu'Hécatée

(1) Voyez la citation n.º 1, pag. 156.

eût seulement traduit dans sa langue une description Égyptienne du tombeau d'Osymandyas, conservée dans les archives de Thèbes. Ainsi, en admettant, ce qui, nous l'avouons, est très-hypothétique, que les récits de cet historien cité par Diodore nous aient été transmis sans altération, nous tiendrions des Égyptiens eux-mêmes la description d'un de leurs plus magnifiques monumens. Voici cette description telle que Diodore la donne (1) :

« Ils [les Grecs dont il vient d'être question] rapportent que le tombeau du roi » connu sous le nom d'*Osymandyas* existe à dix stades des premiers tombeaux où » sont déposés les corps des jeunes vierges consacrées au culte de Jupiter. A l'entrée » de ce monument, est un pylône bâti de pierres de diverses couleurs ; sa longueur » est de deux plèthres, et sa hauteur de quarante-cinq coudées. En s'avancant, on » trouve un péristyle carré, construit tout en pierres, dont chaque côté a quatre » plèthres. Au-devant des colonnes, il y a des figures monolithes de seize coudées » de haut, sculptées suivant l'ancienne manière. Le plafond est formé de pierres » monolithes de deux orgyies, qui en embrassent toute la largeur : il est parsemé » d'étoiles sur un fond bleu. A la suite de ce péristyle, est un nouveau passage, ainsi » qu'un autre pylône entièrement semblable à celui dont on vient de parler, mais » orné de toutes sortes de sculptures plus parfaites. Près de l'entrée, on voit » trois statues taillées dans un seul morceau de pierre de Syène. L'une d'elles, » qui représente le roi, est assise : elle est la plus grande de toutes celles que ren- » ferme l'Égypte ; la mesure de son pied surpasse sept coudées. Les deux autres » sont auprès de ses genoux, l'une à droite et l'autre à gauche ; elles représentent » la fille et la mère du roi, et sont de dimensions beaucoup moindres que la statue » principale. Cet ouvrage n'est pas seulement recommandable par sa grandeur, mais » il est encore digne d'admiration sous le rapport de l'art qui s'y fait remarquer, et il » est précieux par la nature de la pierre, qui, dans une si grande masse, ne laisse » apercevoir aucune fissure ni aucune tache. On y a gravé cette inscription :

JE SUIS OSYMANDYAS, ROI DES ROIS.
SI QUELQU'UN VEUT SAVOIR QUEL JE SUIS ET OÙ JE REPOSE,
QU'IL DÉTRUISE QUELQUES-UNS DE MES OUVRAGES.

» Près de cette statue, il en existe une autre qui représente la mère d'Osymandyas ; » elle est monolithe, et a vingt coudées de hauteur : elle porte sur sa tête trois cou- » ronnes, pour montrer qu'elle a été fille, femme et mère de roi. Après le pylône, » on trouve un péristyle plus admirable que le premier, dans lequel on voit toutes » sortes de sculptures en bas-relief, représentant la guerre faite par le roi aux » révoltés de la Bactriane, contre lesquels il marcha avec quatre cent mille » hommes d'infanterie et vingt mille chevaux. Toute cette armée étoit divisée » en quatre corps, commandés chacun par un des fils du roi.

» Sur le premier mur, on voit le roi faisant le siège d'une forteresse entourée » des eaux d'un fleuve : il combat quelques troupes ennemies qui se sont avan- » cées, ayant à côté de lui un lion terrible qui le défend avec ardeur. Parmi ceux

(1) Voyez la citation n.º 11, pag. 156.

» qui expliquent ces sculptures, il y en a qui prétendent qu'effectivement un lion
 » privé, nourri par le roi, partageoit ses dangers dans les combats, et contri-
 » buoit par sa force à mettre les ennemis en déroute; quelques autres racontent
 » que le roi, étant extraordinairement fort et courageux, avoit voulu marquer ces
 » qualités, dont il étoit fort vain, par le symbole du lion. Sur le second mur sont
 » représentés les captifs que le roi avoit ramenés de son expédition. Ils n'ont ni
 » parties génitales ni mains; ce qui paroît indiquer qu'ils ont manqué de courage,
 » et qu'ils se sont conduits dans le danger comme s'ils n'avoient point eu de mains.
 » Le troisième mur est orné de toutes sortes de sculptures et de très-beaux hiéro-
 » glyphes qui constatent les sacrifices offerts par le roi, et son triomphe au retour de
 » cette guerre. Au milieu du péristyle, à l'endroit où il est découvert, s'élève un
 » autel d'une très-belle pierre, admirablement travaillé et étonnant par sa grandeur.
 » Contre la dernière muraille, sont deux statues monolithes assises, de vingt-sept
 » coudées de hauteur. A côté d'elles, sont trois portes par lesquelles on sort du
 » péristyle pour entrer dans un édifice soutenu par des colonnes, à la manière d'un
 » odéon : chacun de ses côtés a deux plèthes. On y voit un grand nombre de
 » statues de bois représentant des plaideurs : ils ont les yeux tournés vers les juges,
 » qui sont sculptés, au nombre de trente, sur un des murs. Au milieu de ces derniers
 » est le président, au cou duquel est suspendue une image de la Vérité qui a les
 » yeux fermés : près de lui sont beaucoup de livres. Ces figures indiquent, par la
 » manière dont elles sont représentées, qu'il est du devoir des juges de ne rien
 » recevoir, et que leur président ne doit considérer que la vérité.

» De là on passe dans un promenoir environné de salles de toute espèce, dans
 » lesquelles on a représenté, sur des tables, toutes sortes d'alimens les plus propres
 » à flatter le goût. Dans l'une, le roi, artistement sculpté et brillant de couleur,
 » offre aux dieux l'or et l'argent qu'il retire chaque année des mines de toute
 » l'Égypte. Au-dessous on a inscrit la quantité, qui, évaluée en notre monnoie,
 » s'élève à trente-deux millions de mines. Ensuite vient la bibliothèque sacrée,
 » sur laquelle est cette inscription : REMÈDES DE L'ÂME. On y voit les images de tous
 » les dieux de l'Égypte. Le roi leur présente de la même manière les offrandes qui
 » conviennent à chacun d'eux. Il est debout devant Osiris et les juges qui l'accom-
 » pagnent aux enfers, attestant qu'il a exercé la piété envers les dieux, et la justice
 » envers les hommes. Tout contre la bibliothèque, s'élève une salle plus grande,
 » qui renferme vingt tables entourées de lits sur lesquels sont les images de Jupiter,
 » de Junon et d'Osymandyas lui-même. Il paroît que c'est là qu'est déposé le corps
 » du roi. Autour de cette salle, sont distribuées beaucoup de petites chambres
 » obscures, dans lesquelles on a peint avec art tous les animaux sacrés de l'Égypte.
 » Ensuite on monte dans le lieu qui est véritablement construit en tombeau. Arrivé
 » là, on voit au-dessus du cénotaphe un cercle d'or de trois cent soixante-cinq
 » coudées de tour, et d'une coudée d'épaisseur : on a inscrit et réparti dans chaque
 » coudée les jours de l'année avec le lever et le coucher naturel des astres, et les
 » interprétations qu'en tiroient les astrologues Égyptiens. On dit que ce cercle fut
 » enlevé par Cambyse et les Perses, à l'époque où ils s'emparèrent de l'Égypte. Tel

» étoit, d'après les autorités citées, le tombeau d'Osymandyas, qui paroît l'em-
 » porter de beaucoup sur les autres, non-seulement par la somptuosité de sa
 » construction, mais encore par l'habileté des ouvriers qui l'ont bâti. »

Pour être convaincu de l'identité du palais de Memnon et du monument décrit par Diodore sous la dénomination de *tombeau d'Osymandyas*, il suffit, pour ainsi dire, de jeter les yeux sur le plan topographique de la plaine de Thèbes et sur les plans particuliers et les vues de l'édifice, après avoir lu avec un peu d'attention la description rapportée par l'historien que nous citons, et celle que nous avons donnée nous-mêmes du palais de Memnon. Cependant, pour lever tous les doutes, nous allons établir la comparaison des deux descriptions, pour ainsi dire partie par partie, et justifier la traduction que nous venons de donner du passage de Diodore qui s'y rapporte. Nous ferons voir avec quelle facilité on peut se servir des ruines encore existantes, tant pour restaurer l'ancien édifice, que pour éclaircir quelques passages obscurs du récit de Diodore.

Cet historien place le monument d'Osymandyas à dix stades des premiers tombeaux où sont déposés les corps des jeunes vierges consacrées au culte de Jupiter. Nous avons rendu *παλλακιδας* par *jeunes vierges*, au lieu de *concupines* que l'on trouve dans les traductions : voici quelles sont nos autorités à ce sujet. Hérodote rapporte (1) que les prêtres du Jupiter Thébéen lui ont raconté que des Phéniciens avoient enlevé, à Thèbes, deux femmes consacrées au service de ce dieu. Il est vrai que, dans un autre passage (2), le même historien avance que, chez les Égyptiens, les femmes ne peuvent être prêtresses d'aucun dieu ni d'aucune déesse, le sacerdoce étant réservé aux seuls hommes. On pourroit croire, au premier abord, que ces deux passages impliquent contradiction ; cependant on conçoit facilement que les femmes aient pu remplir quelques emplois dans les temples, sans être pour cela chargées des fonctions éminentes du sacerdoce. Le témoignage de Strabon confirme cette opinion. Cet historien géographe parle en effet de ces jeunes vierges consacrées au culte de Jupiter (3). La précieuse inscription de Rosette (4) vient aussi à notre secours, et lève même absolument toutes les incertitudes ; car elle rappelle le culte établi en l'honneur de quelques princesses de la famille des Ptolémées, très-certainement sur le modèle du culte des anciens dieux de l'Égypte. Il y est question de Pyrrha, athlophore de Bérénice ; d'Arcia, fille de Diogène, canéphore d'Arsinoé Philadelphie ; et d'Irène, prêtresse d'Arsinoé Philopator : Aëtès est désigné comme le souverain pontife de la famille des Ptolémées.

L'histoire de Diodore étant composée, comme il le dit lui-même, d'après les annales de l'Égypte, les mesures qu'il rapporte ne peuvent être que des mesures en usage dans cette contrée. Tous les auteurs s'accordent à évaluer le stade Égyptien à cent mètres (5). Les dix stades font donc mille mètres. Si l'on prend cette distance, et que l'on décrive sur le plan topographique un cercle autour du palais de

(1) *Hist.* lib. II, cap. 54, pag. 111, edit. 1618.

(2) *Hist.* lib. II, cap. 35, pag. 103.

(3) Voyez la citation n.° III, pag. 158.

(4) Voyez la citation n.° IV, à la fin de cette section, pag. 158.

(5) Cinquante-une toises.

Memnon, on rencontre la chaîne Libyque en un lieu rempli d'hypogées (1) qui ont autrefois servi de sépultures. Parmi ces grottes, il en est de très-vastes et de très-spacieuses, destinées certainement à des personnages importants. Ainsi la position respective du palais de Memnon et des hypogées s'accorde bien avec celle du tombeau d'Osymandyas et des sépultures des jeunes vierges consacrées au culte de Jupiter. On pourroit croire toutefois que ces sépultures ne sont autre chose que les tombeaux des rois : mais l'auteur lève lui-même tous les doutes à ce sujet ; car, avant de donner la description du tombeau d'Osymandyas, il parle en termes précis des tombeaux des rois, qu'il n'auroit point manqué de rappeler sous la même désignation, s'il avoit eu en effet l'intention de les indiquer ici.

« A l'entrée de ce monument, est un pylône bâti de pierres de diverses couleurs : sa longueur est de deux plèthres, et sa hauteur de quarante-cinq coudées. »

Le texte renferme le mot *πυλώνια*, que l'on a rendu dans les traductions Latines par *atrium*, et dans les traductions Françaises par *vestibule*. Ces dénominations ne donnent nullement l'idée de la partie de l'édifice que Diodore a voulu désigner : elles présentent en effet, à l'esprit, des formes sur lesquelles nous avons des idées fixes et arrêtées. C'est, chez les Romains et chez nous, cette première pièce, souvent ornée de colonnes, où l'on entre avant d'arriver aux appartemens distribués dans l'intérieur des palais et des maisons particulières. Il n'y a rien là qui rappelle l'idée de porte, renfermée dans le mot *πυλών*. Il suffit d'ailleurs de jeter les yeux sur les dessins (2), pour s'assurer du peu d'analogie qui existe entre la partie des édifices Égyptiens désignée sous la dénomination Grecque de *πυλών*, et la partie des édifices Romains et Français connue sous les noms d'*atrium* et de *vestibule*. Nous avons donc adopté le mot de *pylône*, pour indiquer une construction qui n'a d'analogie ni dans l'architecture des Grecs et des Romains, ni dans la nôtre. Cette dénomination est d'ailleurs justifiée par l'emploi qu'en ont fait les anciens auteurs (3).

Le texte porte, *λίθῳ ποικίλῳ*, que nous avons rendu par *pierres de diverses couleurs*, et non pas par *marbre moucheté*, ou *Pierre granitique*, comme on seroit tenté de le préférer, en s'appuyant d'un passage d'Hérodote où cet historien (4) se sert des expressions *λίθῳ Αἰθιοπικῷ ποικίλῳ*, pour indiquer le granit dont étoit formée la première assise de l'une des pyramides de Memphis. Mais dans notre traduction nous sommes justifiés par les faits ; car, ici ni ailleurs, nous n'avons trouvé aucun pylône construit entièrement en granit, et encore bien moins en marbre, dont il n'existe pas en Égypte de carrières en exploitation. Il nous paroît donc très-vraisemblable que l'épithète *ποικίλῳ*, de *diverses couleurs*, doit s'entendre des différentes peintures dont étoient revêtues les sculptures qui décorent le palais de Memnon.

La hauteur du pylône n'a pu être prise exactement, puisqu'il est tout-à-fait

(1) Voyez la planche 24, ordonnée 9, et l'explication de cette planche.

(2) Voyez les planches 5 et 6, A. vol. II.

(3) Voyez la Description d'Edfou, ch. V, p. 16 et 17, où l'on a cru devoir donner, par anticipation, quelques

détails qui se trouveroient ici à leur véritable place, mais que nous ne répéterons cependant point.

Voyez aussi la note au bas de l'explication de la planche 4 des monumens de Philæ, A. vol. I.

(4) Hist. lib. 11, cap. 127, pag. 138, édit. 1618.

détruit dans sa partie supérieure. La restauration la plus probable lui donneroit vingt-trois à vingt-quatre mètres, mesure qui convient assez bien avec les quarante-cinq coudées de Diodore, en évaluant la coudée d'après celle du nilomètre d'Éléphantine (1). Quant à la longueur du pylône, Diodore la fait de deux plèthres, équivalens, d'après les mêmes données, à soixante-dix mètres. Ce nombre excède de trois mètres sa mesure réelle.

« En s'avancant, on trouve un péristyle carré, construit tout en pierres, dont » chaque côté a quatre plèthres. »

Ce péristyle, que, dans la première partie de cette section, nous avons désigné sous la dénomination de *cour* (2), n'est point rigoureusement carré. Les vestiges qui en subsistent encore, ont permis de le mesurer dans toute son étendue. Nous avons trouvé sa longueur de quarante-six mètres soixante centièmes (3), et sa largeur de cinquante-deux mètres cinquante centièmes (4). La différence qui existe entre ces deux dimensions, n'est point assez considérable pour qu'on puisse taxer un historien d'inexactitude; mais la dimension de quatre plèthres qu'il assigne au côté de ce péristyle, est tout-à-fait inconcevable, et il est à croire qu'ici le texte pourroit bien avoir été altéré. En effet, d'après la forme constante et bien connue des plans des édifices Égyptiens, le pylône est toujours un côté de la cour ou du péristyle, ou, en général, de la pièce intérieure à laquelle il sert d'entrée, et toujours il en excède un peu les murs extérieurs. Or, si le pylône a deux plèthres, comme nous venons de le vérifier, il est impossible que le péristyle carré qui le suit en ait quatre. L'erreur viendrait-elle de ce qu'après avoir considéré toute la longueur du pylône, on n'auroit plus fait attention qu'à la moitié de cet édifice, à laquelle on auroit conservé la dimension du pylône entier! Cette sorte de méprise est facile à concevoir, et l'on y est naturellement conduit par la forme même de cette construction. En effet, elle est composée de deux massifs de forme pyramidale, qu'on ne peut guère s'empêcher, au premier aspect, de considérer isolément; car ils ne sont liés entre eux que par la porte d'entrée, dont ils paroissent être en quelque sorte les jambages; et cela nous avoit tellement frappés nous-mêmes sur les lieux, que nous les avons appelés chacun du nom de *môle*, dénomination que nous avons changée depuis en celle de *pylône*, pour désigner l'ensemble des deux môles et de la porte. L'explication de cette erreur nous paroît d'autant plus vraisemblable, que l'historien semble se rectifier lui-même dans la suite, en assignant la largeur de deux plèthres à la salle hypostyle, qui occupe, comme la cour, toute la largeur de l'édifice. Ce n'est pas, toutefois, que cette mesure de deux plèthres soit rigoureusement exacte, puisqu'elle doit être diminuée de la quantité dont le pylône excède de part et d'autre les murs extérieurs; mais on ne doit point s'attendre ici à une précision géométrique. Hécatée et les autres Grecs dont Diodore emprunte ses récits, se

(1) Nous avons mesuré les coudées du nilomètre d'Éléphantine, et nous leur avons trouvé une longueur réduite de 0^m,527. Voyez, pour de plus amples détails, le Mémoire de M. Girard sur le nilomètre d'Éléphantine, *A. M.* pag. 6 et 7.

Les quarante-cinq coudées valent 23^m,615.

(2) Voyez ce que nous disons à l'occasion de la dénomination de *péristyle*, dans la description de Médynet-abou, section 1, pag. 36, note 3.

(3) Vingt-trois toises cinq pieds six pouces.

(4) Vingt-six toises cinq pieds trois pouces.

trouvent peut-être dans le même cas que la plus grande partie des modernes qui, n'ayant que peu ou point de connoissance en architecture et dans les arts du dessin, n'ont pu fournir dans leurs relations que des notions très-imparfaites et des mesures approximatives des monumens qu'ils ont voulu décrire. Ceux qui ont parcouru l'Égypte, reconnoissent bien que ces voyageurs ont vu les édifices dont ils parlent; mais ils s'aperçoivent aussi que leurs relations sont bien peu propres à en donner une idée exacte. Ainsi, dans la question qui nous occupe, il s'agit moins de rechercher une précision rigoureuse, que de s'assurer du plus grand nombre possible de rapports entre l'édifice décrit par Diodore et le palais de Memnon.

« Au-devant des colonnes, il y a des figures monolithes de seize coudées de » hauteur, sculptées suivant l'ancienne manière. »

Le texte porte ἀντὶ τῶν κίονων, que les traducteurs ont rendu par *au lieu de colonnes*, et que nous interprétons par *au-devant des colonnes*. Voici nos motifs. Le premier péristyle est entièrement détruit; il reste à peine quelques traces des murs latéraux. On voit seulement, à gauche, les fondations de deux colonnes dont on a pu prendre les mesures; elles sont des indices certains d'une galerie qui étoit peut-être formée de plusieurs rangées de colonnes, mais qui pouvoit aussi n'en avoir qu'une seule rangée, au-devant de laquelle étoient placés des piliers cariatides. La *planche 27, fig. 1 et 2, A. vol. II*, offre une restauration dans la première hypothèse; la *planche 33* en présente une dans la seconde. Mais cette dernière doit être préférée, parce qu'elle est plus conforme à la description de Diodore. En effet, l'auteur fait remarquer que le second péristyle est tout-à-fait semblable au premier, sinon qu'il est plus admirable encore et plus rempli de sculptures intéressantes. On voit donc que l'analogie des constructions encore existantes dans l'un et l'autre péristyle nous autorise à donner au texte l'interprétation que nous proposons. C'est ainsi que nous croyons pouvoir nous servir des portions d'édifices encore existantes, pour traduire avec plus d'exactitude le texte de Diodore, et réciproquement, nous appuyer de la description de cet auteur, pour restaurer les parties du monument qui ne subsistent plus, sans qu'on puisse nous faire le reproche d'admettre d'avance ce qu'il faut prouver.

La hauteur de seize coudées, qui est assignée aux figures sculptées placées au-devant des colonnes, ne peut être vérifiée maintenant, puisque le premier péristyle est entièrement détruit: les débris des colonnes et des piliers cariatides, ceux des entablemens et des corniches, tout a disparu. Cependant, si l'on admet, ce qui est extrêmement vraisemblable, que ces figures étoient de même hauteur que celles du second péristyle, on trouve que les seize coudées, équivalentes à huit mètres et demi, d'après le nilomètre d'Éléphantine, s'éloignent peu de neuf mètres, qui sont effectivement la hauteur des figures adossées aux piliers carrés du second péristyle.

Le texte renferme le mot ζώδια qui signifie en général des figures en relief, des figures sculptées; ce qui ne peut s'appliquer évidemment qu'aux piliers cariatides. L'auteur leur donne l'épithète de *monolithes*, tandis qu'ils sont bâtis par assises.

assises. La perfection que l'on trouve dans l'exécution des édifices Égyptiens, le soin que l'on a mis à cacher les joints des assises, peuvent seuls avoir induit en erreur le voyageur à qui nous devons la description du tombeau d'Osymandyas.

« A la suite de ce péristyle, est un nouveau passage, ainsi qu'un autre pylône » semblable en tout à celui dont on vient de parler, mais orné de toutes sortes » de sculptures mieux exécutées. »

Ce qui reste encore de ce pylône est parfaitement d'accord avec la description ; et d'après une indication aussi positive, nous avons été conduits à la restauration de la *planche 33*, laquelle est d'ailleurs suffisamment motivée par l'analogie des péristyles et des pylônes encore subsistans avec ceux du palais de Medynet-abou.

« Près de l'entrée, on voit trois statues taillées dans un seul morceau de » pierre de Syène. L'une d'elles » &c.

Le texte porte : Παρὰ δὲ τὴν εἴσοδον ἀνδριάντας εἶναι τρεῖς ἐξ ἑνὸς τῆς πάντας λίθου Μέμνονος τῷ Συνήτῃ· καὶ τούτων ἓνα μὲν καθεύμενον ὑπάρχειν μέγιστον πάντων τῶν κατ' Αἴγυπτον. Nous n'avons point hésité d'adopter la version proposée par Saumaise, et reproduite par Wesseling dans les notes dont il a accompagné son édition *in-folio* de Diodore de Sicile, publiée en 1746. Indépendamment de ce que cette version est conforme aux règles grammaticales, elle est tellement d'accord avec ce qui reste sur les lieux et la nature des débris que nous avons retrouvés, que ce qui n'étoit proposé par Wesseling que comme une probabilité, s'est changé pour nous en certitude. Voici le passage tel qu'il le rétablit : Παρὰ δὲ τὴν εἴσοδον ἀνδριάντας εἶναι τρεῖς ἐξ ἑνὸς τῆς πάντας λίθου τεμνομένου τῷ Συνήτῃ. Comme Diodore annonce bien positivement qu'il veut parler du colosse d'Osymandyas, il ne peut pas être ici question de Memnon, à moins que ce Memnon ne fût le sculpteur dont le ciseau a produit la statue. Mais, outre que le nom de ce sculpteur est ignoré dans les fastes de l'antiquité, il faudroit, dans cette hypothèse, que μέμνονος fût écrit par une lettre majuscule ; et dans le manuscrit, on ne trouve qu'une lettre minuscule. La clarté et la pureté du langage exigeroient encore le mot ἔργον, ouvrage, qui ne s'y trouve point, et qu'il n'est pas permis de sous-entendre. Toutes ces considérations portent donc à croire que les copistes ont introduit dans le texte μέμνονος au lieu de τεμνομένου. Quant à la correction de τῷ Συνήτῃ au lieu de τῷ Συνήτῃ, elle s'accorde si bien avec ce qui subsiste encore de la statue décrite, qui est de granit rouge, de pierre de Syène, que, dans aucune circonstance peut-être, un texte altéré n'a été plus heureusement et plus sûrement rétabli. La sagacité que Wesseling montre ici, n'est pas moins remarquable dans l'observation qu'il a faite, que la description de la statue d'Osymandyas ne peut convenir à celle de Memnon dont parlent Strabon et Pausanias ; ce que nous croyons avoir démontré dans la section précédente.

Nous ne pouvons passer sous silence une correction proposée par Jablonski, pour le passage qui nous occupe. Voici sa version (1) : Παρὰ δὲ τὴν εἴσοδον ἀνδριάντας εἶναι τρεῖς ἐξ ἑνὸς τῆς πάντας λίθου, τῷ Συνήτῃ. Καὶ τούτων ἓνα μὲν καθεύμενον τῷ Μέμνονος, ὑπάρχειν μέγιστον πάντων τῶν κατ' Αἴγυπτον. Malgré l'autorité d'un aussi profond

(1) Jablonski, de Memnone Græcorum et Ægyptiorum, syntag. III, pag. 104.

érudit, cette correction ne nous paroît pas devoir être admise. En effet, si l'on conservoit le mot de *Μέμνωνος*, il s'ensuivroit, ce qui n'est nullement probable, que Diodore donneroit deux noms différens à la même statue, et intercaleroit le nom de Memnon entre deux parties de son récit où celui d'Osymandyas est employé d'une manière remarquable; car, après avoir rapporté l'inscription pompeuse où le nom d'Osymandyas est consigné, il termine ainsi: « Telle est la description » que l'on donne du tombeau du roi Osymandyas. »

Les restes du colosse que nous avons décrit, sont parfaitement d'accord avec la description rapportée par Diodore. Cette coïncidence a motivé le dessin que nous avons donné de la statue d'Osymandyas, dans le monument restauré (1). On peut y voir, de chaque côté de la figure assise, des statues qui sont debout, et qui ne s'élèvent qu'à la hauteur de ses genoux. La partie inférieure du colosse ayant été mutilée, et les débris en étant dispersés, nous n'avons point aperçu les restes de ces figures qui accompagnoient le colosse principal; mais nous ne doutons point qu'en en faisant exprès la recherche, on n'en trouvât des vestiges. D'ailleurs, l'analogie de la statue d'Osymandyas avec les colosses de la plaine (2) se réunit à l'autorité de Diodore pour motiver notre restauration.

La statue d'Osymandyas est bien, comme le rapporte Diodore, la plus grande de toutes les statues érigées en Égypte: on ne peut lui comparer que les deux colosses de la plaine de Thèbes, qui faisoient partie du *Memnonium* (3) décrit par Strabon. Sa hauteur, estimée d'après le rapport de la largeur du colosse du sud prise entre les bras avec la hauteur totale de ce même colosse, donne, pour la statue assise d'Osymandyas, dix-sept mètres et demi (4). Cette hauteur surpasse à peu près d'un huitième celle du colosse du sud dans le *Memnonium* de Strabon (5).

Les sept coudées de longueur données au pied de la statue s'accordent assez bien avec les mesures prises sur les lieux. Elles fournissent un autre moyen d'évaluer la hauteur totale du colosse. Il résulte de l'examen des dessins des figures assises et debout, représentées dans les planches de l'Atlas, et d'un assez grand nombre d'antiques dont l'authenticité n'est point douteuse, puisque nous les avons recueillies nous-mêmes dans les tombeaux, que la proportion des figures la plus généralement suivie est celle qui donne la longueur du pied contenue six fois dans une statue debout et cinq fois dans une statue assise. Ainsi, d'après ce rapport, la statue d'Osymandyas, qui étoit assise, doit avoir eu trente-cinq coudées.

On trouve encore au milieu des débris le pied de la statue. Sa largeur à la naissance des doigts, qui est d'un mètre quarante centièmes (6), doit être contenue à peu près deux fois et demie dans toute sa longueur. Ainsi le pied du colosse avoit probablement trois mètres et demi de long: en quintuplant ce

(1) Voyez la planche 33, fig. 1, 2 et 3, A. vol. II.

(2) Voyez la pl. 21 et la pl. 22, fig. 1 et 2, A. vol. II.

(3) Voyez la section 11 de ce chapitre.

(4) Cinquante-trois pieds dix pouces.

(5) Voyez les cotes de la planche 21, A. vol. II.

(6) Quatre pieds trois pouces huit lignes. C'est la proportion que donne le pied de la statue Égyptienne assise qui se voit au musée Napoléon. Toutes les parties

de cette statue ne sont pas également antiques. Il ne faut pas même un coup-d'œil très-exercé pour s'apercevoir, au premier abord, que toute la partie supérieure est de restauration Grecque ou Romaine. Ce qui le dénote plus particulièrement, c'est la main appuyée sur la cuisse et tenant une croix à anse. On voit la paume de cette main; ce que nous n'avons remarqué dans aucune statue véritablement Égyptienne.

résultat, on retrouve la hauteur totale de dix-sept mètres et demi, que nous avons déterminée plus haut par d'autres rapports.

Les trente-cinq coudées de hauteur qu'auroit eues la statue d'Osymandyas, évaluées d'après la coudée d'Éléphantine, produiroient dix-huit mètres quarante-quatre centièmes, qui diffèrent d'un peu moins d'un mètre de la hauteur précédente. Notre but, en faisant de pareils rapprochemens, est moins de rechercher et d'apprécier la valeur exacte de la coudée Égyptienne, que de faire voir la conformité qui existe entre la description de Diodore et ce que l'on voit encore sur l'emplacement des ruines; car nous sommes bien persuadés, avec des auteurs très-recommandables (1), que ce n'est point dans les mesures des monumens qu'on peut retrouver cette coudée avec quelque précision.

« Cet ouvrage n'est pas seulement recommandable par sa grandeur, mais il » est encore digne d'admiration sous le rapport de l'art qui s'y fait remarquer, &c. »

Tout ce qui existe sur les lieux est bien d'accord avec ce récit. Quant à l'art qui se fait remarquer dans la statue, si l'on compare cet ouvrage à ceux des Grecs, on trouvera l'expression de l'historien un peu exagérée. Cependant la pose tranquille et roide des statues Égyptiennes, commandée probablement par les lois, et devenue le résultat d'une longue habitude, a quelque chose de monumental qui est dans un rapport parfait avec le grandiose de l'architecture. D'ailleurs il est bien vrai que l'exécution surpasse tout ce que l'on peut se figurer (2).

« On y a gravé cette inscription :

» JE SUIS OSYMANDYAS, ROI DES ROIS.

» SI QUELQU'UN VEUT SAVOIR QUEL JE SUIS ET OÙ JE REPOSE,

» QU'IL DÉTRUISE QUELQUES-UNS DE MES OUVRAGES. »

Nous n'avons aperçu sur les débris de la statue d'Osymandyas que deux inscriptions en caractères hiéroglyphiques sculptés sur les bras : ce sont de ces légendes qui sont placées dans le même endroit sur presque toutes les statues assises. Sur la partie supérieure du piédestal, on voit aussi les restes d'une autre inscription qui en faisoit tout le tour. Seroit-ce cette dernière qui se trouveroit traduite dans la description donnée par Diodore !

Le texte renferme, *νικέτω τί τῶν ἐμῶν ἔργων*, que nous avons ainsi traduit : *qu'il détruise quelques-uns de mes ouvrages*. Il nous semble que le commencement de l'inscription détermine nécessairement ce sens. On sait en effet avec quel soin les rois faisoient cacher leur corps dans les monumens qui passoient pour être leurs tombeaux. Nous pouvons citer à ce sujet les pyramides de Memphis. Il est donc bien évident que l'on ne peut découvrir le lieu où repose le corps d'Osymandyas, sans détruire quelques-uns des grands ouvrages que ce roi a fait exécuter pour le dérober à toutes les recherches.

« Près de cette statue, il en existe une autre qui représente la mère d'Osymandyas : elle est monolithe, et a vingt coudées de hauteur. »

(1) M. Gosselin. dans ses observations préliminaires et générales mises en tête de la traduction Française de Strabon, pag. 2 et 3.

(2) Voyez ce que nous avons dit de la sculpture, dans la section 11 de ce chapitre, pag. 83 et 84.

Nous n'avons pas vu nous-mêmes les restes de cette statue, probablement parce qu'ils sont confondus avec les débris de celle d'Osymandyas; mais nous rappellerons ici le témoignage (1) d'un de nos collègues, qui a compté sur l'emplacement du palais de Memnon quatre statues colossales, du nombre desquelles devoit être très-certainement celle dont il est fait ici mention (2).

« Après le pylône, on trouve un péristyle plus admirable que le premier, dans lequel on voit toutes sortes de sculptures en bas-relief, représentant la guerre faite par le roi aux révoltés de la Bactriane, &c. »

Il suffit de lire notre description et celle qui est rapportée par Diodore, pour reconnoître qu'elles s'accordent parfaitement, non-seulement sous le rapport de la position des bas-reliefs, mais encore pour l'identité des sujets qui y sont représentés. Un seul fait a échappé à notre observation particulière, mais il a été constaté par quelques-uns de nos collègues (3) : c'est que le héros principal dans le grand bas-relief que nous avons décrit (4) est accompagné d'un lion, soit qu'un animal vivant de cette espèce suivit réellement le souverain ici représenté, soit, ce qui est plus vraisemblable, que ce ne fût qu'un emblème de la force et du courage, pour faire distinguer plus éminemment le roi déjà très-remarquable par sa haute stature. On trouve un pareil emblème à Medynet-abou dans la marche triomphale où le roi vainqueur, le grand Sésostris, est porté sur une espèce de trône (5). Ainsi les faits observés se trouvent encore confirmés ici par l'analogie.

Il seroit curieux de savoir quelle est la citadelle qui est représentée dans le grand bas-relief que nous avons décrit (6). Seroit-ce celle de Suses, dont les remparts, au rapport de Pline, étoient baignés par les eaux de l'Eulée, et à laquelle, suivant le même auteur, Memnon l'Éthiopien avoit donné le nom de *Memnonia*!

Les murs désignés par Diodore, sous la dénomination de *second* et de *troisième*, sont évidemment ceux qui fermoient le péristyle sur les côtés. Il en reste à peine quelques traces : il est donc impossible de retrouver les sculptures dont parle l'historien. Quoï qu'il en soit, nous nous arrêterons un moment sur le passage où elles sont décrites, parce qu'il offre quelques difficultés. Ces sculptures représentoient, dit l'auteur, des captifs sans parties génitales et sans mains. On a peine à concevoir comment des prisonniers à qui l'on auroit fait subir une pareille mutilation, pourroient marcher et être amenés devant le vainqueur. Il faut ici se laisser conduire par l'analogie, pour ne point admettre des faits qui paroissent absurdes. On trouve, dans le palais de Medynet-abou (7), des bas-reliefs dont on auroit pu dire, après un examen à la vérité superficiel, ce que l'historien Hécatée rapporte des sculptures du tombeau d'Osymandyas; elles représentent en effet

(1) Voyez la page 126.

(2) On peut voir la restauration que nous avons faite de cette statue, dans la planche 33, fig. 1, 2 et 3, A. vol. II.

(3) Nous citerons particulièrement M. Lancret, que la mort a enlevé aux sciences et aux arts, et dont plusieurs Mémoires, très-intéressans, se trouvent dans la Description de l'Égypte. Pendant le cours de la longue maladie à laquelle notre ami a succombé, nous nous entretenions

souvent avec lui des faits qui avoient été le sujet de nos observations en Égypte, et il nous a souvent confirmé celui que nous rappelons ici.

(4) Voyez la page 130.

(5) Voyez la description de Medynet-abou, sect. 1.^{re} Voyez aussi la pl. 19, n.^o 11, A. vol. II.

(6) Voyez la page 129.

(7) Voyez la planche 12, A. vol. II. Voyez aussi la sect. 1.^{re} de ce chapitre.

des prisonniers qu'on amène au vainqueur (1). Des mains et des parties génitales coupées sont mises en tas et comptées devant lui. Mais ces mains coupées ne sont pas celles des prisonniers que l'on conduit, puisqu'on les leur voit encore; et il est à croire qu'il en est de même des parties génitales. Ainsi, comme nous l'avons déjà dit dans la description de Medynet-abou (2), les mains et les parties génitales coupées sont celles des ennemis restés morts sur le champ de bataille, et non pas celles des prisonniers. Peut-être aurions-nous partagé l'opinion d'Hécatee, si sur les lieux nous n'eussions point examiné les sculptures avec un soin particulier, et si les dessins qui en ont été recueillis ne nous eussent donné la facilité de les considérer et de les étudier encore à loisir après notre retour. Le troisième mur étoit orné de toutes sortes de sculptures et de très-beaux hiéroglyphes constatant les sacrifices offerts par le roi et son triomphe au retour de son expédition. Ce doit être des sculptures analogues à celles qui, à Medynet-abou, représentoient le triomphe de Sésostris (3).

« Au milieu du péristyle, à l'endroit où il est découvert, s'élève un autel d'une très-belle pierre, admirablement travaillé et étonnant par sa grandeur. »

On ne trouve plus cet autel, soit qu'il ait disparu sous les décombres, soit qu'il ait été brisé et enlevé, comme beaucoup d'autres parties de l'édifice. Il est très-probable qu'il devoit ressembler aux autels sculptés dans plusieurs bas-reliefs, et plus particulièrement dans ceux que nous avons décrits à Medynet-abou (4). C'est dans cet esprit que nous l'avons restauré (5). Quant au travail admirable que l'on voyoit sur cet autel, c'étoient sans doute de beaux hiéroglyphes, aussi parfaitement exécutés que ceux des obélisques et des statues colossales.

« Contre la dernière muraille, on voit deux statues monolithes assises, de vingt-sept coudées de hauteur. A côté d'elles, sont trois portes par lesquelles on sort du péristyle pour entrer dans un édifice soutenu par des colonnes, à la manière d'un odéon. »

La dernière muraille est évidemment celle qui se présente en face en entrant dans le péristyle, et dans laquelle se voient encore les trois portes dont il est ici question. Diodore donne aux deux statues vingt-sept coudées de hauteur, équivalentes à quatorze mètres vingt-trois centièmes (6), d'après la coudée d'Éléphantine. Ce qui reste encore des statues que nous avons retrouvées, ne comporte point une aussi grande proportion; elles ne peuvent avoir eu plus de sept mètres (7): ainsi la narration de Diodore ne convient pas parfaitement en ce point avec ce que nous avons observé sur les lieux. Ces deux colosses ont été déplacés. Il paroît hors de doute, d'après l'auteur, qu'ils étoient sous la galerie contre la muraille, de chaque côté de la porte. C'est cette indication précise qui nous les a fait placer dans l'endroit où on les voit sur notre plan restauré (8). On nous objectera peut-être qu'ils y sont cachés en partie par les piliers cariatides et qu'ils obstruent la

(1) Voyez la planche 12, A. vol. II.

(2) Voyez la section 1.^{re}, pag. 42.

(3) Voyez la section 1.^{re}, pag. 46 et suiv., et pag. 62.

(4) Voyez la pl. 10, A. vol. II, où le vainqueur est représenté près d'un autel.

(5) Voyez la planche 33, A. vol. II.

(6) Quarante-quatre pieds à peu près.

(7) Vingt-un à vingt-deux pieds.

(8) Voyez la planche 33, A. vol. II.

galerie; mais il n'est pas rare de trouver, dans les monumens Égyptiens, des masses colossales accumulées, pour ainsi dire, les unes sur les autres. Ce qui nous a principalement déterminés dans notre restauration, c'est que l'existence de deux colonnes qui auroient été placées au-devant de la porte, telles qu'elles sont indiquées par M. Le Père dans le plan (1), n'a point été constatée. Les planches des vues (2) n'en offrent aucun indice, bien que les restes des autres colonnes et leurs débris épars y aient été soigneusement exprimés. Il étoit, à la vérité, bien naturel de croire à l'existence de ces deux colonnes, ainsi placées derrière les deux piliers cariatides formant l'entre-colonnement du milieu, puisqu'il y en a derrière les autres piliers encore subsistans. Nous avons nous-mêmes penché pour cette restauration, jusqu'à ce qu'un examen plus approfondi du texte de Diodore nous en ait tout-à-fait éloignés.

L'odéon étoit, chez les Grecs, un édifice (3) où, suivant les anciens auteurs, les musiciens et les poètes venoient disputer le prix du chant et de la poésie. Un tribunal de juges y siégeoit pour distribuer les couronnes aux vainqueurs. On manque d'autorité pour prouver que la salle hypostyle (4) devoit être employée à cet usage : mais la suite du passage de Diodore fait connoître qu'on y rendoit la justice; ce qui établit quelque analogie dans la destination de ces deux édifices. On sait que l'odéon que Périclès fit construire à Athènes, et qu'il fit couvrir avec les mâts et les antennes des navires pris sur les Perses, renfermoit des colonnes dans l'intérieur, et c'est peut-être là le seul point de ressemblance qu'il ait avec le monument Égyptien; car il en différoit essentiellement dans la forme : l'odéon étoit elliptique, et la salle hypostyle du tombeau d'Osymandyas est un carré long. On conçoit toutefois que la sorte d'analogie que nous avons fait remarquer, a pu déterminer Hécatée à se servir de l'odéon comme de terme de comparaison, pour donner l'idée d'un édifice tout-à-fait nouveau pour lui, et dont on ne retrouve point d'exemple dans les monumens de l'architecture des Grecs.

« On y voit un grand nombre de statues de bois représentant des plaideurs : ils ont les yeux tournés vers les juges, qui sont sculptés, au nombre de trente, sur un des murs. Au milieu de ces derniers est le président, au cou duquel est suspendue une image de la Vérité qui a les yeux fermés : près de lui on voit beaucoup de livres. »

On ne croira sûrement pas que nous ayons retrouvé les statues en bois dont Diodore fait mention, lors même que des constructions en pierre sont détruites. Les bas-reliefs dont il est ici question, sont très-précieux. Il est certain qu'on les voyoit sur des parties du mur de fond qui ne subsistent plus maintenant, puisque, malgré nos recherches, nous ne les avons point observés sur celles qui sont encore debout. Combien il eût été curieux de retrouver ici la représentation de

(1) Voyez la planche 27, fig. 1, A. vol. II.

(2) Voyez les planches 23, 24 et 26, A. vol. II.

(3) Voyez la traduction de Vitruve par Perrault, liv. V, chap. 9, et les notes du traducteur.

(4) Nous nous servons désormais exclusivement de cette dénomination pour désigner ces grandes salles dont

les plafonds sont portés sur des quinconces de colonnes. Nous avons cru devoir franciser le mot Grec *ὑπὸ κολωνῶν* que présente le texte, et qui, réuni à celui de *οἶκος*, indique une salle qui est sous des colonnes, dont les plafonds sont portés par des colonnes.

ce tribunal suprême qui étoit chargé de rendre la justice, et qui, au rapport de Diodore de Sicile (1), ne le cédoit point à l'aréopage d'Athènes ni au sénat de Lacédémone! Il étoit formé de trente juges, en même nombre que ceux qui étoient sculptés sur les murs de la salle hypostyle. C'étoient les hommes les plus recommandables du pays : ils étoient tirés des trois principales villes de l'Égypte, Héliopolis, Memphis et Thèbes, au nombre de dix pour chacune d'elles. Le plus vertueux d'entre eux étoit choisi pour les présider : il portoit un collier d'or et de pierres précieuses, d'où pendoit une figure qu'on appeloit *la Vérité*.

Quelle ressemblance parfaite ce rapprochement laisse apercevoir entre le tribunal représenté dans la salle hypostyle du tombeau d'Osymandyas et celui qui étoit institué en Égypte pour rendre la justice! Aurions-nous retrouvé l'usage et la destination de ces grandes salles hypostyles que l'on voit encore dans d'autres palais de Thèbes, à Karnak et à Louqsor! Étoient-elles destinées à donner des audiences où les monarques rendoient la justice! et seroit-ce plus particulièrement dans la salle hypostyle du tombeau d'Osymandyas, que le tribunal suprême de la nation auroit tenu ses séances augustes! Cet édifice ne seroit donc pas seulement un monument destiné à perpétuer des souvenirs de conquêtes et de victoires, mais il attesterait encore que le souverain qui l'a fait élever, ou en l'honneur de qui il a été construit, ne s'attachoit pas moins à accroître la splendeur de ses états par l'ordre, les lois et la justice qu'il y faisoit régner, que par les guerres qu'il avoit entreprises pour en augmenter la puissance.

Nous devons terminer ici la comparaison que nous nous sommes proposé de faire du tombeau d'Osymandyas et du palais de Memnon; car, après la grande salle hypostyle, on passe dans deux pièces qui sont tout-à-fait en ruine, et qui conduisoient à d'autres bâtimens dont il ne reste plus rien. L'identité des deux édifices ayant été, jusqu'à présent, démontrée avec autant d'exactitude et de rigueur qu'on peut en mettre dans une pareille matière, nous avons pris le parti de rétablir le reste du tombeau d'Osymandyas d'après la description même d'Hécatee, pour achever de donner une idée complète de ce somptueux monument. Nous ne nous étendrons point sur cette restauration, que la *planche 33, A. vol. II*, fera parfaitement connoître. Nous ferons seulement remarquer que la description de Diodore ne suffisoit point pour la tracer; il falloit encore s'aider de l'analogie des autres monumens encore subsistans à Thèbes, pour disposer et distribuer convenablement les différentes pièces indiquées par l'auteur de la description. Il est nécessaire aussi de fixer l'attention sur la valeur des deux mots *οἶκοι* et *οἰκήματα*, dont la distinction est soigneusement établie dans le texte, et que les traducteurs ont mal-à-propos rendus par *palais* et *bâtimens* (2); ce qui jette la plus grande confusion dans l'esprit, lorsqu'on veut se représenter un seul et unique édifice dans le style Égyptien, comme devoit être évidemment celui dont il est ici question. Le mot *οἶκοι* nous paroît parfaitement convenir à ces salles assez spacieuses, distribuées dans l'intérieur des temples et des palais,

(1) Voyez la citation n.º V, à la fin de cette section, pag. 159.

(2) Voyez la traduction de Diodore par l'abbé Terrasson, tome I, pag. 108.

et que l'on trouve avant d'arriver au lieu mystérieux; tandis que le mot οἰκήματα est applicable à ces petites chambres obscures (1) qui entourent les sanctuaires des temples et les pièces les plus secrètes des palais, dont les murs sont ornés de sculptures consacrées plus particulièrement à la représentation des divinités de l'Égypte. Ces dernières pièces entouraient la bibliothèque, où le roi Osymandyas étoit représenté devant Osiris et les juges qui l'accompagnent aux enfers; circonstance qui justifie la dénomination de *tombeau* que Diodore conserve à l'édifice. Il y avoit une quantité de livres en Égypte, et l'on sait qu'après la conquête de Cambyse, les Perses en enlevèrent beaucoup aux prêtres, pour les transporter dans leur pays. Si l'on en juge d'après la forme des manuscrits trouvés dans les momies, et la configuration qu'on leur a donnée dans les sculptures des monumens, les livres consistoient en rouleaux qui ne tenoient que peu de place. Nous nous figurons donc qu'ils étoient disposés dans des cases construites à la partie inférieure de la salle servant de bibliothèque, de manière que les parois, n'étant masquées qu'à une certaine hauteur, étoient en outre décorées de ces sculptures où l'on avoit représenté le roi Osymandyas faisant des offrandes à tous les dieux de l'Égypte. L'inscription que portoit cette bibliothèque, prouve que les Égyptiens faisoient beaucoup de cas des livres, et qu'ils regardoient l'ignorance comme la maladie de l'ame la plus dangereuse. La collection de volumes renfermés dans le tombeau d'Osymandyas étoit probablement la plus considérable de l'Égypte; car nous ne pouvons douter que chaque temple n'eût au moins un dépôt d'archives.

La bibliothèque étoit suivie d'une salle qui renfermoit vingt tables entourées de lits sur lesquels étoient disposées les images de Jupiter et de Junon, et même celle du roi. Il paroît que les anciens Égyptiens avoient coutume de dresser, dans les temples, des tables pour les festins. C'est au moins ce que Juvénal (2) fait positivement entendre, lorsqu'en parlant de la guerre des Tentyrites et des habitans de *Coptos* (3), il dit que ceux-ci résolurent de troubler la joie des habitans de *Tentyris*, en les surprenant, au milieu de leurs festins, à ces tables dressées dans les temples et dans les places, autour desquelles la septième aurore avoit coutume de les trouver étendus sur leurs lits. C'est dans cette salle de festins que, suivant Diodore, étoit réellement déposé le corps d'Osymandyas: ce n'étoit qu'ensuite que l'on arrivoit au lieu véritablement construit en tombeau. Mais ici la restauration (4) que nous avons esquissée, paroît peut-être, au premier abord, en contradiction avec la description. Le texte porte, en effet, qu'on voit sur le cénotaphe un cercle d'or de trois cent soixante-cinq coudées de tour et d'une coudée d'épaisseur. Un pareil cercle a de quoi effrayer l'imagination. Sa circonférence auroit, en l'évaluant d'après la coudée d'Éléphantine, cent quatre-vingt-neuf mètres (5); et son diamètre, qui seroit de

(1) Hérodote ne donne pas une autre signification à ce mot. Voyez liv. II, chap. 148. Voyez aussi la note 519, pag. 495, tom. II de la dernière édition de la traduction Française de cet historien par M. Larcher (Paris, 1802, 9 vol. in-8°).

(2) *Sed, tempore festo
Alicuius populi, rapienda occasio cunctis
Visa inimicorum primoribus ac ducibus, ne
Latum hilaremque diem, ne magna gaudia vixit*

*Sentirent, positis ad templa et compta mensis,
Pervigilique toro, quem nocte ex luce jacentem
Septimus interdum sol invenit.*

Juvenal. satyr. XV.

(3) Nous adoptons ici la version proposée par M. Villoteau. Voyez la Description d'Ombos, chap. IV, p. 9, note 2.

(4) Voyez la planche 33, A. vol. II.

(5) Quatre-vingt-seize toises cinq pieds sept pouces.
soixante-quatre

soixante-quatre mètres (1), excéderoit les limites mêmes de l'édifice dans le sens de sa plus grande largeur, limites nécessairement déterminées par les traces que nous avons retrouvées des murs de clôture. Ainsi la pièce qui auroit renfermé ce cercle énorme, sortiroit tout-à-fait du système suivi dans la disposition des plans Égyptiens. Nous sommes donc fondés à croire qu'il ne faut point prendre le mot de *coudée* au pied de la lettre; qu'il ne s'agit point ici de la longueur absolue de la coudée, mais bien d'une division en trois cent soixante-cinq parties égales, auxquelles on aura donné le nom de *coudées*, comme nous donnons aux trois cent soixante parties du cercle le nom de *degrés*. L'astronomie étoit assez en honneur chez les Égyptiens, pour que l'on construisît souvent de ces cercles, qui n'étoient autre chose que des calendriers ou des instrumens propres à faire des observations. L'usage de ces instrumens étoit probablement réservé aux seuls prêtres de l'Égypte et aux initiés. On les conservoit dans les lieux les plus secrets des temples et des palais. On les consultoit tous les jours de l'année, pour connoître les phénomènes astronomiques, et l'on s'en servoit probablement aussi pour régler les fêtes. A la vérité, ces calendriers ne pouvoient être long-temps exacts; mais les prêtres, qui n'ignoroient point les causes de leurs variations, savoient aussi en corriger les défauts. Nous ferons remarquer que si l'on doutoit que les anciens Égyptiens aient eu une année vague de trois cent soixante-cinq jours, tout ce que nous venons de rapporter en donneroit la certitude.

Le P. Sicard a cru reconnoître le tombeau d'Osymandyas dans le palais de Louqsor; mais il ne donne aucune raison pour justifier ce qu'il avance. Après lui, Pococke a avancé la même opinion (2). Ce voyageur, d'ailleurs exact et savant, a sans doute été trompé par l'analogie qu'il a remarquée entre les sculptures de l'entrée du palais de Louqsor et les bas-reliefs décrits par Diodore; mais ce n'est là qu'un seul point de ressemblance, qui ne pouvoit suffire pour établir l'identité des deux édifices. Si on lit la description de Louqsor donnée par Pococke (3), on pourra se convaincre que, presque à chaque pas, il est en contradiction avec Diodore, et que, là même où l'identité lui paroît la plus frappante, il y a le moins de ressemblance entre les édifices dont il parle, tant il étoit préoccupé de la première idée qui l'avoit séduit. Ce n'est que sur des hypothèses à peu près gratuites relativement à l'étendue des constructions et à la position des différentes statues, que les conséquences du voyageur Anglais sont appuyées.

A toutes les preuves que nous avons données jusqu'ici de l'identité du palais de Memnon et du tombeau d'Osymandyas, on peut ajouter encore l'examen des planches où sont figurés les autres édifices de Thèbes, et l'on sera convaincu que leur position topographique, la distribution de leurs plans, les motifs de leurs coupes et de leurs élévations, ne peuvent nullement s'accorder avec la description qui nous a été transmise par Diodore.

Ce que nous venons de rapporter du palais de Memnon et du tombeau

(1) Trente-deux toises cinq pieds.

(2) Le P. Sicard voyageoit de 1697 à 1727, et Pococke de 1737 à 1739.

(3) Voyez pag. 309 et suiv. du tome I.^{er} de la traduction des Voyages de Richard Pococke, par une société de gens de lettres.

d'Osymandyas, nous forceroit seul à conclure, quand bien même le témoignage d'Hérodote (1) ne viendrait pas le confirmer, que les rois Égyptiens avoient quelquefois leurs tombeaux dans l'enceinte des édifices sacrés, et peut-être au sein même de leurs propres palais. Au rapport de Diodore lui-même (2), les particuliers qui n'avoient point de monumens destinés à leur sépulture, réservoient dans leurs habitations une pièce pour recevoir les momies de leurs parens. Ainsi il ne faut pas chercher les sépultures des souverains de Thèbes seulement dans la vallée des tombeaux des rois, ou dans les autres hypogées de la chaîne Libyque. Cette dernière remarque nous conduit à concilier les témoignages de Strabon et de Diodore, dans ce qu'ils rapportent, le premier, des tombeaux en général, et le second, du tombeau d'Osymandyas en particulier. En effet, Strabon dit (3) que les tombeaux des rois sont situés au-dessus du *Memnonium*, et creusés dans le roc en forme de grottes; qu'ils sont au nombre de quarante, construits d'une manière merveilleuse, et qu'ils méritent d'être admirés; qu'auprès de ces tombeaux, sur des obélisques, sont des inscriptions qui vantent la puissance et la richesse des souverains, et qui témoignent que leur empire s'est étendu jusque dans la Scythie, la Bactriane et le pays qu'on nomme maintenant *Ionie*.

Quoique les choses les plus extraordinaires puissent être le résultat de ce goût dominant que les Égyptiens ont montré pour les grandes entreprises, de ce desir excessif qu'ils ont eu d'étonner la postérité par la hardiesse de leurs travaux, il est difficile de croire cependant qu'ils aient jamais amené des obélisques dans le fond de la vallée des tombeaux des rois, ou sur le penchant de la chaîne Libyque. Rien sur les lieux n'a pu nous faire deviner comment ces monolithes, dont on ne voit d'ailleurs aucune trace, auroient pu se lier au système des plans de ces excavations, et à leurs entrées, qui, presque toujours peu apparentes, ne répondent point à la magnificence intérieure des hypogées. Il nous semble bien plus raisonnable de penser que les obélisques dont il est ici question, faisoient partie de quelques monumens sépulcraux construits au pied de la chaîne Libyque, et l'un de ces monumens pouvoit être le tombeau d'Osymandyas. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que les sculptures de cet édifice ont une grande analogie avec les inscriptions des obélisques citées par Strabon : les unes et les autres transmettent le souvenir de conquêtes faites dans la Bactriane. D'ailleurs, la position du tombeau d'Osymandyas s'accorde fort bien avec celle que Strabon assigne aux tombeaux des rois, en les plaçant au-dessus du *Memnonium*, édifice presque entièrement détruit, dont nous avons assigné les limites (4). Nos conjectures acquerroient plus de vraisemblance, si l'on trouvoit encore des restes de ces obélisques près du tombeau d'Osymandyas. Quoique ce fait ait échappé à notre observation, nous n'oserions point cependant affirmer qu'il n'existe point de pareils débris. C'est d'ailleurs une chose digne de remarque, que, dans tout le quartier de Thèbes situé à la gauche du fleuve, on ne trouve point d'obélisques. Il est à croire que toute cette portion

(1) Herodot. *Hist.* lib. II, cap. 186, p. 120, édit. 1618.

(2) Voyez la citation n.º VI, à la fin de cette section, pag. 160.

(3) Voyez la citation n.º VII, à la fin de cette section, pag. 160.

(4) Voyez la section II de ce chapitre.

de la ville aura été dépouillée, de préférence, de ce genre de monumens, par les conquérans de l'Égypte; car on n'a aucune raison de supposer que la prodigalité des Égyptiens en ce genre se soit ici moins signalée que dans la partie de Thèbes située sur la rive droite du Nil. Nous avons fait voir que tout le quartier du *Memnonium* a été le théâtre de grandes dévastations, et que des édifices immenses (1) ont presque entièrement disparu. Cela explique pourquoi des quarante-sept tombeaux (2) des rois dont les annales des Égyptiens faisoient mention, il n'en subsistoit plus que dix-sept au temps de Ptolémée fils de Lagus. En effet, il est très-probable que tous les édifices sépulcraux n'avoient pas été taillés dans le rocher, comme les hypogées de la vallée des tombeaux, mais que plusieurs d'entre eux avoient été construits dans la plaine de Thèbes. Ils ont subi le sort du *Memnonium* de Strabon, celui qui attend incessamment le tombeau d'Osymandyas lui-même, dont il ne subsiste plus qu'un tiers à peu près.

Si les anciennes chronologies pouvoient nous être de quelque secours, nous connoîtrions l'époque du précieux monument que nous venons de décrire; mais les témoignages historiques manquent absolument pour assigner la place d'Osymandyas, dont pourtant il reste encore de si grands souvenirs. Jablonski (3) pense que les actions et les faits guerriers attribués par Diodore à Osymandyas ont beaucoup d'analogie avec ceux qui sont attribués par Manéthon à son quatrième Aménophis, d'où il conclut l'identité des deux personnages; il veut aussi confondre Osymandyas avec Sésostris; mais nous ne pouvons partager de pareilles opinions. En effet, nous avons retrouvé un monument consacré à Sésostris (4); nous avons reconnu celui de Memnon ou Aménophis (5), et nous sommes forcés de voir ici le tombeau d'Osymandyas. Loin donc que nous ayons des raisons de confondre ces divers personnages, nous sommes assurés au contraire que les édifices qu'ils ont élevés, les expéditions qu'ils ont entreprises, les guerres qu'ils ont faites, diffèrent essentiellement. Ainsi sont confirmés, par les monumens mêmes, ces témoignages historiques qui autorisoient à croire que l'empire d'Égypte étoit, dans l'antiquité, d'une étendue considérable; que, sous les rois qui l'ont élevé à la plus haute splendeur, il comprenoit la haute Asie, et que la Bactriane en étoit une province. Bien plus, tous les détails des conquêtes, sur lesquels l'histoire se tait, sont gravés sur les édifices, et exposés à la curiosité des voyageurs. Quel plus grand intérêt ils offriroient encore, si l'on savoit interpréter les hiéroglyphes!

Nous ne quitterons point le tombeau d'Osymandyas sans faire remarquer que c'est, après le vaste palais de Karnak et le *Memnonium* de Strabon, un des plus grands édifices de Thèbes.

(1) Voyez la section II de ce chapitre.

(2) Voyez la citation n.º VIII, à la fin de cette section, pag. 160.

(3) Voyez l'ouvrage de Jablonski que nous avons cité souvent dans le cours de cet écrit, et qui a pour titre,

De Memnone Græcorum et Ægyptiorum, hujusque celeberrima in Thebæide statua, synt. III, cap. 5.

(4) Voyez la description de Medynet-abou, sect. I.º de ce chapitre.

(5) Voyez la section III de ce chapitre.

TEXTES

DES AUTEURS CITÉS.

I.

Οὐ μόνον δ' οἱ κατ' Αἴγυπτον ἱερεῖς ἐκ τῶν ἀναγραφῶν ἰσορῶσι, ἀλλὰ καὶ πολλοὶ τῶν Ἑλλήνων, τῶν παραβαλόντων μὲν εἰς ἄς Θήβας ἐπὶ Πολεμαῖδ τῷ Λάγῃ, συνταξαμένων δὲ ἄς Αἴγυπτιᾶκας ἰσορίας (ὧν ἐστὶ καὶ Ἐκχλαῖος) συμφωνῶσι τοῖς ὑφ' ἡμῶν εἰρημένοις.

NEC verò à sacerdotibus tantùm Ægyptiis hæc è libris sacris referuntur, sed et Græcorum multi, qui, Ptolemæi Lagi ætate Thebas profecti, historias Ægyptiacas contexuerunt (inter quos etiã Hecateus est), cum narratione hac nostra consentiunt. (Diod. Sic. Biblioth. hist. lib. 1, pag. 56, edit. 1746.)

II.

Ἀπὸ γὰρ τῶν πρώτων τάφων, ἐν οἷς παρὰ δέδοται ἄς Παλλακίδας τῷ Διὸς τετάφθαι, δέκα σταδίων Φασὶν ὑπάρχει βασιλέως μνήμα τῷ Ἰσοσαργρευθέντος Ὀσυμανδύα. Τῶν δὲ καὶ μὲν τὴν εἴσοδον ὑπάρχειν πυλῶνα λίθου ποικίλου, τὸ μὲν μήκος διπλόου, τὸ δ' ὕψος τετράσκακοντα καὶ πέντε πήχων. Διελθόντι δὲ αὐτὸν εἶναι λίθινον περισύλον τετράγωνον, ἐκαστῆς πλευρᾶς ἕξ τετάρων πλεθρῶν ὑψηλῶν δὲ ἀπὸ τῶν κίωνων ζώδια πήχων ἐκκαίδεκα μονόλιθα, τὴν τύπον τὸν ἄρχαῖον τρεῖς εἰρησμένα τὴν ὄρθρην τε πᾶσαν ἐπὶ πλάτος δυεῖν ὀργυζῶν ὑπάρχειν μονόλιθον, ἀστῆρας ἐν κυανῷ καταπεποικιλμένην. Ἐξῆς δὲ τῷ περισύλῳ τῶν πάλιν εἴσοδον, καὶ πυλῶνα, ἃ μὲν ἄλλα παρὰ πλῆστον τῷ Ἰσοσαργρευθέντι, γλυφαῖς δὲ παντοῖαις περιητότερον εἰρησμένον. Παρὰ δὲ τὴν εἴσοδον ἀδριάντας εἶναι τρεῖς ἐξ ἑνὸς τῶν πάντας λίθου Μέμνονος τῷ Συκρίτῃ. Καὶ τῶν ἑνῶ μὲν κατὰ μὲν ὑπάρχειν μέγιστον πάντων τῶν κατ' Αἴγυπτον οὐ τὸν πόδα μείζονον ὑπερβάλλειν τῶν ἑσθῶν πῆχεις. Ἐτέρως καὶ δύο σφῆρας τοῖς γόνασι, τὴν μὲν ἐκ δεξιῶν, τὴν δὲ ἐξ ἐπιπέδου, Σουλῆος καὶ μητρὸς, τῷ μεγέθει λειπομένως τῷ Ἰσοσαργρευθέντι. Τὸ δ' ἔργον τῶν μὴ μόνον εἶναι καὶ τὸ μέγιστον ἀποδοχῆς ἄξιον, ἀλλὰ καὶ τῆ τέχνης θαυμαστὸν, καὶ τῆ τῶν λίθου φύσει διαφέρειν, ὡς ἂν ἐν τῆλικήτῳ μεγέθει μήτε διαφύδατος μήτε κηλίδος μηδεμιᾶς θεωρηθῆναι. Ἐπιγραφέθαι δ' ἐπ' αὐτῷ, Βασιλεὺς

De primis enim sepulcris, quibus Jovis pellices conditas esse traditur, regis Osymandue (quem vocant) monumentum decem stadiorum fuisse, sub cuius introitum e vario lapide atrium longitudine duum plethrum [ducentum pedum] et altitudine cubitorum XLV. Hinc digresso lapideum occurrere peristylion quadratum, cujus unumquodque latum quaternum plethrorum; columnarum loco, animalibus XVI cubitorum ex uno saxo, figuris ad antiquum morem cæclatis, suffultum: totum verò tectum et lacunar duas orgyias [IX cubitos] latum, et stellis in cæclure variegatum, è solido lapide constare. Secundum id peristylion, ingressum rursus alium et atrium esse, cetera assimile priori, sed variis elaboratum sculpturis. In aditu tres statuas videri ex uno saxo omnes, Memnonis Sycnitæ (opus). Harum unam sedere, omnium in Ægypto maximam; quæ pedis sui mensura excedat cubitos VII. Reliquas duas ad genua illius repositas, alteram à dextris, à sinistris alteram, filie nimirum et matris, prioris magnitudinem non assequentes. Opus id non tantum ob magnitudinem commendatione dignum, sed etiam ob artem admirandum, et saxi naturâ excellens, cum in tam vasta mole neque fissura, neque labes ulla conspiciatur. Hanc verò inscriptionem præferre: *Sum Osymanduas, rex regum. Si quis nosse velit quantus sim et ubi jaceam, meorum aliquid operum vincat.* Aliam insuper imaginem esse matris illius seorsum, cubitorum XX, uno saxo constans. In cuius capite tres reginæ, quibus significetur filiam, uxorem et matrem regis fuisse. Secundum hoc atrium, aiunt, peristylion erat priore memorabilius, in quo varie sculpturæ representantes bellum cum Bactris, qui

βασιλέων Ὀσμανδύας εἰμί. Εἰ δέ τις εἰδέναι βόλεται πηλίκος εἰμί καὶ πᾶς κείμεαι, νικάτω ἢ τῶν ἐμῶν ἔργων. Εἶναι δὲ καὶ ἄλλην εἰκόνα τῆς μητρὸς αὐτῆ καὶ αὐτὴν, εἴκοσι πηχῶν, μονόλιθον. Ἐχούσαν δὲ τρεῖς βασιλείας ἐπὶ τῆς κεφαλῆς, ἃς διασημαίνειν, ὅτι καὶ θυγάτηρ καὶ γυνὴ καὶ μήτηρ βασιλέως ὑπῆρξε. Μετὰ δὲ τὸν πυλῶνα, περιέκλυνον εἶναι τὸ παρῆτερ᾽ ἀξιολογώτερον, ἐν ᾧ γλυφὰς ὑπάρχειν παντοίας, δηλώσας τὸν πόλεμον τὸν γενόμενον αὐτῷ πατρὸς τῆς ἐν τοῖς Βάκτροις ἀποστάτας. Ἐφ' ἧς ἐπρατεύσασθαι περὶ μὲν τετρασέκοντα μυριάσιν, ἰσπαύσει δὲ δισημείοις, εἰς τέσσαρα μέρη διηρημένης τῆς πόσεως γραπῆς, ὧν ἀπάντων υἱὸς τῆ βασιλέως ἐσχηνέαι τὴν ἡγεμονίαν.

Καὶ κατὰ μὲν τὸν ἄνω τῶν τοίχων τὸν βασιλέα κατασκευάσασθαι πολιορκῶντα τεῖχος ὑπὸ ποταμῷ περιέκλυντον, καὶ παρῆτερῶν ἀφῶς πινᾶς ἀντιπελαγμένους, μετὰ λέοντος, συναγωνιζομένους τὸ θῆρος κελιά πηλίκου. Ὑπὲρ ὧν τῶν ἐξηγημένων οἱ μὲν ἔφασαν, ὡς ἀλήθειαν χειροποίητον λέοντα, τρεφόμενον ὑπὸ τῆ βασιλέως, συγκινδυνεύειν αὐτῷ κατὰ τῆς μάχης, καὶ τροπὴν ποιεῖν τῶν ἐναντίων διὰ τὴν ἀλκὴν. Τινὲς δ' ἰσχυρῶν ὅτι καὶ ὑπερβολὴν ἀνδροφίλου ὧν καὶ Φορπικὸς, ἑαυτὸν ἐγκωμιάζειν βελόμενος, διὰ τῆς τῆ λέοντος εἰκόνης τὴν διάθεσιν ἑαυτοῦ τῆς ψυχῆς ἐσήμαινεν. Ἐν δὲ τῷ δευτέρῳ τοίχῳ τὸς αἰχμαλώτους ὑπὸ τῆ βασιλέως ἀρῶντας εἰργασθαι τὰ τε αἰδοῖα καὶ τῆς χειρὸς ὅκα ἔχουσι· δι' ὧν δοκεῖν δηλωθαι διότι τῆς ψυχῆς ἀνδρῶν καὶ κατὰ τῆς ἐν τοῖς δεινοῖς ἐνεργείας ἀχειρῆς ἦσαν. Τὸν δὲ τρίτον ἔχειν γλυφὰς παντοίας, καὶ διασπαστῆς γρυφῆς, δι' ὧν δηλωθαι βούλομαι τὸ βασιλέως, καὶ θρίαμβον ὑπὸ τῆ πολέμου καταρῶν. Κατὰ δὲ μέσον τὸν περιέκλυνον ὑπαίθριον βωμὸν κατασκευάσασθαι τὸ καλλίστη λίθῳ, τῆ τε χειροργία διάφορον καὶ τῷ μεγέθει θαυμαστόν. Κατὰ δὲ τὸν τελευταῖον τοῖχον ὑπάρχειν ἀνδροφίλου κατημένης δύο μονόλιθῳ, ἐπὶ καὶ εἴκοσι πηχῶν. Παρ' οἷς εἰσόδους τρεῖς ὅκα τὸ περιεχόμενον κατασκευάσασθαι, καὶ ἃς οἶκον ὑπάρχειν ὑπόκλυνον, ὧδεῖς τρεῖς ποιοῦν κατασκευασμένοι, ἐκάστην πλευρῶν ἔχοντα εἰς πλεῖρον. Ἐν τούτῳ δ' εἶναι πλήθος ἀνδροφίλων ξυλίων, διασημαίνον τὸς τῆς ἀμφισβητήσεως ἔχουσι καὶ ἀποσελέπολις τοῖς τῆς δικῆς κρίνεσι. Τούτους δ' ἐφ' ἐνὸς τῶν τοίχων ἐξηγηθῆναι τετράκοντα τὸν ἀριθμὸν, καὶ κατὰ τὸ μέσον τὸν ἀρχιδικαστῆν, ἔχοντα τὴν ἀλήθειαν ἐξηρητημένην ὅκα τὸ τετραγώνον, καὶ τὸς ὀφθαλμοὺς ἐπιμύσαν. Καὶ βιβλίον αὐτῷ παρακείμενον πλήθος, τῶν δὲ τῆς εἰκόνας ἐνδείκνυσθαι διὰ τὸ σχῆμα, ὅτι τὸς μὲν δικαστῆς ὧδεῖν δεῖ λαμβάνειν, τὸν ἀρχιδικαστῆν δὲ παρῶς μόνον βλέπειν τὴν ἀλήθειαν.

Ἐξῆς δ' ὑπάρχειν περίπατον οἰκῶν παντο-

Exinde ambulaeum est variis ædificiis refectum;

δαπάνῃ πλήρη, καὶ ὡς παντοῖα γένη βρωτῶν κατεσκευάσθαι τῶν πρὸς Διὶ λαύουσιν ἰδίωτον. Καθ' ὃν δὲ γλυφαῖς ἐντυχεῖν εἶναι καὶ χρῶμασιν ἐπκητισμένον τὸν βασιλέα, φέροντα τῷ θεῷ χρυσὸν καὶ ἄργυρον, ὃν ἐξ ἀπάσης ἐλάμβανε τῆς Αἰγύπτου καὶ ἑνιαυτὸν, ἐκ τῶν ἀργυρέων καὶ χρυσεῖων μετάλλων. Ἐπιγεγράφθαι δὲ καὶ τὸ πλήθος, ὃ συγκεφαλαιώμενον εἰς ἀργυρεῖα λόγρον, εἶναι μῶν τετρακισχίλια καὶ διακοσίας μυριάδας. Ἐξῆς δ' ὑπάρχειν τὴν ἱερὰν βιβλιοθήκην, ἐφ' ἧς ἐπιγεγράφθαι, Φυγῆς ἰαίρετον. συνεχεῖς δὲ τῷ τῶν καὶ Αἰγυπίου θεῶν ἀπάντων εἰκόνας, τῷ βασιλέως ὁμοίως Διοσφορδίντος, ἃ προσήκον ἦν ἑκάστοις κατὰ περ ἐνδεικνυμένον πρὸς τε τὸν Ὀσίριν καὶ τὰς κατὰ παρέδρους, ὅτι τὸν βίον ἐξετέλεσεν εὐσεβῶν καὶ δικαιοπραγῶν πρὸς τε ἀνθρώπων καὶ θεῶν. Ὁμοίωτον δὲ τῇ βιβλιοθήκῃ κατεσκευάσθαι περιπτῶς οἶκον εἰκοσικλίον, ἔχοντα τῷ τε Διὸς καὶ τῆς Ἥρας ἔπι δὲ τῷ βασιλέως εἰκόνας. Ἐν ᾧ δοκεῖν καὶ τὸ σῶμα τῷ βασιλέως ἐντεταθῆναι. Κύκλῳ δὲ τῷ πλήθος οἰκημάτων κατεσκευάσθαι, γεφύρῃ ἐχούσῃ εὐσπερ πᾶσι τῶν κατεπερμένων ἐν Αἰγύπτῳ ζῶων. Ἀνάσσειν τε ἀπὸ αὐτῶν εἶναι πρὸς ὅλον τὸν λαόν. Ἦν διελθούσιν ὑπάρχειν ἐπὶ τῷ μνήματος κύκλον χρυσοῦν, τετρακοσίαν καὶ ἐξήκοντα καὶ πέντε πηχῶν τὴν περιμέτρῳ, τὸ δὲ πᾶχος πηχυαῖον. Ἐπιγεγράφθαι δὲ καὶ διηγεῖσθαι καὶ ἑκάστον πᾶσιν τῶν κατὰ φύσιν γινόμενων πῶς ἀποτολῶν τε καὶ δύσεων, καὶ τῶν διὰ τῶν ἐπιτελεμένων ἐπισημασῶν κατὰ τὰς Αἰγυπτίους ἀπολόγους. Τῶν δὲ τὸν κύκλον ὑπὸ Καμβύσῃ καὶ Περσῶν ἔφασαν σευληθῆναι καὶ ὡς χροῖνος ἐκράτησεν Αἰγύπτῳ. Τὸν μὲν δὲ Ὀσυμαδῆν τῷ βασιλέως τάφον τοῖσδε γενεάσιν φασίν, ὅς ἔστι μόνον δοκεῖ τῇ κατὰ τὴν δαπάνην χρησίμῃ πολὺ τῶν ἄλλων διετελεῖν, ἀλλὰ καὶ τῇ τῶν τεχνιτῶν ἐπινοίᾳ.

III.

Τῷ δὲ Διὶ, ὃν μάστιγα πηχῶν, εὐειδεδάτη, καὶ γένος λαμφοδίατῃ παρθένος ἱερατῆ, ἃς καλεῖσιν οἱ Ἕλληνες παλλάδας· αὕτη δὲ καὶ παλλακεύει, καὶ σύνεστιν οἷς βλέπεται μέχρις ἂν ἡ φυσικὴ γενήται τῷ σώματος κάθαρσις· μετὰ δὲ τὴν κάθαρσιν δίδοται πρὸς ἀσφραῖς πρὶν δὲ δοθῆναι, πένθος αὐτῆς ἀγέλαι μετὰ τὸν τῆς παλλακείας καιρῶν.

Jovi, quem præcipuè colunt, virgo quædam genere clarissima et specie pulcherrima sacratur : quales Græci pallacas, hoc est pellices, vocant. Ea, pellicis more, cum quibus vult coit, usque ad naturalem corporis purgationem. Post purgationem viro datur : sed, priusquam nubat, post pellicatus tempus in mortuæ morem lugetur. (Strab. *Hist.* lib. XXVII, pag. 816, edit. 1620.)

IV.

Ἐφ' ἱερέως Αἰετῆ τῷ δὲ τῷ Ἀλεξανδρῷ καὶ θεῶν Σωτηρῶν καὶ θεῶν Ἀδελφῶν καὶ θεῶν

Sub pontifice Aete Alexandri quidem et deorum Soterum, et deorum Adelporum, et deorum

Ευεργετῶν καὶ Θεῶν Φιλοπατορῶν καὶ Θεῶν Επιφανῆς ευχαριστοῦ ἀθλοφορᾶ Βερενίκης Ευεργετῆδος Πυρρᾶς τῆς Φιλινᾶ Κανηφορᾶ Ἀρσινόης Φιλαδέλφᾶ Ἀρειᾶς τῆς Διογενῆς ἱερείας Ἀρσινόης Φιλοπατορῆς Εἰρηνῆς τῆς Πτολεμαίᾶς.

Evergetum, et deorum Philopatorum, et dei Eriphanis, gratiosi; athlophorâ Berenices Evergetidis Pyrrhâ filiâ Philini; canephorâ Arsinoes Philadelphæ, Areiâ filiâ Diogenis; sacerdote Arsinoes Philopatoros, Irene filiâ Ptolemæi. (Éclaircissemens sur l'inscription Grecque du monument trouvé à Rosette, par M. Ameilhôn, lignes 4, 5 et 6, pag. 11 et 12.)

V.

Περὶ δὲ τῶν κρίσεως ἢ τὴν τυχεύσαν ἐποιδῶντο αὐτοῦν, ἠγόμενοι τῶν ἐν τοῖς δικαστηρίοις ἀποφάσεις μεγίστην ῥοπήν τῶ κοινῷ βίβι φέρειν πρὸς ἀμφοτέρω. δῆλον γάρ ἦν ὅτι τῶν μὲν παρενομένων κολαζομένων, τῶν δ' ἀδικημένων βοηθείας τυχευόντων, ἀεὶ δὴ δόξασιν ἔσται τῶν ἀμαρτημάτων εἰ δ' ὁ φόβος, ὁ γινόμενος ἐκ τῶν κρίσεων τοῖς παρενομήσιν, ἀναίρετοίτο χρήμασιν ἢ χάσειν, ἐσομένην ἐώραν τῶ κοινῷ βίβι σύγχυσιν. Διόπερ ἐκ τῶν ἐπιφανεστάτων πόλεων τῶν ἀείρους ἀνδρας ἀποδεικνύοντες δικαστὰς κοινῶς, ἐκ ἀπετύγχανον τῆς παρὰ αἰρέσεως. ἐξ Ἡλιεπόλεως γάρ καὶ Θηβῶν καὶ Μήμεως, δέκα δικαστὰς ἐξ ἐκάστης, παρᾶ ἐκείνων. Καὶ τὸ το συνέδριον οὐκ ἐδόκει λείπεσθαι τῶν Ἀθηνησιν Ἀρεοπαγιτῶν, ἢ τῶν παρὰ Λακεδαιμονίους γερόντων. Ἐπεὶ δὲ συνέλθοιεν οἱ τριάνοντα ἐπέκρινον ἐξ ἑαυτῶν ἕνα τὸν ἀείρον, καὶ τῶν μὲν ἀρχιδικαστῶν κατῆσαντο, εἰς δὲ τὸν τέταρτον τόπον ἀπέπελλεν ἢ πόλις ἕτερον δικαστῆν. Συντάξεις δὲ τῶν ἀναγκάσιον παρὰ τῶ βασιλέως τοῖς μὲν δικασταῖς ἱκανῶς πρὸς διαλεξθῆν ἐχορηγῶντο τῶν δὲ ἀρχιδικαστῶν πολλαπλάσιοι. Ἐφόρει οὐδὲν περὶ τὸν τράχηλον οὐκ χρυσοῦς ἀλύσειν ἠρτημένον ζῶδιον τῶ πολυτελῶν λίθων, ὁ ποροσηγόμενον Ἀληθείαν. Τῶν δ' ἀμφισβητήσεων ἠρχοῦτο ἐπειδὴν τὴν τῆς Ἀληθείας εἰκόνα ὁ ἀρχιδικαστῆς παρᾶθεῖτο. Τῶν δὲ πάντων νόμων οὐ βιβλίοις οὐκ τῶ γεγραμμένων, καὶ τῶν παρὰ κειμένων τοῖς δικασταῖς, ἔθος ἦν τὸν μὲν κατήγορον γράψαι καθ' ἑν ἐνεκέλει, καὶ πῶς γέρονε, καὶ τὴν ἀξίαν τῶ ἀδικήματος, ἢ τῆς βλάβης· τὸν ἀπολογουμένον δὲ, λαβόντα τῶ χρηματισθέντα ὑπὸ τῶν ἀπιδίκων, ἀπιγράψαι πρὸς ἕκαστον, ὡς οὐκ ἔπαρξεν, ἢ παρᾶσας οὐκ ἠδίκησεν, ἢ ἀδικήσας, ἐλάττωτος ζημίας ἀξίως ἐστὶ τυχεῖν. Ἐπειτα νόμιμον ἦν, τὸν κατήγορον ἀπιγράψαι, καὶ πάλιν τὸν ἀπολογουμένον ἀπιθεῖναι. ἀμφοτέρων δὲ τῶν ἀπιδίκων τῶ γεγραμμένα δις τοῖς δικασταῖς δόντων, τὸ τῆνικαῦτα ἔδει τῶ μὲν τριάνοντα τῶ γνάμας ἐν ἀλλήλοισι ἀπαφίνασθαι, τὸν ἀρχιδικαστῆν δὲ τὸ ζῶδιον τῆς Ἀληθείας παρᾶθεῖσθαι τῆ ἑτέρα τῶν ἀμφισβητήσεων.

Judiciis verò diligentiam non vulgarem adhibent, quòd sententias pro tribunali pronunciatas maximum vitæ communi momentum asferre in utramque partem censent: nam haud obscurum ipsis erat, si facinorosi punirentur, et injuriâ oppressis auxilium ferretur, optimam hanc delictorum emendationem fore; et contra, si terror à judiciis impendens sceleratis vel pecuniâ vel gratiâ eyerteretur, confusionem universæ hominum societatis eventuram prospiciebant. Nec absque successu consilium fuit, quo optimos ex civitatibus nobilissimis viros judiciis præfererunt: nam ex urbe Solis et Thebis et Memphidenos Judices elegerunt. Qui consensu hæc Areopagitæ Atheniensium, nec senatû Lacedæmoniorum, postponendus videbatur. Congressi sî xxx viri unum ex collegio, et quidem optimum, præsidem judiciorum crearunt, in cujus locum urbs alium submittebat judicem. Stipendia in victum et alias res necessarias à rege iudicibus præbentur, sed prætori multò amplius. Gestabat is in collo ex aurea catena dependens è lapillis pretiosissimis simulacrum, cui Veritas nomen. Hoc à judiciorum principe assumptum disceptandi lites auspicium erat. Tum iix codicibus (quibus universæ leges descripte continebantur) apud iudices depositis, mos fuit, ut actor singulatim scripto exhiberet et crimen, et facti modum, et damni illati æstimationem. Reus contra post acceptum ab adversario criminationis libellum ad singula scriptum opponere, se vel non fecisse, vel faciendo non deliquisse, vel delinquendo minus pænæ commersisse. Tum accusator scripto replicare, defensor responsionem duplicare. Postquam his ita libellos iudicibus exhibuerant litigantes, tandem sententias inter se dicendi xxx viris, prætori Veritatis effigiem alteri controversantium parti applicandi, officium incumbere. (Diod. Sicul. Biblioth. hist. lib. 1, pag. 86.)

VI.

Τὸ δὲ σῶμα πθέασιν, οἱ μὲν ἰδίως ἔχοντες τάφους, ἐν ταῖς σοδοδειγμέναις θήκαις. Οἷς δ' ἔχ' ὑπάρχουσι τάφων κτήσεις, κεινὸν οἶκημα ποῖσι κατὰ τὴν ἰδίαν οἰκίαν, καὶ πρὸς τὸν ἀσφαλέςατον τῶν τοίχων ὀρθὴν ἰσᾶσι τὴν λάβρακα· καὶ τὸς κωλυμένους δὲ διὰ τῆς κατηρησίας, ἢ πρὸς δανείων ὑποθήκας, θάπτεσθαι, πθέασι κατὰ τὴν ἰδίαν οἰκίαν.

Cadavera, quibus propria sunt monumenta, in designatis ad hoc conditoriis reponunt: at qui sepulcra propria non possident, domi suæ novam condunt ædiculam, erectumque loculum ad firmissimum parietem statuunt. Sepulturâ prohibitos, vel ob intentata crimina, vel ob æris alieni debitum, suis in ædibus condunt. (Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. 1, pag. 103.)

VII.

Ἐπὲρ δὲ τῶ Μερμωνεῖς θήκαι βασιλέων ἐν ἀπηλαίοις λατομηταὶ περὶ τετρεσέκοντα, θυμαστῶς κατασκευασμέναι, θεᾶς ἄξια· ἐν δὲ ταῖς θήκαις ἐπὶ πινων ὀβελίσκων ἀναγραφαὶ δηλοῦσαι τὸν πλῆθον τῶν τότε βασιλέων, καὶ τὴν ἐπικράτειαν, ὡς μέγχι Σκυθῶν, καὶ Βακτριῶν, καὶ Ἰνδῶν, καὶ τῆς νῦν Ἰωνίας διατείνασαν· καὶ Φόρων πλῆθος, καὶ γραπᾶς περὶ ἑκατὸν μυριάδας.

Supra Memnonium sunt regum loculi in speluncis quibusdam in lapidem incisi, circiter XL, mirum in modum structi, spectatuque sanè digni. Juxta hos in obeliscis quibusdam inscriptiones sunt, quæ regum illorum divitiis ac potentiam declarant, atque imperium usque in Scythiam, et Bactrianam, et Indiam, et quæ nunc Ionia dicitur, propagatum; item tributorum magnitudinem, et exercitus circiter mille millia. (Strab. *Geogr.* lib. XVII, pag. 816, edit. 1620.)

VIII.

Εἶναι δὲ φασὶ καὶ τάφους ἐν αὐτῶν τῶν Σρχαίων βασιλέων θυμαστῶς καὶ τῶν μεταγενετέρων τοῖς εἰς τὰ παρὰ πλῆσια φιλοτιμημένοις ὑπερβολὴν εὐχὰ ἀπολείποντας. Οἱ μὲν ἔν ἱερεῖς ἐκ τῶν ἀναγραφῶν ἔφασαν εὐελοκεῖν ἐπὶ τὰ πρὸς τοῖς τετρεσέκοντα τάφους βασιλικῶς, εἰς δὲ Πτολεμαῖον τὸν Λάγῳ διαμείναι ἑπτακατὰ δεκα μόνον.

Ibi mirifica priscorum regum sepulcra, quæ posteris ad similis magnificentiæ studium nihil reliqui fecerunt; horumque in sacris commentariis XLVII inventi: sed ad Ptolemæum Lagi XVII tantum remansisse. (Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. 1, pag. 56.)

SECTION IV,

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Description du Temple de l'Ouest, ou du Temple d'Isis.

A six cents mètres de distance, à peu près, du tombeau d'Osymandyas, au sud-ouest, dans une gorge formée par des mamelons détachés de la chaîne Libyque, on trouve un petit temple qui paroît avoir été consacré à la déesse Isis. Cet édifice est situé au milieu d'une enceinte rectangulaire, construite en grosses briques séchées au soleil. On y pénètre par une de ces portes d'un effet imposant, qui, précédant presque toujours les temples et les palais des anciens Égyptiens, sont enchâssées, pour ainsi dire, soit dans un pylône, soit, comme ici, dans l'épaisseur d'un mur d'enceinte. Ces portes ont ordinairement des dimensions proportionnées à la grandeur et à l'importance des édifices auxquels elles conduisent. Celle que nous avons sous les yeux, n'a qu'un mètre et demi d'ouverture, et trois mètres deux tiers à peu près de profondeur : ses montans ont un mètre de largeur, et sa hauteur totale n'excède pas cinq mètres et demi. Les proportions de cette porte sont dans un rapport parfait avec le petit édifice qu'elle précède. Un globe ailé qui se détache sur un fond orné de cannelures, forme la décoration de la corniche. L'axe de la porte, qui est aussi celui du temple, fait un angle de soixante-deux degrés trente minutes avec le méridien magnétique. Le mur d'enceinte vient se terminer aux côtés de la porte. Il est moins élevé qu'elle de toute la hauteur de son couronnement, c'est-à-dire, d'à peu près un mètre quatre-vingts centièmes : il n'a lui-même que trois mètres sept dixièmes de hauteur. Son plus petit côté, qui a trente-six mètres de long, fait face au sud : la longueur du plus grand côté est de quarante-huit mètres. C'est une des enceintes les mieux conservées que nous ayons retrouvées dans toutes les ruines de Thèbes. Élevée au pied de la chaîne Libyque, sur un sol calcaire qui est à l'abri des alluvions du fleuve, et cachée, pour ainsi dire, dans la montagne, elle n'est point encombrée et n'a éprouvé aucune de ces dégradations qui sont dues au voisinage des habitations modernes : elle se voit encore actuellement dans son état primitif ; on y distingue très-bien l'appareil régulier des briques, dont les dimensions considérables ne peuvent laisser aucun doute sur leur antique origine. Le mur d'enceinte a autant d'épaisseur que la porte a de profondeur. On conçoit qu'un pareil rempart étoit bien propre à garantir de toute violation l'édifice sacré qu'il renfermoit, et qu'au besoin même on pouvoit s'y défendre contre les incursions et les poursuites d'un ennemi.

A seize mètres de distance de la porte, s'élève le temple, qui occupe en longueur une étendue à peu près double de sa largeur. Cette proportion a été adoptée par les anciens Égyptiens dans les petits édifices du genre de celui dont il est ici question : elle plaît singulièrement à l'œil, et produit toujours le plus heureux effet. On la retrouve souvent dans les plus anciens édifices des Grecs, et l'on ne peut guère douter que ces derniers ne l'aient empruntée des Égyptiens.

Le temple est bâti tout entier en pierres de grès d'un grain très-fin, dont le ton jaune, modifié par une vive lumière, offre l'apparence de la blancheur. Sa façade est de la plus grande simplicité : c'est un mur trapézoïde, surmonté de la corniche Égyptienne, au-dessous de laquelle règne un cordon qui court sur tous les angles de l'édifice. Un globe ailé décore le milieu de cette corniche, qui ne présente aucun autre ornement. Au milieu de la façade, est une porte dont l'encadrement a une légère saillie sur le nu du mur, et dont l'entablement est décoré d'un globe ailé qui se détache sur un fond de cannelures. C'est par-là qu'on pénètre dans le portique, qui consiste en une grande salle presque carrée, dont le plafond est soutenu par deux rangées de deux colonnes seulement. Ce portique est séparé en deux parties inégales par des murs à hauteur d'appui qui s'élèvent entre les colonnes de la deuxième rangée et des pilastres placés sur la même ligne. Dans les grands temples Égyptiens, on trouve successivement un premier et un second portique : ici ces deux pièces paroissent être en quelque sorte réunies. Leur sol cependant n'est point le même : il faut monter quatre marches, à la vérité peu élevées, pour arriver de la première à la seconde.

Un soupirail évasé dans l'intérieur est pratiqué près du plafond, au-dessus d'une porte percée dans le mur latéral, à gauche : il augmente le jour que le portique reçoit par ses deux portes. Il est fort remarquable, que, sur la paroi inférieure de ce soupirail, on a sculpté un disque d'où partent six lignes divergentes de cônes tronqués, enchevêtrés, pour ainsi dire, les uns dans les autres. La place où se trouve cet emblème, donne à croire que l'on a voulu figurer ici la lumière du soleil pénétrant dans le temple. On le trouve ailleurs dans des circonstances où il paroît avoir un sens analogue. C'est ainsi qu'à Denderah on le voit à l'une des extrémités du zodiaque par bandes, où il représente le soleil dans le signe du cancer, absorbant dans ses rayons une figure d'Isis placée au-dessus d'un temple. Les sculptures qui décorent les corniches des temples d'Edfoû et de Denderah, tous les soupiraux qui donnent du jour dans le dernier de ces édifices, présentent également des disques d'où partent des rayons divergens de cônes tronqués. Cet emblème se retrouve très-souvent dans les hiéroglyphes, et l'on ne peut douter qu'il n'y exprime la lumière. Il faudroit maintenant connoître, outre le sens propre de cet hiéroglyphe, les différens sens métaphoriques que les anciens Égyptiens ont dû très-probablement lui attribuer, pour pouvoir l'interpréter dans les diverses inscriptions où on le rencontre : toujours est-il certain que nous pouvons le ranger au nombre des hiéroglyphes dont la configuration exprime bien les objets qu'ils représentent. Il en est ainsi de l'eau et d'un petit nombre

d'autres signes (1). La manière dont les anciens Égyptiens ont figuré la lumière, est peut-être celle qui exprime le mieux l'objet qu'ils ont voulu représenter : on doit présumer qu'ils avoient, sur la nature et l'émission de ce fluide, un système bien entendu et des idées très-saines.

Mais revenons au portique du temple, qui offre une disposition qu'on ne trouve point ailleurs. Ses colonnes ne manquent point d'une certaine élégance. Si l'on prend pour module leur demi-diamètre supérieur, on peut s'assurer qu'elles ont douze modules et demi, en y comprenant le chapiteau qui en a exactement deux, et la base qui n'a que deux tiers de module. Ces proportions approchent de l'élégance des ordres Grecs. Le galbe du chapiteau est celui d'une campane découpée en quatre parties. Dans les angles sont des tiges et des feuilles de plantes indigènes, et l'on y remarque ces triangles enchevêtrés les uns dans les autres, dont nous avons déjà eu plus d'une fois occasion de parler (2). Les tiges verticales et arrondies, et les bandeaux circulaires qui décorent ordinairement le fût des colonnes Égyptiennes, se retrouvent encore ici. Les dés des chapiteaux qui soutiennent l'architrave, sont ornés d'hieroglyphes.

Aux angles de cette première partie du portique, sont des pilastres dont la face antérieure est arrondie, et dont les chapiteaux sont ornés de figures d'Isis (3). C'est, à proprement parler, le seul exemple que l'on puisse citer de l'emploi de ces membres d'architecture dans les monumens Égyptiens. Ils sont élevés sur un petit socle décoré de tiges de lotus avec des boutons et des fleurs épanouies. Le corps du pilastre est orné, au milieu, d'une ligne d'hieroglyphes, accompagnée, de chaque côté, de fleurs de lotus au-dessus desquelles s'élèvent des *ubaus* coiffés de mitres symboliques. Ce que l'on peut appeler le chapiteau du pilastre, consiste en trois têtes d'Isis, qui se dessinent sur ses trois faces apparentes : elles sont coiffées d'une draperie qui forme une espèce de turban sur le front, passe derrière les oreilles, et tombe le long des joues et sur le cou ; elles ont un collier de perles et une sorte de collar. Au-dessus de la tête d'Isis, est une corniche décorée de cannelures et surmontée d'un temple. Tout cet ensemble offre enfin le chapiteau à tête d'Isis, tel que nous l'avons décrit à Philæ et à Esné, et tel qu'on aura occasion de le considérer encore dans toute sa beauté à Denderah. Il est ici tout brillant des plus vives couleurs, parmi lesquelles on remarque plus particulièrement le bleu. L'agencement de ces pilastres, considérés isolément, a quelque chose d'agréable ; mais ils ne sont point ici en rapport avec les chapiteaux des colonnes du portique. Les Égyptiens ne se faisoient point scrupule de ces sortes de disparates. Le petit temple de *Contra-Lato* (4) en offre un exemple absolument pareil. Ce qui peut seul excuser cette espèce de bizarrerie, c'est le motif que l'on paroît avoir eu de mettre en évidence l'image de la divinité principalement vénérée dans le temple.

On arrive à la seconde partie du portique en montant, comme nous l'avons dit,

(1) Voyez la Description de Philæ par feu M. Lancret, chap. 1, pag. 20 et 25, A. D. vol. I. Voyez aussi le Mémoire de M. Costaz sur les grottes d'Elethya, A. M. vol. I, pag. 64.

(2) Voyez la description que nous avons donnée du

A. D.

tombeau d'Osymandyas, dans la section précédente, pag. 137.

(3) Voyez la pl. 34, fig. 7 et 8, et la pl. 36, fig. 2, A. vol. II.

(4) Voyez la planche 89, A. vol. I.

quatre marches d'une hauteur totale de cinq décimètres, égale à celle du stylobate sur lequel s'élèvent la seconde rangée de colonnes ainsi que la porte et les murs d'entre-colonnement. Cette seconde partie du portique a deux mètres et demi de long, sur une largeur d'un peu plus de huit mètres; ce n'est, à proprement parler, qu'une sorte de couloir qui sert d'issue à trois pièces que nous avons encore à décrire. A gauche en entrant, on aperçoit, contre la paroi latérale, un petit escalier dont les marches sont encastrées dans la muraille et ont une saillie d'un mètre et demi sur le nu du mur: cet escalier conduit sur les terrasses de l'édifice, et est éclairé, ainsi que toute la seconde partie du portique, par une fenêtre presque carrée, fermée par une claire-voie en pierre, pareille à celles que l'on voit à Karnak et à Medynet-abou, si ce n'est cependant que la composition en est plus recherchée. La traverse horizontale est ici placée plus bas, et se trouve à peu près au tiers de la hauteur de la fenêtre: elle reçoit trois petites colonnes qui, étant également espacées, ne peuvent correspondre aux quatre barreaux de la partie inférieure, et portent entièrement à faux. Les deux colonnes extrêmes sont couronnées de chapiteaux à têtes d'Isis surmontées de temples. Le chapiteau de la colonne du milieu a la forme d'une campane décorée de feuilles de plantes indigènes. Toute cette claire-voie, qui est de très-petite dimension, est exécutée avec une finesse de détails extrêmement remarquable.

Le mur de fond du couloir est percé de trois portes conduisant à des pièces dont la disposition est tout-à-fait pareille à celle des trois sanctuaires du grand temple de Philæ. La porte du milieu est couronnée d'une corniche décorée d'un globe ailé qui se détache sur un fond de cannelures. Au-dessus, et tout-à-fait en évidence, sont sept têtes d'Isis, accompagnées de draperies et surmontées de dés en forme de temples. Il semble que l'on ait voulu montrer plus particulièrement ici l'image de la divinité révérée dans ce petit édifice. Les trois sanctuaires ont cinq mètres de longueur: celui du milieu est plus large que les deux autres.

Tout ce petit temple est couvert de sculptures d'une exécution fine et délicate, revêtues des peintures les plus éclatantes; il est d'une conservation parfaite, et peut donner une idée exacte de l'art avec lequel les Égyptiens employoient les couleurs. Le lecteur a déjà pu prendre, dans la description des monumens de Philæ (1), et en jetant les yeux sur la gravure qui représente l'intérieur du portique du grand temple de cette île (2), une idée assez exacte de ce genre de décorations: mais c'est plus particulièrement ici qu'il peut s'en représenter l'effet d'une manière complète; les petites dimensions de l'édifice permettent à la vue d'embrasser, pour ainsi dire, tout d'un seul coup-d'œil, et de saisir en même temps les moindres détails. Nous avons donc pu nous confirmer dans l'opinion que cette réunion de la peinture et de la sculpture, qui paroîtroit devoir n'être considérée que comme une sorte de bigarrure, n'offre à la première vue rien de choquant, et qu'au contraire, soit qu'on doive l'attribuer à l'art des architectes Égyptiens, soit que l'observateur s'accoutume à ce spectacle, l'œil se complait dans les sensations qu'il en éprouve, et même en recherche l'effet.

De toutes les sculptures qui décorent le temple, on n'a dessiné que deux

(1) Voyez le chapitre 1.^{er}, A. D.

(2) Voyez la planche 18, A. vol. I.

tableaux complets. Le premier (1) se voit dans l'intérieur du sanctuaire de gauche, au-dessus de la porte, et remplit tout l'espace qui se trouve entre le plafond et le fût de la porte. L'objet le plus remarquable qu'il renferme, est un belier à quatre têtes surmontées d'un disque au milieu duquel est un *ubaus*. Un vautour mitré et les ailes déployées plane au-dessus de cet animal emblématique : en avant et en arrière, deux femmes sont en adoration devant lui. Au-dessus de ce tableau sont des représentations d'espèces de balustres, qui forment ordinairement la décoration des parties supérieures des murs dans l'intérieur des édifices.

Le second tableau (2) offre une scène fort curieuse, qui a une ressemblance parfaite avec celles que l'on retrouve dans presque tous les manuscrits sur papyrus recueillis à Thèbes (3). La première partie de cette scène se compose de trois figures qui ont le même costume, la même attitude, les mêmes attributs et les mêmes coiffures que celles des manuscrits. La figure du milieu représente un personnage qui semble solliciter la faveur d'être admis en présence d'un dieu que l'on voit à la droite du tableau : il paroît la demander avec instance à une femme qui tient dans ses mains les attributs de la divinité, et qui ne peut être que la déesse Isis. Une prêtresse placée derrière le personnage paroît se joindre à lui pour solliciter la faveur qu'il demande. Derrière Isis est une balance que mettent en équilibre deux hommes, dont l'un a un masque à tête d'épervier, et l'autre un masque à tête de chacal : ce dernier porte dans l'une de ses mains une croix à anse. L'un et l'autre ne sont sans doute que la divinité considérée sous des attributs divers. Un cynocéphale est accroupi sur le milieu du fléau de la balance. Un poids tout-à-fait pareil à celui qui est placé dans l'un des plateaux, est suspendu à une corde passée dans le fléau au moyen d'un nœud : il est sans doute destiné à rétablir l'équilibre de la balance ; ce dont paroît s'occuper plus particulièrement le personnage à tête d'épervier. Il est vraisemblable que ce contre-poids avoit la facilité de se mouvoir le long du fléau de la balance, de manière qu'on pouvoit, pour rétablir l'équilibre, augmenter ou diminuer au besoin sa distance du point d'appui. Dans le plateau qui est mis en mouvement par le dieu à tête de chacal, est la feuille d'une plante. Cette balance et les personnages qui la mettent en équilibre, sont parfaitement les mêmes que dans les papyrus. Seulement, dans quelques manuscrits, les personnages à tête d'épervier et à tête de chacal se regardent au lieu de se suivre, et tantôt c'est le personnage à tête d'épervier qui est occupé à établir l'équilibre, tantôt c'est celui à tête de chacal. Quelquefois aussi le cynocéphale placé au-dessus de la balance n'est pas accompagné de deux espèces de sphinx, tels que ceux qui existent dans le tableau qui nous occupe. Après la balance, vient un personnage à tête d'ibis, représentant le dieu Thot ou le Mercure des Égyptiens : il paroît être dans l'action d'écrire le résultat de la pesée qui vient de se faire. Il est précédé d'un Harpocrate élevé sur une espèce de erochet, et tenant dans chaque main un fléau (4), et de plus une crosse dans la main gauche. En avant du dieu, est un monstre dont le corps paroît

(1) Voyez la planche 35, fig. 6, A. vol. II.

(2) Voyez la planche 35, fig. 2, A. vol. II.

(3) Voyez les planches 60, 66 et 72, A. vol. II.

(4) Le fléau a été oublié dans la gravure, pl. 35, fig. 2, A. vol. II.

être celui d'un lion et la tête celle d'un sanglier : il est élevé sur un autel. Dans les manuscrits sur papyrus, la tête du monstre est la même que l'on voit ici, sinon que la gueule est tout-à-fait béante, et que le corps a des mamelles pendantes et des formes qui paroissent se rapprocher de celles d'une truie. Au-devant du monstre, est une fleur de lotus sur laquelle sont quatre petites statues enveloppées comme des momies, dont la première a une tête humaine, la seconde une tête de cynocéphale, la troisième une tête de chacal, et la quatrième une tête d'épervier. Ce sont les quatre figures que l'on retrouve constamment dans les tombeaux, soit ajustées sur des statues en gaine comme ici, soit formant des couvercles de ces vases appelés *canopes*, tels que nous en avons recueilli nous-mêmes dans les hypogées (1). Dans quelques-uns des manuscrits sur papyrus, l'offrande dont nous venons de parler est absolument la même; dans d'autres, elle ne se compose que de plusieurs fleurs de lotus placées sur un autel. Après les quatre petites statues, on voit ici un quadrupède dont la tête, séparée du tronc, paroît tomber dans un vase qui est tout près de là, et dont le corps est percé d'une flèche; ses formes se rapprochent de celles du cheval. Enfin, à l'extrémité du tableau, Osiris est assis sur un trône, et porte dans ses mains la crosse et le fléau, attributs de la divinité.

L'identité parfaite du tableau que nous venons de décrire, avec ceux des manuscrits sur papyrus, indiqueroit suffisamment un sujet funèbre, si d'ailleurs toute la scène qui y est représentée ne le désignoit d'une manière peu équivoque. Cette sculpture est évidemment relative au jugement des morts dans les enfers. On sait, d'après les témoignages de l'antiquité, qu'Isis, et sur-tout Osiris, regardé par les Égyptiens comme le principe fécondant, comme l'ame de l'univers, n'étoient pas seulement des divinités célestes; mais qu'envisagés sous de nouveaux rapports, ils étoient considérés comme des divinités infernales (2), préposées à la punition des coupables et à la récompense des justes dans l'autre vie. Dans le tableau que nous venons de décrire, le mort est conduit par Isis devant le souverain juge. C'est avec la balance que se fait la pesée de ses bonnes et de ses mauvaises actions, dont le dieu Thot écrit le résultat en présence d'Osiris. Ce quadrupède percé d'une flèche est peut-être l'animal d'où sort l'ame du mort qui est en présence du juge redoutable. En effet, on sait que les Égyptiens croyoient à la métempsycose. Il est constant, d'après le rapprochement de tous les témoignages de l'antiquité, qu'ils pensoient que l'ame est immortelle (3), et qu'elle restoit unie aux corps aussi long-temps que ceux-ci pouvoient se conserver, d'où est venu sans doute le soin extrême que l'on apportoit aux embaumemens. Rien n'annonce que les Égyptiens crussent à la résurrection des corps; mais il paroît incontestable qu'ils croyoient à la migration des ames. Cette doctrine établissoit que l'ame, après être restée unie à la matière, tant que celle-ci n'étoit point tombée en corruption et pouvoit lui servir d'habitation, revenoit des enfers pour animer de nouveaux corps. Après avoir passé successivement dans toutes les espèces

(1) On peut en voir la configuration, *pl. 81, fig. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15, A. vol. II.*

(2) Voyez les citations n.º 1 et 11, *pag. 171.*

(3) Voyez le savant ouvrage de Zoëga, ayant pour titre, *De origine et usu obeliscorum*, sect. IV, cap. 1, §. 16, *pag. 294 et seq.*

d'animaux terrestres, aquatiques, volatiles, elle rentroit dans un corps humain (1). Toutes ces transmigrations se faisoient dans l'espace de trois mille ans. Rien, dit Zoëga (2), n'indique si les Égyptiens pensoient qu'elles fussent limitées, ou si elles devoient se reproduire à l'infini. Cependant il paroîtroit, suivant les Grecs, qui avoient adopté les opinions Égyptiennes sur la métempsycose, en les modifiant toutefois selon leurs croyances religieuses, qu'après trois migrations, les ames qui avoient été trouvées justes, devoient vivre éternellement heureuses avec Osiris et ne plus occuper de nouveaux corps (3).

Plusieurs historiens de l'antiquité, parmi lesquels on doit plus particulièrement compter Diodore de Sicile (4), ont avancé que les Grecs ont calqué sur les cérémonies funèbres des Égyptiens toute leur fable de l'enfer. Si cette opinion pouvoit encore éprouver quelques contradictions, l'inspection du tableau que nous avons sous les yeux les feroit toutes disparaître. Comment, en effet, ne point reconnoître dans l'Osiris que l'on voit ici, le type original de ce Mînos que les Grecs (5) nous montrent remplissant, armé d'un sceptre d'or, les fonctions de juge dans le séjour des morts! Les poëtes Latins (6) ont attribué à ce même Minos la souveraineté dans leur enfer; mais ils lui ont donné pour assesseurs deux autres juges, Éaque (7) et Rhadamanthe. Ce monstre qui précède Osiris, n'auroit-il pas pu fournir la première idée du Cerbère défendant l'entrée des sombres lieux! Et quand Homère nous montre Mercure introduisant les ames dans les enfers (8), comment n'en point reconnoître le type original dans ce Thot, ce Mercure Égyptien, qui paroît enregistrer, sous les yeux d'Osiris, le résultat de la pesée qui se fait des bonnes et des mauvaises actions du mort! Si l'on veut pousser plus loin ces rapprochemens, il faut avoir recours aux sculptures peintes des grottes d'*Elethya*, où sont représentées avec détail toutes les cérémonies funèbres (9), dont on ne voit ici, pour ainsi dire, que la dernière scène : on y trouvera l'origine du nocher Charon, de sa barque fatale et des fleuves de l'enfer.

Ce jugement des morts, que les Égyptiens, d'après leurs doctrines religieuses, supposoient institué par les dieux dans les enfers, les lois l'avoient réellement établi en Égypte. Chez ce peuple, si l'on en croit Diodore de Sicile, le discernement du

(1) Voyez la citation n.º IV, à la fin de cette section, pag. 172.

(2) Voyez l'ouvrage de Zoëga qui a pour titre, *De origine et usu obeliscorum*, pag. 296.

(3) Zoëga cite la première des *Olympiques* de Pindare, qui renferme toute cette doctrine. Voyez son ouvrage cité ci-dessus, pag. 297 et 298.

(4) Diod. Sic. *Bibliot. hist.* lib. 1, pag. 107, ed. Amstelodami, an. 1746.

(5) Ἐρῆ ἦντι Μίνοα ἴδον, Διὸς ἀγλαῶν υἱὸν,
Χρῆστος ἀκτῆ φοι χροῖα, Σεμειύοντα τιμῶσιν,
Ἡμῖνον· οἱ δὲ μιν ἀμφὶ δίκας εἰργάζετο ἀνακτῆ,
Ἡμῖνοι ἐσταότες πᾶσι εἰρηνυλλῆς Ἄιδος δῶ.

*Ibi autem Minoem vidi, Jovis illustrem filium,
Aureum sceptrum habentem, jus dicentem mortuis,
Sedentem : illi verò circa ipsum causas dicebant regem,
Sedentes et partim suantes per late patentem Plutonis domum.*

Homœr. *Odyss.* lib. xi, v. 567.

(6) *Nec verò hæc sine sorte data, sine judice, sedes.
Quasitor Mînos arnam movet : ille silentium
Conciliumque vocat, vitasque et crimina discit.*

Virgil. *Æneid.* lib. vi, v. 431.

*Gnosius hæc Rhadamanthus habet durissima regna;
Castigatque, auditque dolos, subigitque fatenti
Quæ quis apud superos, furto latius inani,
Distulit in seram commissa piacula mortem.*

Ibid. v. 566.

(7) Virgile ne fait point mention d'Éaque.

(8) Ἐρμῆς δὲ ψυχὰς Κυλλήνιος ἐξεκαλέει
Ἄιδρον μενεπαρῶν· ἔχε δ' ἐπέσθον ματὰ χροῖν
Κακῆν, χροῖσιν, τῆ τ' ἀιδρῶν ὄμματα θέλει
Ἐπ' ἔχλει, τὸς δ' αὖτις καὶ ὑπνώοντας ἐγίρει.

*Mercurius autem animas Cyllenius evocabat
Vitorum procorum : habebat autem virgam in manibus
Pulchram, auream, quæ hominum oculos mulcet
Quorum vult, quosdam contra etiam dormientes suscitât.*

Homœr. *Odyss.* lib. xxiv, v. 1.

(9) Voyez la planche 70, A. vol. I.

vice et de la vertu n'étoit point renvoyé à un tribunal invisible : il se faisoit en présence de tout le monde, lorsque l'homme avoit cessé de vivre. Tous les jours les Égyptiens étoient témoins de ce spectacle ; et l'attente d'un pareil jugement étoit bien propre à retenir chaque particulier dans l'exacte observation de ses devoirs. Voici comment on y procédoit (1). Quand on avoit fait tout le travail de l'embaumement, et que l'inhumation du corps pouvoit avoir lieu, on en annonçoit le jour, premièrement aux juges, et ensuite à toute la famille et à tous les amis du mort. Cet avertissement se faisoit en exprimant le nom du défunt, et en disant que bientôt il passeroit le lac. Aussitôt s'assembloient quarante juges, qui alloient s'asseoir au-delà du fleuve. Avant que le cercueil fût placé dans la barque, la loi permettoit à tout le monde de venir faire ses plaintes contre le mort ; et à la suite de l'espèce de plaidoyer qui se faisoit, les juges lui accorderoient ou lui refusoient les honneurs de la sépulture. S'il étoit admis à ces honneurs, alors commençoit un concert d'éloges sur les qualités qui le distinguoient. On prioit les dieux infernaux de le recevoir dans le séjour des bienheureux, et on le félicitoit de ce qu'il devoit passer l'éternité dans la paix et dans la gloire. Ce jugement prononcé sur les bonnes et les mauvaises actions du mort, avant de l'admettre aux honneurs de la sépulture, étoit sur la terre une représentation du jugement qu'il devoit subir aux enfers, et dont le bas-relief qui nous occupe offre toutes les circonstances.

Les sculptures peintes d'*Elethya* et le bas-relief du temple d'Isis, rapprochés des descriptions des anciens auteurs, et sur-tout de celle de Diodore de Sicile, donnent des notions fort étendues et très-complètes sur les cérémonies funèbres des anciens Égyptiens, et démontrent que les Grecs ont, à ce sujet, tout emprunté d'eux : mais, si l'on vient à considérer l'Égypte elle-même et toutes les localités qu'elle présente, on en sera encore bien plus convaincu. En effet, on ne pouvoit aller déposer les morts dans leur dernier asile, et cela arrive encore ainsi aujourd'hui, sans traverser le Nil, ou quelques canaux qui en étoient dérivés, ou quelques lacs formés de la surabondance de ses eaux. De là est venu tout ce que nous voyons peint dans les hypogées, et tout ce que les Grecs nous ont appris de Charon et de sa barque fatale, du fleuve et des marais fangeux du Cocyte. La ville de Thèbes, comme la partie de l'Égypte la plus anciennement habitée, a dû voir naître et se développer successivement les cérémonies funèbres. Le Nil, qui la sépare en deux, les hypogées qui sont tous dans la chaîne Libyque, tandis que la montagne Arabique n'en offre pas de traces, sont autant de circonstances qui ont nécessairement dû donner lieu à ce qui est représenté dans les grottes sépulcrales et rapporté par les anciens auteurs.

Le tableau que nous avons décrit est sculpté dans un des sanctuaires (2) du temple, et il n'y est sans doute pas placé sans motif. On ne peut guère douter, en effet, que la pièce où on le voit ne fût destinée aux sépultures. Il résulte du témoignage des anciens auteurs, et nous en avons déjà parlé avec quelque détail dans la description du tombeau d'Osymandyas (3), que les Égyptiens ne se bernoient pas

(1) Voyez la citation n.º 111, à la fin de cette section, pag. 171.

(2) Voyez l'explication de la pl. 35, fig. 2, A. vol. II.

(3) Voyez la section 111 de ce chapitre.

seulement à déposer leurs morts dans les hypogées, mais qu'ils les plaçoient encore dans les habitations et dans les palais; et ce que nous venons de dire semble prouver que les temples eux-mêmes servoient de sépultures. A toutes ces circonstances se joint le témoignage d'Hérodote (1), qui nous apprend qu'à Thèbes on le conduisit dans une vaste pièce de l'un des temples de cette capitale, et qu'on lui montra autant de colosses en bois qu'il y avoit eu de grands-prêtres. Il est facile de se figurer ce que pouvoient être ces statues, par ce que nous connoissons de l'état de l'art chez les Égyptiens: c'étoient sans doute des espèces de gaines semblables à celles qui décorent les piliers cariatides, ou bien faites sur le modèle de ces coffres en bois de sycomore que l'on retrouve dans les hypogées, enveloppant les momies des gens riches. Ces coffres sont, comme l'on sait, enrichis de dorures et de figures hiéroglyphiques dessinées avec beaucoup de recherche et de soin. Tout porte donc à croire que, lorsque les grands-prêtres mouraient, leurs momies étoient déposées dans l'intérieur de ces statues de bois, que, pendant leur vie, ils avoient fait placer dans le temple. On sait que c'étoit à Thèbes, la plus ancienne capitale de l'Égypte, que résidoit le grand collège des prêtres, sous l'autorité duquel étoient probablement tous les autres collèges du pays. Celui qui le présidoit étoit, pour ainsi dire, considéré comme le souverain pontife de toute la religion Égyptienne: on le nommoit *Piromis*, mot Égyptien qui, au rapport d'Hérodote (2), veut dire *bon et vertueux*. Ce devoit être, après le roi, un des premiers personnages de l'État: il n'est donc point étonnant que la sépulture de ces grands-prêtres eût lieu dans un monument remarquable.

Quelquefois, des statues d'une autre nature que celles que nous venons d'indiquer, recevoient les momies des morts distingués. C'est ainsi qu'au rapport du même Hérodote (3), le roi Mycérinus, voulant inhumer sa fille d'une manière plus recherchée qu'il n'étoit d'usage pour d'autres défunts, fit enfermer son corps dans une génisse de bois doré, qui étoit encore exposée, du temps de l'historien, à la vue de tout le monde, dans le palais royal de Saïs. Cette génisse (4) étoit couverte en entier d'une housse cramoisie, à l'exception de la tête et du cou qui étoient dorés. Entre ses cornes étoit un soleil d'or. Elle n'étoit point debout, mais sur les genoux, et elle étoit de la stature des plus grandes génisses. Nous avons dessiné un semblable sarcophage (5) dans une des petites chambres du cinquième tombeau des rois à l'est. Il suffit, pour ainsi dire, de jeter les yeux sur la peinture dont nous parlons, pour s'assurer de son identité avec le coffre sépulcral décrit par Hérodote. L'attitude de la génisse, la draperie dont son corps est recouvert, le disque posé entre les cornes, tout, dans notre dessin, est conforme au récit de l'historien.

Ces rapprochemens, auxquels nous avons été naturellement conduits par notre sujet, tendent à prouver ce que nous avons déjà établi ailleurs (6), qu'une partie des temples et des palais eux-mêmes, réunis aux hypogées, servoient de dépôts pour les momies, et qu'ainsi les morts partageoient, en quelque sorte, les

(1) Voyez la citation n.° V, pag. 173.

(4) Voyez la citation n.° VII, pag. 173.

(2) Πιρομύς δὲ ἐστὶ καὶ Ἑλλάδα γλώσσῃ, καλὸς καὶ ἀγαθός.
(Herodot. Hist. lib. 11, cap. 143.)

(5) Voyez la planche 87, fig. 6, A. vol. II.

(3) Voyez la citation n.° VI, pag. 173.

(6) Voyez la description du tombeau d'Osymandyas, sect. III de ce chapitre.

habitations des vivans. Mais, si les momies des souverains pontifes étoient placées dans les édifices les plus somptueux, on doit présumer, par analogie, que les chefs des différens chapitres de prêtres avoient leur sépulture dans les temples qu'ils avoient desservis pendant leur vie; et c'est probablement ce qui est arrivé pour le temple de l'ouest. Cette conséquence est encore appuyée par quelques faits que nous avons observés dans plusieurs édifices sacrés de l'Égypte, et dont l'explication sur les lieux mêmes nous paroissoit fort embarrassante. Nous avons constaté, en effet, qu'à Philæ l'un des pylônes du grand temple renfermoit beaucoup de débris de momies. Dans les salles intérieures du pylône d'Edfoû, on trouve des langes et des ossemens. Les couloirs qui environnent le sanctuaire du *Typhonium* de Denderah, offrent de semblables débris, mêlés avec les décombres.

L'air de fraîcheur du petit monument que nous venons de décrire, sa conservation si parfaite qu'aucune de ses parties n'a subi la moindre altération, la fermeté et le fini précieux de ses sculptures, l'éclat des couleurs que l'on y voit appliquées, l'élégance de son architecture, tout porte à croire qu'il est d'une époque beaucoup plus récente que les autres monumens de Thèbes; d'une époque où le goût, plus épuré, s'attachoit à des formes plus gracieuses et à une exécution plus fine et plus délicate; de l'époque peut-être qui a vu s'élever le temple de Denderah, le monument le plus parfait de l'architecture des Égyptiens.

TEXTES DES AUTEURS CITÉS.

I.

Αἴτη δὲ (ἡ Ἴσις) καὶ Ὅσιρις ἐκ δαιμόνων ἀγαθῶν δι' ἀρετῆς εἰς θεοὺς μεταβαλόντες, ὡς ὕστερον Ἡρακλῆς καὶ Διόνυσος, ἅμα καὶ θεῶν καὶ δαιμόνων ἐστὶν ἄπο τρέψεως μεμιγμένους πῶς ἔχουσι, πανταχῶς μὲν, ἐν δὲ τόποις ὑπὲρ γῆν καὶ ὑπὸ γῆν δυνάμενοι μέγιστον. Οὐ γὰρ ἄλλον εἶναι Σάραπιν ἢ τὸν Πλάτωνα φασί, καὶ Ἴσιν τὴν Περσέφασαν, ὡς Ἀρχέμαχος εἴρηκεν ὁ Εὐβοεὺς, καὶ ὁ Ποντικός Ἡρακλείτος τὸ χρηστέριον ἐν Κανώβω Πλάτωνος ἠγόμενος εἶναι.

IPSA autem (Isis) et Osiris, de bonis geniis ob virtutem in deos mutati, ut postmodo Hercules et Liber, haud abs re deorum et geniorum permixtis honoribus coluntur, ubique magnâ, maximâ autem in rebus supra et infra terram potentiâ præditi. Neque verò Sarapis alius est quàm Pluto, aut Isis à Proserpina differt, ut et Archemachus Euboensis docuit, et Heraclides Ponticus, qui oraculum Canopicum Plutonis esse iudicat. (Plutarch. de Iside et Osiride, Opp. tom. II, edit. Francofurt. 1599, pag. 361.)

II.

Καὶ τῆτο ὅπερ οἱ νῦν ἱερεῖς ἀφοσιόμενοι καὶ παρὰ κληρονομίαν μετ' εὐλαβείας ὑποδουλοῦσιν, ὡς ὁ θεὸς οὗτος ἀρχει καὶ βασιλεύει τῶν τεθνηκότων, ἔχ' ἕτερος ἐν τῷ κληρονομίᾳ παρ' Ἕλλησιν ἄδου καὶ Πλάτωνος. ἀγνοόμενον ὅπως ἀληθές ἐστι, διαταράττειν πύς πολλὰς ὑπονοήσας ἐν γῆ καὶ ὑπὸ γῆν τὸν ἱερεὺν καὶ ὅσον ὡς ἀληθῶς Ὅσιριν οἰκεῖν, ὅπως τὰ σώματα κρύπτεται τῶν τέλους ἔχειν δοκούστων.

Id etiam, quod hodie sacerdotes veluti abominantes et occultantes trepidè significant, Osiridem mortuis imperare, neque à Dite seu Plutone alium esse : ignoratum quomodo verum sit, plerosque turbat, suspicantes in terra et infra terram sacrosanctum istum verè Osirin habitare, ubi corpora latent eorum qui jam esse desiisse putantur. (*Ibid.* p. 382.)

III.

Ἐπειτα παρὰ κληρονομίαν δικαστῶν πλείω τῶν τετραεκάοντα, καὶ κληρονομίαν ἐπὶ πῆνος ἡμι-κυκλίᾳ κατεσκευασμένῳ πέτρῳ τῆς λίμνης, ἢ μὲν βάσει καθέλεται κατεσκευασμένη φόβου ἄπο τῶν ταύτην ἐχόντων τὴν ἐπιμέλειαν. ἐφέστηκε δὲ ταύτην φρωρεὺς, ὃν Αἰγύπτιοι κατὰ τὴν ἰδίαν διάλεκτον ὀνομάζουσι Χάρωνα· διὸ καὶ φασὶν Ὀρφέα τὸ παλαιὸν εἰς Αἴγυπτον παρὰ βαλόντα καὶ θεασάμενον τῆτο τὸ νόμιμον, μυθοποιῆσαι τὰ κατ' ἄδ' α, τὰ μὲν μιμησάμενοι, τὰ δ' αὐτὴν ἰδίαν πλάσασαμενοι. περὶ ἧ τὰ κατὰ μέρος μικρὸν ὕστερον ἀναγράφομεν. ὃ μὴν ἀλλὰ τῆς βάρεως εἰς τὴν λίμνην καθελκυσθείσης, φῶν ἢ τὴν λάβρακα τὴν τὸν νεκρὸν ἔχουσαν εἰς

Inde plures XL iudices accedunt, habitoque in hemicyclo quodam ultra lacum consessu, navis, ab huius negotii cufatoribus prius instructa, attrahitur, proretâ quodam gubernatore, quem suâ linguâ Charontem vocant; ideoque Orpheum, cùm peregrinatus quondam in Ægyptum hunc ritum vidisset, fabulam de inferis partim imitatum, partim ex ingenio suo commentum esse, perhibent : de quo particulatim paulò inferiùs agemus. Deducto igitur in stagnum navigio, priusquam mortui locus inibi deponatur, quisquis accusare velit, à lege potestatem habet. Quòd si quis, in medium progressus, institutionem accusationem probarit, quòd vitam malam egerit, latâ per iudices sententiâ, tum ab usitata cadaver sepultura arcetur. Sin accusator calumniosam intendisse

αὐτὴν πθεῖσθαι, τῶν βυθισμένων κατηγορεῖν ὁ νόμος ἐξέσθαι δίδωσιν. ἐὰν μὲν ἔν τις παρελθὼν ἐγκαλέσῃ καὶ δέξῃ βεβιωκότα κακῶς, οἱ μὲν κρίσιν γνώμας ἀποφαίνονται, τὸ δὲ σῶμα εἴργειαι τῆς εἰσισιμένης ταφῆς. ἐὰν δὲ ὁ ἐγκαλέσας δόξῃ μὴ δικαίως ἐγκαλεῖν, μεγάλοις περικίπτει παροξισμοῖς. ὅταν δὲ μηδεὶς ὑποκῶσθῃ κατήγρος, ἢ παρελθὼν γνώσθῃ σκοφάντης ὑπάρχῃ, οἱ μὲν συγγενεῖς ἀποθέμενοι τὸ πένθος, ἐγκωμιάζουσι τὸν τετελευτηκότα, καὶ περὶ μὲν τῶ γένους ἄδ' ἐν λέγουσιν, ὡσπερ παρὰ τοῖς Ἑλλησιν, ὑπολαμβάνοντες ἀπαίτια ὁμοίως εὐγενεῖς εἶναι τὸς καὶ Ἀἴγυπτον· τὴν δ' ἐκ παιδὸς ἀγωγὴν καὶ παιδείαν διεληθόντες, πάλιν ἀνδρὸς γεροντός τὴν εὐσέβειαν καὶ δικαιοσύνην, ἔπι δὲ τὴν ἐγκράτειαν καὶ τὰς ἄλλας ἀρετὰς αὐτῶ διεξέρχονται, καὶ παρακαλοῦσι τὸς κείτω θεὸς σύνοικον δέξασθαι τοῖς εὐσεβέσι. τὸ δὲ πλῆθος ἐπευφημεῖ, καὶ συναποσεμνύνει τὴν δόξαν τῶ τετελευτηκότος, ὡς τὸν αἰῶνα διαίρῃσει μέλλοντος καὶ ἄδ' αὖ μετὰ τῶν εὐσεβῶν. τὸ δὲ σῶμα πθεῖσθαι, οἱ μὲν ἰδίως ἔχοντες τάφους, ἐν ταῖς ἀποδεδειγμέναις θήκαις. οἷς δ' ἔχῃ ὑπάρχουσι τάφων κτήσεις, κεινὸν οἶκημα ποιεῖσι κατὰ τὴν ἰδίαν οἰκίαν, καὶ παρὰ τὸν ἀσφαλέςατον τῶν τοίχων ὀρθὴν ἱστῶσι τὴν λάρνακα. καὶ τὸς καλυομένους δὲ διὰ τὰς κατηγορίας, ἢ παρὰ δανείων ὑποθήκας, θάπτουσι, πθεῖσθαι κατὰ τὴν ἰδίαν οἰκίαν· ἔς ὕψος ἐνίστη παιδῶν παῖδες εὐπορήσαντες, καὶ τῶν τε συμβολαίων καὶ τῶν ἐγκλημάτων ἀπολύσαντες, μεγαλοπρεπῶς ταφῆς ἀξιοῦσι.

IV.

Ἀρχιγετεύειν δὲ τῶν κείτω Αἴγυπιοι λέγουσι Δημήτρα καὶ Διόνυσον. Πρῶτοι δὲ καὶ τὴν δὲ τὸν λόγον Αἴγυπιοὶ εἰσι οἱ εἰπόντες, ὡς ἀθρώπη ψυχὴ ἀθάνατος ἐστὶ· τῶ σῶματος δὲ καταφθίνοντος, ἐς ἄλλο ζῶον αἰεὶ γινόμενον ἐσδύεται· ἐπειὰ δὲ περιέλθῃ πάντα τὰ χερσαῖα καὶ τὰ θαλάσσια καὶ τὰ ἄσθρνα, αὐτὸς ἐς ἀθρ' ἄλλο σῶμα γινόμενον ἐσδύνει· τὴν περιήλυσιν δὲ αὐτῆ γίνεσθαι ἐν τριεσχίλοις ἔπει. Τῶ τῶ λόγῳ εἰσι οἱ Ἑλλήνων ἐχρήσαντο, οἱ μὲν, παρὰ τῶν, οἱ δὲ, ὕψος, ὡς ἰδίῳ ἐαυτῶν ἐόντι· τῶν ἐγὼ εἰδὼς τὰ ἄνόματα, ὁ γράφω.

actionem deprehensus sit, magnæ obnoxius est poenæ. Quando verò nullus se offert accusator, aut oblati criminationis falsæ convincitur; deposito cognati luctu, ad mortui laudes procedunt, et de genere quidem nihil, ut Græcorum consuetudo habet, memorant, quia omnes æquè nobiles in Ægypto esse censent: sed ut à puero educatus et institutus, et ad virilem ætatem progressus, pietatem in deos et justitiam itemque continentiam et alias virtutes coluerit, recensent, ac deos infernos, ut in contubernium piorum recipiatur, obtestantes rogant. Laudes clamore secundo vulgus excipit, et magnificis simul laudibus defunctum prædicat, ut qui sempiternum cum piis ævum in Ditis regno sit peracturus. Cadavera, quibus propria sunt monumenta, in designatis ad hoc conditoriis reponunt: at qui sepulcra propria non possident, domi suæ novam condunt ædiculam, erectumque loculum ad firmissimum parietem statuunt. Sepulturâ prohibitos, vel ob intentata crimina, vel ob æris alieni debitionem, suis in ædibus condunt. Et sæpè fit in posterum, ut opibus aucti nepotes, debitis aut criminibus exsolutos, honorificâ majores sepulturâ dignentur. (Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. 1, pag. 103, edit. 1746.)

Inferorum principatum tenere Cererem et Liberum Ægypti aiunt. Hi denique primi exstiterunt qui dicerent animam hominis esse immortalem, quæ de mortuo corpore subinde in aliud atque aliud corpus, ut quodque gigneretur, immigraret; atque ubi per omnia se circumtulisset, terrestria, marina, volucra, rursus in hominis corpus genitum introire; atque hunc ab ea circuitum fieri intra annorum tria millia. Hanc rationem sunt à Græcis qui usurpaverint tamquam ipsorum, alii prius, alii posterius: quorum ego nomina sciens non duco scribenda. (Herod. *Hist.* lib. 11, cap. 123, pag. 137, edit. 1618.)

V.

Πρότερον δὲ Ἐκαταίῳ τῷ λογραπῷ ἐν Θήβῃσι γενεολογήσαντι ἐωυτόν, καὶ ἀναδήσαντί τε τὴν πατρειὴν ἐς ἑκκαίδεκατον θεόν, ἐποίησαν οἱ ἱεεὶς τῷ Διὸς, ὅσον τι καὶ ἐμοὶ συγγενεολογήσαντι ἐμεωυτόν. Ἐπαγαγόντες ἐς τὸ μέγαρον ἔσω ἐὼν μέγα, ἐξηείθμεον δεικνύντες κολαστούς ξυλίνης ποσάτας ὅσας περ εἶπον. Ἀρχιερεὺς γὰρ ἕκαστος αὐτόθι ἰσᾶ ἐπὶ τῆς ἐωυτῆ ζῆς εἰκόνα ἐωυτῆ.

Atque ante Hecatæum sermonum scriptorem, apud Thebas originem generis sui recensentem, ac progenitores familiæ suæ repentem ad sextum decimum deum, sacerdotes Jovis tale quiddam fecerant. Et mihi non recensenti originem familiæ meæ, introducto in quoddam grande cœnaculum, enumerando demonstrabant tot è ligno colossos quot dixi. Ibi namque stabant pontifices sub imagine vitæ quâ quisque vixerat. (Herodot. *Hist.* lib. II, cap. 143, pag. 145.)

VI.

Ἔόντι δὲ ἠπίῳ τῷ Μυκερίνῳ κατὰ τὸς πολήτας, καὶ ταῦτα ἐπιτηδεύοντι, φρῶτον κελκῶν ἀρξαι τὴν θυγατέρα ἀποθανῶσαν αὐτῷ, τὴν μὲνόν οἱ εἶναι ἐν τοῖσι οἰκητοῖσι τέκνον. Τὸν δὲ, ὑπεραλγήσαντά τε τῷ περιεπεπαιώκει φρήγματι, καὶ βουλόμενον περαιοτέρῳ τι τῶν ἄλλων θάψαι τὴν θυγατέρα, ποιήσασθαι βῆν ξυλίνην κοίλην, καὶ ἐπεὶ αὐτὴν χυρῶσαντά μιν ταύτην, ἔσω ἐν αὐτῇ θάψαι τὴν ἀποθανῶσαν θυγατέρα.

Cum autem esset in cives ita clemens Mycerinus, atque ita studiosus, principium ei malorum contigisse obitum filie, quæ domi unica soboles erat. Quâ clade supra modum dum doleret, velletque filiam excellentiori aliquo genere sepelire quàm cæteri, fecisse ligneam bovem cavam, quam cum inaurasset, in ea filiam sepelisse defunctam. (*Ibid.* cap. 129, pag. 139.)

VII.

Ἡ δὲ βοῦς τα μὲν ἄλλα καὶ ἀκέρυαται Φοινικέῳ εἴματι τὸν ἀνχένα δὲ καὶ τὴν κεφαλὴν φαίνει κεχυρῶμένα παχῆϊ κάρια χρυσοῦ. Μεταξὺ δὲ τῶν κερῶν, ὁ τῷ ἡλίῳ κύκλος μεμιμημένος ἐπέσι χρύσεος. Ἐστὶ δὲ ἡ βῆς ἐκ ὀρθῆ, ἀλλ' ἐν γούνασι κειμένη· μέγας δὲ ὅση περ μέγαν βῆς ζῶν.

Bos quoque cum ceterum corpus operta est phœniceo pallio, tum verò cervicem et caput crasso admodum auro : cujus inter mediâ cornua circulus annexus inest, soli assimilatus. Neque stans est bos, sed in genua cubans, magnitudinē quanta est grandis vacca viva. (*Ibid.* cap. 132, pag. 140.)

SECTION V,

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Description des Ruines situées au nord du Tombeau d'Osymandyas.

EN suivant le chemin qui conduit du tombeau d'Osymandyas au palais de Qournah, si l'on s'arrête à une distance à peu près égale de ces deux monumens, et que l'on se dirige au nord-ouest, vers le pied de la chaîne Libyque, on trouve, à deux cents mètres de distance environ, une avenue (1) de petits tas de débris disposés d'une manière régulière et symétrique, dont il est difficile de découvrir d'abord la forme primitive. L'habitude de voir de ces sortes de ruines a pu seule nous faire juger de ce qu'elles ont été autrefois, et un examen attentif nous a convaincus que ce ne peut être que des restes de piédestaux de sphinx ou de beliers, semblables à ceux que l'on voit encore presque entiers à Karnak (2). Tous ces débris sont en matériaux calcaires très-menus : leur état actuel ne provient sans doute que de la décomposition de la pierre, qui se seroit comme effleurie à l'air, et qui auroit été presque réduite en poudre ; car, s'ils étoient le résultat d'une destruction faite à dessein, on ne verroit certainement plus, dans leur disposition, la régularité, la symétrie et les alignemens exacts qu'ils présentent encore.

On trouve d'abord, dans une longueur de cent quarante mètres (3), à droite et à gauche, trente-trois de ces tas de débris formant une allée de treize mètres de large : ils sont distans les uns des autres de deux mètres à deux mètres et demi ; ils ont une largeur de deux mètres et une longueur double. Cette avenue est interrompue dans un intervalle de cinquante mètres, et elle est ensuite continuée dans une étendue de deux cent soixante mètres, où l'on compte, de chaque côté, les restes de soixante-sept sphinx. Elle ne contenoit donc pas moins de deux cents sphinx, et l'on ne peut douter que les bâtimens auxquels elle conduisoit ne fussent de quelque importance. Les restes de ces constructions se voient immédiatement à l'extrémité de l'avenue vers le nord ; ils consistent dans des murs (4) dont on n'aperçoit plus que les fondations au niveau du sol : ils laissent entre eux une ouverture qui a pu servir de porte. De pareilles constructions auroient-elles été placées régulièrement et symétriquement au midi, et leur ensemble auroit-il formé autrefois un de ces pylônes qui annoncent toujours l'entrée des monumens de l'ancienne Égypte ! C'est

(1) Voyez le plan topographique, pl. 38, A. vol. II.

(3) Voyez le plan topographique, planche 38, A.

(2) Voyez la description de Karnak, section VIII de ce chapitre. Voyez aussi les planches 29 et 46, A. vol. III.

vol. II.

(4) Voyez la même planche.

une opinion qui a quelque vraisemblance, mais qui, nous l'avouons, ne trouve point, dans ce qui subsiste encore, un appui suffisant. En s'avancant toujours vers le nord, on rencontre les vestiges d'une muraille de plus de quarante-cinq mètres; elle retourne à angle droit dans un intervalle de trente mètres. A ses extrémités, on voit les restes de deux colonnes qui ne s'élèvent point au-dessus du sol. En face de l'avenue de sphinx, et à la distance de vingt-cinq mètres, est une espèce de monticule carré, qui paroît avoir formé autrefois une enceinte: à son angle nord-ouest, on aperçoit un gros bloc de granit.

En continuant à s'avancer dans la direction de l'avenue de sphinx, on trouve les débris d'un escalier qui conduisoit à des bâtimens construits sur un sol plus élevé et dont il ne subsiste plus maintenant d'autres vestiges qu'un tas de décombres de forme oblongue: au sud, on voit encore quelques pierres disposées par assises. A quelque distance de là, est un autre escalier qui conduisoit à une grande construction rectangulaire, établie sur un sol encore plus élevé; sa longueur est de quarante-huit mètres, et sa largeur de vingt-neuf. Du même côté, il existe quelques distributions intérieures, dont on suit facilement la trace. Pococke, qui a vu les ruines que nous décrivons, a trouvé dans cet endroit beaucoup de débris de momies. Une porte de granit rouge, qui n'a éprouvé presque aucune dégradation, sert d'entrée à ces constructions; elle est couverte d'hieroglyphes sculptés en relief dans le creux, et exécutés avec un soin extrême. Elle est cachée sous le plâtre, dont il paroît que les Chrétiens l'ont enduite; car on y voit encore des images de leurs saints. La portion de ces bâtimens la mieux conservée consiste dans un enfoncement (1) de forme rectangulaire, pratiqué dans le mur de l'ouest, qui est tout-à-fait adossé à la montagne Libyque, taillée presque à pic dans cet endroit. L'espace qu'il renferme a un peu plus de cinq mètres de largeur, et treize mètres et demi de longueur; il étoit autrefois recouvert par un plafond circulaire, qui ne subsiste plus maintenant que sur une longueur de sept mètres. Ce plafond n'a, comme nous allons bientôt le voir, que l'apparence d'une voûte. A la naissance de l'arc, et à la hauteur de deux mètres et demi au-dessus des décombres, règne, tout le long des murs, le cordon Égyptien avec ses enroulemens. Le plafond est formé de cinq assises de cinquante-un à cinquante-quatre centimètres de hauteur; la pierre qui forme le sommet du plafond, a soixante centimètres d'épaisseur. Toutes ces pierres sont posées en saillie les unes sur les autres; à mesure qu'elles sont plus élevées, il y en a une plus grande partie d'encastées dans les pieds-droits, probablement pour faire équilibre à la portion formant encorbellement: la saillie de la dernière pierre ne s'étend pas au-delà du sommet de l'arc du plafond. Ce système d'assises forme la première moitié du plafond; il y en a un pareil pour l'autre moitié; et tous les deux se réunissent au sommet, suivant un plan de joint vertical. La corde de l'arc de cette espèce de voûte est de cinq mètres vingt centièmes, et sa flèche, de deux mètres trente-cinq centièmes, de sorte que la courbe est un peu surbaissée. On ne peut douter que, pour exécuter ce plafond, les architectes Égyptiens, après avoir posé les pierres en encorbellement les unes sur les autres, et

(1) Voyez, dans la planche 39, fig. 6 et 7, A. vol. II, le plan et la coupe de cet enfoncement.

avoir ainsi fermé l'espace qu'ils se proposoient de couvrir, n'en aient abattu ensuite tous les angles, pour exécuter la courbure qu'ils se proposoient d'obtenir. Lorsqu'on a parcouru les grottes nombreuses, les syringes et les tombeaux de l'ancienne Égypte, on se persuade facilement que, dans l'espèce de voûte dont la description fait l'objet de cette section, les Égyptiens ont eu en vue l'imitation de ces plafonds cylindriques qu'on y rencontre si fréquemment : c'est donc comme une sorte de grotte artificielle qu'ils se sont proposé de construire, et ils ne pouvoient placer l'imitation plus près de l'objet imité.

Dans le fond de la grotte artificielle, on voit figurée une porte surmontée d'un cordon et d'une corniche. L'encombrement ne laisse pas voir si elle étoit percée pour servir d'issue ; le voisinage de la montagne, à laquelle le monument est pour ainsi dire adossé, ne permet pas de le croire, à moins toutefois que cette porte ne conduisît à quelques excavations pratiquées dans le roc. Des fouilles entreprises autour du monument pourroient seules lever tous les doutes. Le mur de fond, au-dessus du cordon, renferme douze assises d'un appareil beaucoup plus petit que celles qui forment le plafond cylindrique ; les murs latéraux offrent des figures sculptées, sur lesquelles on remarque encore quelques restes des couleurs dont elles ont été peintes. Les hiéroglyphes sont exécutés avec la plus grande pureté ; le dessin des animaux s'y fait sur-tout remarquer par la netteté et la vérité des contours. La plupart de ces sculptures sont cachées sous un enduit de plâtre, où l'on a peint des figures de Christ ; ce qui fait présumer que les Chrétiens ont célébré leur culte dans ce lieu pendant les premiers siècles de l'ère vulgaire, ainsi qu'ils l'ont fait à Medynet-abou, à Louqsor, et dans beaucoup d'autres endroits de l'Égypte.

Tous les édifices dont nous venons de décrire les restes, et particulièrement la grotte artificielle, sont construits avec des matériaux extraits des montagnes voisines. Ces matériaux consistent en une pierre calcaire très-blanche et d'un grain très-fin, qui se taille avec la plus grande facilité, et qui est susceptible de prendre un certain poli. C'est particulièrement dans les hypogées qu'on juge de l'emploi qu'il est possible d'en faire, pour obtenir des surfaces dressées avec la plus grande perfection. On s'en fera une assez juste idée, en la comparant à la pierre statuaire de Tonnerre.

Nous terminerons ce chapitre par quelques réflexions sur le monument remarquable que nous venons de décrire. Nous avons dit qu'il n'a que l'apparence d'une voûte ; il n'offre en effet rien de ce qui constitue ce genre de constructions, telles que les Romains les ont conçues, et telles que nous les exécutons encore. Dans celles-là, les pierres se soutiennent les unes les autres, et leur effort est reporté sur les pieds-droits. Pour obtenir ce résultat, on fait tendre à un ou plusieurs centres communs tous les joints des différentes pierres, qui prennent alors le nom de *voussoirs*. La solidité exige que la direction des joints soit perpendiculaire à la surface de la voûte. Rien de ce que nous venons d'exposer n'arrive dans le plafond cylindrique que nous avons décrit : l'effort de chacune des pierres qui le forment, s'exerce verticalement dans la direction de la pesanteur ; il tend à les renverser de dessus les pieds-droits, ou à les rompre dans quelque point de leur partie saillante. La construction qui nous occupe n'est donc point une voûte,

voûte, elle n'en offre absolument que l'apparence; et l'on peut avancer que ceux qui l'ont conçue et exécutée, étoient loin de ces génies hardis à qui nous devons ces coupoles magnifiques et ces dômes élégans, élevés au milieu des airs pour attester la puissance de l'homme. Il seroit hors de notre sujet de traiter ici cette question, *Si les Égyptiens ont connu l'art de construire les voûtes* : il nous suffit d'affirmer que cet art paroît leur avoir été étranger; ce que nous prouverons par toutes sortes de rapprochemens et de recherches, dans notre Mémoire général sur l'architecture des anciens Égyptiens.

SECTION VI,

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Description des Ruines de Qournah.

EN quittant les ruines du tombeau d'Osymandyas, et en se dirigeant vers le nord-est, on retrouve ce chemin étroit dont nous avons parlé dans les sections précédentes : il est tracé sur la limite du désert et du terrain cultivé, et au-dessus des plus grandes inondations. C'est la route que suivent les caravanes lors des débordemens du Nil. Après l'avoir parcourue sur une longueur de quatre cent cinquante mètres, on passe auprès d'une enceinte assez vaste, qui s'étend vers la montagne dans la direction du sud-est au nord-ouest. Cette enceinte, formée d'un mur fort épais, construit en briques crues, est divisée par un mur semblable en deux parties inégales, dont l'une est un carré de cent mètres de côté, et dont l'autre a cent mètres de largeur sur cinquante mètres de longueur. Là, sans doute, existoient des édifices ; et s'il n'en reste plus de vestiges, on doit l'attribuer à ce qu'ayant été construits en pierre calcaire, ils ont été convertis en chaux comme ceux de l'enceinte (1) située entre le palais de Medynet-abou et le tombeau d'Osymandyas.

Si l'on suit, dans la même direction, le chemin dont nous avons parlé, on laisse à sa gauche une colline isolée en avant de la chaîne Libyque. Parmi les hypogées qui y sont creusés, on en remarque un dont l'ouverture est tournée au sud-est, et qui a plus particulièrement attiré notre attention par sa grandeur, la régularité de son plan, et la perfection des sculptures qui le décorent (2).

Le même chemin conduit bientôt à un énorme bloc de granit, situé presque exactement dans la direction de l'axe des édifices décrits dans la v.^e section. Ce bloc dépendoit peut-être de constructions qui précédoient celles qui existent encore et que l'on n'aperçoit pas de cet endroit. Il paroît y avoir été joint par une allée de sphinx (3), dont on trouve des débris à quelque distance de là, et il peut avoir servi de socle à une statue ou à un obélisque.

Le sentier se dirige ensuite un peu plus vers l'est ; et à mille mètres plus loin, il passe entre Qournah et la croupe des montagnes de la chaîne Libyque. Un peu avant d'arriver à ce village, on voit sur le bord du chemin, du côté de la plaine,

(1) Voyez l'introduction, pag. 8.

(2) Voyez le plan et les détails de cet hypogée, planche 39, A. vol. II.

(3) Voyez la section V de ce chapitre, pag. 174.

deux statues mutilées; elles sont en granit noir, et représentent deux personnages assis et de grandeur naturelle. Près de là existoit un palmier remarquable par sa hauteur et par son isolement; il se voyoit de fort loin, et nous l'avons indiqué sur notre carte (1), parce qu'il nous a servi dans la levée du plan général de Thèbes.

La butte factice sur laquelle le village de Qournah est en partie situé, est peu élevée au-dessus de la plaine: elle est au pied de la montagne, et semble faire suite à la croupe qui s'avance vers le Nil. A l'est du village, on voit un bois de palmiers qui s'étend jusqu'au fleuve et dans lequel se trouvent encore quelques habitations: ce sont, pour la plupart, des cahutes en terre, mal construites. Les habitans de Qournah sont presque toujours en révolte à l'époque de la levée des impôts. Ils échappent avec une grande facilité aux poursuites que l'on exerce contre eux, en se retirant dans les grottes voisines, où ils se défendent opiniâtrément à coups de pierres et de fusil. Hors les momens où l'on exige le *myry*, ils sont assez doux. Pendant le séjour d'un mois que nous avons fait à Thèbes, quoique nous fussions à quinze lieues de tous les postes Français et sous la foible escorte de dix soldats, nous n'avons cependant jamais été inquiétés: souvent même nous avons été seuls travailler durant des journées entières au milieu de ces hommes que la misère accable. Ils nous apportoient de l'eau, du pain, des dattes fraîches, des médailles et des amulettes, pour obtenir quelques pièces de monnoie, qu'ils auroient pu se procurer bien impunément par la violence, s'ils n'eussent respecté les droits de l'hospitalité. Sans doute nous étions imprudens de nous mettre ainsi entre les mains de fanatiques qui pouvoient avoir des vengeances à exercer: mais nous ne songions point au danger de notre situation; toute notre attention étoit captivée par les merveilleux restes de l'ancienne capitale de l'Égypte.

Les ruines de Qournah sont situées sur un monticule de décombres qui a deux cent cinquante mètres de longueur et deux cents mètres de largeur: elles en occupent l'extrémité occidentale, qui est la plus rapprochée de la montagne, et font face au Nil, qui coule à l'orient, en sorte que la plus grande partie de la butte se trouve en avant du monument (2). A peu près au milieu, à la hauteur du sol, on voit des restes de constructions qui se trouvent dans l'axe du palais, et qui faisoient sans doute partie d'édifices considérables. Le Nil passe à onze cents mètres des ruines.

Le palais de Qournah n'est point à comparer aux grands monumens dont toute la plaine de Thèbes est couverte: on ne trouve ici, ni sphinx, ni obélisques, ni statues colossales. Si ce monument, dont aucun voyageur n'a parlé, a quelque intérêt, il le doit au caractère simple de son architecture et à la disposition singulière de son plan. Sa façade est tournée presque directement vers le nord-est; son axe fait un angle de $42^{\circ} 30'$ avec le méridien magnétique.

La distribution intérieure de l'édifice (3) ne ressemble en rien à celle des autres monumens Égyptiens. On n'y voit point de pylônes, ni de vastes péristyles; rien

(1) Voyez le plan topographique, pl. 40, A. vol. II.

(3) Voyez la planche 41, fig. 1, A. vol. II.

(2) Voyez *idem*.

n'annonce le faste des grands palais de Thèbes : tout au contraire est simple, et l'architecte paroît s'être occupé soigneusement de construire une habitation commode et appropriée aux besoins les plus habituels de la vie. Au milieu de cette simplicité même, on est frappé d'un certain air de grandeur qui ne permet pas de douter que l'édifice de Qournah n'ait été la demeure d'un souverain : son étendue, ses décorations, la nature des matériaux employés à sa construction, ont exigé une dépense au-dessus de la portée des particuliers les plus riches.

Ce palais s'annonce, en effet, par un portique (1) de plus de cinquante mètres de longueur, composé de dix colonnes de près de quatre mètres et demi de circonférence, et de sept mètres et demi de hauteur, en y comprenant la base, le chapiteau et le dé. Au-dessus sont posées l'architrave et la corniche, qui donnent à l'édifice une hauteur totale de dix mètres. Les entre-colonnemens sont tous égaux et d'un peu plus de trois mètres, à l'exception de celui du milieu, qui est de quatre mètres et demi environ.

Les colonnes ne sont point élégantes ; elles n'ont guère que cinq fois leur diamètre. Les chapiteaux seuls ont en hauteur plus du cinquième de la colonne ; ils ont la forme de boutons de lotus tronqués (2), et sont de l'ordre le plus fréquemment employé à Thèbes. L'entablement du palais n'a rien de particulier.

Toute la façade est encore debout, à l'exception de la dernière colonne et de l'ante au sud : elle est encombrée jusqu'à la hauteur de quatre mètres dans quelques endroits ; ce qui nous fait présumer que, si nous avions fait des fouilles, nous aurions retrouvé des traces de plusieurs parties du plan dont nous n'avons pu donner que la restauration la plus probable.

Le portique formé par la colonnade a trois mètres environ de largeur ; il est couvert de pierres posées à plat, qui portent d'un côté sur l'architrave, et de l'autre sur le mur du fond.

On trouve, sous ce portique, trois entrées par lesquelles on peut pénétrer dans l'intérieur du palais. La porte principale correspond à l'entre-colonnement du milieu ; les deux autres sont des deux côtés et à des distances inégales, et ne répondent pas aux entre-colonnemens. Cette irrégularité peut provenir de ce que l'architecte s'est moins occupé de l'aspect extérieur de l'édifice que de sa distribution intérieure. Il seroit possible aussi que le portique eût été construit postérieurement aux autres parties du palais, et que l'on eût placé les colonnes suivant l'ordonnance habituelle, sans avoir égard à ce qui existoit déjà, peut-être même pour dissimuler autant que possible l'irrégularité qui résultoit de l'inégalité de l'espacement des trois portes. La porte du milieu est la plus large ; elle a quatre mètres d'ouverture, et n'a que cinq mètres de hauteur. On demandera sans doute quel pouvoit être le motif de cette singulière proportion. Aussi peu instruits que nous le sommes des usages des anciens Égyptiens, il nous seroit difficile de rendre compte de l'intention des architectes ; mais nous sommes tellement habitués à trouver leurs conceptions sages et méthodiques, que nous ne pouvons croire qu'ils aient agi ainsi, dans cette circonstance, sans de très-bonnes raisons.

(1) Voyez les pl. 41, fig. 1, et 42, fig. 1, A. vol. II.

(2) Voyez la pl. 41, fig. 4 et 5, A. vol. II.

En comparant ce fait à d'autres, on pourra peut-être l'expliquer, et c'est un des exemples dont nous nous appuierons, pour prouver (1) que l'étude de la distribution des édifices doit jeter quelques lumières sur l'histoire des mœurs et des usages des Égyptiens.

Les portes sont tellement encombrées, que l'on ne peut y passer qu'en se baissant jusqu'à terre. La plus grande donne entrée sous un vestibule (2) de onze mètres de longueur et de seize mètres de largeur, soutenu par six colonnes rangées sur deux files, qui laissent entre elles un passage de quatre mètres environ, et dont l'espacement, dans l'autre sens, est à peu près de deux mètres et demi. Ces colonnes sont moins grosses et moins élevées que celles de la façade; mais leurs décorations et celles de leurs chapiteaux sont absolument les mêmes. Dans les murs latéraux, et en face des entre-colonnemens, on voit les portes de quatre petites salles qui ont trois mètres de largeur sur quatre de longueur. Il n'y en a pas qui réponde aux espaces compris entre les deux premières colonnes à droite et à gauche et le premier mur du vestibule: il existe cependant dans cet intervalle deux petites salles semblables à celles que nous venons d'indiquer; mais on y entre d'un autre côté, comme nous le verrons bientôt.

Au-delà des colonnes, le vestibule s'élargit de toute la profondeur des petites salles latérales, et forme une espèce de corridor de vingt-un mètres de long sur trois mètres et demi de large environ. Dans le mur qui fait face à l'entrée principale, sont ouvertes cinq portes de largeurs inégales. Les deux plus éloignées conduisent à deux grandes salles, de quatre mètres de largeur sur douze mètres de profondeur; elles ont toutes deux un mètre et demi d'ouverture, et sont symétriquement disposées par rapport à l'axe de l'édifice. Les deux portes intermédiaires sont aussi placées avec régularité; elles sont moins larges, mais égales entre elles: elles correspondent aux espaces compris entre les colonnes du vestibule et les murs latéraux; elles donnent entrée dans deux salles qui n'ont que deux mètres et demi de largeur sur neuf mètres de profondeur. Enfin la porte du milieu, plus large que toutes les autres, conduit à une salle de douze mètres de long, après laquelle on arrive à des appartemens qui existoient plus loin, et dont il ne reste plus que quatre piliers carrés et quelques arrachemens de murs. Avant de sortir de cette espèce de passage, on voit à droite et à gauche, et en face l'une de l'autre, les entrées de deux cabinets qui occupent l'espace existant derrière les salles intermédiaires. Nous avons indiqué seulement les quatre piliers, les arrachemens de murs, et la masse des constructions qui étoient à la suite. Le passage dont nous avons parlé occupe à peu près le centre de l'édifice: il est découvert; et si l'on en juge par une corniche qui règne tout autour dans l'intérieur, on sera porté à croire qu'il n'a jamais eu de plafond.

Pour continuer à faire connoître les appartemens du palais de Qournah, nous nous reporterons sous la galerie de la façade. Nous avons supposé d'abord que nous pénétrions par la porte du milieu; nous allons maintenant entrer par celle qui est à gauche, sous la colonnade. Nous avons déjà fait remarquer que cette

(1) Voyez notre Mémoire sur l'architecture Égyptienne. (2) Voyez la planche 41, A. vol. II.

dernière ne correspond ni à un entre-colonnement, ni au centre d'une colonne ; sa position n'a de régularité que dans l'intérieur. C'est ce qui nous a fait dire que l'architecte s'étoit plutôt attaché à la distribution intérieure, qu'à l'aspect extérieur du palais.

La première salle a dix mètres de largeur sur six mètres de profondeur. Son plafond est soutenu dans le milieu par deux colonnes espacées de trois mètres ; elles n'ont pas un mètre de grosseur, et sont par conséquent beaucoup moindres que celles de la colonnade extérieure, et même que celles du vestibule principal : elles sont proportionnées à l'étendue de la pièce qu'elles décorent. D'ailleurs, les rapports de leurs parties, leurs ornemens et leurs chapiteaux, sont les mêmes.

C'est sur le plafond de cette salle, à soixante-dix centimètres au sud de l'aplomb de la colonne à gauche en entrant, que M. Nouet a fait les observations qui lui ont servi à déterminer la position de Qournah.

En entrant dans cette première salle, que l'on peut considérer comme un vestibule, et avant d'arriver aux colonnes, on voit, à droite et à gauche, deux portes qui sont en face l'une de l'autre, et qui sont à peu près de même grandeur. A droite, est celle d'un des petits cabinets dont nous avons parlé plus haut, et qui sont adjacens au grand vestibule, sans communiquer avec lui. Ce cabinet a quatre mètres de longueur sur deux de largeur.

Au fond du vestibule, sont trois portes correspondantes aux trois espacements que laissent entre eux les murs et les deux colonnes. Celle du milieu donne entrée dans une salle de quatre mètres de largeur sur sept mètres environ de longueur ; les deux autres, placées symétriquement, conduisent à deux salles de même longueur que celle du milieu, et de deux mètres de largeur. On remarquera dans ce petit ensemble une disposition analogue à celle des premiers appartemens que nous avons décrits. Nous avons souvent eu l'occasion d'observer l'art avec lequel les Égyptiens savoient étendre ou restreindre le luxe de leur architecture, sans s'écarter d'une seule et même idée qui naissoit naturellement des convenances.

La petite porte qui se trouve à gauche en entrant dans le vestibule, conduit hors de l'édifice. Il est bien facile de voir qu'originellement ce n'étoit point là sa destination : elle communiquoit par un corridor avec une salle oblongue, où l'on voit les restes d'appartemens semblables à ceux qui donnent dans le vestibule ; ces constructions sont en très-grande partie détruites. Au fond de la salle oblongue, qui est perpendiculaire à l'axe de l'édifice, est une brèche par où l'on peut pénétrer dans les appartemens principaux.

Pour terminer la description des édifices de Qournah, il faut nous supposer de nouveau transportés sous la colonnade de la façade. Nous avons successivement pénétré par deux des trois portes qui s'y trouvent. La troisième, que l'on voit à sa droite quand on est en face du palais, n'est pas placée plus régulièrement que la seconde, relativement aux colonnes. Elle donne entrée dans un emplacement de quatorze mètres sur vingt-trois environ, où il ne reste plus de traces de construction. Dans l'intérieur, elle est exactement au milieu de l'espace compris entre le mur latéral du palais et l'arrachement d'un autre mur, qui sans doute

environnoit des appartemens analogues à ceux que nous avons précédemment décrits. Derrière l'arrachement du mur, à gauche, on voit l'entrée d'une petite salle adjacente de ce côté au grand vestibule, et qui ne communique pas avec lui : nous en avons parlé plus haut. Il est possible que dans cette salle il y ait eu une niche monolithe : il y existe un petit avant-corps qui auroit servi de socle pour la recevoir. A l'extrémité de l'emplacement dans lequel nous nous trouvons, et sur la moitié de sa largeur, est une petite salle placée en travers, ainsi que quelques arrachemens de murs. D'après toutes ces données, on pourra juger de la probabilité de la restauration que nous avons proposée. Elle ne présente aucune difficulté, et c'est pour cette raison que nous n'avons pas hésité d'en indiquer sur le plan toutes les parties, en les désignant d'une manière particulière.

On voit par la description que nous venons de donner du palais de Qournah, qu'il est divisé en trois parties, indépendantes les unes des autres, formant trois appartemens distribués d'une manière analogue, mais d'étendues différentes. Cette distribution, qui ne ressemble en rien à celle des autres édifices anciens de l'Égypte, est une des choses les plus importantes à remarquer ici.

Nous avons dit que les habitans de Qournah se retirent souvent dans les grottes nombreuses de la montagne voisine. Ces hypogées sont pour eux des mines intarissables d'amulettes, de scarabées, de petites statues en bois, en terre cuite, en pierre et en bronze. Nous avons fait une nombreuse collection de ces objets sur les lieux, et nous l'aurions beaucoup augmentée si nous fussions restés quelques jours de plus dans ce village; ce qui nous auroit donné le temps de gagner entièrement la confiance des vendeurs. Les habitans de Qournah ont à leur disposition une multitude de grottes dans lesquelles personne autre qu'eux ne peut jamais pénétrer, et où ils se seroient bien gardés de nous introduire. Si nous en avons visité de très-curieuses (1), nous le devons au hasard qui nous y a conduits.

On trouve quelques grottes à droite, et à l'entrée de la vallée des tombeaux des rois, dont l'origine est derrière Qournah; mais rien n'est comparable aux magnifiques hypogées qui sont creusés dans le fond de cette vallée, et que l'on appelle dans le pays *Bybân el-Molouk* (2). Enfin, à un quart de lieue au nord de Qournah, on rencontre, sur le penchant de la montagne, une excavation régulière, de plus de cent mètres de longueur sur cinquante mètres de largeur (3), dont le sol est dressé horizontalement, en sorte que du côté de la plaine ce sol est de niveau avec le terrain naturel, tandis que de l'autre côté la montagne est taillée à pic sur une hauteur de trois à quatre mètres plus ou moins, à raison de l'inclinaison du terrain. Cette excavation sert d'entrée commune à de nombreuses catacombes qui sont ouvertes dans les trois côtés où la montagne a été coupée. Au-devant de ces grottes est une galerie formée par un double et quelquefois un triple rang de piliers carrés ménagés dans la masse du rocher. Ces catacombes sont continuellement habitées, et ce n'est pas sans risques que l'on entreprendroit d'y entrer de vive force. Quand ceux qui en

(1) Voyez la description des hypogées, section IX de ce chapitre.

(2) Voyez la description des tombeaux des rois, section XI de ce chapitre.

(3) Ces dimensions n'ont été évaluées qu'approximativement.

ont fait leur demeure, s'apercevoient que nous pénétrions par un côté, ils se répandoient dans les galeries adjacentes, et témoignaient leur mécontentement par des hurlemens épouvantables et en nous jetant des pierres. Ces grottes seroient cependant curieuses à visiter, quand elles n'offriroient que le tableau hideux d'un peuple troglodyte, tel que l'on a prétendu qu'étoient les premiers Égyptiens et les Éthiopiens. Nulle part, sur la surface du globe, on ne trouvera l'homme dans un état plus voisin de l'abrutissement, et cependant environné d'un plus grand nombre de monumens qui attestent les vastes conceptions de son génie.

SECTION VII,

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Description des Ruines de Louqsor.

DE quelque côté que l'on arrive à Louqsor, soit qu'on le considère de Karnak, de la chaîne Arabique, ou du rivage opposé, soit que l'on monte ou que l'on descende le fleuve, on n'aperçoit, au premier coup-d'œil, que la masse imposante des monumens antiques qui s'élèvent majestueusement au-dessus des constructions modernes. Celles-ci se distinguent à peine au milieu des décombres qui les environnent, tandis que de très-loin le pylône et les obélisques annoncent aux voyageurs l'ancienne capitale de l'Égypte.

Le village et les ruines de Louqsor sont situés sur un même monticule de décombres, qui s'élève de trois mètres environ au-dessus de la plaine, sur une longueur de sept cents mètres et une largeur de trois cent cinquante mètres. La partie septentrionale du palais est enveloppée dans le village. Vers le sud, les édifices ne sont plus environnés d'habitations modernes ; ils en renferment au contraire quelques-unes. Sur le chemin de Karnak, on voit un autre monticule (1) de décombres, qui s'étend dans la même direction que le premier : il a environ huit cents mètres de longueur sur quatre cents de largeur et deux mètres de hauteur. A la suite, et en allant du même côté, on trouve encore un autre monticule de la même nature : celui-ci est moins élevé et beaucoup moins étendu que les autres. Toujours dans la même direction, et presque jusqu'à Karnak, il existe des buttes semblables, qui forment une espèce d'amphithéâtre, dont la concavité est tournée vers le Nil. Du côté du sud-est, un bois de palmiers est planté sur une élévation factice, peu exhaussée au-dessus de la plaine, et qui paroît faire suite à toutes ces ruines. Aucun des monticules dont nous venons de parler, excepté celui sur lequel sont situés les édifices et le village de Louqsor, ne présente d'habitations anciennes ou modernes : ils sont cependant formés des débris des constructions particulières qui composoient le quartier de Thèbes sur lequel dominoit le palais.

Dès qu'on aborde à Louqsor, si l'on y est conduit par le goût des arts et des antiquités, on a bientôt franchi l'espace couvert de décombres qui sépare le fleuve du monument. On se trouve alors transporté au milieu d'une forêt de colonnes, les unes de six mètres (2), les autres de dix mètres (3) de circonférence.

(1) Voyez le plan général de Thèbes, pl. 1, A. vol. II, et le plan topographique, pl. 1, A. vol. III.

(2) Dix-huit pieds cinq pouces.

(3) Trente pieds neuf pouces.

A droite sont des vestibules nombreux, à gauche les obélisques et les masses imposantes du pylône : de tous côtés se signalent la grandeur et la magnificence. On traverse plusieurs fois des portiques et des colonnades, on gravit les monticules les plus élevés pour saisir d'un seul coup-d'œil l'ensemble des ruines ; on s'empresse comme si le monument devoit incessamment s'écrouler et disparaître pour toujours. Après cet examen mal dirigé, dont l'esprit et les yeux sont également fatigués, on rentre dans sa barque, plus étonné que satisfait. Si les menaces d'une populace inquiète, ou le caprice de quelque cheykh, forcent alors de quitter ce rivage, on n'emporte des édifices de Louqsor que des idées confuses; et si l'on cherche à se rendre compte de ce que l'on a vu, on ne trace que d'une manière incertaine les masses du monument, on exagère les caractères distinctifs de son architecture, sans exprimer les beautés de détail qui tiennent à la précision avec laquelle elles ont été exécutées, et qui ne peuvent être rendues qu'avec une précision pareille. Tout est dénaturé; on n'emporte et l'on ne donne que des idées fausses. Les erreurs du voyageur entretiennent et fortifient encore les préjugés défavorables des lecteurs, pour lesquels le monument n'est plus qu'une masse informe et une preuve de la barbarie et de l'ignorance de ceux qui l'ont élevé. Tels sont à peu près les résultats des relations de la plupart des voyages entrepris en Égypte avant l'expédition Française.

Si, au contraire, on peut, dans une sécurité parfaite, se rappeler les objets qui ont le plus frappé, les réunir par la pensée et les coordonner, alors on se trace aisément un plan d'examen plus méthodique pour de nouvelles recherches. C'est la situation favorable dans laquelle nous nous sommes trouvés. Il nous a été facile de nous apercevoir que nous étions entrés dans le palais par un de ses flancs vers le milieu de sa longueur, et que, dans notre marche irrégulière, nous n'avions pu prendre une idée juste de l'ensemble des édifices.

Nous avons donc cherché à pénétrer, par l'intérieur du village, sur la place qui est en face du premier pylône. On peut y arriver par deux chemins différens. L'un, commençant au rivage où l'on aborde ordinairement, conduit à l'entrée du palais en passant par-dessus des décombres situés près des habitations modernes, et en faisant ensuite un double détour en sens inverse dans des rues étroites. L'autre chemin vient de Karnak; c'est présentement la rue principale de Louqsor, et sans doute la trace de l'ancienne route qui réunissoit les deux quartiers de Thèbes situés sur la rive orientale du Nil. Des restes de sphinx que nous avons trouvés sur toute cette ligne jusqu'à Karnak, nous font présumer que le chemin en étoit bordé. On aperçoit tantôt des débris de piédestaux, tantôt des fragmens de sphinx à corps de lion et à tête de femme. Plus on approche de Karnak, plus les fragmens se multiplient et moins ils sont défigurés; à Karnak enfin on trouve des sphinx entiers élevés sur leurs piédestaux. Il est donc certain qu'il existoit là une allée de sphinx de deux mille trois cents mètres de longueur; elle étoit dirigée de la porte la plus méridionale de Karnak sur l'entrée principale du palais de Louqsor. Lors du débordement du Nil, les eaux arrivent dans cette route. Ne pourroit-on pas croire qu'elles y arrivoient de même dans le temps de la splendeur de Thèbes; que

ces sphinx étoient situés sur les bords d'un canal qui, dans le temps de l'inondation, étoit couvert de barques, et qui, après la retraite des eaux, devenoit une des principales avenues de la ville!

Lorsque l'on arrive en face du palais de Louqsor, les monumens de grandeur colossale que l'on y voit accumulés, frappent à-la-fois d'étonnement et d'admiration; mais on remarque, avant tout, deux obélisques monolithes en granit rouge. La belle qualité de ce granit, que l'on ne retrouve que dans un seul point de l'Égypte; auroit été pour nous une raison suffisante de croire que les obélisques avoient été tirés des montagnes de Syène, quand bien même nous n'aurions pas reconnu, dans les carrières qui sont voisines de cette ville, des traces non équivoques de l'exploitation de ces sortes de monumens (1). Les hiéroglyphes qui décorent les faces des obélisques de Louqsor, sont sculptés avec la dernière précision, et les figures d'animaux, sur-tout, joignent à la beauté et au fini des sculptures une grande pureté de dessin. Les hiéroglyphes sont disposés sur trois lignes ou colonnes verticales. Dans celle du milieu, ils ont un poli parfait et sont creusés à la profondeur de quinze centimètres; dans les colonnes latérales, ils ont été seulement piqués à la pointe: les portions des faces qui ne sont pas sculptées, ont été dressées avec soin. Cette différence dans le travail, jointe à ce que la profondeur des sculptures du milieu est double de la profondeur des autres, établit des tons et des reflets variés, et des oppositions telles, que tout est net, distinct, et qu'on aperçoit facilement jusqu'aux moindres détails. C'étoit évidemment là le but des artistes Égyptiens; et l'on ne conçoit pas comment quelques personnes ont pris pour un état d'imperfection ce qui est le résultat d'une combinaison savante.

Les arêtes des obélisques sont vives et bien dressées: mais, ce qui doit paroître fort extraordinaire, leurs faces ne sont pas parfaitement planes; elles ont à l'extérieur une convexité de trente-quatre millimètres (2), qui est exécutée avec tant de soin et de régularité, qu'il est impossible de supposer qu'elle n'a pas été faite avec intention. On auroit tort sans doute d'en chercher le motif dans des calculs trop savans; mais on sait que les Égyptiens avoient une patience et un tact particuliers pour les observations les plus délicates des phénomènes de la nature. Or, en voici quelques-unes qui n'ont pu leur échapper. La face éclairée d'un obélisque présente au soleil une arête qui, quelque bien exécutée qu'elle soit, forme toujours une portion de cylindre d'un diamètre extrêmement petit, sur laquelle les rayons lumineux tracent une ligne brillante. L'arête opposée, au contraire, présente une ligne obscure en opposition avec la face éclairée. L'expérience démontre tous les jours que des contrastes de ce genre produisent des illusions dont l'œil le plus exercé ne peut se défendre, en faisant paroître plus sombres qu'elles ne le sont réellement les parties voisines de celles qui sont très-éclairées, et réciproquement, en faisant paroître plus claires celles qui sont opposées à des parties sombres. Il suit de là qu'en supposant la face d'un obélisque parfaitement plane, les portions de la surface qui sont voisines de l'arête brillante, perdant en apparence

(1) Voyez la Description de Syène, chap. 11, le Mémoire sur l'exploitation des carrières de granit par les anciens Égyptiens, et notre Mémoire sur l'architecture.

(2) Quinze lignes.

un peu de leur lumière par cette opposition, sembleront un peu plus obliques par rapport aux rayons lumineux; au contraire, les parties qui sont voisines de l'arête obscure, sembleront plus claires, et par conséquent moins inclinées sur ces mêmes rayons. La surface plane d'un obélisque doit donc paroître concave. C'est ce que les Égyptiens ont observé sur les premiers monumens de ce genre qu'ils ont élevés; et c'est ce qu'ils ont voulu éviter en donnant à leurs faces une légère convexité à l'extérieur. Zoëga, dans l'ouvrage très-considérable qu'il a publié (1), a consigné des observations du même genre faites par lui-même sur plusieurs faces des obélisques de Rome.

Les deux obélisques de Louqsor ne sont pas de mêmes dimensions. Le plus élevé est à gauche; il a vingt-cinq mètres trois centièmes de hauteur, en y comprenant le pyramidion, qui a deux mètres cinquante-six centièmes; sa base a deux mètres cinquante-un centièmes en tout sens: cette masse énorme doit peser deux cent cinquante-sept mille cent soixante-neuf kilogrammes (2). L'obélisque occidental a vingt-trois mètres cinquante-sept centièmes de hauteur, en supposant le pyramidion restauré, et deux mètres trente-neuf centièmes de largeur à sa base; il doit peser cent soixante-douze mille six cent quatre-vingt-deux kilogrammes (3). Une de ses arêtes est brisée jusqu'à la hauteur de trois mètres au-dessus du socle. Le pyramidion du grand obélisque est assez bien conservé; mais celui du petit est à moitié détruit. S'il est difficile de croire que ce dernier ait été érigé dans cet état, il est peut-être encore moins aisé de trouver la cause de son altération: nous avouons qu'il ne s'en est présenté à notre pensée aucune qui soit satisfaisante.

On remarque avec regret que les deux obélisques de Louqsor, qui sont placés devant le même édifice, exposés à un même coup-d'œil, et, pour ainsi dire, en regard l'un de l'autre, ne sont pas d'égaux dimensions. Cette irrégularité ne peut être justifiée que par la difficulté d'exécuter de semblables monumens. Que l'on considère, en effet, les travaux qu'exigeoit l'érection d'un obélisque. On avoit pour but de le faire de la plus grande dimension possible: on devoit donc chercher dans la montagne une masse de granit sans fissure et sans défauts, de vingt-cinq à trente mètres de longueur et de quatre mètres de largeur; beaucoup de travaux préliminaires devoient précéder la découverte d'un pareil bloc. Après l'avoir bien reconnu, on le dégagoit des roches environnantes, on préparoit l'obélisque sur place, et enfin on le détachoit du rocher. Les précautions à prendre dans cette dernière opération sont telles, que, malgré l'avancement des arts mécaniques en Europe, personne ne pourroit peut-être actuellement répondre de la réussite d'une semblable entreprise. Quels moyens employer, en effet, pour séparer en même temps et pour faire éclater

(1) *Figuram plerumque esse quadrilateram, in longitudinem porrectam et coarctatam, et pyramidali apice præditam, jam in obelisco definiendo monui capite præcedenti. Latera ut plurimum plana sunt, nec magna esse solet amplitudinis differentia inter singulas ejusdem molis facies; quæ autem sibi sunt oppositæ, sæpe æquales inveniuntur. At non semper perfectè complanata esse latera, sed nonnunquam aliquâ convexitate trabem efficere subrotun-*

dam, notavi de obelisco Mahutæo et de eo fragmento quod Catanæ est in museo Paternonio: etiam Lateranensis obeliscus unum latus habet subconvexum. (De origine et usu obeliscorum, pag. 132.)

(2) Cinq cent vingt-cinq mille deux cent trente-six livres.

(3) Trois cent cinquante-deux mille sept cent soixante-sept livres.

d'un bout à l'autre, sur une longueur de trente mètres, une masse de trois mètres seulement d'épaisseur! Car on doit remarquer que le granit résiste également dans tous les sens, et n'a pas de fils ni de lits qui puissent en favoriser la séparation dans une direction plutôt que dans une autre. Nous avons retrouvé en divers endroits, dans les carrières, les traces des coins que les anciens employoient pour l'exploitation du granit. Ils les dispoient dans toute la longueur du bloc qu'ils vouloient détacher. Ces coins étoient de métal ou de bois. Dans le premier cas, c'étoit en les frappant tous en même temps, et dans le second cas, en les humectant, qu'on rendoit leur action égale et simultanée.

Lorsque ce bloc se séparoit du rocher, il falloit le recevoir sur un sol assez bien dressé et assez élastique, pour opposer, dans toute la longueur, une résistance uniforme; on devoit ensuite le transporter jusqu'au fleuve. Quelques carrières étoient sur les bords du Nil, et les rochers en exploitation étoient baignés lors des grandes inondations, ce qui facilitoit beaucoup les embarquemens; mais d'autres carrières, et notamment celle où nous avons trouvé des obélisques ébauchés, étoient à une distance assez considérable du fleuve. Le transport par eau est aisé à concevoir; et c'étoit, sans contredit, l'opération la plus facile, quoiqu'elle demandât beaucoup de précautions. Pline nous a fait connoître avec détail les procédés mis en usage dans ces sortes de transports. Pour conduire ensuite l'obélisque à la place qu'il devoit occuper, le moyen le plus sûr, le plus simple, et peut-être le moins dispendieux, étoit de dériver du Nil un canal que l'on combloit ensuite: ce canal pouvoit servir au transport, non-seulement des obélisques, mais encore de tous les matériaux qui étoient destinés au même édifice. L'érection de l'obélisque et sa mise en place sont les opérations dont nous pouvons le moins rendre compte; et celles dans lesquelles les Égyptiens devoient déployer toutes les ressources de leurs connoissances en mécanique.

Tant de difficultés dans de semblables entreprises doivent faire présumer que les Égyptiens ont échoué quelquefois dans leur exécution, et que les obélisques ne conservoient pas toujours les dimensions qu'on s'étoit proposé de leur donner. On employoit le bloc de granit dans toute la longueur qu'il avoit en sortant de la carrière; mais une foule d'accidens pouvoit obliger à réduire sa longueur primitive. Ce n'étoit jamais volontairement qu'on opéroit cette réduction: on n'y auroit pas même été décidé par le désir de rendre semblables deux obélisques destinés, comme ceux de Louqsor, à être placés devant un même édifice; car un monument de ce genre a d'autant plus de valeur que ses dimensions sont plus considérables.

L'architecte, pour remédier à l'inconvénient de la dissemblance des deux obélisques de Louqsor, les a posés sur des socles inégaux, en sorte que le plus petit est élevé au-dessus du grand, de la moitié de la différence de leur longueur; de plus, il l'a placé en avant de ce dernier, en sorte que l'on croiroit qu'il a eu l'intention de forcer en apparence ses dimensions, en le mettant sur un plan plus rapproché de l'œil du spectateur. C'est par un artifice semblable, s'il est permis de comparer de petites choses aux grandes, qu'un lapidaire chargé de monter symétriquement deux

pierres précieuses, d'inégales grosseurs, emploie toutes les ressources de son art pour dissimuler leurs différences, sans diminuer leur valeur réelle.

Les hiéroglyphes sculptés sur les obélisques de Louqsor semblent, au premier abord, confus et sans ordre; ils paroissent plutôt avoir été accumulés pour couvrir entièrement la surface du monolithe, que coordonnés pour présenter un sens suivi: c'est ainsi que les voyageurs qui nous ont précédés, les ont vus et représentés. Mais, en les dessinant, nous nous sommes aperçus de l'ordre qui règne dans leur distribution: nous avons remarqué, sur les diverses faces, certaines analogies qui feroient croire qu'en les comparant on pourroit établir, dans ces grandes phrases, des subdivisions qui en faciliteroient l'interprétation. Ainsi l'on s'aperçoit d'abord que les parties les plus élevées de ces tableaux, sur une hauteur de quatre mètres, diffèrent très-peu dans les six faces que nous avons dessinées, en sorte que, certainement, elles ont à peu près le même sens. Ce sont peut-être des titres multipliés, qui, suivant l'usage ancien des peuples de l'Orient, rappellent toutes les qualités vraies ou supposées d'un grand personnage. On verra aussi que les trois colonnes verticales d'hiéroglyphes qui règnent dans toute la hauteur de chaque face des obélisques, quoique très-distinctes les unes des autres, n'ont pourtant pas de sens indépendant. Cette ressemblance est sur-tout plus remarquable entre les deux lignes extrêmes, où l'on voit des caractères principaux placés fréquemment avec la plus parfaite symétrie. On ne doit pas supposer que la construction des phrases hiéroglyphiques ait pu se prêter assez facilement à la volonté du sculpteur, pour lui permettre d'établir une correspondance aussi exacte; on ne peut non plus l'attribuer au hasard. Enfin il n'est pas possible d'admettre que les hiéroglyphes soient de simples décorations; car, indépendamment de ce que cette supposition est contraire à tous les témoignages historiques, on doit considérer que, dans ce cas, la symétrie seroit complète, au lieu de n'être que partielle: il faut donc en revenir à notre première conclusion, que le sens des trois lignes verticales, et sur-tout de celles qui sont voisines des angles, est à peu près le même. En poussant l'examen plus loin, on partageroit chaque colonne en portions de phrase au moyen des légendes ou scarabées absolument semblables qui se retrouvent à différentes hauteurs. En subdivisant ces grandes phrases, en comparant leurs parties, il n'est pas impossible qu'un savant versé dans l'étude des langues anciennes de l'Orient, et parfaitement au courant de toutes les recherches auxquelles les hiéroglyphes ont donné lieu, rende compte de ces grandes et mémorables inscriptions, contre lesquelles le temps aura vainement épuisé ses efforts. Mais un semblable travail est au-dessus de nos forces et hors de notre sujet; revenons à la description du palais de Louqsor.

Derrière les obélisques, à droite et à gauche, on voit les bustes de deux colosses dont le reste est enfoui sous les décombres. Leurs visages sont considérablement mutilés, et leurs formes presque méconnoissables. Il a fallu beaucoup de temps et des moyens extraordinaires pour détacher les morceaux qui en ont été enlevés. La mutilation de ces statues colossales n'est pas l'ouvrage du peuple foible et indifférent qui habite actuellement Louqsor; car les parties enfouies ne sont

pas mieux conservées que les autres. Les fouilles que nous avons faites autour de ces colosses, nous ont procuré la connoissance parfaite de leurs proportions, et nous ont mis à portée de les dessiner complètement. Ils ont sur la tête des bonnets très-élevés, qui ont à peu près la forme de mitres. Au-dessous du bonnet, la coiffure est soigneusement arrangée, et paroît recouverte d'une étoffe très-fine, dont les plis réguliers partent du front et vont se réunir derrière la tête, tandis que deux bandelettes se déploient sur les épaules et tombent en avant des bras. Ces statues ont de riches colliers. Sur le haut et en avant de leurs bras, sont gravés des légendes, et au-dessous, quelques autres caractères hiéroglyphiques. Le seul vêtement dont elles soient couvertes, est une espèce de caleçon d'une étoffe rayée et plissée, attachée à une ceinture nouée très-bas sur les reins, et serrée au-dessus des genoux.

Chacune de ces statues est d'un seul morceau de granit de Syène, mélangé de rouge et de noir. Dans le bonnet de celle qui est à l'ouest, il se trouve une veine d'une couleur jaune très-remarquable.

Le colosse occidental est adossé contre un petit obélisque taillé dans le même bloc que lui. Les hiéroglyphes qui en décorent les trois faces, ont de l'analogie avec ceux des obélisques de Louqsor : on y voit représentés, comme dans ces derniers, une offrande dans la partie supérieure, et au-dessous, un épervier et un bœuf. La comparaison n'a pu être poussée plus loin, à cause de l'encombrement du monument.

Derrière le colosse oriental, est une espèce de dossier en granit, de peu d'épaisseur, qui fait partie du même bloc que lui. Il est terminé circulairement par le haut, et couvert de beaux hiéroglyphes dont la forme et la distribution ont une grande analogie avec les hiéroglyphes des obélisques de Louqsor (1). Cette ressemblance qui existe entre les sculptures hiéroglyphiques des obélisques et des colosses, est une preuve, entre mille autres, que ces monumens n'ont point été réunis là, comme quelques personnes pourroient être portées à le croire, par un peuple auquel la religion et les connoissances des anciens Égyptiens n'auroient pas été familières.

Les deux statues colossales ont treize mètres de hauteur au-dessus du sol ancien : les fouilles n'ayant été faites que jusqu'à la moitié de la jambe, le reste a été restauré suivant les proportions des parties connues. La hauteur des socles a été calculée d'après le sol sur lequel reposent les obélisques. Les statues sont assises sur des dés cubiques; elles ont neuf mètres environ, du dessus de la tête au-dessous des pieds : la tête a un mètre cinquante centièmes; le tronc a trois mètres cinquante centièmes, et l'on juge que les jambes ont la même longueur. La figure debout auroit environ huit têtes deux tiers, ou treize mètres. On a mesuré la distance entre les deux épaules, et on l'a trouvée de quatre mètres : l'index a cinquante-quatre centimètres. Toutes les autres mesures sont cotées sur les dessins (2).

Sur la même ligne que les deux colosses, et à quatorze mètres environ de distance, nous avons aperçu, du haut des édifices de Louqsor, la tête d'une autre statue, qui nous a paru de la même dimension que celles dont nous venons de

(1) Voyez planches 11, 12 et 13, A. vol. III.

(2) Voyez planche 13, A. vol. III.

parler. Il est infiniment probable qu'il en existe une semblable de l'autre côté. Il nous a été impossible de pousser nos recherches vers l'endroit où elle doit se trouver, et même d'approcher de celle que nous avons aperçue : elles sont environnées de maisons modernes, dont les habitans nous ont constamment refusé l'entrée. En y pénétrant de vive force, nous aurions inconsidérément compromis la tranquillité dont nous jouissions au milieu des ruines de Thèbes.

Immédiatement après les colosses, se trouve un pylône composé de deux massifs pyramidaux entre lesquels étoit comprise une porte de dix-sept mètres de hauteur, surmontée d'une corniche élégante dont il ne reste plus que quelques arrachemens : il s'élève de six mètres au-dessus de cette ancienne porte, et s'étend à trente mètres de part et d'autre. Sous plusieurs rapports, cet édifice est d'un grand intérêt; il est couvert de sculptures, parmi lesquelles, malgré les altérations qu'elles ont éprouvées, on distingue encore des sujets infiniment curieux. Sur la partie orientale, on voit des guerriers montés sur des chars traînés par deux chevaux : quelques-uns sont culbutés; d'autres traversent un fleuve, passent sur les soldats de l'armée vaincue, et franchissent victorieusement tous les obstacles. En avant, un héros se fait remarquer par sa haute stature et par le poste qu'il occupe : monté sur son char, et l'arc à la main, il paroît décider la victoire. Au-dessus de ce tableau, on aperçoit un camp et des tentes. Sur la partie occidentale du pylône, on voit le vainqueur sur son char, passant en revue des prisonniers enchaînés : on remarque aussi une procession triomphale, des sacrifices et des offrandes aux dieux. Toutes ces sculptures paroissent avoir rapport à une expédition glorieuse pour les Égyptiens. Sans cesse exposées devant leurs yeux, elles leur inspiroient l'amour de la gloire, un respect inviolable pour leurs rois, et une vénération profonde pour les dieux, dans les temples desquels ces conquérans venoient humblement déposer les trophées de leurs expéditions lointaines.

La partie supérieure de la grande porte qui sépare les deux massifs du pylône, est presque entièrement détruite; cependant nous avons pu mesurer les proportions de sa corniche sur les arrachemens qui en subsistent encore. Entre ses deux jambages, on a bâti, en briques crues et en vieux matériaux, une grosse muraille dans laquelle on a ménagé seulement une petite porte d'un mètre et demi de hauteur environ. Cette construction, bien moins ancienne que le palais, ne paroît pas cependant tout-à-fait récente, puisque, depuis qu'elle existe, il s'est accumulé environ un mètre soixante-deux centièmes de décombres en cet endroit. On ne peut en effet passer sous la porte actuelle qu'en descendant d'un côté pour monter de l'autre par des pentes fort roides. Les habitans de Louqsor ne font plus de constructions aussi solides; ils se servent toutefois de celle-ci pour fermer un des quartiers du village, qui est bâti dans l'intérieur du palais.

Après avoir passé le pylône, on se trouve au milieu d'habitations modernes délabrées, qui surmontent et cachent presque entièrement les constructions anciennes situées en cet endroit. On voit seulement à gauche quelques gros blocs de grès couverts d'hieroglyphes; ce qui dénote des portions d'édifices enfouis. Ces blocs font partie de l'architrave de la galerie : mais, si l'on n'a pas présente à l'esprit

l'esprit la hauteur à laquelle on se trouve au-dessus du sol du monument, on prendra ces pierres pour des restes de fondations. Ce fut notre première idée : un examen plus attentif nous fit apercevoir au milieu de ces blocs quelques indices de chapiteaux; et en pénétrant à gauche par des maisons modernes dont le sol n'a pas autant été exhaussé, nous vîmes les colonnes en grande partie dégagées. Elles ont servi d'appui pour établir les constructions nouvelles, et les habitans de Louqsor se sont partagé les espaces compris entre les colonnes de la galerie pour en faire des écuries, des étables, des logemens, une école publique, et même une mosquée. L'ignorance et le fanatisme des Musulmans qu'on y rencontre, mis en opposition avec les vastes connoissances qui ont présidé à l'érection du palais de Louqsor, ne présentent pas un contraste moins frappant que celui des maisons modernes et des édifices majestueux contre lesquels ces constructions de boue sont appliquées.

Les colonnes que nous avons indiquées dans le plan (1), sont renfermées entièrement dans la masse des constructions modernes. Elles sont isolées dans les diverses habitations; il étoit difficile d'en approcher, et nous avons eu beaucoup de peine à nous rendre compte de leur disposition. Les habitans ne voyoient jamais nos recherches sans beaucoup d'inquiétude : néanmoins, à force de persévérance, nous sommes parvenus à mesurer toutes les parties du plan que nous donnons. On y voit que ces colonnes formoient deux galeries qui partoient des deux côtés de la porte du pylône, se prolongeoient de part et d'autre jusqu'aux trois quarts des massifs pyramidaux, retournoient ensuite perpendiculairement sur elles-mêmes, s'étendoient dans cette direction à cinquante-cinq mètres, et revenoient enfin carrément pour former une cour rectangulaire de deux mille quatre cent soixante-quinze mètres superficiels. Un autre pylône, moins considérable que le premier, et dont on ne voit plus que quelques parties de niveau avec les décombres, et seulement à l'est, formoit le fond de la dernière partie des colonnades. Sa porte a le même axe que celle du premier. Des deux côtés, dans l'intérieur de la cour, il y a probablement deux colosses semblables à ceux qui sont en avant du premier pylône. Le sol est tellement exhaussé en cet endroit, qu'on ne voit plus rien du colosse occidental, et que le sommet du bonnet du colosse oriental est la seule partie de cette statue qui soit apparente au-dessus des décombres. Nous avons passé plusieurs fois auprès de ce bloc de granit sans soupçonner ce qu'il pouvoit être.

Les colonnes ne sont pas d'une proportion élégante : elles ont une forme et un caractère particuliers. Il est à remarquer que cet *ordre*, si l'on peut se servir de cette expression, est proprement celui de Thèbes : par-tout il y est employé, et on ne le retrouve que rarement ailleurs (2). Le bas du chapiteau est renflé du quart ou du cinquième du diamètre de la colonne, et a l'apparence d'une capsule dans laquelle sont réunis huit boutons de lotus tronqués, correspondans aux tiges de la partie inférieure de la colonne, qui représente assez bien un faisceau. Sur les chapiteaux sont placés des dés carrés, dont les côtés sont égaux au diamètre de la partie supérieure des colonnes. Les dés supportent l'architrave, qui reçoit, dans l'intérieur, les

(1) Voyez planche 5, A. vol. III.

(2) Voyez notre Mémoire général sur l'architecture Égyptienne.

pierres du plafond, et qui est décorée, à l'extérieur, d'une baguette horizontale, surmontée d'une corniche. Cet entablement a pour hauteur deux fois le chapiteau. Ses décorations n'ont point été recueillies; elles sont composées en grande partie d'hiéroglyphes profondément sculptés.

Le vaste péristyle dont nous venons de faire connoître successivement toutes les parties, devoit produire dans son ensemble, par sa régularité et son étendue, un très-bel effet. Dans beaucoup de monumens Égyptiens, on voit de semblables cours environnées de galeries couvertes. Quelquefois ces galeries ne règnent que de deux ou de trois côtés. Il en existe d'analogues à Philæ, à Edfoû, et dans presque tous les édifices de Thèbes; mais nulle part il n'y en a-d'aussi vastes qu'à Louqsor, si ce n'est dans le palais de Karnak, qui, en toutes choses, est supérieur aux autres monumens de l'Égypte. La disposition de ces péristyles a été imitée par les Arabes, dans les grandes mosquées et dans les *o'kel*. Elle est très-convenable dans les contrées méridionales, parce qu'elle offre, à toutes les heures du jour, un abri contre les rayons ardens du soleil.

Le dessus des galeries du péristyle forme des terrasses spacieuses. Une petite porte pratiquée dans la partie orientale du pylône conduit à un escalier qui monte en ligne droite dans le sens de la plus grande longueur de l'édifice, et qui aboutissoit, probablement, sur la porte principale, à un passage découvert, semblable à ceux que nous avons trouvés dans d'autres monumens du même genre: actuellement il mène sur la muraille en briques qui a été construite postérieurement dans cet emplacement. En face est l'entrée d'un escalier qui n'est en quelque sorte que le prolongement de celui dont il vient d'être question. Comme la muraille en briques n'est plus assez élevée, il faut gravir le long des arrachemens de pierres pour y arriver. L'escalier conduit sur la terrasse de cette partie du pylône. Ses marches ont environ vingt-quatre centimètres. A la quinzième, il est obstrué par une grosse pierre détachée d'une des parois; on ne peut plus alors monter qu'en se glissant à travers des blocs bouleversés. Les terrasses du pylône sont au niveau de la baguette de la corniche, qui, par cette disposition, forme une espèce de parapet. C'est de ce point élevé que nous avons aperçu au milieu des habitations modernes le colosse semblable à ceux qui sont situés près des obélisques; c'est aussi de là que nous avons pris, avec un graphomètre à lunettes, les différens angles qui nous ont servi à rattacher Louqsor aux autres monumens de Thèbes, dans le plan général que nous avons donné (1).

La partie orientale du pylône est très-dégradée, et l'on ne peut parvenir à son sommet qu'en passant avec peine par les interstices que le hasard a conservés entre les plus grandes pierres. Nous n'avons pu retrouver l'escalier par lequel on montoit sur la terrasse, ni vérifier si l'on communiquoit de dessous les galeries du péristyle dans les escaliers du pylône. Il est infiniment probable que ces diverses communications existoient; nous pensons même que la petite salle contiguë au palier inférieur de l'escalier de la partie orientale du pylône, dont nous avons aperçu la porte, mais dans laquelle nous ne sommes pas entrés, communiquoit

(1) Voyez planche 1, A. vol. II.

avec un escalier tournant sur lui-même et qui descendoit sous la galerie. On trouve une disposition à peu près semblable à Philæ.

Ce premier pylône de Louqsor n'a pas été construit avec soin. Dans l'intérieur, les pierres paroissent avoir été posées en simple blocage. Le parement extérieur seul avoit été parfaitement dressé. Si une pareille négligence de la part des constructeurs n'a pas eu de suites plus fâcheuses ici, on ne peut douter toutefois qu'elle n'ait causé la ruine d'un grand nombre d'édifices semblables, et notamment du deuxième pylône de Louqsor, de presque tous ceux de Karnak, et du tombeau d'Osymandyas.

Immédiatement après le deuxième pylône, on trouve quatorze colonnes rangées sur deux files, dans une direction inclinée de huit degrés trente minutes à l'ouest sur l'axe des premiers édifices. Elles sont remarquables par leurs proportions : elles ont quinze mètres de hauteur, trois mètres quarante centièmes de diamètre à la base, et trois mètres près du chapiteau. On n'en voit d'aussi fortes que dans la grande salle hypostyle de Karnak. Ces colonnes sont construites par assises. Les lits et les joints des pierres ne sont pleins que sur un tiers du diamètre environ ; le milieu est évidé et rempli d'un mortier de ciment de brique qui est devenu friable.

Les chapiteaux ont la forme de campanes renversées. Ils ont, à leur naissance, trois mètres cinquante centièmes de diamètre ; dans le haut, ils ont cinq mètres et demi de diamètre : ce qui produit environ seize mètres cinquante centièmes de circonférence, et quarante-cinq mètres ou quatre cent neuf pieds de superficie. Leurs décorations n'ont rien de particulier. Ils ont trois mètres et demi de hauteur, et sont surmontés de dés carrés d'un mètre d'épaisseur, dont le côté est égal au diamètre supérieur de la colonne. Au-dessus des dés sont encore les pierres énormes de l'architrave, qui les réunissent dans le sens de la longueur de la colonnade, et qui ont un mètre quatre-vingts centièmes de hauteur, trois mètres et demi de largeur, et six mètres et demi de longueur. Il ne reste plus rien de la corniche, ni des pierres qui couvroient cette colonnade dans le sens de sa largeur, et qui ne pouvoient pas avoir moins de huit mètres de longueur. Ces dimensions ne doivent pas étonner, ni empêcher de croire que la colonnade étoit couverte ; car il existe des plafonds construits en blocs plus considérables encore, dans quelques monumens de l'Égypte. Les quatorze colonnes dont nous nous occupons, sont enfouies sous les décombres jusqu'à une hauteur de dix mètres environ : on s'en est assuré par des fouilles. Les mesures du chapiteau et de l'entablement n'ont pu être prises qu'au graphomètre. L'entre-colonnement, dans le sens de la longueur de la galerie, est de trois mètres, et de cinq mètres dans l'autre sens. Les colonnes sont couvertes de décorations hiéroglyphiques, sculptées en relief dans l'intérieur de la colonnade, et en creux à l'extérieur. Cette dernière circonstance porteroit à croire qu'elles ne faisoient pas partie d'une salle hypostyle, comme à Karnak ; car alors, à en juger par analogie, tous les hiéroglyphes auroient été en relief : néanmoins elles paroissent avoir été enfermées dans une enceinte assez élevée. En effet, du côté opposé au fleuve, et à quatre mètres de distance, nous avons trouvé les restes d'un mur fort épais qui tient au second pylône, et qui se prolongeoit certainement

jusqu'à l'extrémité de la colonnade. Il en existoit probablement un semblable du côté du fleuve : nous n'avons pas hésité à en tracer la restauration sur le plan (1). Cette partie de l'édifice n'avoit d'autre largeur que l'espace compris entre les deux murs d'enceinte, c'est-à-dire, dix-neuf à vingt mètres; et la colonnade n'étoit réellement qu'une communication indispensable entre les deux autres parties principales du palais.

Les décombres qui sont accumulés en cet endroit, sont très-considérables, puisque les colonnes sont, comme nous l'avons dit, enfouies de près de dix mètres. Ils s'étendent, à l'est, jusqu'à la butte de Louqsor, et forment, du côté du Nil, un escarpement assez rapide. Ils sont composés de fragmens de briques de différentes espèces, de tessons de poterie, de débris de pierres provenant du monument, et d'une grande quantité de sable apportée par le vent.

A dix-huit mètres au sud, on trouve un vaste emplacement carré, dont trois côtés sont fermés par des colonnades régulières. L'axe de cette partie du monument, qui est le même que celui de tous les édifices de Louqsor que nous avons encore à décrire, est incliné de trois degrés neuf minutes sur celui de la galerie qui les précède. Cette espèce de second péristyle a quarante-quatre mètres de profondeur sur trente-deux mètres de largeur. L'espace compris entre les grandes colonnes et le second péristyle est assez considérable pour faire présumer que ce vaste emplacement a été occupé par un pylône, dont il ne reste plus rien d'apparent. Cette disposition est entièrement dans le goût de l'architecture Égyptienne. On la trouve à peu près à Edfoû, à Philæ et à Karnak. Nous n'avons pas hésité à faire cette restauration dans le plan du palais, en la désignant néanmoins d'une manière particulière, afin qu'on ne la confonde pas avec les parties qui ont été vues et mesurées.

Les deux galeries latérales avoient onze colonnes de face sur deux de profondeur. Celle du fond en a quatre rangées, de huit chacune. Les colonnes des deux galeries parallèles sont lisses; les autres sont sculptées en faisceaux : du reste, elles sont toutes du même ordre et de mêmes dimensions. Elles sont aussi semblables à celles du premier péristyle, mais d'un diamètre un peu plus fort. Nous n'avons point fait de fouilles pour en avoir la hauteur exacte. Si elles sont de la même proportion que celles du premier péristyle, elles ont dix mètres; le sol sur lequel elles reposent est plus exhaussé que celui des parties septentrionales du palais, et il a dû exister un escalier dans le pylône que nous avons placé en avant du second péristyle. Si, au contraire, ces colonnes ont la même proportion que celles qui se trouvent dans les dernières salles méridionales, le sol sur lequel elles reposent est à la même hauteur que celui des parties de l'édifice qui les précèdent. Ces deux hypothèses sont également admissibles, comme nous le verrons dans la suite de cette description.

Les dés placés au-dessus des chapiteaux supportoient un entablement dont il ne reste plus qu'une architrave d'un mètre soixante centièmes de hauteur, placée parallèlement à la longueur des galeries.

L'entre-colonnement, suivant l'axe du palais, est d'un mètre quatre-vingt-cinq

(1) Voyez planche 5, A. vol. III.

centièmes; dans l'autre sens, il est plus considérable. Nous avons supposé que ces deux galeries étoient enveloppées d'un mur qui, partant du pylône que nous avons rétabli, devoit s'étendre jusqu'à l'autre extrémité de la galerie, et retourner ensuite, à angle droit, dans l'alignement de la façade du portique à quatre rangs de colonnes. Il existe à l'est une construction qui justifie en partie cette restauration : nous avons conclu le reste par analogie.

Sous le portique, l'entre-colonnement, suivant la longueur, est de deux mètres; celui du milieu est plus que double. Dans le sens de la profondeur, l'entre-colonnement est de deux mètres quarante centièmes. Cette construction est fermée à l'est par un mur qui existe presque dans son entier. On voit encore, à la hauteur des décombres, l'arrachement d'un mur qui devoit le fermer au sud, et dont il n'existe rien du côté du fleuve. En général, dans le palais de Louqsor, ce côté est celui qui a éprouvé le plus de dégradations.

Entre les colonnades et les édifices qui les suivent immédiatement, se trouve un espace de quinze mètres de longueur environ, fermé à l'est par la continuation du mur du portique, et qui sans doute étoit clos de la même manière de l'autre côté. Dans l'angle nord-est de cet emplacement, on voit quelques murs élevés sur un plan irrégulier, qui nous ont paru bâtis postérieurement aux autres constructions : ils en diffèrent sur-tout en ce que la taille des pierres n'y est pas faite avec autant de soin. Il est très-probable qu'il y avoit là des appartemens qui réunissoient le portique avec le reste du palais. Cette partie de l'édifice a éprouvé des changemens notables, et a servi, depuis la destruction de la religion Égyptienne, à d'autres usages que celui auquel elle étoit destinée. On y voit, en effet, une niche circulaire très-bien exécutée, et dont les pierres sont de la même nature que celles qui ont été employées dans tout l'édifice. Les joints et les assises sont bien raccordés, et rien ne peut faire soupçonner que cette construction soit postérieure à celles qui l'environnent. Cependant la persuasion dans laquelle nous étions et nous sommes encore, que les Égyptiens n'ont jamais fait de voûtes, nous engagea à examiner celle-ci avec une grande attention. L'analogie nous portoit à croire qu'il avoit existé un passage dans l'emplacement de la niche; car, depuis le premier pylône jusqu'au fond du palais, tous les murs transversaux, à l'exception de celui-là, sont percés d'une porte dans l'axe du monument. Nos conjectures se changèrent en certitude, lorsque nous visitâmes la face opposée du mur : là on n'a pas raccordé les pierres avec autant de soin, et nous y avons reconnu facilement des indices de l'ancienne porte. Nous avons remarqué, sur les joints, des sculptures qui prouvent que ces matériaux proviennent de la démolition de quelques parties du palais. Cette raison seule n'auroit pas suffi pour prouver que la voûte n'est pas Égyptienne, puisque, dans le plus ancien temple de Thèbes, à Karnak, on reconnoît des pierres qui ont très-certainement servi successivement dans deux édifices, avant d'être employées dans la place qu'elles occupent maintenant (1). L'erreur de quelques voyageurs (2) qui ont pris la voûte dont nous avons parlé pour une construction Égyptienne, étoit une des plus faciles à commettre, et il nous a fallu toute l'attention que nous y avons mise

(1) Voyez la section VIII de ce chapitre.

(2) Pococke, entre autres.

pour ne pas la partager. Il est très-probable que cette niche, et quelques autres constructions que nous avons fait remarquer précédemment, telles que la grosse muraille en briques élevée entre les deux parties du premier pylône, sont du temps des Romains, et qu'elles auront été faites par les premiers Chrétiens, lorsque les empereurs permirent de convertir en églises les temples du paganisme.

Pour ne pas interrompre la régularité de la marche que nous avons suivie dans la description du palais, nous supposerons l'ancienne porte rétablie. Elle donnoit entrée dans un vestibule dont le plafond est soutenu par quatre colonnes de même ordre que celles du péristyle et des portiques, mais de dimensions moins considérables. A en juger seulement par la partie qui est hors des décombres, leur fût a près de quatre fois la hauteur du chapiteau : elles sont donc plus élégantes que celles des péristyles et des portiques. Nous ferons observer que le sol du vestibule n'a pas été retrouvé, mais seulement celui de la pièce qui le suit immédiatement. En admettant que l'une et l'autre salles aient eu le même sol, ce qui est infiniment probable, les colonnes du vestibule auroient les mêmes proportions que celles qui existent dans les derniers appartemens vers le sud, ce qui est encore très-probable. Cet accord ne laisse presque aucun doute sur la hauteur du sol du vestibule. Étant ainsi fixé, il se trouve à deux mètres au-dessus de celui des obélisques, et à près d'un mètre au-dessous de celui que nous avons indiqué pour les portiques, en admettant que leurs colonnes aient eu les mêmes proportions que celles du péristyle. Si nous avons déterminé ce sol, en donnant aux colonnes la même proportion qu'à celles des vestibules et de toutes les salles qui sont à la suite, c'est-à-dire, près de quatre fois le chapiteau, nous en aurions conclu que le sol des portiques est le même que celui des vestibules. Ces deux suppositions sont également admissibles.

Les chapiteaux des colonnes du vestibule supportent des dés carrés, sur lesquels sont posées les architraves qui les réunissent deux à deux parallèlement à l'axe de l'édifice, et au-dessus desquelles sont les pierres du plafond formant corniche à l'extérieur. Au fond du vestibule, à droite, on voit la porte d'une salle latérale, qui est située du côté du fleuve, et extrêmement encombrée; elle est actuellement découverte, et le mur qui la fermoit à l'ouest est démoli. Au nord, est un couloir formé par deux murs très-rapprochés, dont le plafond est presque entièrement détruit, et à l'extrémité duquel est une porte qui donne sur le fleuve. Il n'y a pas de communication entre le vestibule et la salle latérale à l'est; on y pénètre par un autre côté. Le plafond de cette salle est supporté par trois colonnes de même ordre que celles du vestibule. Il nous reste quelques incertitudes sur les dimensions et les proportions de ces colonnes; les mesures que nous en avons prises, ne se sont pas trouvées d'accord avec celles de M. Le Père : nous croyons cependant qu'elles diffèrent peu de celles du vestibule. Leurs espacemens sont très-étroits. Au milieu de chacun d'eux, et dans les intervalles des deux colonnes extrêmes et des murs, correspondent, du côté de l'est, quatre petites portes, derrière lesquelles il n'existe plus de constructions apparentes. Nous avons tracé là quatre petits cabinets; ce qu'il nous reste à décrire, justifiera suffisamment cette restauration.

Une autre porte principale du vestibule est située dans l'axe de l'édifice, et directement en face de celle qui a été bouchée par la niche voûtée dont nous avons parlé. Sa corniche est décorée d'un globe ailé : mais il est à remarquer qu'ici le disque n'existe plus, probablement parce qu'il étoit en métal ; en effet, on aperçoit encore les trous de scellement des crampons qui le retenoient, et le vide dans lequel il étoit encastré.

Après avoir passé cette porte, on se trouve dans une salle de même largeur que le vestibule, mais un peu plus longue, et dans laquelle est enfermée une autre salle (1) extrêmement remarquable. Les murs de celle-ci sont entièrement construits en granit, et ce sont les seuls, dans tout le palais de Louqsor, où cette matière ait été employée. Cette pièce a le même axe que la salle qui l'environne, et est isolée de toutes parts : mais elle n'occupe pas tout-à-fait le milieu de l'espace où elle est renfermée ; elle est plus voisine de l'extrémité sud, en sorte que, de ce côté, le couloir est fort étroit. Sa longueur intérieurement est de cinq mètres quatre-vingt-treize centièmes, et sa largeur de trois mètres et demi ; ses murs ont quatre-vingt-dix centimètres d'épaisseur. On y entre par deux portes de deux mètres quarante centièmes de largeur, percées en face l'une de l'autre, et situées dans l'axe du palais. Chacune d'elles a sa corniche extérieure, au-dessus de laquelle se développe une autre corniche plus riche et qui règne tout autour de la salle : celle-ci est composée de la moulure ordinaire, surmontée d'une rangée d'*ubæus* couronnés de disques ; elle n'atteint pas le plafond des couloirs. Au-dessus et en retraite, s'élèvent verticalement des murs d'un mètre et demi de hauteur qui soutiennent les pierres du plafond. Les Égyptiens ont toujours évité de faire porter une charge sur une saillie qu'elle auroit pu briser ; et de cette précaution sage, il est souvent résulté un bon effet sous le rapport de la décoration : c'est ainsi qu'en plaçant des dés quelquefois très-élevés entre les chapiteaux et les architraves, ils ont donné à plusieurs édifices beaucoup d'élégance, malgré la courte proportion de leurs colonnes.

Le dessus de la corniche extérieure de la salle en granit est à la même hauteur que la surface supérieure des pierres du plafond, qui ont quatre-vingts centimètres d'épaisseur. A cinquante centimètres au-dessous dans l'intérieur, et tout autour de la pièce, règne une corniche de neuf mètres quatre-vingt-dix centièmes de hauteur.

Le plafond est décoré de sculptures peintes de différentes couleurs, parmi lesquelles le bleu se fait particulièrement distinguer. Sur l'un des murs, on voit un vainqueur, accompagné du vautour tutélaire, présentant au dieu de la génération et de l'abondance une offrande de gâteaux, de fleurs et de fruits. Tous les murs de cette salle sont couverts de sculptures intéressantes.

Au-dessus du plafond de la salle en granit, nous avons trouvé un espace vide, dont il n'est pas facile de deviner l'usage : il est trop bas pour avoir été habitable, et il est recouvert en grosses pierres de grès, qui forment un double plafond. Peut-être cette salle devoit-elle être isolée par-dessus, comme elle l'est tout autour, ainsi que nous l'avons expliqué précédemment.

(1) Voyez planche 5, fig. 1 ; planche 8, fig. 2 ; et planche 10, fig. 1 et 2, A. vol. III.

En sortant de la salle en granit et des couloirs qui l'environnent, on entre dans une galerie transversale de vingt-deux mètres quatre centièmes de longueur sur huit mètres soixante-sept centièmes de profondeur, dont le plafond est soutenu par deux rangées de six colonnes chacune, distantes l'une de l'autre de deux mètres cinquante-six centièmes. Les espacements des colonnes, dans le sens de la longueur, sont tous de deux mètres et un dixième à peu près, à l'exception de celui du milieu, qui correspond à l'axe de l'édifice, et qui est de trois mètres vingt-un centièmes. Cette galerie est environnée d'appartemens de tous les côtés; on y compte six portes disposées symétriquement : une d'elles conduit à la salle en granit; une seconde, en face de celle-ci, conduit à une pièce de huit mètres de profondeur sur neuf mètres trente centièmes de largeur, soutenue par quatre colonnes. Nous en avons retrouvé le sol : il est de deux mètres plus bas que celui du vestibule, et de niveau avec celui des obélisques. Les proportions des colonnes de la galerie, et des portes, font voir que ces appartemens avoient le même sol que ceux du fond, et que l'escalier qui servoit à monter au vestibule, devoit être placé entre ce vestibule et la salle en granit (1). Cela expliqueroit pourquoi le couloir est plus large de ce côté.

A droite et à gauche de la dernière porte de la galerie, il en existe deux autres symétriquement placées, qui donnent entrée, par les angles, dans deux salles parfaitement semblables, dont les plafonds sont soutenus par deux couples de colonnes rangées parallèlement à l'axe du palais. Il paroît, par ce qui reste de celle de ces deux pièces qui est la plus voisine du Nil, qu'elles communiquoient avec de petits appartemens dont nous n'avons figuré que les masses dans notre plan.

Les deux dernières portes de la galerie sont situées à ses deux extrémités, et en face l'une de l'autre : elles correspondent au milieu des deux rangs de colonnes, et conduisent à de petits appartemens semblables à ceux dont nous venons de parler. De plus, elles donnoient entrée, par de petits corridors, dans deux salles semblables et symétriquement placées des deux côtés de la salle en granit. Ces salles ont dix à onze mètres de largeur, sur six à sept de longueur. Leurs plafonds sont soutenus par un rang de trois colonnes espacées de deux mètres. Le palais de Louqsor offre plusieurs exemples de cette disposition. Elle paroît extraordinaire au premier abord; mais on ne trouve pas de motifs suffisans pour la blâmer. Celle des deux salles qui est du côté du Nil, communiquoit, par quatre portes que l'on reconnoît encore, avec de petites chambres de deux mètres quatre-vingts centièmes en carré. Cette salle, et les quatre petites pièces qui en dépendent, sont encore dans leur entier. Il n'en est pas de même de l'autre : toutes les constructions vers l'extérieur sont démolies, et l'on ne voit que les trois colonnes, et la moitié des murs qui les renfermoient. Les petites chambres que nous avons indiquées (2), sont les seules que nous ayons retrouvées; mais il est facile de voir, par la composition du plan, qu'il en existoit de semblables, en grand nombre, de part et d'autre du palais.

(1) Voyez la coupe générale, pl. 5, fig. 2, A. vol. III.

(2) Voyez planche 5, fig. 1, A. vol. III.

Les colonnes de la galerie et des pièces voisines de la salle en granit sont toutes du même ordre. Leurs fûts sont un peu diminués par le haut, et arrondis par le bas. Leurs chapiteaux ont la même forme que ceux du péristyle et des portiques; c'est un bouton de lotus tronqué et surmonté d'un dé sur lequel portent les architraves. Les colonnes n'ont aucune décoration; mais les six qui subsistent encore dans les salles les plus méridionales, ont reçu une forme particulière, que nous ne pouvons nous dispenser de faire remarquer. Nous avons pu les mesurer et les dessiner avec précision, attendu qu'elles n'ont point été encombrées comme les autres, et que le sol sur lequel elles reposent est à découvert. Nous nous sommes attachés à les faire connoître, parce que les descriptions inexactes qui en ont été données par des voyageurs modernes, ont singulièrement induit en erreur les personnes qui se sont occupées de l'architecture Égyptienne. On les a prises pour des faisceaux d'autres petites colonnes, et on les a comparées à des compositions de même nature qui se trouvent dans l'architecture Gothique. Quelques voyageurs en parlent comme d'une chose fort extraordinaire : ce qui prouve qu'ils avoient vu avec bien peu d'attention les monumens de la haute Égypte; car ils auroient remarqué qu'elles ne diffèrent de celles qui sont employées dans les autres parties du palais de Louqsor, dans tous les édifices de Thèbes, au temple d'Abydus et au portique d'Achmoueyn, que par le nombre et la saillie des tiges qui les composent. Nous en avons donné un dessin (1) qui levera tous les doutes : on y a représenté, à l'échelle de trois centimètres pour un mètre, et avec le plus grand détail, une des colonnes dont nous nous occupons. On verra que sa base est un simple tambour d'un diamètre un peu plus grand que celui du fût qui s'élève dans la forme d'une tige de plante. Ce fût est rétréci par le bas, comme le lotus à son origine; il augmente ensuite de diamètre jusqu'au septième de sa hauteur, et il subit enfin une diminution sensible jusqu'au chapiteau. Il est sculpté de manière à figurer une réunion de plusieurs tiges, dont douze seulement sont apparentes et correspondent à douze boutons de lotus qui composent le chapiteau. Le haut du fût et le bas du chapiteau sont recouverts d'une enveloppe formée de tiges plus petites, liées autour de la colonne. Toutes ces sculptures ont, comme nous l'avons dit, plus de relief que dans les autres édifices de l'Égypte. Les colonnes ont environ dix modules.

Dans aucune des salles du palais qui subsistent encore, nous n'avons trouvé d'escalier pour monter sur les terrasses : nous avons pu cependant y parvenir au moyen de quelques dégradations du mur près de la niche Romaine. On y trouve un assez grand nombre d'inscriptions hiéroglyphiques, semblables à celles qui sont sur le vieux temple de Karnak (2), et l'on en remarque dont les caractères sont faits librement et paroissent former une écriture courante. Nous y avons vu aussi des inscriptions très-nettes et bien écrites, mais dont les caractères nous sont tout-à-fait inconnus.

Tout autour des terrasses sont de grandes rainures de vingt centimètres de profondeur, et de trente-deux centimètres de largeur environ : elles sont creusées

(1) Voyez planche 10, fig. 7, A. vol. III.

(2) Voyez la section VIII de ce chapitre.

dans les pierres du plafond, et tracées avec soin et précision. C'étoit peut-être un moyen que l'on s'étoit ménagé pour élever momentanément au-dessus du palais un second étage qui n'étoit construit qu'en charpente et en toiles.

En faisant des fouilles à l'extrémité du palais, dans l'angle le plus rapproché du Nil, on a retrouvé un soubassement que l'on verra profilé dans la coupe que nous en avons donnée (1) : il devoit environner entièrement le monument, puisqu'il est inférieur au sol de toutes les parties de l'édifice, et même des obélisques. Il a un mètre soixante-cinq centièmes de hauteur, sans compter un double socle d'un mètre, sur lequel il est posé ; il est couronné d'une corniche de quatre-vingts centimètres de hauteur : le socle inférieur est composé de gros blocs de grès de quatre-vingts centimètres d'épaisseur, posés à plat sur un remblai de trois mètres soixante-un centièmes, au-dessous duquel on trouve le terrain primitif.

On remarque à Louqsor une preuve bien convaincante d'un exhaussement considérable du sol de l'Égypte. Nous venons de voir que les assises de fondations du soubassement ont été posées, à trois mètres soixante-un centièmes au-dessus du terrain primitif, sur un lit de décombres : or le niveau de la plaine est actuellement à deux mètres vingt-cinq centièmes au-dessus de cette assise ; le sol s'est donc exhaussé de cinq mètres quatre-vingt-six centièmes.

On sait, d'après le témoignage des anciens auteurs, que les Égyptiens bâtissoient sur des remblais ; on en trouve ici la preuve.

Depuis les temps les plus anciens, le Nil menace le rivage de Louqsor, vers l'extrémité méridionale du palais. Les Égyptiens, pour se défendre des envahissemens du fleuve, ont construit un mur de quai en pierres de grès semblables à celles qui ont été employées pour le palais ; ce mur a soixante-cinq mètres de longueur environ : il y manque plusieurs assises, et cependant il s'élève encore à la même hauteur que le premier socle du soubassement. Il a très-bien résisté à l'effort direct des eaux. Seulement, pour éviter qu'il ne fût tourné par le fleuve, on a senti la nécessité de le prolonger ; ce que l'on a fait en maçonnerie de briques cuites : mais une particularité difficile à croire, c'est que, l'étendue de ce mur ayant encore été jugée insuffisante, on l'a prolongé de nouveau en briques crues. Les épaisseurs de ce mur n'ont point été constatées ; mais elles sont considérables. Nous n'avons pu observer les moyens employés pour en consolider les fondations ; nous n'en avons jamais vu le pied : d'ailleurs ces fondations, qui sans doute ont été établies au niveau des plus basses eaux du Nil, à l'époque de leur construction, sont au-dessous des plus basses eaux actuelles ; car le fond du fleuve s'est exhaussé dans la même proportion que le niveau moyen de la plaine (2). Quoique nous n'ayons pu vérifier l'état des fondations des murs de quai, nous pouvons cependant assurer qu'ils sont très-solides sur leurs bases, et qu'ils seront plutôt rongés par la force du courant que renversés. On croira sans peine que la partie construite en briques crues a considérablement souffert, tant parce qu'elle est plus exposée, qu'à cause de la nature des matériaux qui la composent ; ce qui en reste est peu de chose, et ne s'aperçoit même que lors des basses eaux. Le Nil a tourné successivement

(1) Voyez planche 8, A. vol. III.

(2) Voyez la section 11 de ce chapitre, §. 11.

toutes ces portions de quai, qu'il faudroit prolonger de nouveau. Dans leur état actuel, elles forment une espèce d'épi, en sorte qu'on peut espérer qu'elles finiront par détourner le courant, et que cette construction des Égyptiens protégera longtemps encore, contre l'effort des eaux, l'antique palais des rois de Thèbes.

Les édifices de Louqsor sont disposés sur trois axes différens : l'axe du premier péristyle fait un angle de cinquante-huit degrés avec le méridien magnétique ; celui de la grande colonnade, un angle de quarante-neuf degrés trente minutes ; celui de la partie méridionale du palais, un angle de quarante-six degrés vingt-une minutes.

Ces trois parties bien distinctes du palais doivent être considérées isolément. Elles paroissent avoir été exécutées à des époques éloignées les unes des autres : la première, à la disposition près des obélisques, et la dernière, sont construites sur des plans qui, par leur régularité et leur simplicité, ne le cèdent point aux autres monumens de l'Égypte. Il est probable que les appartemens qui environnent la salle en granit, auront été construits les premiers : ce sont les seuls édifices indispensables ; le reste ne sert qu'à l'embellissement du palais, et aura été ajouté à différentes époques. On sait que les rois d'Égypte signaloient leur grandeur et leur piété en ajoutant des portiques, des statues et des obélisques aux anciens temples (1) : les palais devoient aussi éprouver des effets de leur magnificence. Les rois honoroient les dieux en décorant les temples ; ils rendoient hommage à leurs ancêtres par la restauration, l'embellissement et l'agrandissement de leurs anciens palais, et ils satisfaisoient leur vanité personnelle en surpassant leurs prédécesseurs en luxe et en somptuosité.

Le fondateur du palais de Louqsor aura construit les édifices qui environnent la salle en granit, jusqu'au portique à quatre rangs de colonnes, et peut-être les deux portiques latéraux ; son successeur se sera distingué en faisant élever la colonnade qui les précède ; un roi plus magnifique encore aura construit le grand péristyle et les pylônes, en les enrichissant des colonnes et des obélisques, si toutefois il n'a pas laissé cette gloire à un quatrième souverain, qui, par ces monumens seuls, a égalé ou même surpassé ses prédécesseurs.

Il est bien difficile d'excuser et même d'expliquer l'irrégularité vraiment choquante avec laquelle sont ajustées les belles parties du plan du palais. Pourquoi les architectes n'ont-ils pas suivi la direction des édifices construits les premiers ! On pouvoit en établir toutes les parties sur le même axe, sans être gêné par le fleuve. Le seul motif que l'on aperçoive, peut avoir été de présenter la façade du pylône aux édifices de Karnak, afin de réunir ces deux quartiers de Thèbes par l'allée de sphinx dont nous avons parlé. Peut-être aussi les deux extrémités du palais de Louqsor ont été construites séparément, et sans qu'on ait prévu la possibilité de les réunir par la suite : ce ne seroit que très-postérieurement que l'on auroit opéré cette réunion, au moyen de la colonnade intermédiaire. Ce qui tendroit à faire rejeter cette opinion, c'est que l'inclinaison de l'axe de la colonnade sur les deux autres axes n'est pas égale, comme cela auroit dû avoir lieu pour rendre l'irrégularité moins sensible.

Nous ne devons pas négliger de dire que, si l'on en juge par l'apparence extérieure

(1) Herod. *Hist.* lib. II, cap. 101, 108, 110, 121, 153, 175 ; et Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. II.

des édifices, par la couleur des pierres et par le caractère même de l'architecture, ce que nous indiquons ici comme ayant été le plus récemment construit, porte au contraire une empreinte de vétusté que n'a pas le reste du palais. Il faudroit croire alors que le péristyle et les pylônes dépendoient d'un édifice dont une partie, tombée en ruine, aura été relevée conformément au plan actuel. On sent que, dans une question de cette nature, on ne peut former que des conjectures bien vagues, et l'on ne nous fera pas un reproche de laisser le lecteur dans l'incertitude où nous nous trouvons nous-mêmes.

Les voyageurs anciens qui ont parlé de Thèbes, n'ont fait mention d'aucun monument de cette ville que nous puissions reconnoître à Louqsor, à l'exception de Diodore (1), qui parle de l'existence de quatre principaux temples, au nombre desquels on peut croire qu'étoit le palais que nous avons décrit. Peut-être la rive gauche du fleuve attiroit-elle davantage la curiosité des étrangers, ou peut-être étoit-elle pour eux d'un accès plus facile. Il est toutefois certain qu'il nous est parvenu des détails plus circonstanciés sur le tombeau d'Osymandyas, les colosses et le palais de Memnon, que sur les monumens de la rive droite.

Pococke a cru reconnoître à Louqsor le tombeau d'Osymandyas, décrit par Diodore d'après Hécatée. Nous avons fait voir, en parlant du palais vulgairement connu sous le nom de *Memnium*, dans quelle suite d'erreurs ce voyageur s'est laissé entraîner (2).

A trois mille cinq cents mètres au sud du palais de Louqsor, et à deux mille mètres du fleuve, existe une vaste enceinte rectangulaire; elle a mille sept cents mètres (3) de longueur et mille cinquante (4) de largeur. Ses murs en briques crues avoient au moins vingt mètres d'épaisseur: ils ne s'élèvent actuellement que de trois ou quatre mètres au-dessus de la plaine; dans beaucoup d'endroits, ils sont encore moins élevés, et, dans quelques-uns, ils ont même entièrement disparu (5). La plus grande partie de ces murs est enfouie sous le limon du Nil; et ce qui reste au-dessus du sol, fournit, depuis nombre de siècles, aux habitans des villages les plus voisins, un engrais employé particulièrement pour la culture du *dourah*. Sur les côtés ouest et sud de cette enceinte, on voit quelques maisons modernes, abandonnées et à moitié détruites.

Après avoir constaté l'existence de ces ruines, où nous avons été seuls et presque sans armes, et après en avoir mesuré les principales dimensions, nous quittâmes ce vaste hippodrome, qui n'offre plus aucune construction intéressante, et qui n'est remarquable que par son immense étendue. Nous étions alors assez près des montagnes de la chaîne Arabique pour juger qu'il n'y existe pas de grottes.

(1) Diod. Sic. *Bibliot. hist.* lib. 11.

(2) Voyez les sections 11 et 111 de ce chapitre.

(3) Huit cent soixante-douze toises.

(4) Cinq cent trente-neuf toises.

(5) Voyez le plan général de Thèbes, *planche 1, A.* vol. II.

SECTION VIII,

PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Description du Palais, des Propylées, des Avenues de sphinx, des Temples et de diverses autres Ruines de Karnak.

PREMIÈRE PARTIE.

Du Palais de Karnak.§. I.^{er}

De la Position géographique des Ruines, de leur étendue, et de l'enceinte du Palais.

LES ruines de Karnak sont situées à trente degrés vingt minutes trente-quatre secondes de longitude, à l'orient de Paris, et à vingt-cinq degrés quarante-deux minutes sept secondes de latitude boréale. Le point où les observations astronomiques ont été faites, est le milieu de la porte du grand pylône de l'ouest, qui fait face au Nil, et qui est une des principales entrées du palais. Ces ruines sont à sept à huit cents mètres environ des bords du fleuve. La portion de la vallée comprise entre le Nil et le pied de la chaîne Arabique a près de sept mille mètres de largeur (1). Ainsi toute la butte factice sur laquelle s'élèvent les édifices de Karnak, est au milieu d'une plaine fort étendue, qui pourroit être toute entière cultivée, si l'incurie des habitans, et sur-tout le despotisme du gouvernement, n'y apportent pas d'obstacle. La seule portion située en avant du village est mise en valeur; quelques terrains à l'orient, arrosés par un canal dérivé du Nil, au-dessus de Louqsor, présentent aussi l'aspect riant de la culture : mais, par-tout ailleurs, on ne voit que des champs en friche, offrant seulement quelques herbes parasites, qui s'élèvent à un mètre de hauteur environ au-dessus du sol.

Nous avons voulu connoître d'abord l'ensemble et l'étendue des ruines de Karnak, qui ne sont, comme nous le verrons bientôt, qu'une partie de l'ancienne cité de Thèbes (2). Nous en avons fait le tour, au pas ordinaire du cheval, en une heure

(1) Une lieue trois quarts environ de deux mille toises.

(2) Voyez la Dissertation à la fin de ce chapitre.

et demie; ce que l'on peut évaluer à plus de cinq mille mètres (1). Quoique ce circuit soit déjà assez étendu, on peut assurer cependant qu'il doit avoir été beaucoup plus considérable autrefois. On conçoit en effet que le sol de la plaine de Thèbes s'étant élevé d'au moins quatre mètres (2) depuis la construction des principaux édifices, une grande partie de la butte factice et des débris des monumens a pu être couverte par les dépôts du fleuve. Quoi qu'il en soit, le fait que nous venons d'indiquer suffit pour faire voir combien est bizarre l'opinion de ceux qui ont avancé que les ruines de Thèbes n'ont pas plus de trois quarts de lieue de tour.

Si l'on monte sur quelques-uns des monticules dont se compose la butte factice de Karnak, on découvre bientôt une enceinte qui s'étend au nord et à l'est, et dont on perd les traces au sud et à l'ouest; cependant toutes les probabilités semblent se réunir pour faire croire que cette enceinte environnoit le palais: si maintenant on ne l'aperçoit plus toute entière, c'est que, dans quelques endroits, elle est cachée sous les décombres, et que, dans d'autres, ses matériaux ont été employés à la construction des maisons de briques crues dont se compose le village de Karnak. Ses murs ne sont pas perpendiculaires entre eux; ils ont à peu près dix mètres (3) d'épaisseur: ils paroissent, au premier coup-d'œil, construits avec de grosses masses de limon du Nil pétri; mais un examen plus attentif ne tarde point à y faire reconnoître des briques de grande dimension. Elles ont été séchées au soleil, et elles ont trente-deux centimètres (4) de longueur, seize centimètres (5) de largeur et quatorze centimètres d'épaisseur (6). Toute l'enceinte, telle que nous concevons qu'elle a dû autrefois exister, auroit eu deux mille deux cent quatre-vingt-quatre mètres (7), c'est-à-dire, plus d'une demi-lieue de tour: la portion dont on suit maintenant les traces, a mille cinq cent soixante-dix-neuf mètres (8) d'étendue. Il est difficile de dire si cette enceinte a été construite antérieurement ou postérieurement aux monumens qu'elle renferme: cependant, si l'on considère sa forme peu régulière, on sera plutôt porté à croire qu'elle est d'une date postérieure, et que son irrégularité provient seulement de la position des édifices dispersés çà et là, qu'on a voulu y comprendre. On est d'autant plus porté à adopter cette opinion, que par-tout ailleurs ces sortes de constructions sont d'une régularité parfaite (9).

On rencontre à Karnak, comme nous le verrons bientôt, d'autres enceintes isolées et très-bien conservées, qui renferment des édifices plus ou moins nombreux; mais nous n'avons trouvé aucune trace d'une enceinte générale (10) de la ville de Thèbes, ou de l'un de ses quartiers, tel que paroît avoir été l'emplacement des ruines de Karnak.

(1) Deux mille cinq cents toises environ.

(2) Voyez la description des colosses de la plaine de Thèbes, section 11 de ce chapitre, pag. 77 et suiv.

(3) Trente pieds environ.

(4) Douze pouces.

(5) Six pouces.

(6) Cinq pouces.

(7) Onze cent soixante-douze toises.

(8) Huit cent dix toises.

(9) Voyez l'enceinte d'Elethya, pl. 66, fig. 2, A. vol. I; celle de Medynet-abou, pl. 2, A. vol. II, et celle des ruines de Bahbeyt et de plusieurs villes anciennes dans la basse Égypte.

(10) Voyez ce que nous disons à ce sujet dans notre Dissertation, à la fin de ce chapitre.

§. II.

De l'État actuel du Palais de Karnak, de sa Construction et de sa Destination.

QUAND on arrive sur les ruines de Thèbes, le monument le plus grand qui frappe la vue, celui qui excite le plus le desir impatient de la curiosité, celui qui attire d'abord tous les regards, celui enfin que sa masse imposante et son immense étendue font distinguer entre tous, c'est le palais de Karnak (1). Lorsqu'on fait le voyage par terre, comme cela nous est arrivé, et que l'on vient de Qené, le chemin que l'on suit passe devant le palais, qui fait face au Nil, et dont l'entrée étoit précédée autrefois d'une avenue de sphinx. Il est difficile de dire jusqu'où s'étendoit cette avenue, qui s'approchoit peut-être fort près du fleuve; mais il est certain qu'entre le palais et les débris encore subsistans de deux sphinx dont on aperçoit les têtes mutilées au-dessus des décombres, il y avoit au moins soixante autres sphinx. Les deux que nous avons retrouvés, sont distans l'un de l'autre d'un mètre quatre dixièmes (2), et situés à soixante mètres (3) du premier pylône; ils sont formés de têtes de belier placées sur des corps de lion. Ils sont couchés, les jambes de devant étendues, et celles de derrière repliées sous le corps. Une coiffure symbolique, qui couvre la tête, retombe sur le dos et sur la poitrine. En avant est posée debout, et sculptée dans un tenon qui paroît destiné à soutenir la tête du sphinx, une figure de divinité terminée en gaine; elle a les bras croisés sur la poitrine, et tient dans ses mains la croix à anse, attribut ordinaire des dieux. Le sphinx est posé sur un socle de trois mètres neuf dixièmes (4) de longueur, un mètre quatorze centièmes (5) de largeur, et seulement vingt-quatre centimètres (6) de hauteur, placé sur un piédestal décoré d'un cordon et d'une corniche. Les fouilles que nous avons fait exécuter, nous ont permis d'en mesurer toutes les dimensions, à l'exception de la hauteur du socle inférieur du piédestal. Sa

(1) Nous avons fait, à Thèbes, un premier voyage avec M. le général Béliard, et M. Denon, connu dans la littérature et les arts par son intéressant ouvrage sur l'Égypte. Nous avons ensuite, dans un second et un troisième voyages, passé deux mois entiers sur les ruines de Thèbes. Pendant ce temps, il n'est aucun monument qui ait échappé à nos recherches. Nous avons déjà levé les plans topographiques de toutes les villes anciennes, et nous avons recueilli toutes les esquisses et les cotes nécessaires pour tracer les plans, les élévations et les coupes de tous les temples ou palais dont on retrouve encore les restes, lorsque nous nous réunîmes aux deux commissions qui avoient été envoyées par le Général en chef pour visiter la haute Égypte. Nous complétâmes alors notre porte-feuille et nous l'augmentâmes de nouvelles richesses, en y ajoutant beaucoup de détails de sculptures et de bas-reliefs. M. Le Père, architecte, secondé par MM. Saint-Genis et Corabœuf, avoit recueilli, de son côté, ce qui est relatif à l'architecture ancienne; et ce que l'on a inséré dans l'ouvrage est le résultat des communications réciproques que nous nous sommes faites. C'est une circonstance sur laquelle nous appelons particulièrement l'attention des lecteurs, parce qu'elle est très-remar-

quable. Aucun autre ouvrage, en effet, n'a présenté et ne présentera peut-être des dessins de monumens dont les plans, levés par des architectes et des ingénieurs, sont le résultat de cotes comparées, vérifiées et complétées réciproquement par chacun d'eux. C'est pourquoi nous croyons devoir prévenir les voyageurs qui nous suivront, que ce seroit vainement qu'ils chercheroient à ajouter aux travaux publiés sur l'architecture dans la Description de l'Égypte. S'ils desirent donner des notions encore plus étendues sur les anciens monumens, ils doivent s'occuper des détails innombrables de sculpture dont les édifices sont couverts, et recueillir sur-tout les bas-reliefs historiques qui se rapportent aux conquêtes des anciens rois de l'Égypte; ils doivent s'appliquer à visiter tous les hypogées, à donner des plans et des coupes qui puissent en faire bien connoître la distribution, et à dessiner les bas-reliefs extrêmement curieux qu'ils renferment et qui ont trait aux mœurs et aux usages civils des anciens Égyptiens.

(2) Quatre pieds trois pouces.

(3) Trente toises quatre pieds huit pouces.

(4) Douze pieds.

(5) Trois pieds six pouces.

(6) Neuf pouces.

hauteur totale est de trois mètres et trois dixièmes (1). On voit écrits, sur l'épaule gauche du sphinx qui est le plus près du pylône, les deux mots Grecs ABACKANTOS ΦΑΩ. C'est probablement le nom d'un Grec qui, ayant visité Karnak, n'aura pu résister au désir de laisser sur les monumens quelques traces de son passage.

Nous avons fait, dans cette partie de la plaine de Thèbes, un nivellement qui nous a fait connoître que le terrain s'élève, par une pente presque insensible, des bords du Nil au pied de la butte factice de Karnak; il n'y a guère que dix-neuf centimètres (2) de différence entre les deux points extrêmes. La partie supérieure du socle du piédestal est d'un mètre soixante-quatre centièmes (3) au-dessous du niveau moyen de la plaine, et, le 26 août 1799, les eaux du Nil étoient inférieures de deux mètres dix-huit centièmes (4) à ce niveau moyen.

Le pylône au-devant duquel est l'avenue de sphinx dont nous venons de parler, s'étend, du nord-est au sud-ouest, dans une longueur de cent treize mètres (5); c'est plus de la moitié de la façade des Invalides. Cette grande construction n'a point été achevée. Le massif qui est du côté du sud, est le seul où l'on voie encore la sommité de l'édifice, et cependant il est aisé de reconnoître qu'il n'a point été terminé. En effet, son parement extérieur, loin de présenter ces nombreuses et colossales sculptures qui décorent ordinairement les pylônes, est à peine dégrossi; et il offre encore des pierres dont les faces antérieures présentent des parties saillantes, qui auroient disparu sous la main de l'ouvrier. Ce premier massif est percé de deux rangées d'espèces de fenêtres carrées (6) qui le traversent de part en part. Il y a quatre de ces ouvertures dans chaque rangée, et elles correspondent exactement au-dessus d'un même nombre de rainures cunéiformes où l'on plaçoit, comme nous le prouverons bientôt (7), des mâts (8) ornés de pavillons et de banderoles. La hauteur totale du pylône, à partir du sol, est de quarante-trois mètres et demi (9): elle est bien supérieure à celle de nos édifices les plus élevés, et approche de celle des tours de nos églises. Le bas de la fenêtre la plus méridionale de la rangée inférieure est de seize mètres cent seize millièmes (10) au-dessus du niveau moyen de la plaine.

La porte du pylône a été détruite avant d'avoir été terminée. Il n'existe en place aucune des pierres qui devoient en former le couronnement: on les voit encore renversées pour la plupart sur les décombres. En avant de l'entrée, on trouve un gros bloc de granit rouge, qui paroît être le reste d'une statue (11). La porte a dû être une des plus élevées de toutes celles qui existent dans les ruines de l'Égypte. Sa largeur, qui est de six mètres et demi (12), et ses montans, qui ont près de cinq

(1) Dix pieds un pouce neuf lignes. Voyez la pl. 29, A. vol. III.

(2) Sept pouces.

(3) Cinq pieds six lignes. Voyez les conséquences que nous avons tirées de ce fait, dans la description des colosses de la plaine de Thèbes, section II de ce chapitre, où nous avons parlé avec détail de l'exhaussement de la vallée du Nil.

(4) Six pieds huit pouces neuf lignes.

(5) Trois cent quarante-huit pieds.

(6) Voyez pl. 21, fig. 3, A. vol. III.

(7) Voyez ci-après la description du grand temple du sud, et la pl. 57, fig. 9, A. vol. III.

(8) On peut voir l'effet de ces mâts dans la pl. 41, A. vol. III.

(9) Cent trente-quatre pieds environ.

(10) Huit toises un pied sept pouces quatre lignes.

(11) M. Denon indique ici deux grands colosses.

(12) Vingt pieds.

mètres (1), nous ont fait juger qu'elle a dû avoir plus de vingt mètres (2) de hauteur sous le plafond, et plus de vingt-six mètres (3) de hauteur totale, en y comprenant l'architrave et la corniche. Que l'on se représente maintenant les énormes battans en bois ou en bronze, qui, en roulant péniblement sur leurs gonds, annonçoient au loin quelques cérémonies imposantes, et l'on aura déjà une idée des monumens prodigieux que nous allons décrire.

Le massif du pylône qui est vers le nord, est à moitié détruit; il s'élève seulement de quelques pieds au-dessus de la rangée inférieure des fenêtres. On n'y voit aucune trace d'héroglyphes. A la quantité de pierres (4) qui ont été remuées ou qui sont encore sur les décombres accumulés autour de l'édifice, on peut juger qu'il a été exploité comme une carrière, et qu'on en a tiré des matériaux pour des constructions modernes qui déjà ont cessé d'exister.

Cet édifice non achevé nous a fourni l'occasion de faire des observations nouvelles et de vérifier celles qui ont été faites ailleurs (5) sur la manière dont les anciens Égyptiens bâtissoient. Nous avons pu remarquer ici que les assises ne présentent pas la plus grande régularité; les pierres ne sont pas toujours de même hauteur. La construction est formée de gros blocs dont les joints ne sont dressés que dans les deux tiers ou les trois quarts de leur épaisseur; le reste est piqué rustiquement pour se lier à la maçonnerie, qui est composée de pierres irrégulières et plus petites. Le parement n'est point même entièrement dressé: il n'y a qu'une ciselure de deux à trois centimètres (6) environ faite tout autour; ce qui suffit pour la pose des pierres. Quand l'édifice auroit été tout-à-fait construit, on se seroit occupé de faire un ragrément général, de remplir les joints des pierres, et de dresser définitivement la surface, sur laquelle on auroit exécuté les sculptures colossales qui sont l'ornement ordinaire de ces sortes de constructions.

Le premier désir que l'on éprouve après avoir examiné tout l'extérieur de ce grand pylône, est de pénétrer dans l'intérieur et de parcourir les appartemens qu'il doit contenir. Malheureusement on ne peut point satisfaire sa curiosité; l'édifice est tellement encombré, que presque le tiers de sa hauteur est caché, et que toutes les entrées sont bouchées. Le milieu du pylône est occupé dans toute sa longueur par un petit escalier droit et très-étroit, d'un peu plus d'un mètre et demi (7) de large, dont l'entrée devoit être certainement dans la cour, vers le nord; mais sa porte est maintenant cachée par les décombres. Ce n'est qu'en escaladant les murs avec beaucoup de difficulté, et en nous cramponnant aux joints des pierres, que nous avons pu parvenir à la portion de l'escalier pratiquée dans le massif du sud. La montée est extrêmement douce: les marches n'ont pas plus de huit à dix centimètres (8) de hauteur; et au premier aspect, on pourroit croire qu'elles ont été

(1) Quinze pieds.

(2) Soixante pieds.

(3) Quatre-vingts pieds environ.

(4) Toutes les fois que, dans la suite du discours, nous n'indiquerons point de quelle nature sont les matériaux employés dans la construction des monumens que nous décrivons, il sera entendu que ces matériaux sont de grès. Nous aurons toujours soin d'indiquer spécialement la

Pierre calcaire et le granit, qui sont d'un emploi moins fréquent.

(5) Voyez ce qui a déjà été dit de la construction dans la Description de Philæ par feu M. Lancret, *A. D.* chap. 1.

(6) Un pouce.

(7) Quatre pieds sept pouces.

(8) Trois à quatre pouces.

taillées dans la maçonnerie comme dans un rocher. Ce n'est pas sans étonnement que l'on voit inscrits les noms de quelques voyageurs dans un endroit où il est si difficile de pénétrer. L'escalier conduit jusqu'au sommet du pylône, où l'on jouit de la vue la plus riche et la plus magnifique. On peut faire de là une sorte de reconnaissance générale des édifices variés et multipliés que renferme Karnak. On commence déjà à apercevoir distinctement les parties successives du palais; et ce qui d'en bas n'offroit, pour ainsi dire, que l'aspect d'une carrière en exploitation, se dessine tout-à-coup et prend des formes dont on admire la régularité.

L'intérieur de ce pylône ressemble à celui du temple de Philæ (1), qui ne renferme qu'un seul escalier droit. Cependant il est difficile de croire que dans son épaisseur, qui est de près de quinze mètres (2), il n'y ait point quelques salles. Si l'on se laisse guider par l'analogie des constructions de ce genre que l'on trouve à Philæ et à Edfou (3), il est probable qu'un escalier particulier devoit conduire à la sommité de la partie nord du pylône, et que les deux massifs doivent renfermer quelques appartemens.

Dans des lieux qui rappellent tant de souvenirs, et où la difficulté de pénétrer est telle, qu'on regarde déjà comme un rare bonheur, d'avoir seulement aperçu les monumens; dans des lieux où il ne faut pas moins que la présence d'une armée pour tout visiter avec quelque sécurité, on ne résiste point au desir de laisser des marques de son passage: c'est, d'ailleurs, ménager à d'autres voyageurs les jouissances qu'on a soi-même éprouvées à la vue de quelques mots tracés en caractères connus. Il semble que les inscriptions charment la solitude des lieux abandonnés. On les recherche bien plus avidement encore, lorsqu'elles renferment quelques faits importants, relatifs à l'histoire ou aux sciences. Déterminés par ces considérations, et desirant perpétuer le souvenir du passage des Français au milieu de ces ruines mystérieuses, les membres de la Commission des sciences et arts ont gravé dans le palais de Karnak les longitudes et les latitudes des principales villes anciennes dont on retrouve les vestiges sur le sol de la haute Égypte. C'est dans l'enfoncement pratiqué au sud, sous la porte du pylône, que se trouve cette inscription (4).

Pénétrons maintenant dans la grande cour qui se développe devant nous, et dont le pylône forme un côté. Une foule d'objets frappe la vue; et dans son enceinte, qui a cent deux mètres et demi (5) de large, sur quatre-vingt-quatre mètres (6) de profondeur, on trouve des édifices entiers. Cette cour est fermée sur les côtés, au nord et au sud, par des colonnades de quinze mètres (7) de hauteur au-dessus du sol antique. Les colonnes sont couronnées de chapiteaux en forme de boutons de lotus tronqués. La galerie du nord est la plus régulière, et présente un front de dix-huit colonnes, toutes debout, et d'une très-belle

(1) Voyez planche 5, fig. 1, et planche 9, fig. 4, A. vol. I.

(2) Quarante-six pieds.

(3) Voyez les planches relatives à ces monumens, dans le I.^{er} volume de l'Atlas des antiquités.

(4) Il s'est glissé, dans les nombres, une erreur dont

on trouvera la rectification dans un Mémoire de M. Nouet ayant pour titre, *Observations astronomiques, &c.* Voyez E. M. tom. I.^{er}, pag. 1 et suiv.

(5) Cinquante-deux toises trois pieds cinq pouces.

(6) Quarante-deux toises.

(7) Quarante-six pieds.

conservation. Un entablement composé d'une architrave et d'une corniche repose sur les dés carrés des chapiteaux, de sorte que les lignes droites ne sont point interrompues; ce qui produit toujours en architecture le plus grand effet. Les colonnes ont deux mètres (1) de diamètre, et une hauteur de neuf mètres (2) au-dessus du sol sur lequel sont établis les sphinx qui précèdent le pylône. Tous les entre-colonnemens sont égaux entre eux, et moindres que le diamètre de la colonne, à l'exception de celui qui répond à la sortie de la galerie, lequel est un peu plus que double des autres. C'est, en général, une convenance à laquelle les Égyptiens n'ont jamais manqué, de donner plus de largeur aux entre-colonnemens qui devoient servir de passage. Les murs de fond sont percés de deux portes vers leur extrémité à l'est. Il faut avouer que l'œil seroit plus satisfait, si elles étoient pratiquées au milieu de la galerie; mais les architectes Égyptiens paroissent avoir toujours été moins sensibles aux lois de la symétrie qu'à celles des convenances. Toute la galerie du nord est entièrement dépourvue de sculptures : on n'y aperçoit point d'hieroglyphes ni de tableaux symboliques, et elle a moins l'air d'un édifice terminé, que d'une construction en quelque sorte dégrossie, et préparée pour recevoir ces ornemens nombreux qui forment un des caractères essentiels de l'architecture Égyptienne. Aux extrémités de la colonnade, s'élèvent des pilastres verticaux qui sauvent le mauvais effet que produiroit infailliblement l'inclinaison des pylônes auxquels la galerie aboutit. A l'extrémité, vers l'est, on a pratiqué dans l'épaisseur du mur un petit escalier droit, qui n'a pas plus de huit décimètres (3) de large, et qui conduit sur la terrasse. A l'ouest, les décombres sont tellement élevés, qu'ils passent par-dessus les pierres du plafond. Il n'est guère douteux qu'en faisant des fouilles dans cet endroit, on ne trouvât la porte qui conduisoit dans l'intérieur du pylône.

La colonnade du sud n'est point aussi régulière que celle du nord : un temple, dont nous allons bientôt parler avec détail, en interrompt la continuité à peu près à la moitié de sa longueur. La première partie présente neuf colonnes de front et deux pilastres dont les dimensions, la forme et les espacemens sont les mêmes que dans la colonnade du nord. La largeur de la galerie est de deux mètres et six dixièmes (4). Un petit escalier pratiqué à l'extrémité ouest conduit sur la terrasse. La deuxième partie de la colonnade, qui est au-delà du temple, se compose seulement de deux pilastres et de deux colonnes, dont l'espacement est de cinq mètres (5) et correspond à l'ouverture de la porte. Des fouilles n'ont point été entreprises pour mettre à découvert la partie inférieure des colonnes; c'est ce qui fait que, dans les dessins, on ne leur a point donné de base. Cependant il y a quelque raison de croire qu'elles ne se terminoient point ici autrement qu'ailleurs; et en se les représentant élevées sur des bases cylindriques de peu de hauteur, on aura une restauration qui est tout-à-fait dans le style de l'architecture Égyptienne.

La galerie du sud n'est guère plus terminée que celle du nord. Sa frise présente

(1) Six pieds deux pouces.

(3) Deux pieds six pouces.

(5) Quinze pieds.

(2) Vingt-sept pieds.

(4) Huit pieds.

cependant quelques-uns des hiéroglyphes qui devoient la décorer : on les voit dans la partie qui est au-delà du temple, où ils sont disposés sur deux rangées horizontales.

Les deux galeries n'étant pas plus achevées que le pylône, on doit présumer que tout cet ensemble d'édifices a été entrepris à la même époque, mais postérieurement à la construction du reste du palais. C'est un propylée tout entier qui lui a été ajouté. Nous avons déjà remarqué plus d'une fois, et nous aurons occasion de l'observer encore, que le système suivi dans l'ajustement des plans Égyptiens consistoit, pour ainsi dire, à engager les uns dans les autres les propylées, les péristyles, les salles hypostyles, les sanctuaires et les appartemens particuliers, dont les formes et la distribution, en quelque sorte consacrées, avoient été réglées d'après des convenances générales, subordonnées aux usages, aux mœurs et au climat. On augmentoit ou l'on diminoit le nombre de ces constructions, selon l'importance que l'on se proposoit de donner au monument tout entier. C'est ce que Strabon a très-bien indiqué, et sur quoi nous insisterons bientôt avec plus de détail (1).

Au milieu de la cour, on trouve les restes d'une avenue formée de deux files de six colonnes de dimensions colossales, dont il ne subsiste plus que l'avant-dernière dans la rangée du sud; toutes les autres sont renversées : mais, dans leur chute, l'ordre des assises n'a point été dérangé; il sembleroit qu'elles ont été sapées dans leurs fondemens. Cependant, si la destruction de quelques-unes peut être attribuée à l'effort des hommes, il paroît certain aussi que la cause de la chute de quelques autres est due à des circonstances locales. On remarque en effet qu'à la base il s'est formé des cristallisations salines qui ont détruit et rongé les pierres à tel point, que les colonnes, n'étant plus soutenues, ont dû céder aux efforts de la pesanteur. Ces cristallisations sont favorisées par l'humidité provenant de l'infiltration des eaux à travers les décombres : car le sol du palais, qui a certainement été élevé au-dessus de l'inondation, lui est maintenant bien inférieur, puisqu'il est même au-dessous du niveau général de la plaine environnante; d'où il résulte que les eaux se répandroient dans le palais, si les montagnes de décombres qui l'entourent, ne le défendoient de leur approche. On conçoit sans peine qu'une telle disposition est très-propre à favoriser les infiltrations; et c'est certainement là une des causes qui influeront de plus en plus sur la destruction du palais, dans un pays où d'ailleurs le climat tend si puissamment à conserver les monumens.

Le diamètre des colonnes est de deux mètres quatre-vingt-douze centièmes (2); leur espacement, de l'ouest à l'est, est un peu moindre : mais la largeur de l'avenue qu'elles forment surpasse treize mètres soixante-quatre centièmes (3). La colonne qui reste encore debout, donne une idée complète de celles qui n'existent plus, ou qui gisent au loin renversées : elle a vingt-un mètres (4) de hauteur totale, en y comprenant la base, le chapiteau et le dé; elle est formée d'un très-grand nombre d'assises ou tambours, qui ont à peu près six cent vingt-trois millimètres (5) d'épaisseur.

(1) Voyez ci-après la troisième partie de cette section, pag. 287.

(2) Neuf pieds.

(3) Quarante-deux pieds.

(4) Soixante-deux à soixante-trois pieds.

(5) Un pied dix à onze pouces.

Le fût de la colonne contient vingt-trois assises, le chapiteau cinq, et le dé trois. La construction du chapiteau mérite d'être remarquée : sa dernière assise, qui, d'après le galbe de ce membre d'architecture, en embrasse presque toute la saillie, est composée de vingt-six pierres, dont les joints verticaux tendent au centre de la colonne; le dé posé sur leurs parties supérieures les retient dans la position qu'elles doivent conserver. Ce fait, que nous n'avons observé nulle autre part, doit d'autant plus étonner, que les Égyptiens ne nous ont point accoutumés à voir dans leurs constructions l'emploi de menus matériaux : c'est une négligence échappée à leur goût, qui les portoit toujours à assurer l'indestructibilité de leurs monumens par la grandeur des masses.

Les monceaux de décombres accumulés à une grande hauteur autour des constructions voisines ne s'étendent pas jusqu'à la colonne, qui est presque entièrement dégagée, et dont on voit même la base en partie : on a donc pu en recueillir avec facilité toutes les sculptures. Elle est décorée par anneaux composés de croix à anse, et de bâtons auguraux à tête de lévrier diversement combinés avec d'autres figures. Ces ornemens sont séparés par des bandes circulaires de grands hiéroglyphes. A peu près au tiers de la colonne, on a sculpté des tableaux accompagnés d'hiéroglyphes, et représentant des offrandes à des divinités Égyptiennes. L'apophyge de la colonne est décorée de ces triangles placés les uns dans les autres, qui sont, comme nous l'avons déjà fait remarquer, une imitation de la partie inférieure des plantes. Le haut du fût est orné de cinq liens horizontaux destinés à retenir le bouquet de fleurs et de boutons de lotus qui compose la décoration du chapiteau, dont la forme est celle d'une fleur de lotus épanouie : c'est une campane dont la plus grande largeur est de cinq mètres (1); ce qui lui donne un contour de plus de quinze mètres (2). Le dé qui est placé au-dessus du chapiteau, est décoré d'hiéroglyphes sur toutes ses faces. La colonne ainsi isolée rappelle bien plus sensiblement encore que dans l'intérieur des monumens, la tige du lotus dont elle est une imitation parfaite, et elle offre une nouvelle preuve, ajoutée à tant d'autres, que l'architecture Égyptienne est indigène. Tous les faits que nous avons déjà observés, et tous ceux sur lesquels nous aurons encore occasion d'arrêter l'attention des lecteurs, tendent à prouver que les différentes parties dont cette architecture se compose, sont une imitation des arbres et des plantes qui croissent sur les bords du Nil. Ce sont des circonstances sur lesquelles nous insistons à dessein, pour détruire l'opinion de ceux qui seroient portés à croire que les Égyptiens ont imité l'architecture de quelques autres peuples (3).

Il est assez probable que les deux files de colonnes qui existoient autrefois, n'ont jamais dû être destinées qu'à former une avenue. On ne voit pas trop, en effet, comment elles pourroient se lier au système des constructions qui les précèdent et qui les suivent. Il n'est guère possible de supposer non plus que cette avenue ait jamais été couverte. En effet, il n'auroit pas fallu moins que des pierres de seize mètres et demi de long et d'une épaisseur proportionnée; et quelque gigantesques que soient

(1) Quinze pieds.

(2) Quarante-cinq pieds.

(3) Cette thèse sera développée avec le plus grand détail dans notre Mémoire général sur l'architecture.

les efforts des Égyptiens, nous n'avons trouvé nulle part l'emploi de blocs d'une aussi grande portée. Pour la couvrir en bois, il eût fallu des pièces de dix-sept mètres de longueur; car, dans le système des plafonds Égyptiens, on ne peut admettre aucun assemblage. L'emploi du bois, sur d'aussi grandes dimensions, n'est pas probable, sur-tout si l'on considère qu'il étoit fort rare en Égypte. Quelques recherches que nous ayons faites sur les lieux, nous n'avons point vu de restes d'un entablement qui auroit été placé au-dessus des colonnes. Nous pensons donc que ces colonnes ont toujours été isolées, et qu'elles ont dû porter des objets du culte. Ce ne seroit point le premier exemple de monumens Égyptiens qui auroient été destinés à cet usage. Hérodote nous apprend qu'à Chemmis on voyoit des statues au haut du temple de Persée, et que les pyramides qui sembloient sortir du sein du lac de Mœris en étoient ornées. Nous sommes encore confirmés dans notre opinion par la vue d'un bas-relief où l'on peut remarquer quatre tiges de lotus avec leurs fleurs surmontées d'éperviers et de statues, figurant des colonnes absolument semblables à celles que nous venons de décrire (1). C'étoient des colonnes votives. Ce qui porte à le croire, c'est qu'on en retrouve d'absolument semblables parmi les amulettes (2) qui représentoient en petit les objets du culte Égyptien.

Près du pylône, vers le nord et à la distance de dix-huit mètres (3), on aperçoit la sommité d'un édifice qui est entièrement enfoui. Sa terrasse est en partie apparente: elle a seize mètres et demi de large sur une longueur de près de vingt mètres. Il faudroit entreprendre des fouilles considérables pour découvrir cet édifice. Nous n'avons point retrouvé, au sud, de construction qui fût symétriquement placée: cependant la hauteur des décombres est telle, qu'on ne peut pas assurer qu'il n'y existe rien.

§. III.

Description du Temple dépendant du Palais.

AVANT de pénétrer plus loin dans le vaste palais de Karnak, entrons dans le temple que nous avons déjà indiqué, et qui, étant avancé dans la cour de près de douze mètres (4), interrompt d'une manière assez étrange la colonnade du sud. Il est remarquable, d'abord, que son axe n'est point tout-à-fait perpendiculaire à la direction de la galerie, soit que cela provienne d'un défaut d'exécution, soit, ce qui est infiniment plus probable, que cet édifice ait été construit antérieurement aux deux colonnades et au pylône compris dans l'enceinte du propylée qu'ils forment par leur réunion. Ce qui donne encore plus de poids à cette opinion, c'est que le temple est couvert de décorations et de sculptures, tandis que les colonnades et le pylône en sont presque entièrement dépourvus.

(1) Voyez ci-après, pag. 225, la description du bas-relief de la planche 33, fig. 1, A. vol. III.

(2) Voyez les planches d'antiques, A. vol. V.

(3) Cinquante-quatre pieds.

(4) Trente-six pieds.

Un pylône d'une médiocre étendue, mais proportionné à la grandeur du temple, forme l'entrée de l'édifice. Il a vingt-cinq mètres (1) de longueur. Sa hauteur ne peut plus être mesurée maintenant, car il a éprouvé de grandes dégradations. Il a été démoli jusqu'au niveau des terrasses du portique; et encore les débris de terre et de poteries sont-ils tellement amoncelés autour de cette construction, qu'on n'en voit pas plus de trois mètres (2) de hauteur au-dessus des décombres. De chaque côté de la porte, dont on ne voit plus que l'architrave, sont sculptés, sur le parement du pylône, des bas-reliefs tels que l'on en rencontre presque toujours à l'entrée des temples: ils sont formés de figures colossales armées de massues, et prêtes à assommer un grand nombre de victimes qu'elles tiennent par les cheveux. Parmi les hiéroglyphes qui accompagnent ces sculptures, on en remarque un fort singulier (3): il consiste en deux bras suspendus à une même attache et armés l'un d'une croix à anse, et l'autre d'une sorte d'étendard.

La plus grande dimension du temple s'étend du nord au sud. Si l'on avance sous la porte du pylône, on entre dans une espèce de cour ou de portique à jour, dont les galeries latérales, larges de deux mètres quatre-vingt-quatre centièmes (4), sont formées de piliers cariatides. Une autre galerie décore le fond du portique: mais celle-ci est formée d'une rangée de quatre piliers cariatides placés en avant de quatre colonnes dont les chapiteaux ont le galbe du bouton de lotus tronqué.

L'espace découvert compris entre les galeries a la forme d'un rectangle dont la longueur est exactement double de la largeur. Sur les côtés, l'intervalle qui sépare les piliers cariatides est à peu près égal à leur grosseur; mais, dans le fond, il est plus que double. Les divinités qui sont adossées aux piliers, sont encombrées presque jusqu'à la hauteur des épaules. Beaucoup d'entre elles ont été mutilées, et leurs têtes brisées et renversées ont disparu. Des fouilles nous les ont fait connaître jusqu'au socle sur lequel elles s'élèvent. Ce sont des statues terminées en gaine. Elles ont les bras croisés sur la poitrine: elles tiennent dans la main droite une crosse, et dans la main gauche un fléau. Leur coiffure est une espèce de mitre décorée, en avant, de l'*ubæus*, et en arrière, de bandelettes qui retombent sur les épaules. Elles portent une barbe liée en une seule tresse qui descend jusque sur la poitrine. La largeur de leurs épaules excède la grosseur du pilier, de telle sorte qu'elles saillent de part et d'autre de toute l'épaisseur du bras. Une longue ligne d'hiéroglyphes est sculptée sur le devant de leur robe.

Il seroit impossible de décrire ici toutes les sculptures de ce premier portique; il suffira de dire que, dans l'intérieur et à l'extérieur, il est décoré d'hiéroglyphes et de tableaux religieux dont les figures sont presque toutes d'une proportion colossale.

Le mur de fond est percé d'une porte couronnée d'une corniche, au milieu de laquelle est un globe ailé, accompagné d'*ubæus*. Elle conduit à un second portique, dont les plafonds sont soutenus par deux rangées de quatre colonnes

(1) Treize toises.

(2) Neuf pieds.

(3) Voyez la planche 22, A. vol. III.

(4) Huit pieds neuf pouces.

également espacées dans le sens de la largeur de l'édifice, à l'exception de l'entre-colonnement du milieu, qui est double des autres. Les chapiteaux ont la forme d'un bouton de lotus tronqué; les soffites de l'entre-colonnement du milieu, et des deux qui lui sont contigus, sont percés de trous carrés, évasés en forme d'entonnoir, dont la partie la plus large est dans l'intérieur. Tout ce second portique ne reçoit de lumière que par ces soupiraux. Le mur de fond a un petit avant-corps qui figure la façade d'un temple: il en résulte que la porte qui y est pratiquée, est surmontée de deux corniches, ornées l'une et l'autre du disque ailé, accompagné d'*ubæus*. Cette porte donne entrée dans un sanctuaire de huit mètres un tiers (1) de profondeur sur quatorze mètres (2) de largeur, éclairé par des soupiraux ouverts dans la partie supérieure. Au fond est un petit corps avancé, où l'on a pratiqué une niche qui renfermoit sans doute le simulacre de la divinité adorée dans le temple. L'encombrement (3) ne nous a point permis de vérifier cette conjecture. Sur les côtés, sont deux couloirs qui communiquoient probablement au sanctuaire: celui de l'est renferme un escalier qui conduit sur les terrasses. Ce monument paroît peu considérable, si on le compare aux constructions colossales qui l'environnent: cependant il a cinquante-deux mètres (4) de long et vingt-cinq mètres (5) de large, dimensions qui le rapprochent beaucoup des grands temples de l'Égypte.

Nous avons désigné jusqu'à présent sous le nom de *temple* le monument que nous venons de décrire: on peut reconnoître maintenant toute la justesse de cette dénomination; elle résulte de la forme même du plan, de la distribution intérieure, et du système de décoration. L'analogie parfaite de cet édifice avec le grand temple du sud (6) ne permet pas de douter qu'il ne fût destiné au culte Égyptien. C'étoit ici peut-être, dans l'enceinte du palais, le lieu où les rois venoient offrir des sacrifices avant de se livrer aux soins du gouvernement. Ici, environnés de toute leur cour, ils assistoient à cette prière pleine d'instruction, dans laquelle le pontife supplioit les dieux de donner au prince toutes les vertus royales, leur demandant qu'il fût maître de lui-même, magnanime, bienfaisant, doux envers les autres, et ennemi du mensonge (7). C'étoit ici qu'ouvrant les livres sacrés, on lisoit aux souverains les conseils et les actions des grands hommes, pour leur servir de règle dans l'administration de l'empire.

(1) Vingt-cinq pieds sept pouces.

(2) Quarante-trois pieds.

(3) Si l'état d'encombrement, dans lequel nous avons trouvé la plupart des constructions anciennes de l'Égypte, ne nous a point permis de juger, sur les lieux mêmes, de l'ensemble des rapports et des proportions des différentes parties des édifices, il nous a cependant été favorable sous ce point de vue, que nous avons pu atteindre aux parties

supérieures des monumens, dont il nous a été facile de mesurer toutes les parties.

(4) Cent soixante pieds.

(5) Soixante-seize pieds.

(6) Voyez ci-après, pag. 263 et suiv., la description du grand temple du sud.

(7) Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. 1, pag. 81, édit. Amstelodami, 1746.

§. IV.

Suite de la Description du Palais.

CONTINUONS d'avancer dans l'intérieur du palais de Karnak. Ce qui attire le plus l'attention en s'approchant du fond de la cour et en se plaçant dans l'axe du monument, c'est cette suite, à perte de vue, de pièces immenses et magnifiques qui par leur réunion forment un des plus grands édifices connus. Au sentiment de plaisir que l'on éprouve d'abord, succède bientôt un sentiment de peine à l'aspect de la destruction totale et du bouleversement du pylône qui forme le fond de la cour. Toute la partie antérieure est tellement ruinée, qu'il est impossible de se figurer que ces pierres, maintenant roulées les unes sur les autres, aient pu former le parement d'un édifice régulier. Il semble qu'il n'y a qu'une secousse générale, produite par un tremblement de terre, qui ait pu l'ébranler jusque dans ses fondemens et le réduire à l'état de destruction où on le voit à présent. Quoi qu'il en soit, il est plus raisonnable de penser qu'un tel bouleversement provient d'un vice de construction. En effet, bien que l'inclinaison des murs soit en général un principe de solidité, on conçoit pourtant que si elle est excessive, comme il arrive ici, pour peu qu'il y ait de vide dans l'intérieur, et que les pierres soient mal liées entre elles, il doit arriver nécessairement qu'elles seront poussées à l'extérieur et glisseront sur leurs joints. Qu'à ces causes de dégradation on ajoute l'humidité, qui, comme nous l'avons déjà fait observer, s'attache à la base des édifices de Karnak, les mine et les ronge, et l'on se fera une idée plus exacte de l'état de destruction que l'on remarque ici.

La porte s'élève encore en partie au-dessus des débris du pylône : elle étoit précédée de deux grands colosses monolithes en granit rouge, de sept mètres (1) de proportion. Celui qui est au sud, est le seul qui soit encore debout. Les débris du second sont cachés sous les décombres ; mais son socle est resté en place. Les statues sont distantes de dix mètres (2). Leurs piédestaux consistent en deux morceaux de granit, de la forme d'un cube allongé, placés en retraite l'un sur l'autre : celui sur lequel repose immédiatement la statue, fait partie du même bloc ; il a trois mètres soixante-dix-neuf centièmes (3) de longueur, et un peu moins de deux mètres et un tiers (4) de largeur. Le colosse, encore debout, est dans l'attitude d'un homme qui marche : il a les jambes séparées. Ses pieds ont quatre-vingt-dix-sept centimètres (5) de long, et il a cinq mètres quatre-vingt-cinq centièmes (6) depuis la partie supérieure de l'épaule jusqu'à la plante des pieds ; ce qui suppose une hauteur totale de six mètres quatre-vingt-deux centièmes (7) : à quoi ajoutant un mètre soixante-deux centièmes (8) pour le piédestal, on a huit mètres et demi (9) de hauteur totale au-dessus du sol. Cette statue a éprouvé des dégradations notables : elle n'a plus ni bras ni tête. Elle est sculptée avec une grande perfection sous le

(1) Vingt-un pieds.

(2) Trente pieds.

(3) Onze pieds huit pouces.

(4) Sept pieds.

(5) Trois pieds.

(6) Dix-huit pieds.

(7) Vingt-un pieds.

(8) Cinq pieds.

(9) Vingt-six pieds.

rapport du poli de la matière, de la recherche que l'on a mise dans l'exécution du costume, et de la richesse des ornemens dont il est décoré. On remarque, un peu au-dessus du nombril et près de la ceinture, une légende, et des hiéroglyphes sur la poitrine. La partie antérieure du premier socle qui fait partie du piédestal, est ornée de six lignes de grands hiéroglyphes. En considérant avec attention les débris du colosse du nord et l'état de son piédestal, il y a tout lieu de penser que sa destruction provient en grande partie des altérations causées par l'infiltration des eaux.

Il est à croire que les deux statues qui existent à l'entrée du pylône, et qui, placées en face l'une de l'autre, paroissent être, pour ainsi dire, les gardiens du palais, offrent la représentation de quelques divinités, ou bien seulement celle de rois et de héros avec les attributs des dieux. Hérodote (1) autorise jusqu'à un certain point cette dernière conjecture, en rapportant qu'au-devant des propylées des édifices de Memphis, Sésostris avoit fait placer sa statue avec celles de sa femme et de ses enfans.

L'entrée du pylône est précédée d'une sorte de vestibule de sept mètres et demi (2) de long, et d'une largeur un peu plus que double : on y arrive par une montée de sept marches que des fouilles ont mises à découvert. Ses murs s'élèvent verticalement jusqu'à la hauteur de vingt-neuf mètres soixante-dix centièmes (3) : ils sont décorés dans toute leur étendue, sur la façade et dans l'intérieur, de tableaux allégoriques et religieux, encadrés d'hiéroglyphes, et représentant des offrandes à des divinités. Il est difficile d'assigner avec certitude l'usage de cette construction, assez étendue pour être considérée comme une sorte de vestibule où l'on étoit admis avant de pénétrer dans les grandes salles qui suivent. La porte du pylône en forme le fond : elle n'a point éprouvé les mêmes dégradations que le reste de l'édifice ; quoi qu'il en soit, elle est fort endommagée. Les énormes pierres de plus de huit mètres (4) de longueur, dont se composoit l'architrave, sont tombées et ont entraîné dans leur chute tout l'entablement ; on n'aperçoit plus que vers les angles des restes des cannelures de la corniche, et quelques figures de prêtres et de dieux qui faisoient partie du système de décoration de la frise. Les montans de la porte présentent encore dans leur entier toutes les sculptures dont ils ont été primitivement décorés, et qui y sont distribuées en cinq compartimens égaux. Le dernier bas-relief est caché par les décombres jusqu'à la moitié de la hauteur des figures : probablement il y avoit, au-dessous, des ornemens de lotus semblables à ceux qui décorent toujours la partie inférieure des édifices. Parmi les divinités qui entrent dans la composition de ces tableaux, on remarque plus particulièrement Harpocrate avec le signe de la virilité, emblème du soleil fécondant ; c'est le dieu dont la représentation se répète le plus souvent dans le palais de Karnak. Ces bas-reliefs présentent encore, dans quelques endroits, des restes des couleurs brillantes dont ils étoient revêtus.

La porte a six mètres et demi (5) de large, et vingt mètres soixante cen-

(1) Herod. *Hist.* lib. 11, cap. 110, pag. 129, edit. 1618.

(2) Vingt-trois pieds.

(3) Quatre-vingt-onze pieds cinq pouces.

(4) Vingt-quatre pieds.

(5) Vingt pieds.

tièmes (1) depuis le sol jusqu'au plafond : ainsi la largeur est exactement le tiers de la hauteur. La corniche et l'architrave réunies ont dix mètres (2) d'élévation ; ce qui donne, depuis le sol jusqu'au sommet, vingt-neuf mètres et demi (3), hauteur vraiment prodigieuse pour une porte, et telle qu'elle n'a point son égale dans tous les édifices de Thèbes : elle surpasse de deux mètres et un tiers (4) la hauteur totale du Louvre.

L'épaisseur de la porte, qui est égale à celle du pylône, est de seize mètres (5). On a pratiqué de part et d'autre, dans la maçonnerie, des enfoncemens destinés à recevoir les deux battans de la porte, en bois ou en bronze, qui fermoient l'ouverture. Bien qu'ils fussent cachés lorsque la porte étoit ouverte, ils sont cependant sculptés dans toute leur étendue ; tant les Égyptiens étoient prodigues de ces ornemens sans nombre qui font un des caractères principaux de leur architecture. Il suffisoit que, dans quelques circonstances, le parement d'un mur pût être aperçu, pour que les architectes le couvrissent de décorations.

On a pratiqué, dans l'intérieur de la baie, une autre porte incomparablement plus petite, puisqu'elle n'a pas plus de cinq mètres et demi (6) d'élévation, de trois mètres (7) de profondeur, et d'un mètre et un tiers (8) d'épaisseur. Il est assez facile de reconnoître que cette construction est postérieure à celle de la porte, contre laquelle elle n'est en quelque sorte qu'appliquée, et dont elle cache même en partie les sculptures. Il sembleroit, au premier abord, que les Égyptiens auroient renoncé à fermer par des battans la grande ouverture dont nous venons de parler : cependant, si l'on se rappelle que le propylée, composé du premier pylône et des deux galeries, a été construit postérieurement au reste de l'édifice, on ne répugnera point à croire que les énormes portes en bois ou en bronze qui, dans le principe, ont dû être établies ici, n'étant plus aussi nécessaires pour la fermeture du palais, ont dû être reportées à la première entrée.

Si l'on traverse le pylône, on se trouve dans le monument le plus extraordinaire de la magnificence Égyptienne : c'est une vaste salle dont les plafonds sont portés par cent trente-quatre colonnes de proportions colossales, où tout signale la somptuosité des anciens rois de l'Égypte. C'est en général le propre des grands monumens de produire dans l'âme du spectateur de vives émotions. La solitude profonde semble ajouter aux dimensions colossales et à l'étendue de celui qui nous occupe. La grande antiquité de ces vastes ruines, et les souvenirs qu'elles rappellent, leur prêtent encore un nouvel attrait. Ici, peut-être, se voyoient ces trois cent quarante-cinq statues de souverains pontifes, tous nés l'un de l'autre, que les prêtres Égyptiens montrèrent à Hécatée, pour confondre la folle prétention qu'il avoit de faire remonter sa famille à un dieu (9). Combien la majesté du lieu devoit être augmentée par la réunion de ces colosses ! Dans cet endroit même, on mettoit en pratique ces lois pleines de sagesse qui ont élevé

(1) Soixante-trois pieds cinq pouces.

(2) Trente-un pieds.

(3) Quatre-vingt-onze pieds.

(4) Sept pieds.

(5) Quarante-neuf pieds.

(6) Dix-sept pieds.

(7) Neuf pieds trois pouces.

(8) Quatre pieds.

(9) Herodot. *Hist.* lib. 11, cap. 143, pag. 145, edit. 1618.

l'Égypte à un si haut degré de splendeur. Ici les rois, livrés aux soins du gouvernement, s'occupaient de régler les intérêts des moindres de leurs sujets; ici le souverain, assis sur son trône, rendoit la justice, et recevoit les ambassadeurs des nations amies et la soumission des peuples vaincus; c'est ici que les héros étoient portés en triomphe, que les prisonniers étoient amenés devant eux, que les tributs et les offrandes étoient déposés à leurs pieds; c'est ici enfin que se passoient toutes les scènes imposantes que l'on voit encore représentées sur les murs mêmes du palais. Lorsque tous ces souvenirs se reproduisent dans la pensée, on admire la grandeur des anciens rois d'Égypte, et l'âme se sent de plus en plus élevée en méditant sur une magnificence qui paroît être au-dessus des efforts humains. Une simple description mettra le lecteur à portée de juger de l'effet que cette vaste salle hypostyle (1) doit produire. C'est un rectangle de cinquante mètres (2) de long et de cent mètres (3) de large: ainsi l'une de ses dimensions est exactement double de l'autre. L'espace qu'il renferme, et qui est entièrement couvert, a plus de cinq mille mètres carrés (4). Il faut se figurer que l'une de nos plus grandes églises, telles que Notre-Dame de Paris, peut s'y placer toute entière. Les proportions des colonnes employées dans la salle hypostyle ont forcé d'établir les terrasses à des hauteurs différentes. On peut considérer cette salle comme partagée en trois portions d'égale longueur, mais de largeurs inégales. La partie intermédiaire, qui renferme les plus grosses colonnes, forme une sorte d'avenue entre les deux distributions latérales. Toutes les descriptions, tous les plans, sont insuffisants pour donner une idée exacte de cette construction; car, bien que l'on puisse en fixer les mesures, et comparer les colonnes qui la décorent à celles d'édifices plus connus, il y a toujours des effets qui tiennent aux localités, et que ni les dessins ni le discours ne peuvent rendre. Il faut se représenter une avenue formée de deux rangées de six colonnes, qui ont chacune trois mètres cinquante-sept centièmes (5) de diamètre, et plus de dix mètres (6) de circonférence. Ce sont, sans contredit, les plus grosses colonnes qui aient jamais été employées dans l'intérieur des édifices: elles sont égales en grosseur à la colonne Trajane et à celle qui a été récemment élevée, sur la place Vendôme, à la gloire des armées Françaises et de leur illustre Chef (7). Il ne faudroit pas moins de six hommes pour en embrasser le tour. Ces colonnes ont vingt-un mètres (8) depuis le sol jusqu'à la partie supérieure du dé. Le chapiteau seul a trois mètres et un tiers (9) de hauteur; son plus grand diamètre en a sept (10): ce qui fait un contour de vingt-un mètres (11), comprenant une surface de quatre-vingt-trois mètres carrés (12). Sur les chapiteaux s'élèvent des dés d'un mètre et un tiers de haut, qui reçoivent des architraves destinées elles-mêmes

(1) Nous avons donné ailleurs la raison de cette dénomination. Voyez la section III de ce chapitre, pag. 150.

(2) Vingt-cinq toises quatre pieds cinq pouces. C'est un demi-stade Égyptien.

(3) Cinquante et une toises un pied dix pouces. C'est un stade Égyptien.

(4) Quarante-sept mille pieds carrés.

(5) Onze pieds.

(6) Trente pieds neuf pouces.

(7) La construction de la colonne de la place Vendôme a été confiée à notre collègue, M. Le Père, architecte, qui a donné conjointement avec nous les dessins de toute l'architecture des anciens monumens de l'Égypte.

(8) Soixante-cinq pieds.

(9) Dix pieds.

(10) Vingt-un pieds.

(11) Soixante-cinq pieds.

(12) Sept cent quatre-vingt-six pieds carrés.

à porter les pierres du plafond. Ce sont les plus grandes de toutes celles que nous avons trouvées employées dans les constructions Égyptiennes. En effet, la largeur de l'avenue entre les colonnes étant de cinq mètres et demi (1), et les pierres s'étendant d'un milieu d'une colonne à l'autre, leur longueur n'a pu être moindre de neuf mètres et un cinquième (2). Elles ont un mètre trente centièmes d'épaisseur, et une largeur variable, mais qui n'est jamais moindre de deux mètres soixante centièmes (3). Chacune d'elles renferme trente-un mètres cubes (4), et doit peser soixante-cinq mille kilogrammes (5). Il y en avoit dans tout le plafond dix-sept à dix-huit de ces dimensions : il n'en reste plus maintenant une seule en place ; toutes sont tombées, soit qu'elles aient été renversées à dessein, ou qu'elles se soient rompues sous leur énorme poids. Leurs débris, dispersés au pied des colonnes, ont dans leur chute plus ou moins brisé les chapiteaux. Les architraves sur lesquelles étoient établies les pierres du plafond, sont encore en place ; elles sont formées de deux blocs posés l'un à côté de l'autre sur les dés dont ils occupent toute la largeur ; ils s'étendent du centre d'une colonne à l'autre ; ils ont sept mètres et demi (6) de longueur, et une épaisseur de deux mètres (7). Ces deux blocs contiennent ensemble vingt-cinq mètres cubes (8), et pèsent cinquante-quatre mille kilogrammes (9).

Les colonnes, qui contiennent chacune plus de deux cents mètres cubes (10), sont construites par assises régulières de onze décimètres (11) de hauteur, composées de quatre pierres. Leurs fûts sont couverts, depuis le haut jusqu'au bas, de sculptures qui sont généralement en relief bas dans un creux peu profond, si ce n'est dans les parties inférieures, où elles ressemblent à celles de Medynet-abou. Le galbe du chapiteau est celui de la fleur du lotus épanouie ; sa partie inférieure est décorée de triangles placés les uns dans les autres, dont les contours, formés de lignes courbes rentrantes sur elles-mêmes, viennent se réunir à la jonction du chapiteau et de la colonne. Au-dessus de ces triangles, s'élèvent des tiges de lotus avec leurs fleurs, dont la distribution présente une grande variété : tantôt c'est la réunion de trois tiges avec la fleur épanouie et le bouton, qui monte jusqu'à la partie supérieure du chapiteau ; tantôt c'est un bouquet de lotus au-dessus duquel on voit une légende encadrée et surmontée d'un bonnet emblématique. Le haut du fût est terminé par cinq liens horizontaux. Le reste de la colonne est décoré de phrases hiéroglyphiques et d'*ubæus* diversement combinés, et de grands tableaux représentant des offrandes et des sacrifices aux dieux. Les apophyges sont ornées de ces triangles placés les uns dans les autres, que l'on trouve toujours dans les parties inférieures des édifices. Ces ornemens étant ici d'une grandeur extraordinaire, on'a pu en augmenter la richesse. On voit, en effet, placée en avant et sculptée très-profondément, une légende hiéroglyphique, surmontée d'un

(1) Dix-sept pieds quatre pouces.

(2) Vingt-huit pieds quatre pouces.

(3) Huit pieds.

(4) Neuf cent quatre pieds cubes.

(5) Cent trente mille huit cent seize livres.

(6) Vingt-trois pieds.

(7) Six pieds.

(8) Sept cent vingt-neuf pieds cubes.

(9) Cent huit mille cent quatre-vingt-six livres.

(10) Cinq mille huit cent trente-quatre pieds cubes.

(11) Trois pieds deux pouces.

bonnet emblématique et accompagnée d'un double rang d'*ubæus*. De chaque côté sont des éperviers avec des mitres, placés au-dessus d'un encadrement rectangulaire d'hiéroglyphes. Les intervalles des triangles sont remplis par des légendes et des serpens.

Les dernières colonnes de l'avenue sont appliquées contre le parement d'un mur où est ouverte une porte qui conduit dans les autres appartemens du palais.

Les deux autres parties de la salle hypostyle sont formées d'abord de six rangées de neuf colonnes, et d'une septième rangée qui est contiguë à la grande avenue, et qui n'en a que sept. L'espace qui reste entre la dernière colonne à l'est et le fond de la salle, est occupé par des murs verticaux qui forment les côtés d'une sorte de vestibule, et dont les faces figurent des pilastres. Les colonnes ont de hauteur totale, en y comprenant le dé et la base, treize mètres (1) : leur diamètre inférieur est de deux mètres et huit dixièmes (2), ce qui leur donne une circonférence de huit mètres quarante centièmes (3) : elles sont construites par assises.

Les rangées de colonnes contiguës à la grande avenue ont leurs chapiteaux surmontés de dés sur lesquels s'élève une architrave couronnée d'une corniche. Mais comme la hauteur qui résulte de la réunion de ces différens membres d'architecture est loin d'égaliser celle des architraves des grandes colonnes, condition qu'il falloit remplir pour établir le plafond de niveau, on a élevé au-dessus de la corniche une sorte d'attique composé de montans en pierre dont la largeur est égale au diamètre supérieur des colonnes, et dont la hauteur arrive à la partie inférieure des architraves de la grande avenue : ces montans sont eux-mêmes couronnés de longues pierres qui portent le plafond. L'attique est décoré, tout autour et à l'extérieur, d'une corniche. Les espèces de fenêtres formées par les montans sont remplies par des claires-voies en pierre, dont l'objet est de diminuer la trop grande lumière qui auroit pénétré par ces ouvertures, en laissant à l'air un libre passage ; condition qu'il est également indispensable de remplir dans un climat tel que celui de l'Égypte, où la vivacité de la lumière fatigue la vue, et où l'ardeur du soleil n'est tempérée que par les vents de nord qui soufflent régulièrement pendant les six mois les plus chauds de l'année.

Les colonnes des deux parties nord et sud de la salle hypostyle sont couvertes d'ornemens. Leurs chapiteaux ont la forme de boutons de lotus tronqués : ils sont décorés de deux rangées de légendes séparées par des hiéroglyphes, dont les unes sont seulement surmontées d'un disque, et les autres sont en outre accompagnées d'*ubæus*. Le fût de la colonne a, dans sa partie supérieure, des ornemens analogues : vers le milieu sont sculptés des tableaux religieux, et les apophyges sont décorées d'une ligne circulaire d'hiéroglyphes et de triangles placés les uns dans les autres. Tout le reste de l'architecture de la salle hypostyle ne présente pas moins de sculptures que les colonnes. Les dés, les architraves, sont couverts d'hiéroglyphes ; les corniches sont remplies de ces ornemens composés alternativement de phrases hiéroglyphiques et de cannelures.

La partie septentrionale de la salle hypostyle est moins encombrée que celle

(1) Quarante pieds quatre pouces.

(2) Huit pieds huit pouces.

(3) Vingt-six pieds.

du sud; on y aperçoit encore treize assises du mur, depuis le sol de décombres jusqu'aux soffites, tandis que, dans la partie méridionale, on n'en compte que dix. La grande avenue n'a guère que quatre ou cinq assises qui soient cachées sous les décombres.

Aucune des énormes colonnes que présente en si grand nombre la salle hypostyle, n'a éprouvé de dégradation notable; elles subsistent toutes dans leur entier: quelques-unes seulement ont perdu leur aplomb; ce que l'on doit attribuer au peu de fermeté du terrain, qui est maintenant, comme nous l'avons dit, pénétré par les eaux de l'inondation. L'époque n'est peut-être pas très-éloignée où la salle hypostyle cédera enfin à cette cause de destruction toujours agissante. Déjà les pierres du plafond posées sur les supports qui ont perdu leur aplomb, sont tombées et se sont brisées. Lorsque toutes les colonnes, minées à leur base, s'écrouleront elles-mêmes, elles entraîneront dans leur chute les architraves et le reste du plafond, et les ruines ne présenteront plus que les parties supérieures de l'édifice (1).

L'état de dégradation où se trouvent quelques portions de la salle hypostyle, nous a donné la facilité de monter sur les terrasses, où probablement on arrivoit autrefois par des escaliers pratiqués dans les épaisseurs des murs, et particulièrement dans les pylônes. Ces terrasses offrent une surface plane et bien dressée: elles pouvoient servir de promenoirs, où les anciens habitans du palais venoient, à la chute du jour, respirer la fraîcheur; peut-être même y passoient-ils les belles nuits d'été, durant lesquelles encore aujourd'hui les habitans actuels de l'Égypte restent sur les terrasses de leurs maisons (2).

Les murs de clôture, au nord et au sud, sont détruits dans la partie supérieure; ce qui nous a donné lieu de vérifier les observations que nous avons déjà faites sur la construction des édifices et sur l'emploi des tenons de bois (3) pour assurer la liaison des matériaux. En examinant avec attention l'intérieur de ces murs, nous y avons aperçu un grand nombre de pierres provenant d'autres monumens: elles présentent encore des hiéroglyphes aussi bien sculptés que ceux du palais, et même revêtus de couleurs, parmi lesquelles on remarque plus particulièrement le jaune et le bleu. Ce fait, l'un de ceux qui ont le plus excité notre étonnement, mérite toute l'attention des observateurs. Il faut donc admettre que ce palais de Karnak, dont l'antiquité est constatée par les témoignages de l'histoire (4) autant que par l'aspect de vétusté qu'il présente, et par l'état de son sol, qui est maintenant au-dessous du niveau moyen de la plaine, a été construit avec les débris d'autres monumens beaucoup plus anciens que lui, et qui étoient peut-être eux-mêmes tombés de vétusté. On pourroit peut-être croire que les ornemens de ces pierres

(1) Le temple d'Isis à Bahbeyt, dans le Delta, construit entièrement en granit, offre l'exemple d'une pareille destruction, due probablement à une cause semblable. Voyez le Voyage dans le Delta, par MM. Jollois et du Bois-Aymé.

(2) Des rainures que nous avons remarquées sur quelques terrasses des édifices de Thèbes, nous font présumer

que l'on y élevoit quelque abri. Voyez la description de Louqsor, section VII de ce chapitre.

(3) On a figuré, dans l'ouvrage, plusieurs de ces tenons. Voyez planche 57, fig. 1 et 2, A. vol. II.

(4) Voyez ci-après, dans la troisième partie de cette section, pag. 281, la discussion d'un passage de Diodore de Sicile.

intérieures sont de la même époque que ceux des paremens des murs ; mais il faut se rappeler que les Égyptiens sculptoient sur place. D'ailleurs, ces pierres sont peintes, et l'on y remarque des légendes encadrées, différentes de celles qui sont sculptées sur les murs du palais, et qui lui appartiennent exclusivement (1). L'esprit est en quelque sorte entraîné vers les conséquences qui résultent de ces observations pour la haute antiquité des monumens et de la civilisation de l'Égypte ; conséquences fortifiées par des preuves d'un autre ordre, et à l'évidence desquelles on est forcé de se rendre.

Ces murs de clôture sont percés de portes qui correspondent à l'entre-colonnement du milieu de la grande avenue, et qui ont trois mètres soixante centièmes d'ouverture. Ce sont deux des principales issues du palais.

Le pylône qui ferme à l'ouest la salle hypostyle, bien que bouleversé de fond en comble du côté de la cour, présente cependant encore, dans l'intérieur de l'édifice, une portion de son parement bien conservée jusqu'à une assez grande hauteur au-dessus du sol. Le mur de l'est est en partie détruit : tout fait présumer qu'il existoit là un pylône comme à l'ouest. Malgré toutes les dégradations que ces murs ont éprouvées, il est aisé de reconnoître que leurs ornemens ne le cédoient point en magnificence à ceux des colonnes. Les décorations sont tellement multipliées, qu'on n'attendra sûrement pas de nous que nous les décrivions toutes : nous allons en faire connoître quelques-unes qui donneront une idée suffisante de leur système général dans la salle hypostyle. Elles consistent particulièrement en barques votives ou symboliques de proportions colossales et en d'autres représentations de ce genre, que les rois Égyptiens consacroient peut-être aux dieux pour les remercier des bienfaits qu'ils en avoient reçus, des succès qu'ils avoient obtenus à la guerre, des victoires qu'ils avoient remportées, des découvertes heureuses qu'ils avoient faites dans les sciences et dans les arts. L'examen attentif de ces sculptures nous a donné lieu de remarquer que l'artiste, dans leur exécution, ne s'est pas toujours astreint à suivre le trait primitif, qui étoit ordinairement tracé à l'encre rouge ; mais que, le modifiant à son gré, sans s'écarter toutefois des règles reçues, il se laissoit, en quelque sorte, guider par les effets qu'il voyoit naître sous ses mains. Le mur de l'ouest de la salle hypostyle présente particulièrement la preuve de ce que nous avançons : on y remarque de très-grandes sculptures, dans lesquelles le trait du ciseau s'éloigne plus ou moins de l'esquisse. Il résulte de cette observation, que les sculpteurs Égyptiens ne se servoient point de patron dans l'exécution de leurs dessins, qui n'étoient pas tous parfaitement conformes, ainsi qu'un examen superficiel pourroit le faire croire. Cette conséquence est d'ailleurs confirmée par des faits sur lesquels on a déjà plusieurs fois arrêté l'attention des lecteurs : on sait que les Égyptiens construisoient leurs figures par carreaux, et que les caractères de tête étoient souvent très-variés.

La planche 32, fig. 5, A. vol. III, représente une de ces barques votives que

(1) Nous avons remarqué que de certaines légendes hiéroglyphiques sont exclusivement employées dans les ornemens d'un même édifice, et qu'on ne les retrouve point ou que très-rarement ailleurs. C'est, en quelque sorte, le monogramme de la divinité adorée dans le temple.

nous venons d'indiquer, et qui, étudiées avec soin, pourront peut-être jeter quelque lumière sur l'objet et les cérémonies du culte mystérieux des anciens Égyptiens. Cette barque est portée par quarante prêtres vêtus de longues robes; ses extrémités sont terminées par des têtes de belier surmontées de disques et ornées de riches colliers. Des étendards demi-circulaires, portés sur des tiges de lotus, s'élèvent des deux côtés. On y voit un encadrement d'hieroglyphes accompagné d'*ubæus*. Au milieu de la barque, s'élève une châsse richement décorée, dont les montans sont formés de colonnes imitant la tige du lotus. Ces colonnes sont surmontées d'une espèce de double chapiteau composé de deux fleurs de lotus épanouies, opposées par leur partie supérieure. Le palais offre lui-même, comme nous le verrons, l'exemple d'un chapiteau exécuté d'après cette pensée (1). La châsse est couronnée d'une corniche surmontée d'*ubæus*, et de figures accroupies qui portent des disques sur la tête. L'intérieur est richement décoré de serpens et d'encadremens hieroglyphiques. Deux idoles accroupies, à tête de belier et à tête d'épervier, sont placées l'une au-dessus de l'autre, et accompagnées d'espèces de génies dont les ailes déployées semblent les envelopper: on sait que ce sont les emblèmes sous lesquels les Thébéens adoroient le soleil (2). Sur le devant de la barque, on voit un homme dans l'attitude du respect et de la vénération: il semble faire à la divinité l'offrande d'une espèce de disque où sont représentées différentes figures qui ont probablement rapport au culte Égyptien. Un sphinx accroupi, emblème de l'Égypte (3), paroît faire l'offrande d'une fleur de lotus. Deux figures et un sphinx debout sont tout-à-fait à la poupe. A la proue de la barque, sont deux figures debout, qui paroissent diriger le vaisseau, au moyen de cordages terminés par des *ubæus*; des rames, en partie cachées, sont appliquées contre la barque, et servent de gouvernail.

Ce tableau seroit-il destiné à rappeler la consécration d'une de ces chapelles monolithes que les souverains de l'Égypte faisoient extraire des carrières de Syène pour orner les sanctuaires et recevoir les objets sacrés du culte? ou bien, n'est-il que la représentation de l'une de ces châsses qui, destinées à recevoir les images des dieux, étoient déposées dans les temples, d'où on les tiroit à de certains jours de fêtes, pour les porter avec pompe dans les processions et les cérémonies du culte Égyptien (4)? Une étude approfondie et comparée des monumens pourroit seule jeter quelque lumière sur cette question.

La planche 33, fig. 1, A. vol. III, offre encore un autre exemple de ces barques votives. Dans le bas-relief que l'on y a représenté, on en voit deux de dimensions colossales, qui se suivent et composent un même sujet: elles sont à peu près d'égale longueur, et elles occupent toutes deux une étendue de vingt mètres. La première a ses deux extrémités terminées par des fleurs de lotus. La proue est surmontée d'un épervier. Sur le devant sont plantées des enseignes portant divers objets du culte Égyptien, et, entre autres, un chacal aux pieds duquel sont deux serpens,

(1) Voyez ci-après la description de la galerie du palais, pag. 278 et suiv.

(2) Voyez Plutarque, Lucien, S.^t Clément d'Alexandrie.

(3) Voyez le savant ouvrage de Zoëga, ayant pour A. D.

titre, *De origine et usu abeliscorum*, sect. IV, cap. 2, pag. 589 et 590.

(4) Voyez l'ouvrage de M. Ameilhon qui est intitulé, *Éclaircissemens sur l'inscription Grecque du monument trouvé à Rosette*, Paris, 1803, in-4.^o

un épervier dont la tête est surmontée d'une coiffure symbolique, et une légende accompagnée d'*ubæus* et placée sur une fleur de lotus. On peut remarquer que le premier étendard porte sur des tiges qui sont retenues dans la position verticale par des bras attachés à une croix à anse et à une espèce d'échelle nilométrique fixées elles-mêmes sur la barque. Des banderoles sont suspendues à la partie supérieure des étendards. Quatre personnages, dont un à tête humaine, deux à tête d'épervier, et le quatrième à tête de belier, occupent le milieu du vaisseau; ils tiennent dans les mains une corde enroulée autour d'une espèce de cabestan, de forme très-remarquable, et dont l'extrémité est attachée à la seconde barque. Une Isis couronnée de lotus paroît diriger leur marche. La poupe est armée d'avirons placés de manière à servir de gouvernail, et dont les extrémités sont terminées par des têtes d'épervier.

La proue et la poupe de la seconde barque sont terminées par des têtes de belier surmontées de riches coiffures ornées d'*ubæus*. En avant du bâtiment, sont deux figures de femmes et un sphinx, symbole de l'Égypte, que l'on retrouve dans tous les sujets qui ont trait à la religion. Au milieu, s'élève, sur un socle, une châsse richement ornée, qui, avec ses accessoires, paroît représenter un édifice tout entier. En effet, on voit, en avant, une avenue de colonnes semblables à celles que nous avons décrites dans la première cour du palais (1). Ce sont des tiges de lotus avec la fleur épanouie; elles sont surmontées d'objets consacrés au culte Égyptien, parmi lesquels il est facile de remarquer un épervier avec un bonnet symbolique sur la tête. On distingue aussi deux obélisques, et deux de ces mâts triomphaux (2) ornés de banderoles, qui se plaçoient en avant des pylônes. Les deux corniches placées l'une au-dessus de l'autre, dans la partie supérieure de la châsse, figurent celles du *pronaos* et du second portique d'un temple; le sanctuaire qui vient ensuite, est représenté par une niche richement décorée, placée elle-même sur une barque dont la poupe et la proue sont terminées par des têtes de belier, et où se voit deux fois l'idole sacrée: c'est une petite figure accroupie, enveloppée des ailes protectrices de deux génies. Cette niche repose sur une espèce d'autel décoré d'*ubæus*. On voit, en avant des édifices ici représentés, un homme que sa haute stature, et le vautour qui plane sur sa tête, font assez connoître pour un héros Égyptien; son vêtement et sa coiffure ne laissent à cet égard aucune incertitude. Il tient à sa main une cassolette dans laquelle il jette des grains d'encens; sa position un peu inclinée indique suffisamment que ses vœux s'adressent à la divinité renfermée dans le temple. Il a derrière lui des offrandes qui consistent en vases, en tiges de lotus, et en victuailles, telles que des pains et des oiseaux aquatiques. Devant lui est une offrande d'un autre genre; c'est une barque votive, ornée, à ses extrémités, de têtes d'Isis: elle est armée de son gouvernail, et elle porte une châsse analogue à celle devant laquelle le héros fait son offrande. On peut remarquer que cette dernière est soutenue par

(1) C'est une chose très-remarquable, que l'on retrouve dans les bas-reliefs la représentation de presque toutes les parties des édifices Égyptiens. On ne peut guère douter que les sculptures relatives aux usages civils, militaires et religieux, ne fournissent matière à des rapprochemens

curieux de la nature de ceux que nous avons déjà faits et que nous aurons occasion de faire encore.

(2) Voyez, planche 57, figure 9, A. vol. III, le dessin de ces mâts, dans un bas-relief du grand temple du sud.

quatre figures accroupies, à tête de chacal. On voit aussi, à la poupe du navire, des offrandes consistant en deux petites barques votives, accompagnées de fleurs de lotus et d'autels sur lesquels sont placées des victuailles. Dans l'une des barques, est un disque devant lequel un personnage est en adoration. Auroit-on voulu indiquer ici le soleil achevant son cours ?

Dans ce bas-relief extrêmement curieux, il nous semble qu'on a voulu rappeler non pas seulement l'inauguration d'un simple monolithe, mais celle d'un édifice tout entier. Le temple est ici consacré par celui même qui l'a fait ériger, par un de ces rois conquérans qui ont porté à un si haut point la gloire de l'empire Égyptien. C'est peut-être au retour d'une expédition heureuse, et pour rendre grâces aux dieux des succès qu'ils lui avoient accordés, que le héros a fait élever un nouveau temple. Tout semble être ici le résultat de l'inspiration et de l'influence des dieux qui, placés dans la première barque, paroissent diriger le héros.

Peut-être aussi tout ce bas-relief n'est-il qu'un *ex-voto*; peut-être les rois ou les héros Égyptiens faisoient-ils sculpter, dans le grand palais de Thèbes, des tableaux du genre de celui que nous venons de décrire, lorsqu'ils avoient échappé à un danger imminent, ou qu'ils avoient obtenu l'objet de leurs vœux les plus ardens. C'est un usage encore établi parmi nous, et nos temples sont remplis de tableaux, de statues et de bas-reliefs, qui ne sont que des *ex-voto*.

Nous ne quitterons point ce bas-relief sans faire observer l'extrême finesse de ses détails et la délicatesse de sa sculpture. La poupe et la proue de la barque sont ornées de têtes de belier très-heureusement ajustées; la tête de l'épervier et celle du belier sont employées avec infiniment de goût, pour décorer les plus petits détails de la barque, tels que l'extrémité des rames, et jusqu'à des crochets destinés à amarrer les cordes.

Abandonnons maintenant la salle hypostyle, la pièce la plus considérable du monument le plus vaste que les Égyptiens aient construit, quoique nous soyons loin d'avoir fait connoître tout ce qui est digne de remarque dans cette portion du palais. On en sort par la porte d'un pylône presque entièrement détruit. Cette porte est moins élevée que celles qui la précèdent; il est probable que le pylône (1) dont elle fait partie, étoit aussi moins élevé que ceux que nous avons déjà décrits. C'est un fait d'observation générale, et qui ne souffre aucune exception, que la diminution successive de la hauteur des différentes parties des édifices Égyptiens; elle a lieu dans les temples, depuis le portique jusqu'au fond du sanctuaire, et, dans les palais, depuis les premières cours jusqu'aux appartemens les plus éloignés. Il semble qu'en prenant ce parti, les Égyptiens se sont proposé d'augmenter les effets de la perspective. Quoi qu'il en soit, la porte de ce dernier pylône ne laisse pas d'avoir près de seize mètres (2) de hauteur. Lorsqu'on l'a traversée, on se trouve dans une sorte de couloir découvert, qui a quinze mètres (3) de largeur et quatre-vingt-douze mètres (4) de longueur, perpendiculairement à l'axe du palais. Ce

(1) Dans la planche 21, fig. 2, A. vol. III, nous avons exprimé par des lignes ponctuées la forme probable et l'élévation de ces pylônes.

(2) Quarante-neuf pieds.

(3) Quarante-six pieds.

(4) Deux cent quatre-vingt-trois pieds.

couloir est plus étroit sur les côtés, où il n'a guère que quatre à cinq mètres (1) d'étendue; il est formé par le mur de clôture du palais et les murs extérieurs des édifices que nous avons encore à décrire, et dont il fait tout le tour.

Le voyageur porte d'abord son attention sur les obélisques, qu'il a déjà aperçus de tous les points d'où il a pu considérer les ruines de Karnak. Les premiers que l'on rencontre sont en beau granit rose de Syène; leur base est un carré d'un mètre quatre-vingt-trois centièmes (2) de côté, au niveau du sol actuel de décombres; la hauteur au-dessus du même sol est de vingt mètres (3), et il est certain que la hauteur totale ne devoit pas être moindre de vingt-deux mètres trois quarts (4). Le pyramidion a un mètre soixante-deux centièmes (5) de largeur à sa base, et deux mètres quatre-vingt-douze centièmes (6) de hauteur; ses arêtes sont très-vives, et ses faces bien polies. Ces obélisques n'ont, pour toute décoration, qu'une seule ligne d'hieroglyphes, qui s'étend de la partie inférieure des pyramidions jusqu'en bas: en cela, ils ressemblent à celui qui s'élève au milieu des ruines d'*Héliopolis*, et à quelques-uns de ceux que l'on voit à Rome. De ces deux obélisques, un seul reste encore debout, c'est celui du sud; l'autre a été renversé, et ses débris paroissent avoir été exploités par les gens du pays, qui en ont tiré des meules. Ils sont placés en avant d'une construction dont les paremens extérieurs sont en talus, et qui est entièrement détruite dans sa partie supérieure. Les débris amoncelés autour la rendroient tout-à-fait méconnoissable pour ceux qui ne seroient point déjà familiarisés avec les édifices Égyptiens. Il est extrêmement probable que c'étoit un pylône (7) moins élevé que ceux que nous avons décrits. Sa porte d'entrée diffère de celle des autres pylônes par la saillie de ses deux montans, qui est de plus de deux mètres (8); elle en diffère encore, en ce qu'elle conduit dans une sorte de vestibule de treize mètres (9) de longueur, et de près de quatre mètres (10) de largeur, qui occupe toute l'épaisseur du pylône, et qui est encore saillant de quatre mètres dans le péristyle du palais. Cette pièce offre l'aspect d'un bouleversement général, et semble avoir été sapée dans ses fondemens. Il est difficile de dire si c'est là l'effet d'une dévastation préméditée, ou bien le résultat de ces infiltrations des eaux de l'inondation, qui minent le pied des édifices de Karnak: peut-être l'une et l'autre cause ont-elles concouru à la destruction de ce péristyle. Quoi qu'il en soit, avec de la persévérance, on parvient à démêler la forme primitive de ces édifices, qui maintenant paroissent n'en avoir aucune. On reconnoît, de chaque côté de la porte, l'emplacement de deux hypètres de dix-neuf mètres (11) de largeur, et de vingt-six mètres (12) de longueur; des piliers cariatides, qui restent encore debout, au nord et au sud, et les nombreux débris de semblables colosses, que l'on rencontre par-tout sous ses pas, indiquent, d'une manière certaine, que chacun de ces hypètres étoit

(1) Douze à quinze pieds.

(2) Cinq pieds sept pouces.

(3) Soixante-un pieds.

(4) Soixante-dix pieds.

(5) Cinq pieds.

(6) Neuf pieds.

(7) Ce pylône est rétabli par des lignes ponctuées dans

la coupe générale du palais. Voyez pl. 21, fig. 2, A, vol. III.

(8) Six pieds.

(9) Quarante pieds.

(10) Douze pieds.

(11) Cinquante-huit pieds.

(12) Quatre-vingts pieds.

orné, sur trois côtés, de pareils piliers. D'après la vérification que nous en avons pu faire, ils étoient tous également espacés, à l'exception de ceux du fond, qui présentent un écartement plus considérable, correspondant à deux portes latérales. Les deux hypètres, en quelque sorte contigus, puisqu'ils ne sont séparés que par des portes saillantes sur le nu des murs, forment, par leur réunion, un péristyle qui ne devoit point le céder en beauté à ceux de Medynet-abou (1) et du tombeau d'Osymandyas (2). Les planches d'architecture qui en offrent la restauration, peuvent déjà en donner une haute idée. Sa magnificence étoit encore rehaussée par deux des plus grands obélisques que les Égyptiens aient élevés. Ces deux monolithes étoient placés de chaque côté de la porte : celui du nord est le seul qui reste debout; c'est le plus élevé des onze que renferme encore l'Égypte, et il égale presque en hauteur les plus grands qui se trouvent à Rome (3). Sa base est un carré de deux mètres quarante-huit centièmes (4) de côté, au niveau du sol de décombres. Il a vingt-trois mètres quatre-vingt-treize centièmes (5) de hauteur au-dessus du même sol. On n'a pas eu le temps d'entreprendre des fouilles au pied : mais on ne peut douter qu'il ne s'élevât sur le pavé du péristyle; ce qui lui donne une hauteur totale de vingt-neuf mètres quatre-vingt-trois centièmes (6). Sa base, à la partie inférieure, ne peut avoir moins de deux mètres soixante-cinq centièmes (7). Cet

(1) Voyez la section 1.^{re} de ce chapitre.

(2) Voyez la section 111 de ce chapitre.

(3) On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici les dimensions des principaux obélisques de Rome. Nous les extrairons du savant ouvrage de Zoëga, intitulé, *De origine et usu obeliscorum*, et de l'ouvrage de M. Rondelet sur l'art de bâtir.

Obélisque de Saint-Jean de Latran.

Cet obélisque fut retiré, en trois morceaux, des décombres où il étoit resté long-temps enfoui. Le plus grand de ces morceaux a 14^m,628 [45^{ds} 0^e 4^l 1/2], le second 9^m,715 [29^{ds} 10^e 10^l 1/2], et le troisième, comprenant le pyramidion, 8^m,709 [26^{ds} 9^e 9^l]. Ce monument, restauré et actuellement élevé sur la place Saint-Jean de Latran, est le plus grand obélisque connu. Sa hauteur est de 32^m,159 [99^{ds}]. Le cube des trois parties dont il est formé est de 169^m,50 cubes [4945 pieds cubes], et son poids est de 461437 kilogrammes [942651 livres, poids de marc]. Les calculs faits du temps de Mercati ne portent le cube de cet obélisque qu'à 15129 palmes cubiques, équivalens à 168^m,25 cubes [4912 pieds cubes], et le poids à 1301094 livres romaines, équivalentes à 458733 kilogrammes [938223 livres, poids de marc]. Dominique Fontana lui donne 15383 palmes cubiques, égaux à 171^m,33 cubes [4998,50 pieds cubes], ce qui fournit un poids de 461946 kilogrammes [943691,25 livres, poids de marc]. Ces différences proviennent de l'irrégularité de la figure de l'obélisque, dont les faces prolongées n'iroient point aboutir à un point unique.

La mesure réduite du côté du quadrilatère qui forme la base de cet obélisque, est de 2^m,923. La base du pyramidion a 1^m,895 de côté.

Obélisque de la Place de Saint-Pierre.

Cet obélisque est intact et d'un seul morceau de granit.

Sa hauteur est de 25^m,135 [78^{ds}]. Sa base est un quadrilatère dont les côtés sont tous inégaux. Le premier a 3^m,015 [9^{ds} 3^e 4^l 1/2]; le deuxième 2^m,903 [8^{ds} 11^e 3^l]; le troisième 2^m,791 [8^{ds} 7^e 1^l 1/2]; le quatrième 2^m,68 [8^{ds} 3^e]. La longueur réduite du côté de l'obélisque est de 2^m,847 [8^{ds} 9^e 2^l]. Le côté de la base du pyramidion est de 1^m,785 [5^{ds} 6^e]. Fontana évalue le cube de cet obélisque à 11204 palmes cubiques, correspondans à 129^m,79 cubes [3640 pieds cubes], et le poids à 964538 livres romaines, équivalentes à 339723,25 kilogrammes [694005,50 livres, poids de marc].

Obélisque de la Place de la Porte du Peuple.

Cet obélisque a été brisé en trois morceaux, qui, maintenant réunis, ont une longueur de 23^m,896 [73^{ds} 6^e], compris le pyramidion. Sa section n'offre point un carré parfait. C'est un rectangle, qui, dans la partie inférieure de l'obélisque, a deux de ses côtés opposés de 2^m,40 [7^{ds} 4^e 8^l]. Les deux autres côtés ont 2^m,121 [6^{ds} 6^e 4^l 1/2].

Obélisque de Sainte-Marie-Majeure.

Cet obélisque, qui a été brisé en quatre morceaux, a été très-bien restauré, et a de longueur totale 14^m,74 [45^{ds} 4^e 6^l]. Sa grosseur, par le bas, est de 1^m,421 [4^{ds} 4^e 6^l], et par le haut, de 0^m,913 [2^{ds} 10^e 3^l].

Nous ne parlerons point ici des autres obélisques de Rome, qui sont d'une grandeur relativement beaucoup moindre, et qui n'importent point aussi essentiellement à la comparaison que nous avons eu en vue de faciliter au lecteur.

(4) Sept pieds sept pouces six lignes.

(5) Soixante-treize pieds sept pouces neuf lignes.

(6) Quatre-vingt-onze pieds dix pouces.

(7) Huit pieds un pouce.

énorme monolithe renferme un cube de cent trente-huit mètres (1), et pèse trois cent soixante-quatorze mille kilogrammes (2). Bien que des fouilles ne nous aient pas fait connoître comment il se termine, cependant, d'après l'analogie des obélisques de Louqsor et les représentations de ce genre de monumens que l'on trouve dans les bas-reliefs (3), on sera porté à croire qu'il s'élevait sur un socle d'une hauteur médiocre, tel qu'il est figuré dans l'Atlas (4). Le système de décoration de ce monolithe est différent de celui des obélisques de Louqsor, et des petits obélisques de Karnak que nous avons décrits : il se compose d'une ligne d'hiéroglyphes, qui occupe le milieu des faces, depuis le haut jusqu'en bas. A droite et à gauche de cette ligne, et jusqu'à la moitié de la hauteur seulement, sont disposés des tableaux où l'on remarque une même divinité, à laquelle des prêtres font diverses offrandes.

L'obélisque du sud montre encore au loin ses énormes débris dispersés. Un morceau de plus de dix mètres (5) de longueur, qui renferme tout le pyramidion, présente une décoration absolument semblable à celle de l'obélisque du nord (6). Nous avons pu apprécier exactement la perfection rare que les Égyptiens mettoient dans l'exécution de ces monumens : leurs sculptures sont en relief dans le creux ; et en adoptant ce parti, ils semblent avoir tout fait pour la conservation de ces précieux monolithes. En effet, des sculptures exécutées en creux auroient été à peine distinguées ; en relief, elles eussent été plus exposées aux dégradations, et d'ailleurs elles auroient altéré la forme de l'obélisque. Les Égyptiens ont donc paré à ces deux inconvéniens, en donnant aux figures un léger relief dans le creux. Toutes les sculptures sont polies avec le plus grand soin ; celles qui étoient placées loin de l'œil, au sommet de l'obélisque, sont terminées avec autant de recherche et de patience que si elles eussent dû être vues de très-près.

Il existe encore de nombreux débris (7) dans l'emplacement de l'obélisque du sud ; mais les habitans en ont exploité la plupart pour faire des meules de moulin.

Ceux qui pourroient avoir encore quelque penchant pour cette opinion singulière, que les obélisques ont été primitivement élevés par les Égyptiens pour servir de gnomons, seront entièrement détrompés, en considérant la position de ceux dont il est ici question. En effet, enclavés comme on les voit dans des constructions, il n'y a point de sol propre à recevoir leur ombre. Les obélisques ne pourroient être regardés comme des monumens astronomiques que sous ce point de vue, qu'on y rencontre quelquefois des signes du zodiaque, et qu'il est assez probable que les anciens Égyptiens, dans leur langage hiéroglyphique, y avoient consigné leurs connoissances dans la science du ciel. Quelle qu'ait été d'ailleurs leur destination, ces monumens si simples, si précieux dans leur exécution, doivent être considérés comme la production la plus élégante et la plus parfaite de l'architecture Égyptienne. Bossuet en a fait le plus bel éloge, lorsqu'il a dit (8) que la

(1) Quatre mille vingt-un pieds cubes.

(2) Sept cent quarante-sept mille neuf cent soixante-sept livres. Le poids du pied cube de granit est de cent quatre-vingt-six livres.

(3) Voyez les bas-reliefs sculptés sur la face même de l'un des obélisques de Louqsor, pl. 11, fig. 1, A. vol. III.

(4) Voyez planche 30, fig. 5, A. vol. III.

(5) Trente pieds.

(6) Voyez la pl. 18 et la pl. 30, fig. 5, A. vol. III.

(7) Voyez la pl. 18, A. vol. III.

(8) Voyez le Discours sur l'histoire universelle, p. 186 du tome II, édition stéréotype de Didot.

puissance Romaine, désespérant d'égaliser les Égyptiens, a crû faire assez pour sa grandeur, d'emprunter les obélisques de leurs rois. En effet, que de soins, que de constance n'ont point demandés la construction et l'érection de semblables monumens au milieu du palais de Karnak ! Il n'a pas suffi de trouver, parmi les rochers de Syène, des blocs d'une étendue immense ; il a fallu encore, avec une précaution infinie, les détacher de la masse sans les rompre, puis les dégrossir, en dresser les faces, et les orner de sculptures variées. On conçoit à peine comment les arts si perfectionnés de l'Europe pourroient enfanter un pareil prodige. Et qui oseroit encore assigner ce qu'il faudroit de temps pour conduire à sa fin une pareille entreprise !

Plusieurs historiens, et Pline (1) entre autres, rapportent que la forme des obélisques est une imitation des rayons solaires, et qu'en égyptien le mot *obélisque* ne signifie autre chose que *rayon*. Zoëga (2) ne partage point cette opinion, et ne trouve, ni dans la langue Qobte, ni dans la langue Arabe, rien qui justifie l'étymologie que Pline semble indiquer. Quoi qu'il en soit, il n'est guère possible de douter que quelques-uns de ces monumens ne fussent consacrés au soleil : la nature des décorations que présentent les grands obélisques de Karnak, semble le confirmer. Cette divinité à laquelle se font toutes les offrandes, est certainement l'emblème du soleil, et les hiéroglyphes expriment sans doute des louanges en l'honneur de cet astre, l'un des douze grands dieux que révéroit l'Égypte (3). Il paroît cependant certain aussi que quelques obélisques étoient des monumens élevés à la gloire des grands rois, pour conserver la mémoire des peuples qu'ils avoient domptés, des grandes prospérités dont ils avoient joui, et des tributs qu'ils avoient imposés aux nations vaincues (4). Ces monolithes étoient souvent des dons offerts aux temples par les peuples de l'Égypte ; ils attestoient l'amour des sujets envers le prince et leur attachement à la religion.

Il n'est aucun voyageur qui, ayant parcouru les ruines de Thèbes, n'ait été frappé de la beauté du grand obélisque de Karnak : sa hauteur prodigieuse pour un monolithe, la finesse des détails et l'exécution précieuse des sculptures, la beauté et le poli parfait de la matière, tout excite l'étonnement.

La porte par laquelle on sort du péristyle où se trouvent les monumens précieux qui viennent de faire l'objet de notre examen et de nos recherches, se fait remarquer par sa grande simplicité : tous ses murs sont lisses et sans aucune espèce d'ornement. Sa corniche seule est décorée d'un globe ailé, en relief sur un fond de cannelures. Cette porte a quatorze mètres (5) d'élévation, et domine sur les terrasses du péristyle. Une différence de niveau, trouvée entre le sol de la galerie et celui des pièces suivantes, a motivé les marches que l'on voit dans la coupe générale (6). En sortant du péristyle, on pénètre d'abord dans une espèce de vestibule de six mètres (7) de long et de douze mètres (8) de large, percé de deux portes

(1) Voyez Pline, *Hist. nat.* liv. XXXVI, chap. 8.

Strabon, Tacite (*Annales*), Pline, Ammien-Marcellin.

(2) Voyez l'ouvrage de Zoëga, *De usu et origine obeliscorum*, pag. 130.

(5) Quarante-cinq pieds.

(6) Voyez pl. 21, fig. 2, et pl. 24, A. vol. III.

(3) Voyez Hérodote, *Hist.* liv. II.

(7) Dix-huit pieds.

(4) Voyez, entre autres auteurs, Diodore de Sicile,

(8) Trente-sept pieds six pouces.

au nord et au sud : il conduit à une masse de constructions qui offrent maintenant le plus grand désordre. Des éboulemens ont eu lieu dans une longueur de trente-cinq mètres (1) et une largeur de trente-huit mètres et demi (2). Les planches des vues (3) donnent une idée du bouleversement de toute cette portion du palais de Karnak ; mais il est absolument impossible de se le représenter complètement, si on ne l'a point vu. On n'aperçoit par-tout, en effet, que des débris de pierre, des membres d'architecture brisés et renversés. Ce n'est qu'avec une grande persévérance qu'il a été possible de parvenir à débrouiller ce chaos.

Le premier mur a trois mètres quarante centièmes (4) d'épaisseur. C'est probablement le reste d'un pylône. Il renferme une porte construite toute entière en granit, qui conduit dans une petite cour de six mètres (5) de long sur quinze mètres (6) de large. Deux portes pratiquées au nord et au sud donnent entrée dans deux salles d'égales dimensions : elles ont sept mètres (7) de large sur dix mètres (8) de long. Celle qui est au nord, offre encore les restes des colonnes à pans dont elle étoit décorée. On en voit une qui est cassée à deux mètres soixante centièmes (9) de sa base. La position assez irrégulière de ces colonnes donneroit à croire qu'elles ont été placées là après coup pour diminuer la portée des pierres du plafond. Il ne s'en trouve point de pareilles dans la salle du sud. Ces deux pièces ont l'une et l'autre quatre issues au dehors.

Trois portes pratiquées dans le fond de la petite cour conduisent à des appartemens très-remarquables, soit par la richesse des matériaux dont ils sont construits, soit par la multiplicité et le fini précieux des sculptures. Tout semble indiquer ici un lieu mystérieux et révéral, dans lequel les prêtres ou les ministres du roi avoient seuls la faculté de pénétrer. Deux stèles (10), espèces d'obélisques tronqués, du plus beau granit rose, en décorent l'entrée : leur base inférieure est un carré de plus d'un mètre (11) de côté, et ils ont quatre-vingt-douze centimètres (12) seulement à la partie supérieure ; leur hauteur totale est de cinq mètres soixante-quatorze centièmes (13). Ils sont parfaitement polis. Leur forme sembleroit annoncer qu'ils étoient destinés à porter des statues. Les sculptures qui les décorent, joignent à une exécution ferme et vigoureuse une certaine grâce dans les contours. Celles de leurs faces qui sont exposées à l'est et à l'ouest, sont chacune ornées de trois bas-reliefs, qui paroissent avoir plutôt trait à des scènes familières qu'à des objets religieux : ils sont en effet composés de deux figures qui se tiennent embrassées ; et dans deux des tableaux, on remarque des femmes. Le vautour qui plane au-dessus de la tête des personnages, les attributs qu'ils portent et que l'on retrouve toujours dans les mains des héros, tels que la croix à anse et le sceptre à tige de lotus, indiquent

(1) Cent huit pieds.

(2) Cent dix-neuf pieds deux pouces.

(3) Voyez les planches 18 et 43, A. vol. III.

(4) Dix pieds six pouces.

(5) Dix-neuf pieds.

(6) Quarante-six pieds deux pouces.

(7) Vingt-un pieds.

(8) Cinq toises.

(9) Huit pieds.

(10) Cette dénomination est dérivée du mot *stela*, dont les Grecs faisoient l'application à des pierres de bases carrées qui conservoient à peu près une même grosseur dans toute leur longueur. Sous ce point de vue, elle est applicable aux monumens dont il est ici question.

(11) Trois pieds deux pouces.

(12) Trois pieds.

(13) Dix-sept pieds sept pouces.

assez que les scènes ici représentées se passent entre des personnages d'un haut rang. Ces tableaux paroissent être relatifs à l'hymen et à l'amitié. Les faces nord et sud de ces stèles offrent trois tiges de lotus sculptées en grand relief : la tige du milieu est beaucoup plus grosse que les deux autres, et elle est surmontée d'une légende hiéroglyphique. Le calice de la plante est bien exprimé. Ces sculptures présentent encore les restes des couleurs qui y ont été appliquées.

C'est par la porte que décorent les deux stèles, qu'on entre dans les appartemens de granit : ils consistent en un petit vestibule et deux salles successives de même largeur ; mais la première a six mètres (1) de longueur, et la seconde, un peu plus de huit (2). Outre la richesse de la matière ici prodiguée par les anciens Égyptiens, on retrouve encore une multitude de sculptures variées et peintes de diverses couleurs. Tous les murs intérieurs offrent des tableaux exécutés avec beaucoup d'art. Nulle autre part nous n'avons vu plus fréquemment sculptée la figure d'Harpocrate, dieu de l'abondance, emblème de la reproduction, caractérisé par le signe de la virilité, qu'à une époque plus récente on a mis un soin particulier à détruire. On y voit aussi gravés des sujets amoureux et des scènes familiales (3), représentant un personnage, un roi sans doute, assis à côté de sa femme, qui paroît le tenir tendrement embrassé. Ces tableaux sont analogues à ceux qui ont été recueillis dans les grottes, et qui peignent les traits de la vie civile des anciens Égyptiens. Dans la première pièce, toutes les sculptures sont encore peintes de couleurs vives et brillantes : on y remarque particulièrement le vert, qui les fait ressortir fortement sur le granit rouge. Les plafonds, formés de gros blocs de granit, sont parsemés d'étoiles peintes en jaune sur un fond bleu ; le milieu de l'étoile est rouge. La seconde pièce offre aussi des figures peintes de couleurs variées, mais en moindre nombre que la première, parce que le parement du granit est en partie exfolié : les chairs sont d'un rouge brun ; les ornemens des vêtemens sont verts ou bleus. Le plafond est parsemé d'étoiles rouges. Dans les deux pièces, on remarque des sculptures qui n'ont point été achevées ; elles sont seulement dessinées au trait ; et l'on voit, comme à Ombos (4), les carreaux tracés en rouge, qui ont servi à en établir les proportions. Ainsi, dans les monumens où la patience et le génie des Égyptiens semblent avoir triomphé de tous les obstacles, on trouve encore des travaux imparfaits, tant la sculpture sur le granit devoit être longue et dispendieuse.

Les corniches des portes de ces deux salles étoient ornées, comme par-tout ailleurs, de globes ailés ; à cette différence près, qu'ici les disques étoient de métal. On voit encore la place qu'ils occupoient et les trous qui servoient à leur scellement. Nous avons déjà fait remarquer un pareil fait à Louqsor (5), et le grand temple du sud à Karnak nous en présentera un autre entièrement semblable (6). On sait combien les Égyptiens excelloient dans l'application de la dorure sur les métaux (7),

(1) Dix-huit pieds six pouces.

(2) Vingt-cinq pieds trois pouces.

(3) Ces tableaux n'ont point été dessinés, mais ils ont été décrits sur les lieux mêmes.

(4) Voyez la planche 44, fig. 3, A. vol. I.

A. D.

(5) Voyez la description de Louqsor, sect. VII, p. 185.

(6) Voyez ci-après, pag. 267.

(7) On trouve encore en fouillant les décombres, et l'on voit dans les cabinets de l'Europe, un grand nombre d'idoles Égyptiennes en bronze doré.

et il est assez probable que les globes ailés dont il est ici question étoient de bronze doré, s'ils n'étoient en or massif.

Les appartemens de granit donnent lieu à une remarque assez curieuse, c'est que, dans les trous des linteaux où se logeoient les tourillons des portes, on voit encore une couleur verte qui indique un oxide de cuivre. Ainsi l'on ne peut douter que les portes qui fermoient les appartemens de granit, ne roulassent sur des tourillons de ce métal. La magnificence que les Égyptiens mettoient dans la construction de leurs édifices, les riches mines de cuivre qui étoient autrefois exploitées en Égypte, tout doit faire présumer que les portes elles-mêmes étoient entièrement en bronze.

Le petit vestibule et une partie de la première piece des appartemens de granit sont couverts à l'extérieur par un revêtement construit en grosses pierres de grès. De semblables blocs enveloppent le plafond; mais ils ne posent point immédiatement sur le granit, et ils laissent un vide de vingt-cinq centimètres de hauteur. Parmi les différentes dégradations que le temps a fait éprouver à cette portion du palais de Karnak, on remarque avec étonnement que quelques-uns des blocs de granit qui forment le plafond se sont rompus et menacent ruine, tandis que les pierres de grès dont ils sont enveloppés, sont restées tout-à-fait intactes. Ainsi le granit, cette matière si dure et dont l'emploi paroîtroit devoir être si avantageux dans les constructions que l'on veut rendre indestructibles, résiste pourtant quelquefois moins que les pierres les plus tendres. La qualité saline de l'air, et l'humidité sans doute, ont causé ici cette altération, dont nous avons rencontré peu d'exemples ailleurs.

Parmi les morceaux de granit employés dans les pierres du plafond, on en remarque qui sont chargés de sculptures. Il en existe, entre autres, un qui est couvert d'hiéroglyphes, et qui nous a paru être un fragment d'un ancien obélisque. Voilà donc encore un fait qui, réuni à tous ceux que nous avons déjà cités, prouve que cet antique palais de Karnak est construit en partie avec des débris de monumens encore plus anciens que lui.

C'est dans les appartemens de granit que nous avons entendu se renouveler le phénomène, si célèbre dans l'antiquité, des sons rendus par des pierres au lever de l'aurore. Il nous est plusieurs fois arrivé, lorsque nous étions occupés à mesurer les monumens, ou à dessiner les bas-reliefs dont les parois des murs sont couvertes, d'entendre à la même heure, après le lever du soleil, un léger craquement sonore qui se répétoit plusieurs fois (1). Le son nous a paru partir des pierres énormes qui couvrent les appartemens de granit, et dont quelques-unes menacent de s'écrouler. Ce phénomène provient, sans doute, du changement de température presque subit qui se fait au lever du soleil. Quelque forte, en effet, que soit la chaleur que l'on éprouve en Égypte pendant le jour, les nuits sont toujours fraîches. La chaleur, se faisant sentir tout-à-coup à la surface extérieure des pierres, qui en est aussitôt frappée, ne se répartit pas également dans le reste de la masse; et le craquement, pareil au son d'une corde vibrante, que nous avons entendu, pourroit bien

(1) Ce phénomène a été observé par MM. Costaz, Redouté, Coutelle, Le Père, Delile et Jollois.

n'être que le résultat du rétablissement de l'équilibre. Il ne faut pas perdre de vue que c'est du sein d'un monument en ruine, où les pierres brisées sont renversées les unes sur les autres, que part le son que nous avons entendu; circonstance qui est sans doute favorable à son émission.

Les édifices qui viennent de faire le sujet de notre examen, sont les plus considérables de tous ceux en granit que nous avons rencontrés dans la haute Égypte. Ce n'est que dans le Delta, c'est-à-dire, à quatre-vingt-dix myriamètres (1) des carrières de Syène, que l'on retrouve des monumens construits entièrement en granit (2).

On fait extérieurement le tour des salles en granit, en pénétrant par deux portes latérales, qui conduisent d'abord à deux petites pièces carrées, puis à un corridor enveloppant tous ces appartemens. Ce corridor ou couloir a ses parois couvertes de sculptures. On y rencontre deux portes en beau granit noir, qui conduisent à de petites pièces dont le plan fait mieux connoître la disposition que toutes les descriptions que l'on pourroit en donner (3). L'un de ces petits appartemens est couvert intérieurement et extérieurement d'hiéroglyphes plus nombreux que dans aucun autre endroit. C'est là que, sur le mur même et à la superficie des débris entassés au pied, on trouve en grande quantité des signes qui paroissent être des chiffres: ils sont distribués seuls, ou au nombre de deux et quatre, au milieu de carrés ou de rectangles régulièrement tracés (4). Les sculptures qui se trouvent de ce côté, à l'extérieur de l'édifice de granit, sont toutes colorées, et la planche 34 en donne une idée très-exacte (5): on peut y remarquer une série de tableaux dans lesquels le personnage principal, un prince (6) sans doute, passe par les différens degrés de l'initiation. Il est d'abord purifié par deux prêtres qui lui versent sur la tête les eaux régénératrices du Nil. Dans la seconde scène, on lui impose les mains, comme cela se pratique encore aujourd'hui dans quelques cérémonies de la religion chrétienne, et on lui met sur la tête un bonnet sacerdotal en forme de mitre. Dans le troisième tableau, l'initié, conduit entre deux prêtres, s'avance vers une sorte de sanctuaire où sont renfermées les images des dieux; ce qui signifie probablement qu'après bien des épreuves il parvient à la connoissance de la divinité et des mystères sacrés de la religion. Tous ces tableaux sont accompagnés d'hiéroglyphes qui en sont peut-être l'explication. Au-dessous, on voit représentées des barques sacrées, posées sur des autels, ou portées par des

(1) Deux cent trente lieues de deux mille toises. Cette distance est prise en suivant le cours du fleuve.

(2) C'est le temple d'Isis à Bahbeyt. Voyez-en la description dans l'écrit intitulé, *Voyage dans le Delta*, par MM. Jollois et du Bois-Aymé.

(3) Voyez planche 21, fig. 1, A. vol. III.

(4) Voyez planche 38, fig. 28, 30 et 31, A. vol. III.

(5) Voyez l'Atlas, A. vol. III.

(6) Plutarque nous apprend que les rois Égyptiens étoient choisis parmi les prêtres ou parmi les gens de guerre, et que, lorsqu'ils sortoient de la caste militaire, ils étoient initiés aux mystères. Voici le passage de cet auteur :

Οἱ δὲ βασιλεῖς ἀποδύκοντο μὲν ἐκ τῶν ἱερέων ἢ τῶν μαγίστων, τὸ μὲν δὲ ἀνδρείαν, τὸ δὲ διὰ σοφίαν, γένος ἀξίωμα καὶ πῦλιν ἔχοντες. Ὁ δὲ ἐκ μαγίστων ἀποδεδειγμένος, εὐθὺς ἐγένετο τῶν ἱερέων, καὶ ματῆχ' ἢ τῆς φιλοσοφίας ἐπιτεκνοῦμένους τὰ πικρὰ μῦθους καὶ λόγους ἀμωδρὰς ἐμφάσις τῆς ἀληθείας καὶ διαφάσις ἔχουσι.

Reges porro aut è sacerdotibus aut è bellicosos legebantur, cum hæc gens ob virtutem, illa ob sapientiam, in honore et auctoritate esset. Qui autem è bellicosos creabatur rex, statim se sacerdotibus dabat, ac philosophia siebat particeps, pleraque fabulis occultantis ac sermonibus obscura veritatis indicia et argumenta habentibus. (Plut. de Iside et Osiride, tom. II, pag. 354, ed. 1599.)

prêtres, et dans lesquelles sont des châsses renfermant les images des dieux : elles sont environnées de toute la pompe des cérémonies religieuses.

Les sujets de sculpture qui se trouvent dans les autres parties du couloir, vers le nord, paroissent relatifs aux richesses des souverains de l'Égypte. On y a représenté beaucoup de vases (1), de colliers de perles, de cassolettes, et toutes sortes d'objets qui annoncent le luxe des arts et une grande magnificence. Il seroit assez curieux de pouvoir assigner la destination et l'usage de chacun des objets figurés dans les planches de l'Atlas. On peut observer en général que les vases, par la pureté de leurs formes, l'élégance de leurs proportions, l'emportent sur tout ce que l'antiquité nous a laissé de plus précieux en ce genre. Les vases Étrusques, si renommés, ne présentent rien de plus agréable ni de plus gracieux, et il pourroit bien se faire que leurs rapports avec les productions Égyptiennes du même genre ne fussent pas seulement l'effet du hasard. La *planche 35* offre des meubles, des ustensiles, des étendards, des coffres, des colliers, et divers objets du culte Égyptien, distribués dans quatre bandes horizontales et mêlés avec des hiéroglyphes. Nous n'entreprendrons pas d'en donner une description complète : nous indiquerons seulement, dans la première rangée, trois vases remarquables par l'élégance de leurs formes, surmontés de tiges et de fleurs de lotus; du milieu de l'un d'eux s'élève une musaraigne, et sur l'autre est un homme debout. Des vases placés sur trois lignes les uns au-dessus des autres sont posés sur des tables, aux extrémités desquelles on en voit deux autres petits retenus par des liens. Au commencement des trois autres bandes, sont deux obélisques dont le pyramidion est tronqué; circonstance que ne présentent pas les obélisques encore subsistans à Karnak, mais qui se retrouve ailleurs en Égypte (2). La seconde bande offre sur-tout des colliers, dont un seul est très-orné, et une espèce de coffre qui pouvoit se porter sur les épaules, au moyen de deux bâtons passés dans la longueur; ce dernier a beaucoup d'analogie avec celui qui se trouve dans la scène funéraire dessinée à Elethya (3) et avec le sarcophage que l'on remarque dans le bas-relief qui, à Philæ (4), représente la sépulture d'Osiris. On voit encore d'autres coffres figurés dans la même planche : ce sont peut-être les modèles de ceux que, suivant Apulée, on portoit dans les processions publiques, et où étoient renfermés et cachés aux yeux du vulgaire les mystères de la religion. La troisième bande renferme des vases qui l'emportent sur tous les autres par la richesse des détails dont ils sont ornés. Du milieu de l'un d'eux sort une tour, à la circonférence de laquelle sont groupés des hommes montés sur des chars traînés par des chevaux : des quadrupèdes dont il est difficile d'assigner l'espèce en couronnent le sommet; deux léopards, élancés sur des tiges de lotus autour desquelles sont ciselés des hommes étendus, en forment les anses. Un autre vase, non moins digne d'être distingué, est surmonté d'éperviers qui ont les ailes déployées et la tête couronnée de disques. On ne peut guère douter que tous ces objets ne fussent exécutés en orfèvrerie ou en matière précieuse, pour décorer les palais des souverains.

(1) Voyez la *planche 35*, A. vol. III.

(2) Voyez les dessins des obélisques d'Héliopolis et d'Alexandrie, A. vol. V.

(3) Voyez la *planche 70*, fig. 5, A. vol. I.

(4) Voyez la *planche 19*, fig. 2, A. vol. I.

Nous ferons observer encore, dans la même *planche 35*, et dans la troisième bande, une espèce d'équerre (1) dont on pouvoit se servir pour juger du niveau dans les constructions : le milieu est percé d'un trou qui recevoit le poids suspendu au fil à plomb. Les différentes bandes que nous avons indiquées dans la *planche 35*, sont séparées par des lignes de ces espèces de chiffres sur lesquels nous avons déjà fixé l'attention du lecteur. Ces unités sont seules, ou distribuées par groupes de deux, trois et quatre ; quelquefois elles sont réunies deux par deux par un demi-cercle, et forment une sorte de fer-à-cheval. Telles sont les sculptures les plus remarquables qui sont exécutées sur les parois des couloirs. Deux portes de granit noir, situées au nord et au sud, conduisent à de petites pièces qui étoient aussi couvertes d'ornemens.

Les appartemens de granit étoient accessibles, au nord et au sud, par vingt petites portes presque toutes ruinées maintenant. Au-devant des montans de l'une d'elles, au nord, on aperçoit un gros bloc de spath calcaire, actuellement informe : il présente encore des traces du tore Égyptien ; ce qui fait présumer que c'est le reste d'un chambranle de porte.

A dix-sept mètres (2) de distance des appartemens de granit, au nord et au sud, on trouve les fondations de deux murs d'un mètre (3) d'épaisseur, séparés par un intervalle d'un peu plus de trois mètres (4). Ces murs commencent aux extrémités de la face extérieure du péristyle exposée à l'est, et se prolongent dans une étendue de quatre-vingt-dix mètres (5). Ils ont été tellement détruits, qu'il seroit impossible d'en suivre la trace, si, de distance en distance, il ne se monroit quelques vestiges de leurs fondations ; et l'on seroit resté dans une ignorance absolue sur l'usage et la destination de ces couloirs longs et étroits, si l'on ne voyoit encore à présent, à l'extrémité de celui du nord vers l'est, deux petites chambres ou cellules presque carrées (6) qui paroissent avoir servi de logemens particuliers. Il y en avoit sûrement de semblables dans toute l'étendue de ces couloirs. Peut-être étoit-ce l'habitation des prêtres qui ne quittoient pas le roi, ou bien celle des gens de guerre qui gardoient sa personne sacrée. Aujourd'hui même, au Kaire, les petites chambres qui, dans les palais des beys, servent au logement des Mamlouks, n'offrent pas plus d'étendue que celles dont il est ici question. Dans toute la longueur des couloirs, le mur de clôture générale du palais n'existe plus ; et ces habitations qu'entouroient autrefois de doubles et de triples enceintes, sont maintenant accessibles de toutes parts.

En quittant les appartemens de granit, si l'on avance vers l'est jusqu'à la distance de cinquante mètres (7) à peu près, on trouve encore une masse de constructions considérables. On voit d'abord, au nord et au sud, trois murs avancés qui

(1) Il est digne de remarque que cet instrument est absolument de la même forme que ces équerres à deux branches qui, se repliant l'une sur l'autre, trouvent place dans nos étuis de mathématiques. La forme du trou dont l'une des branches est percée, ressemble même parfaitement à celle qui se voit dans l'instrument que nous signalons dans la *planche 35, A. vol. III.*

(2) Cinquante-deux pieds quatre pouces.

(3) Trois pieds.

(4) Dix pieds.

(5) Quarante-six toises et un pied.

(6) Voyez la *planche 21, fig. 1, en h et en i, A. vol. III.*

(7) Vingt-six toises.

forment des espèces de salles découvertes, et en avant desquels sont des statues Égyptiennes terminées en gaine (1), semblables à celles des piliers cariatides. Dans l'intervalle qui les sépare, on trouve les restes d'un mur de clôture presque entièrement détruit, qui laisse sans appui de ce côté les pierres de plafond de la galerie où nous allons pénétrer. Ces dernières sont saillantes de plus de deux mètres, et présentent un effet de ruines très-pittoresque (2). Une assez large porte s'ouvroit au milieu de ce mur, et donnoit entrée dans une longue galerie de quarante-quatre mètres (3) de largeur et de seize mètres et demi (4) de longueur. Cet édifice, de forme rectangulaire, a son plafond soutenu par deux rangées de colonnes. Il est environné de bas-côtés formés de piliers carrés. Ceux-ci étant moins élevés que les colonnes, les plafonds qu'ils supportent sont aussi moins hauts que ceux de la galerie. Pour établir ces derniers de niveau, on a construit, sur l'architrave que portent les piliers, un petit mur dont les parois sont inclinées à l'extérieur, et qui est terminé par un cordon et une corniche (5). On a ménagé dans cette sorte d'attique, entre chacun des piliers, des fenêtres rectangulaires, plus larges que hautes, qui ne laissent pénétrer que peu de lumière. Les pierres du plafond des bas-côtés sont en encorbellement dans l'intérieur et tout autour de la galerie. Elles sont taillées en biseau dans leur partie supérieure; ce qui donne aux fenêtres la forme de soupiraux. C'est le seul exemple d'une semblable disposition que nous ayons remarqué dans les édifices Égyptiens. Les murs de clôture sont presque entièrement détruits, sur-tout ceux de l'ouest, du nord et de l'est; et les pierres de plafond, ne tenant plus que par leur encastrement dans l'attique, restent comme suspendues en l'air tout autour de la galerie (6). Les colonnes sont tout-à-fait lisses et sans ornemens; elles sont de forme conique, et se font distinguer par la singularité de leur chapiteau, qui présente la forme de deux fleurs de lotus épanouies, opposées l'une à l'autre. On est sur-tout frappé de cette imitation, lorsque l'on compare ce chapiteau aux fleurs de lotus que l'on voit dans les encadremens des châsses qui renferment les images des dieux (7). Ce chapiteau, dont la forme ne présente au premier abord rien d'agréable, cesse de paroître bizarre lorsqu'on en a reconnu le motif dans la nature, dont les Égyptiens ont été en général de fidèles imitateurs. Le dé qui le surmonte est fort élevé, et porte une architrave richement décorée d'hieroglyphes sculptés et peints de couleurs aussi fraîches que si elles venoient d'être appliquées (8).

La forme et la disposition de la galerie sembleroient annoncer une sorte de lieu de réunion pour toutes les personnes qui habitoient l'intérieur du palais; peut-être aussi étoit-ce une salle où l'on exposoit les monumens des arts et les ameublemens précieux dont les anciens Égyptiens nous ont laissé des modèles dans les tombeaux des rois et dans les sculptures mêmes qui décorent le palais que nous décrivons (9).

(1) Voyez la planche 21, fig. 1, en g, A. vol. III.

(2) Voyez la planche 17, ordonnée 18, et la planche 43, ordonnée 19, A. vol. III.

(3) Cent trente-six pieds.

(4) Cinquante pieds huit pouces.

(5) Voyez la pl. 24, fig. 2, et la pl. 28, fig. 2, A. vol. III.

(6) Voy. les planches des vues que nous avons déjà citées.

(7) Voyez, entre autres, la planche 32, fig. 5, et la planche 33, fig. 1, A. vol. III, qui renferment des châsses dont nous avons parlé avec détail, pag. 225 et suiv.

(8) Voyez la planche 34, fig. 2 et 3, A. vol. III.

(9) Voyez ce que nous avons rapporté pag. 236.

De la galerie l'on passe dans un espace de seize mètres (1) de longueur, et de vingt-huit mètres et demi (2) de largeur, rempli de débris qui ne présentent au premier abord aucune forme bien déterminée. Au sud, sont deux rangées de quatre colonnes qui sortent du milieu de plusieurs monceaux de pierres; elles portent des architraves sur lesquelles sont posés les plafonds. Elles sont polygonales, et taillées en petites facettes au nombre de seize: elles n'ont pas de chapiteau. C'est là sans doute le véritable type et l'idée première des colonnes cannelées; c'est aussi probablement l'indication du procédé que l'on employoit pour les arrondir en les taillant par pans plus ou moins larges. L'intervalle qui sépare le second rang de colonnes du mur de fond vers l'est, permet de supposer qu'il en existoit une troisième rangée pareille à celles dont nous venons de parler; et tout porte à croire qu'il y avoit ici une salle considérable dont les plafonds étoient soutenus par ces colonnes. Le mur de fond, vers l'est, est percé de quatre portes qui conduisent à des espèces de cellules (3) ou petites chambres de deux mètres soixante centièmes (4) de large, et de huit mètres (5) de longueur; elles ne reçoivent de jour que par les portes et par des trous carrés, évasés en forme d'entonnoir, et pratiqués dans l'épaisseur des plafonds.

Au nord de la galerie, s'élevoit une salle semblable à celle que nous venons d'indiquer, et symétriquement placée. On voit encore les restes de trois rangées de colonnes: quatre seulement de ces colonnes sont entières et portent des architraves et des pierres de plafond. Elles ont un galbe différent de celles qui sont au sud; leur fût est formé de la réunion de tiges de lotus, et leur chapiteau présente la forme d'un bouton de cette plante qui auroit été tronqué. Sur ce chapiteau sont sculptées des côtes dont les unes, arrondies, figurent des tiges de lotus, et les autres, prismatiques, paroissent être une imitation de la tige angulaire du papyrus. Tout le reste de la salle n'offre plus que des ruines confusément éparses, où il est difficile de retrouver quelque distribution. A l'est, sont les fondations d'une muraille qui devoit clore cette pièce; mais il n'existe plus aucun des murs de séparation qui formoient probablement de petites chambres pareilles à celles qui sont de l'autre côté vers le sud.

Au milieu de la confusion qui règne dans cette partie du palais de Karnak, nous avons pu observer dans son entier un petit édifice carré qui est entièrement isolé (6). Il a quatre mètres (7) dans tous les sens: les parois extérieures de ses murs sont en talus; l'intérieur est orné de sculptures exécutées avec soin, et encore toutes brillantes des couleurs dont elles ont été revêtues. Cet édifice étoit peut-être un petit sanctuaire.

Tout contre le mur d'enceinte du palais, sont sept petites pièces (8) d'égales dimensions, à la suite desquelles il en existe deux autres (9) qui ont plus de largeur, et dont les plafonds sont soutenus par des piliers carrés. Ces chambres ne

(1) Quarante-neuf pieds quatre pouces.

(2) Quatre-vingt-huit pieds.

(3) Voyez la planche 21, fig. 1, en a', b', c' et d'.

(4) Huit pieds.

(5) Vingt-quatre à vingt-cinq pieds.

(6) Voyez la planche 21, fig. 1, en e', A. vol. III.

(7) Douze pieds.

(8) Voyez la planche 21, fig. 1, en o, p, q, r, s, t, u, A. vol. III.

(9) Voyez la même planche, en m et n.

reçoivent de lumière que par les portes et par des soupiraux pratiqués dans l'épaisseur des plafonds : elles sont séparées des autres constructions que nous avons décrites, par des salles qu'il suffit d'examiner sur le plan pour s'en faire une idée exacte (1).

Au nord, il existoit probablement des distributions semblables ; mais on ne reconnoît plus que les fondations des murs principaux (2). Il n'y a point de doute que ce grand nombre de petites salles ne fût destiné à des logemens particuliers : elles servoient d'habitation aux personnes de la maison du roi, ou aux prêtres dont il étoit entouré. Dans un pays où les intempéries des saisons ne sont point à craindre, et où d'ailleurs de longues galeries et de vastes portiques élevés de toutes parts offroient des abris contre la chaleur du jour, de semblables cellules pouvoient suffire pour servir de retraite pendant la nuit. Encore aujourd'hui, c'est dans de grandes salles où l'on a soin de ménager la circulation de l'air, que les riches habitans du Kaire se tiennent habituellement ; ils couchent dans de petits appartemens qui n'occupent, pour ainsi dire, qu'un coin de leurs vastes habitations.

Parmi les ruines du nord du palais, on a trouvé un monolithe en granit (3) dont le plan a la forme d'un carré long ; il peut avoir un mètre vingt-neuf centièmes (4) de hauteur. Six figures qui se donnent la main, sont groupées tout autour : il y en a deux sur les faces les plus larges, et une seulement sur chacune des deux autres faces. Elles sont presque de ronde-bosse, et représentent des divinités Égyptiennes : on y remarque Isis coiffée d'un disque entouré des cornes du taureau, Osiris à tête d'épervier, et Horus. Les corps de femme sont d'un très-beau dessin, et les costumes d'un fini parfait. C'est un des morceaux de sculpture les plus précieux que nous ayons retrouvés dans les ruines de l'Égypte : il est sur-tout extrêmement remarquable par la beauté et le poli de la matière. Sa position près de la galerie du palais porteroit à croire qu'il étoit un des monumens des arts qui en faisoient l'ornement (5).

Une porte pratiquée dans le mur du palais, à l'est, conduit à des ruines dont nous parlerons bientôt.

Maintenant que nous avons parcouru tout l'intérieur du vaste palais de Karnak, il nous reste à en examiner l'extérieur. Le grand mur qui en forme la clôture, est couvert de sculptures. Il ne présente point par-tout le même état de conservation : quelques-unes de ses parties sont détruites jusque dans les fondations ; d'autres sont plus ou moins dégradées, et par-tout on remarque l'effet d'une destruction préméditée. C'est particulièrement sur la face exposée au nord, que se trouvent la plupart des sculptures gravées dans l'Atlas (6) : elles ont trait aux victoires et aux conquêtes des rois Égyptiens, et ce seroit entreprendre un travail très-curieux que d'en recueillir toute la suite. Nous avons déjà vu que le monument de Medynet-abou offre dans ses bas-reliefs l'histoire des conquêtes de Sésostris (7), et il est

(1) Voyez la même planche, en *l*, *x* et *v*.

(2) Voyez la même planche, en *g'* et *h'*.

(3) Voyez la planche 31, *A. vol. III.*

(4) Quatre pieds environ.

(5) Ce bloc a été déplacé. Des Français ont tenté de

l'emporter ; mais ils ont abandonné l'entreprise, à cause de la difficulté.

(6) Voyez les planches 39 et 40, *A. vol. III.*

(7) Voyez la section 1.^{re} de ce chapitre.

assez probable que l'on trouveroit ici exprimée d'une manière analogue l'histoire de quelques autres rois Égyptiens. Bien que nous n'ayons pas le recueil complet de ces sculptures, qui demanderoient, pour être dessinées, beaucoup de constance et de temps, et le concours d'un grand nombre de personnes, nous allons cependant procéder à l'examen des dessins que nous avons rapportés, et qui peuvent déjà donner lieu à des observations et à des recherches curieuses.

Le fragment qui se trouve dans la *planche 39, fig. 2* (1), représente l'action glorieuse d'un jeune héros; sa stature est colossale, et son attitude tout-à-fait guerrière. Il foule aux pieds un ennemi déjà vaincu; il en a saisi par le bras un autre, que ses flèches ont atteint et dont les genoux fléchissent. Le costume et l'air de tête du héros le font assez reconnoître pour Égyptien; le profil et la barbe du vaincu indiquent suffisamment que c'est un guerrier d'une nation étrangère. Il est difficile de n'être point frappé de la composition de ce groupe: on y reconnoît une noble simplicité dans la pose des personnages; l'action principale est rendue avec beaucoup de vigueur et de vérité. On retrouve ici les défauts qui tiennent à l'ignorance où paroissent avoir été les artistes Égyptiens des règles de la perspective. Quoi qu'il en soit, la composition d'un pareil tableau suppose déjà une grande habitude et des connoissances approfondies de l'art de la sculpture. Le costume et la chaussure du héros Égyptien méritent de fixer l'attention.

On voit ensuite un personnage (2) qui est peut-être le même que celui qui est figuré dans le groupe précédent. Il est monté sur un char, et poursuit des ennemis déjà en pleine déroute. Ceux-ci fuient dans les bois et dans les marais pêle-mêle avec les habitans de la campagne, qui chassent leurs troupeaux devant eux. Plusieurs, quoique réfugiés dans une forteresse, paroissent aussi effrayés que les autres, et sont même atteints des traits du vainqueur. Ce bas-relief est presque tout-à-fait barbare; sa mauvaise composition est encore plus frappante par le défaut de perspective qui s'y fait remarquer: cependant la pose de chaque figure, prise isolément, est pleine d'expression et de vérité. La frayeur est bien exprimée dans toutes les attitudes; les animaux sont beaux et bien dessinés; les chevaux sont pleins de noblesse et de feu. Le dessin de la forteresse se voit dans la *planche 40* (3): c'est une tour carrée, environnée d'une enceinte. L'une et l'autre sont couronnées de ces espèces de créneaux qui existent encore au-dessus du pavillon et de l'un des murs d'enceinte de Medynet-abou (4). Sur la partie supérieure de la tour est gravée une ligne d'hieroglyphes, qui apprendroit sans doute le nom de la forteresse, si l'on savoit l'interpréter.

Plus loin, sur le même mur, on voit un héros Égyptien (5) monté sur un char, vêtu de ses habits de guerre, et emporté par ses chevaux lancés au grand galop: il est armé de son carquois; son arc est tendu. Il décoche des flèches, qui ont déjà étendu morts dans la plaine un grand nombre d'ennemis qu'il va fouler aux

(1) Voyez l'Atlas des antiquités, vol. III.

(2) Ce bas-relief n'a point été dessiné dans la collection. On peut le voir dans l'Atlas du Voyage en Égypte de M. Denon, pl. 133.

A. D.

(3) Voyez l'Atlas des antiquités, vol. III, fig. 4.

(4) Voyez la planche 3, ordonnées 9 et 6, A. vol. II.

(5) Voyez la planche 40, fig. 6, A. vol. III.

pieds : d'autres ennemis blessés fuient vers une montagne escarpée, où quelques-uns des leurs les aident à monter, et dont le sommet est couronné d'une forteresse. Au-devant est un groupe d'hommes, parmi lesquels on en voit un qui tend au vainqueur des mains suppliantes ; un autre paroît briser ses armes devant lui. Le char que monte le héros, est remarquable par la légèreté de sa construction : les roues sont évidées et paroissent faites avec art ; tout porte à croire qu'elles étoient en métal (1), ainsi que le char.

A gauche, le héros Égyptien victorieux s'éloigne du champ de bataille. Il a dans la main droite un arc détendu, et de la main gauche il tient les rênes de ses coursiers. Des têtes d'ennemis vaincus, dont une est placée en avant du char, et deux autres à l'arrière, sont les trophées de sa victoire. Des bandes de prisonniers précèdent le héros.

Ailleurs on remarque des forts crénelés (2) à plusieurs étages, d'où quelques hommes paroissent sortir avec précipitation ; des guerriers sont montés sur les remparts. L'armée du vainqueur attaque le fort et l'escalade : la porte est déjà abattue ; les ennemis fuient de toutes parts. On en voit qui sont à cheval sans selle et sans étriers (3) : en s'échappant avec rapidité, ils n'opposent que leurs boucliers aux flèches du vainqueur qui les poursuit. Les Arabes du désert encore aujourd'hui ne lancent pas leurs chevaux avec plus de vitesse et ne paroissent pas plus habiles à les conduire. Tous ces ennemis ont des robes longues avec de grands collets qui retombent sur les épaules.

Sur une autre partie de la muraille, on voit ce même héros (4) descendu de son char, tenant encore les rênes de ses chevaux, pleins de feu, qui semblent prêts à s'élaner de nouveau. Le vainqueur reçoit la soumission des vaincus qui se sont retirés dans une forêt. Quelques-uns d'entre eux implorent à genoux sa clémence ; d'autres sont occupés à abattre un arbre, qu'ils coupent par le pied à coups de hache, tandis que deux hommes le retiennent avec des cordes, pour l'empêcher probablement de se rompre en tombant. Un officier Égyptien, ayant dans ses mains un arc brisé, est placé au-devant des vaincus, et implore pour eux la clémence du héros : derrière lui est un étendard terminé par une plume.

On voit encore sculptés sur le même mur d'autres combats et d'autres victoires (5). Un personnage de stature colossale est monté dans un char attelé de deux chevaux, dont les têtes sont ornées de panaches : près de lui, plane un vautour qui tient dans ses serres un étendard terminé par une plume. Son carquois est suspendu à son char ; il a dans la main droite une sorte de sabre recourbé, tel qu'en ont encore maintenant les Arabes, et dans la main gauche son arc détendu. Les rênes sont attachées autour de ses reins, et c'est par les mouvemens de son corps qu'il paroît diriger ses coursiers. Ce héros est dans l'attitude la plus guerrière : il est prêt à frapper un ennemi à barbe longue, figuré comme lui de

(1) Nous en avons déjà fourni les preuves à Medynet-abou. Voyez la section 1.^{re} de ce chapitre. Voyez aussi la planche 12, A. vol. II.

(2) Ce bas-relief n'a pas été dessiné.

(3) L'une de ces figures est dessinée, pl. 40, fig. 2, A. vol. III.

(4) Voyez planche 40, fig. 5, A. vol. III.

(5) Voyez planche 38, fig. 32, A. vol. III.

stature colossale ; ce qui indique, sans doute, que c'est le chef de l'armée. L'Égyptien a lancé une flèche qui a traversé le corps de son adversaire ; mais il va le combattre, pour ainsi dire, corps à corps, et il se prépare à lui assener un coup de sabre sur la tête. Ce ne sera point là sa première victime ; un autre guerrier est étendu à ses pieds, et nombre de soldats morts ou blessés, répandus dans la plaine et percés de flèches, attestent la valeur du héros et la promptitude de ses coups.

Au-dessous de ces scènes de carnage, on en voit d'autres (1) où le vainqueur vient faire aux dieux l'hommage de ses trophées. Encore couvert des armes qui lui ont valu la victoire, il amène enchaînés les prisonniers qu'il a faits ; un même cordon, qu'il tient dans sa main, paroît les lier tous, et il les offre aux dieux. Ces captifs ont de la barbe, et sont vêtus de longues robes ; ils ont les mains attachées dans des positions plus ou moins gênantes, les uns en avant du corps, les autres au-dessus de la tête. Trois divinités Égyptiennes, élevées sur une estrade, agrément les hommages du vainqueur.

Ailleurs, le même personnage fait de semblables offrandes ; mais les prisonniers sont beaucoup plus nombreux (2). On en voit trois rangées l'une au-dessus de l'autre ; ils sont distribués sur trois et quatre de front. Le héros est à la tête du groupe le plus considérable. Des officiers de son armée, qui sont d'une stature beaucoup moins élevée que la sienne, sont à la tête d'autres pelotons de prisonniers, et suivent le triomphateur.

D'autres bas-reliefs (3) représentent le héros recevant les armes des mains mêmes de la divinité : ainsi toutes les actions des rois Égyptiens se rapportoient à la religion ; ils consultoient les dieux pour entreprendre leurs expéditions lointaines, et c'étoit au pied des autels et dans les sanctuaires des temples qu'ils venoient, au retour, déposer les trophées de leur victoire. Les prêtres avoient donc, dans toutes les affaires du gouvernement, une influence dont les bas-reliefs que nous venons de décrire, ne nous permettroient pas de douter, quand bien même elle ne seroit pas attestée par toute l'antiquité.

Les murs extérieurs du palais de Karnak sont couverts d'une multitude d'autres bas-reliefs analogues à ceux que nous venons de décrire. Ici, c'est une quantité innombrable de morts et de mourans au milieu de chars qui se croisent dans tous les sens ; là, ce sont des ennemis renversés de dessus leurs chevaux, ou précipités du haut de leurs chars qui se brisent et volent en éclats. Des barques immenses, montées par un grand nombre de rameurs, indiquent ailleurs des combats sur mer ou des passages de fleuves.

Il y a quelque analogie entre les prisonniers représentés sur les murs du palais de Karnak, et ceux que l'on voit à Medynet-abou : ils ont tous une barbe longue, ainsi que le même air de tête, autant du moins que l'on peut en juger par des figures représentées sur de petites dimensions, et que l'on ne peut rapprocher les unes des autres pour en faire une comparaison exacte ; mais leur costume

(1) Voyez planche 32, fig. 4, A. vol. III.

(2) Voyez planche 33, fig. 2, A. vol. III.

(3) Ces bas-reliefs n'ont point été dessinés.

diffère totalement. A-t-on voulu conserver à Karnak le souvenir des victoires remportées sur ces peuples pasteurs, qui jouent un si grand rôle dans l'histoire de l'Égypte, et qui, tour-à-tour vainqueurs et vaincus, ont possédé cette contrée et ont été forcés de l'abandonner! Un grand nombre de témoignages ne permet pas d'élever des doutes sur les guerres sanglantes dont l'Égypte a été le théâtre : Manéthon, cité par Eusèbe et Flavius Joseph, Hérodote, Diodore de Sicile, et les livres saints, en font tous mention. Ce que ces historiens rapportent des *Hycsos* ou pasteurs, et des Arabes, ne paroît devoir convenir qu'à un seul et même peuple. Une multitude d'indices prouve d'ailleurs que les Arabes ont joué un grand rôle dans les temps les plus reculés, mais que la connoissance des révolutions que ces peuples ont éprouvées, n'est point venue jusqu'à nous. Les rochers du mont Sinaï et les montagnes environnantes présentent, au rapport de Niebuhr (1), beaucoup d'hiéroglyphes. Le même voyageur en a trouvé sur le plateau d'une montagne élevée, à quelque distance de Tor : ils sont sculptés sur des tombeaux. Il est à croire que tous ces monumens proviennent de ces pasteurs ou Arabes dont l'histoire fait mention, et qui, après avoir long-temps occupé le royaume d'Égypte, furent contraints de se retirer dans les déserts, emportant avec eux les mœurs, le langage et les arts du pays dont ils étoient chassés.

Nous ne négligerons point d'indiquer ici un autre rapprochement qui paroît s'offrir naturellement ; c'est que le costume des prisonniers représentés sur les murs du palais de Karnak a quelque analogie avec celui des figures que l'on voit sur les monumens de Persépolis. En supposant que l'on doive en conclure que les Égyptiens ont porté leurs armes jusque dans la Perse ; cet événement doit remonter à une époque très-reculée ; car les historiens de l'antiquité, à l'exception toutefois de Tacite (2), ne font point mention de pareilles conquêtes. Si elles avoient quelque réalité, il faut convenir que les Perses s'en seroient cruellement vengés par la suite, et que les victoires de Cambyse auroient effacé la honte de leurs précédentes défaites (3). Au reste, il est certain que le palais de Persépolis a beaucoup d'analogie avec les édifices Égyptiens ; mais, pour peu que l'on soit exercé à considérer les monumens antiques, on reconnoît aisément que les sculptures de ce palais sont des imitations Égyptiennes, dont la date ne remonte pas plus haut que la conquête de l'Égypte par Cambyse. Le témoignage de Diodore lève toute incertitude à cet égard (4).

La bizarrerie du dessin, et la composition quelquefois singulière des bas-reliefs du palais de Karnak, doivent faire présumer qu'ils ont été exécutés à une époque très-ancienne, où les arts de l'Égypte n'avoient point encore atteint le degré de perfection que nous avons remarqué dans d'autres endroits. Nous verrons d'ailleurs

(1) Voyage en Arabie, pag. 189, édit. de 1776.

(2) *Mox visit (Germanicus) veterum Thebarum magna vestigia; et manebant structis molibus litteræ Ægyptiæ, priorem opulentiam complexæ: jussusque ÷ senioribus sacerdotum patrium sermonem interpretari, referebat habitasse quondam septingenta millia ætate militari; atque eo cum exercitu regem Rhamsem Libyâ, Æthiopiâ, Medisque, et Persis, et Bactriano, ac Scythâ potitum, quasque terras*

Syri, Armenique et contigui Cappadoces colunt. (Annal. lib. 11.)

(3) Cette opinion, déjà avancée par M. de Caylus, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sera discutée fort au long dans notre Mémoire général sur l'architecture.

(4) Voyez ci-après, pag. 299, n.º 11, le témoignage de Diodore de Sicile.

bientôt que les historiens s'accordent à regarder cet édifice comme le plus ancien de tous ceux qui ont été élevés à Thèbes.

Telle est la description du vaste palais dont Bossuet a dit que les restes semblent n'en avoir subsisté que pour effacer la gloire des plus grands ouvrages.

La question que l'on se fait naturellement en parcourant cet édifice, et qui excite le plus vivement la curiosité du voyageur, c'est de savoir à quel usage il étoit destiné. On recherche, jusque dans les moindres détails, tout ce qui peut donner quelques lumières à ce sujet. Étranger que l'on est aux mœurs et aux habitudes des anciens Égyptiens, souvent on ne peut que hasarder une conjecture là où l'on voudroit avoir une certitude. Tous les témoignages de l'histoire prouvent que les Égyptiens étoient un peuple éminemment religieux; que, dans toutes les habitudes de la vie civile, ils laissoient percer, pour ainsi dire, l'esprit qui les dominoit: d'où l'on doit conclure que les habitations particulières devoient offrir, dans leurs décorations, des traces du culte généralement pratiqué en Égypte; de là naît la difficulté, dans beaucoup de circonstances, de distinguer les habitations des hommes d'avec la demeure des dieux. En commençant cet écrit, nous avons, pour ainsi dire, supposé que l'édifice de Karnak étoit un palais: on peut voir maintenant que cela résulte évidemment de la description que nous en avons donnée; et en examinant les choses avec attention, on trouvera peu de rapports entre cet édifice et des temples Égyptiens, tels que ceux que nous avons déjà fait connoître. Quelle relation, en effet, y a-t-il entre la disposition des portiques et celle des salles hypostyles, entre les appartemens particuliers des rois et les sanctuaires? Y a-t-il, par exemple, dans les appartemens de granit qui sont ouverts de toutes parts, quelque chose qui rappelle les distributions sombres et mystérieuses des sanctuaires d'Edfoû ou de Denderah? Les sujets de sculpture, par les raisons que nous avons données plus haut, pourroient peut-être jeter quelque incertitude dans la distinction des temples et des palais: cependant c'est une règle générale et sans exception, qu'on ne trouve dans les temples que des bas-reliefs relatifs à la religion, ou à l'astronomie, à laquelle la religion étoit essentiellement liée; tandis que les palais offrent, en outre, des sujets qui ont rapport à des scènes familières, et des bas-reliefs historiques qui ont trait aux guerres et aux conquêtes faites par les anciens rois d'Égypte. La conséquence que nous tirerons de toutes ces observations et de tous ces rapprochemens, c'est qu'il n'y a aucun doute que le grand édifice de Karnak ne fût un palais. Les souverains qui l'habitoient, passaient probablement une partie du jour dans les salles hypostyles et les péristyles, où l'air circuloit avec liberté, et où l'on étoit à l'abri de la chaleur; ils se retiroient en particulier dans les appartemens de granit. C'est une chose assez remarquable qu'actuellement encore, en Égypte, la distribution des palais modernes satisfait à de semblables convenances, bien qu'il y ait d'ailleurs infiniment peu de rapports entre l'architecture des modernes et celle des anciens Égyptiens.